



**FONDS  
NATIONAL  
REDD**

**Secrétariat Exécutif**

Rapport annuel  
2019

## PREFACE

Véhicule financier pour la Stratégie nationale REDD+ de la République Démocratique du Congo (RDC), le Fonds National REDD+ (FONAREDD) a comme but ultime de concilier deux objectifs contradictoires en apparence : améliorer le bien-être et niveaux de vies tout en préservant la forêt du pays.

En effet, la RDC arbore la deuxième plus grande superficie de forêts tropicales au monde, constituant 60% de la forêt tropicale du Bassin du Congo. La préservation de cet espace joue un rôle crucial aussi bien dans la lutte contre le changement climatique en tant que puits de carbone que dans la conservation de la biodiversité, la RDC étant un des 17 pays *mégadivers* au monde. Conscient de ce rôle, le gouvernement de la RDC s'est engagé, dans la Stratégie nationale REDD+, à réduire la déforestation et maintenir le couvert forestier à 63.5% à l'horizon 2030. De plus, dans sa Contribution Initiale Déterminée au niveau National à l'accord de Paris, le pays vise à réduire de 17% ses émissions de gaz à effet de serre. Près de 80% de ces réductions proviendraient du secteur forêt et usage des terres.

La réalisation de ces objectifs ne saurait se faire sans programmes d'exécution percutants, performants et qui délivrent des résultats. C'est pour cela que la RDC a signé une lettre d'intention (LOI) avec l'Initiative pour la Forêt en Afrique Centrale (CAFI), qui s'est engagée à accompagner le pays dans ce défi. Guidée par le Plan d'Investissement REDD+ de la RDC datant de 2015, cette LOI comprends 43 Jalons sous formes de réformes et engagements de la RDC en contrepartie du financement de l'ordre de 1/5 du coût du Plan d'Investissement par CAFI.

Sa troisième année de fonctionnement effectif, 2019 représente une année pivot pour le FONAREDD. Le portefeuille de programmes étant maintenant d'une taille et d'une maturité signifiante, les expériences de l'année 2019 permettent de tirer des leçons essentielles en vue d'impacter les tendances de déforestation et d'amélioration des revenus en RDC. Etant le premier rapport annuel vraiment analytique du FONAREDD, ce rapport examine le niveau de financement et d'atteinte des jalons relatifs à chacun des huit piliers de la Lettre d'intention, et évalue la réussite des 15 programmes opérationnels en tenant compte de neuf critères de performance, y compris le taux d'utilisation budgétaire et les coûts de fonctionnement. Ensuite, il accorde une attention particulière aux questions de genre et de sauvegardes environnementales et sociales. Le rapport présente également les défis affrontés et les recommandations centrales découlant des opérations du FONAREDD en 2019.

Ainsi, ce rapport représente un véritable outil d'aide à la décision et à l'orientation pour le Comité de Pilotage. Il adresse également les bailleurs actuels et futurs potentiels, en faisant l'état de lieux de fonds mobilisés, en vue d'assurer une redevabilité et transparence adéquate et en démontrant la performance du fonds. Le rapport représente aussi une ressource et un point de référence essentiels pour les ministères sectoriels, les organisations de la société civile et toutes autres parties prenantes avec lesquelles travaillent le FONAREDD. Ainsi, ce rapport prépare le terrain pour la mise en œuvre renforcée du portefeuille FONAREDD en 2020, année décisive pour le futur du FONAREDD, car elle amènera à termes le premier cycle de programmation du fonds et jettera les bases d'un nouveau partenariat RDC-CAFI pour la période post 2020.

A mon nom et en celui du Vice-Président du Comité de Pilotage du FONAREDD, SEM le Ministre de l'Environnement et Développement Durable, je vous souhaite une bonne lecture et exploitation de ce rapport. Nous espérons qu'il encouragera de nouveaux bailleurs à placer leur confiance dans la structure innovante du FONAREDD, de nouvelles provinces à porter le flambeau du maintien de notre richesse naturelle, et aux secteurs moteurs de déforestation à se transformer en moteurs d'une croissance économique compatible avec la forêt. Nous sommes ensemble pour construire une approche conjointe pour le futur du partenariat, pour la protection des forêts de la RDC, pour notre population, et pour la survie de l'humanité.

## Résumé exécutif

Le Fonds National REDD+ (FONAREDD) a été mis en place par le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) pour appuyer l'opérationnalisation de son plan d'investissement REDD+ à travers la mobilisation des financements, la coordination intersectorielle et le suivi de la mise en œuvre fiduciaire des programmes liés à la REDD+. Il a pour objectif ultime de contribuer au maintien et au bien-être du deuxième plus grand bassin forestier du monde tout en assurant l'amélioration des niveaux de vie et des revenus de la population congolaise.

### Performance financière et programmatique

Après trois ans de fonctionnement, le FONAREDD a mobilisé 219 millions d'USD grâce aux financements de l'Initiative pour les forêts de l'Afrique centrale (CAFI), dont 190 millions d'USD dans le cadre de la Lettre d'Intention et 25 millions d'USD supplémentaires fléchés à la planification familiale, ainsi que du Royaume de Suède. Sur 202 millions d'USD programmés entre 2016 et 2019, un montant de 132 millions d'USD a été affecté au financement de 15 programmes sur 17 approuvés par le Comité de Pilotage du FONAREDD. Ceux-ci représentent neuf programmes sectoriels et six Programmes Intégrés REDD (PIREDD) dans huit provinces de la RDC. Sur le premier cycle de programmation du FONAREDD, deux programmes du portefeuille sont en cours d'instruction, il s'agit de programmes Gouvernance et Normes pour les Mines et Hydrocarbures. Selon la vérification indépendante effectuée en 2019, les programmes approuvés par le Comité de Pilotage (COFIL) du FONAREDD ont fait progresser 73% des 29 jalons intermédiaires prévus pour 2018 dans la Lettre d'intention signée par la RDC et CAFI en 2016, de façon partielle ou totale. Sur l'ensemble du portefeuille, le taux de décaissement des financements du FONAREDD vers les agences d'exécution s'élevait à 66% à la fin de l'année 2019.

### Chiffres clés de 2019

- De **nouveaux investissements de 92 millions d'USD** ont été approuvés par le Comité de Pilotage, dans cinq programmes, augmentant le portefeuille total à 214 millions.
- **Six nouveaux programmes ont vu leur démarrage** effectif.
- **90% des programmes** prévus pour le premier cycle de programmation sont approuvés, et 84% sont financés.
- Sur les 16 programmes financés, **un seul a fait preuve d'une bonne performance, cinq programmes d'une performance modérée, six programmes d'une performance faible** et quatre programmes étaient au stade de démarrage.
- **21% des jalons** sont totalement atteints, 46% partiellement atteints, 19 % non atteints et 14% non évalué.
- Les programmes ont un **coût de fonctionnement de 33.66%** du budget approuvé, en moyenne.
- **4 nouvelles agences d'exécution** engagées.

Au terme de la programmation 2019, trois COFIL se sont tenus dont deux restreints. Ils ont approuvé les programmes suivants : PIREDD Mongala, Programme de Mise à l'Echelle de la Planification Familiale (PROMIS-PF), Programme Savanes, Programme d'Appui au Secrétariat Exécutif et Programme de Gestion Durable des Forêts (PGDF). En plus des sessions du COFIL, le Secrétariat Exécutif a organisé cinq réunions du Comité Technique (CT) pour analyser les documents et programmes ci-après :

- PIREDD Mongala
- PIREDD Equateur
- Programme Savanes
- Termes de références pour le programme Normes
- Termes de références évaluation du FONAREDD
- Présentation des propositions de programmation pour 2019/2020
- Présentation concernant une soumission au Fonds Vert pour le Climat sur les bonds de trésor.

En prenant en compte les années antérieures (2016 à 2018), un total de neuf COPIL et 26 Comités Techniques ont été organisés, reflétant des structures de gouvernance dynamiques et fonctionnelles. **Réalisations principales des programmes opérationnels**

Les réalisations majeures au cours de l'année 2019 s'articulent autour de deux types de programmes financés par le FONAREDD, soit les programmes sectoriels et les PIREDD.

### *Programmes sectoriels*

Au cours de l'année 2019, les programmes sectoriels ont permis d'atteindre, entre autres, les résultats suivants :

- Finalisation, pour l'ensemble de la République, du premier jet des **estimations provinciales de déforestation** pour les périodes 2000-2010 et 2010-2014 ;
- Mise au point des documents du **Rapport Biennuel Actualisé (Biennial Update Report - BUR)** à soumettre au premier trimestre de l'année 2020 à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). Le rapport reste à valider en Plateforme Technique de Coordination et la préface, qui sera signée par le Ministre de l'Environnement et Développement Durable, reste à compléter ;
- Préparation de l'ébauche de la politique et la loi cadre de **l'Aménagement du territoire**, incluant la réalisation d'analyses diagnostic dans le but de définir les orientations stratégiques pour la mise en place de la nouvelle politique ;
- Réalisation d'études sur l'identification des sites pilotes dans les zones d'action des PIREDD pouvant servir de levier d'incitation aux **bonnes pratiques agricoles** dans une perspective durable de la protection de la forêt ;
- Elaboration d'un projet du guide méthodologique qui présente de façon théorique les différentes étapes de la mise en place du **système d'information foncière**.

### *PIREDD*

Les résultats atteints par ces programmes en 2019 se résument comme suit :

- Mise en place des **instances de gouvernance** dans les huit provinces d'intervention ;
- Opérationnalisation du dispositif d'encadrement et de distribution des **intrants agricoles** dans cinq provinces ;
- **Structuration des milieux** en Comité Local de Développement (CLD), redynamisation des Conseils Agricole Rural de Gestion (CARG), productions des premières ébauches des schémas provinciaux d'aménagement du territoire dans les provinces de la Tshopo, Bas Uélé et Ituri.

### *Défis*

En 2019, le FONAREDD a rencontré trois principales contraintes. Il s'agit : (i) des procédures propres aux agences d'exécution des programmes qui sont lourdes et entravent l'atteinte des jalons dans les temps ; (ii) de la complexité dans la formulation des jalons débouchant sur des interprétations et compréhensions différentes selon les acteurs, et (iii) de la responsabilité portée par le gouvernement de la RDC sur l'atteinte

des jalons alors que les fonds sont alloués aux agences d'exécution auxquelles incombent les responsabilités programmatiques et fiduciaires des programmes.

Du fait des attentes des bailleurs de fonds quant à l'atteinte des jalons et la performance programmatique et financière des agences d'exécution, le FONAREDD doit relever des défis majeurs en 2020 notamment celui lié au business model adopté qui limite l'accès au Fonds aux agences des Nations Unies, Agences de coopération bilatérales et aux banques multilatérales.

Avec la quasi-totalité des programmes maintenant opérationnels, les défis de mise en œuvre commencent à faire surface. Ceux-ci se résument en cinq points, à savoir : (i) la difficulté à mobiliser d'expertise de qualité tant nationale qu'internationale pour la mise en vigueur des programmes ; (ii) le manque de synchronicité entre les programmes devant opérer en étroite complémentarité du fait de leur approbation, lancement et vitesse de mise en œuvre étalées ; (iii) la coordination entre les différents programmes alors que les coûts et le temps alloués à cette coordination ne figurent pas dans les documents de programmes ; (iv) les attentes en termes d'assurer un équilibre adéquate entre la rapidité, le coût et la qualité de la mise en œuvre, ce qui peut être difficile étant donné que les programmes sont généralement pressés de réaliser les jalons promptement, souvent avec des budgets serrés et avec une attente de produits de qualité ; et (v) le défi d'assurer le maintien du cap sur les objectifs une fois la mise en œuvre de programmes initiés, et ce du fait de la complexité de l'approche préconisée qui vise à transformer les mentalités sectorielles et individuelles.

### ***Conclusion et recommandations***

Globalement, les programmes financés par le FONAREDD sont pertinents et pourraient être durables, moyennant l'amélioration de leur efficacité et de leur efficacité surtout eu égard des procédures des agences d'exécution. Pour réaliser les jalons prévus dans la Lettre d'Intention, il est nécessaire que les autorités de la République, tant au niveau national que provincial, encadrent et poussent les agences d'exécution des programmes, leur mission étant de la plus haute importance pour faire progresser les jalons intermédiaires et finaux.

2020 sera une année capitale pour le FONAREDD, vu qu'un nouveau partenariat RDC-CAFI est en cours d'élaboration, pour la période 2021-25. L'expérience acquise développée dans le présent rapport annuel appuiera l'élaboration d'une nouvelle Lettre d'intention avec CAFI, en permettant de renforcer les efforts menés dans le cadre de la REDD+ en RDC.

# Table des matières

I.	Introduction au Fonds National REDD+	15
A.	Contexte	15
B.	Gouvernance du FONAREDD	16
1.	<i>Comité de Pilotage</i>	16
2.	<i>Comité Technique</i>	17
3.	<i>Secrétariat Exécutif</i>	18
C.	Vue d'ensemble des systèmes de suivi et évaluation du FONAREDD	18
D.	Indicateurs employés dans le rapport annuel	21
1.	<i>Jalons</i>	21
2.	<i>Cadre de résultats harmonisés</i>	21
3.	<i>Taux de décaissement</i>	21
4.	<i>Cadre de résultats des programmes</i>	22
5.	<i>Critères de performance</i>	22
II.	Réalisations du FONAREDD en 2019	23
A.	Réalisations en termes de programmation	23
B.	Exécution budgétaire des programmes	28
1.	Taux de décaissement des programmes	28
2.	Delivery des programmes	29
	Délais d'approbation et de mise en œuvre des programmes	30
C.	Mobilisation des ressources	32
1.	Présentation des bailleurs et des partenaires	32
2.	Contribution directe	33
	CAFI	33
	Royaume de Suède	34
3.	Engagement de nouveaux bailleurs	34
4.	Co-financement	38
	JICA	38
5.	Partenariats	38
6.	Les Agences d'Exécution	40
7.	Mobilisation, évènements, et partenariats	41
III.	Progrès vers l'atteinte des jalons de la LOI	42
A.	Synthèse de l'atteinte des jalons	42
B.	Réalisations par pilier vis-à-vis des jalons et des résultats harmonisés	52

1.	PILIER AGRICULTURE	53
2.	PILIER ENERGIE	62
3.	PILIER FORET	69
4.	PILIER NORMES : MINES ET HYDROCARBURES	76
5.	PILIER AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (AT)	79
6.	PILIER FONCIER	87
7.	PILIER DEMOGRAPHIE	93
8.	PILIER GOUVERNANCE	96
IV.	Performance des programmes	101
A.	Conclusions de l'exercice 2019	101
B.	Performance des Programmes Sectoriels	106
1.	Programme d'Appui au Secrétariat Exécutif (SE)	106
2.	Programme d'Appui aux Peuples Autochtones (PA)	111
3.	Programme d'Appui à la Société Civile	116
4.	Système National de Surveillance des Forêts (SNSF)	122
5.	Programme d'Appui à la Réforme Foncière (PARF)	129
6.	Programme d'Appui à l'Aménagement du Territoire (PARAT)	135
7.	Programme Gestion Durable de l'Agriculture (GDA)	141
8.	Programme de consommation durable et substitution partielle au bois énergie (Programme Energie Durable)	146
9.	Programme de Mise à l'Échelle de la Planification Familiale (PROMIS-PF)	151
C.	Performance des Programmes Intégrés	156
10.	PIREDD Mai-Ndombe	156
11.	PIREDD Province Orientale (PO)	164
12.	PIREDD Sud Ubangi	171
13.	PIREDD Kwilu	178
14.	PIREDD Equateur	184
15.	PIREDD Mongala	189
V.	Thèmes transversaux	193
D.	Genre	193
E.	Sauvegardes sociales et environnementales	196
VI.	Gestion des risques	198
VII.	Leçons apprises	198
VIII.	Défis et Recommandations	202
F.	Défis	202

G.	Recommandations	203
IX.	Annexe A : Note sur la sur-programmation	205
X.	Annexe B : Hyperliens	205
XI.	Annexe C : Rapport financier consolidé de l’Agen Administratif pour Le Fonds National REDD+	206

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Récapitulatif des comités de pilotage 2019	16
Tableau 2	Récapitulatif des comités techniques 2019	17
Tableau 3	Structuration du Suivi-Evaluation du FONAREDD	19
Tableau 4	Programmes en cours d’exécution (décembre 2019)	24
Tableau 5	Programmes en cours d’instruction	27
Tableau 6	Affectation des ressources par domaine d’intervention du plan d’investissement	35
Tableau 7	Les Agences d’exécution	40
Tableau 8	Résumé sur l’atteinte des jalons intermédiaires 2018 jusqu’en décembre 2018 tel qu’évalué par la vérification indépendante réalisée par TEREA	43
Tableau 9	Résumé du progrès vers l’ensemble des jalons à la fin de 2019	44
Tableau 10	Etat d’avancement des jalons intermédiaires 2018 et finaux 2020	45
Tableau 11	Financement du pilier Agriculture (en millions d’USD)	53
Tableau 12	Etat d’avancement des indicateurs harmonisés du pilier agriculture	56
Tableau 13	Financement du pilier Energie (en millions d’USD)	62
Tableau 14	Etat d’avancement des indicateurs harmonisés du pilier énergie	65
Tableau 15	Financement du pilier Forêt (en millions d’USD)	69
Tableau 16	Etat d’avancement des indicateurs harmonisés du pilier forêt	71
Tableau 17	Financement du pilier Mines et hydrocarbures (en millions d’USD)	76
Tableau 18	Etat d’avancement des indicateurs harmonisés du pilier Normes	77
Tableau 19	Financement du pilier Aménagement du territoire (en millions d’USD)	79
Tableau 20	Etat d’avancement du processus de structuration dans le Mai-Ndombe	81
Tableau 21	Etat d’avancement des indicateurs harmonisés du pilier Aménagement du territoire	83
Tableau 22	Financement du pilier Foncier (en millions d’USD)	87
Tableau 23	Etat d’avancement des indicateurs harmonisés du pilier foncier	89
Tableau 24	Financement du pilier Démographie (en millions d’USD)	93
Tableau 25	Etat d’avancement des indicateurs harmonisés du pilier Démographie	94
Tableau 26	Financement du pilier Gouvernance (en millions d’USD)	96
Tableau 27	Etat d’avancement des indicateurs harmonisés du pilier Gouvernance	98
Tableau 28	Classification générale des programmes du FONAREDD	101
Tableau 29	Vue d’ensemble de la performance des programmes, par critère	102
Tableau 30	Dix-sept programmes approuvés dont seize financés, classés par date d’approbation	103
Tableau 31	Performance des agences d’exécution	105
Tableau 32	Données clés du Programme d’Appui au Secrétariat Exécutif	106
Tableau 33	Performance globale du Programme d’Appui au Secrétariat Exécutif	107
Tableau 34	Niveau d’atteinte des jalons auxquels contribue le Programme d’Appui au Secrétariat Exécutif	107
Tableau 35	Résultats du Programme d’Appui au Secrétariat Exécutif	107
Tableau 36	Intégration de l’aspect genre dans le Programme d’Appui au Secrétariat Exécutif	109
Tableau 37	Données clés du Programme d’Appui aux Peuples Autochtones	111
Tableau 38	Performance globale du Programme d’Appui aux Peuples Autochtones	111
Tableau 39	Niveau d’atteinte des jalons auxquels contribue le Programme d’Appui aux Peuples Autochtones	112



<i>Tableau 40 Résultats du Programme d'Appui aux Peuples Autochtones</i>	112
<i>Tableau 41 Intégration de l'aspect genre dans le Programme d'Appui aux Peuples Autochtones</i>	115
<i>Tableau 42 Données clés du Programme d'Appui à la Société Civile</i>	116
<i>Tableau 43 Performance globale du Programme d'Appui à la Société Civile</i>	117
<i>Tableau 44 Niveau d'atteinte des jalons auxquels contribue le Programme d'Appui à la Société Civile</i>	118
<i>Tableau 45 Résultats du Programme d'Appui à la Société Civile</i>	119
<i>Tableau 46 Intégration de l'aspect genre dans le Programme d'Appui à la Société Civile</i>	121
<i>Tableau 47 Données clés du SNSF</i>	122
<i>Tableau 48 Performance globale du SNSF</i>	123
<i>Tableau 49 Niveau d'atteinte des jalons auxquels contribue le SNSF</i>	124
<i>Tableau 50 Résultats du SNSF</i>	125
<i>Tableau 51 Intégration de l'aspect genre dans le SNSF</i>	128
<i>Tableau 52 Données clés du PARF</i>	129
<i>Tableau 53 Performance globale du PARF</i>	129
<i>Tableau 54 Niveau d'atteinte des jalons auxquels contribue le PARF</i>	131
<i>Tableau 55 Résultats du PARF</i>	131
<i>Tableau 56 Intégration de l'aspect genre dans le PARF</i>	134
<i>Tableau 57 Données clés du PARAT</i>	135
<i>Tableau 58 Performance globale du PARAT</i>	136
<i>Tableau 59 Niveau d'atteinte des jalons auxquels contribue le PARAT</i>	136
<i>Tableau 60 Résultats du PARAT</i>	137
<i>Tableau 61 Intégration de l'aspect genre dans le PARAT</i>	140
<i>Tableau 62 Données clés du GDA</i>	141
<i>Tableau 63 Performance globale du GDA</i>	141
<i>Tableau 64 Niveau d'atteinte des jalons auxquels contribue le GDA</i>	142
<i>Tableau 65 Résultats du GDA</i>	142
<i>Tableau 66 Intégration de l'aspect genre dans le programme GDA</i>	145
<i>Tableau 67 Données clés du Programme Energie Durable</i>	146
<i>Tableau 68 Performance globale du Programme Energie Durable</i>	146
<i>Tableau 69 Niveau d'atteinte des jalons auxquels contribue le Programme Energie Durable</i>	147
<i>Tableau 70 Résultats du Programme Energie Durable</i>	147
<i>Tableau 71 Intégration de l'aspect genre dans le Programme Energie Durable</i>	149
<i>Tableau 72 Données clés du PROMIS-PF</i>	151
<i>Tableau 73 Niveau d'atteinte des jalons auxquels contribue PROMIS-PF</i>	152
<i>Tableau 74 Résultats du PROMIS-PF</i>	153
<i>Tableau 75 Données clés du PIREDD Mai-Ndombe</i>	156
<i>Tableau 76 Performance globale du PIREDD Mai-Ndombe</i>	157
<i>Tableau 77 Niveau d'atteinte des jalons auxquels contribue le PIREDD Mai-Ndombe</i>	157
<i>Tableau 78 Résultats du PIREDD Mai-Ndombe</i>	158
<i>Tableau 79 : Etat d'avancement du processus de structuration dans le Mai Ndombe</i>	160
<i>Tableau 80 Affectation du budget PIREDD Mai-Ndombe vers les piliers différents</i>	162
<i>Tableau 81 Intégration de l'aspect genre dans le PIREDD Mai-Ndombe</i>	163
<i>Tableau 82 Données clés du PIREDD PO</i>	164
<i>Tableau 83 Performance globale du PIREDD PO</i>	164
<i>Tableau 84 Niveau d'atteinte des jalons auxquels contribue le PIREDD PO</i>	165
<i>Tableau 85 Résultats du PIREDD PO</i>	166
<i>Tableau 86 Production des semences de base et clones à l'INERA YANGAMBI à PIREDD PO</i>	167
<i>Tableau 87 Affectation du budget PIREDD PO vers les piliers différents</i>	168
<i>Tableau 88 Intégration de l'aspect genre dans le PIREDD PO</i>	169
<i>Tableau 89 Données clés du PIREDD Sud Ubangi</i>	171
<i>Tableau 90 Performance globale du PIREDD Sud Ubangi</i>	171

Tableau 91 Niveau d'atteinte des jalons auxquels contribue le PIREDD Sud Ubangi	172
Tableau 92 Résultats du PIREDD Sud Ubangi	173
Tableau 93 Conventions avec les producteurs au Sud Ubangi	174
Tableau 94 Affectation du budget PIREDD Sud Ubangi vers les piliers différents	176
Tableau 95 Intégration de l'aspect genre dans le PIREDD Sud Ubangi	177
Tableau 96 Données clés du PIREDD Kwilu	178
Tableau 97 Performance globale du PIREDD Kwilu	178
Tableau 98 Niveau d'atteinte des jalons auxquels contribue le PIREDD Kwilu	179
Tableau 99 Résultats du PIREDD Kwilu	179
Tableau 100 Affectation du budget PIREDD Kwilu vers les piliers différents	181
Tableau 101 Intégration de l'aspect genre dans le PIREDD Kwilu	182
Tableau 102 Données clés du PIREDD Equateur	184
Tableau 103 Niveau d'atteinte des jalons auxquels contribue le PIREDD Equateur	185
Tableau 104 Résultats du PIREDD Equateur	185
Tableau 105 Affectation du budget PIREDD Equateur vers les piliers différents	187
Tableau 106 Intégration de l'aspect genre dans le PIREDD Equateur	188
Tableau 107 Données clés du PIREDD Mongala	189
Tableau 108 Niveau d'atteinte des jalons auxquels contribue le PIREDD Mongala	189
Tableau 109 Résultats du PIREDD Mongala	190
Tableau 110 Affectation du budget PIREDD Mongala vers les piliers différents	191
Tableau 111 Notation et critères genre pour les programmes	193
Tableau 112 Intégration de l'aspect genre dans les programmes FONAREDD	196
Tableau 113 Exemples d'application des sauvegardes environnementales et sociales par les programmes en 2019	197
Tableau 114 Aperçu financier au 31 décembre 2019 (en USD)	209
Tableau 115 Engagements et contributions des bailleurs de fonds au 31 décembre 2019 (en USD)	210
Tableau 116 Revenu d'intérêts et de placements perçus, au 31 décembre 2018 (en USD)	211
Tableau 117 Transfert, remboursement et montant net financé, par Organisation participante, au 31 décembre 2019 (en USD)	211
Tableau 118 Montant net financé et dépenses déclarées par organisation participante et taux d'exécution financier, au 31 décembre 2019 (en USD)	212
Tableau 119 Montant net financé par projet (en USD)	213
Tableau 120 Dépenses par projet et par pays au 31 décembre 2019 (en USD)	214
Tableau 121 Dépenses par catégorie au 31 décembre 2019 (en USD)	215
Tableau 122 Coût direct	216

## Liste des Graphiques

Graphique 1 Pourcentage d'allocations financières par programmes par rapport au portefeuille global du FONAREDD jusqu'en décembre 2019	25
Graphique 2 Pourcentage d'allocations financières par PIREDD par rapport au portefeuille global du FONAREDD jusqu'en décembre 2019	26
Graphique 3 Pourcentage d'allocations financières par programme sectoriel par rapport au portefeuille global du FONAREDD jusqu'en décembre 2019	26
Graphique 4 <b>Pourcentage des allocations financières par Pilier</b>	27
Graphique 5 Taux d'utilisation du budget disponible par an pour l'ensemble des programmes, 2017-2019	28
<b>Graphique 6 Taux de delivery des programmes</b>	29
<b>Graphique 7 Moyenne Delivery par Programme</b>	29
Graphique 8: <b>Analyse du temps de démarrage des programmes</b>	31
Graphique 9 Répartition des financements mobilisés par le FONAREDD	32

<i>Graphique 10 Profil des bailleurs</i>	32
<i>Graphique 11 Mobilisation des ressources par pilier d'intervention : Cibles &amp; Matérialisé</i>	33
<i>Graphique 12 : Bailleurs potentiels par modalité de financement</i>	35
<i>Graphique 13: Répartition des bailleurs par piliers</i>	35
<i>Graphique 14 : Cartographie de fonds d'intérêt pour le Plan d'investissement REDD+</i>	38
<i>Graphique 15 Agences d'Exécution et pourcentage de leurs enveloppes financières par rapport au portefeuille global du FONAREDD.</i>	39
<i>Graphique 16 Chronogramme des consultations réalisées sur le processus d'élaboration de la politique et de l'avant-projet de loi relative à l'aménagement du territoire</i>	82
<i>Graphique 17 Etat d'utilisation du budget disponible par an du Programme d'Appui au Secrétariat Exécutif</i>	108
<i>Graphique 18 Etat d'utilisation du budget disponible par an du Programme d'Appui aux Peuples Autochtones</i>	114
<i>Graphique 19 Etat d'utilisation du budget disponible par an du Programme d'Appui à la Société Civile</i>	119
<i>Graphique 20 Etat d'utilisation du budget disponible par an du SNSF</i>	126
<i>Graphique 21 Etat d'utilisation du budget disponible par an du PARF</i>	133
<i>Graphique 22 Etat d'utilisation du budget disponible par an du PARAT</i>	139
<i>Graphique 23 Etat d'utilisation du budget disponible par an du programme GDA</i>	144
<i>Graphique 24 : Etat d'utilisation du budget disponible par an du Programme Energie Durable</i>	148
<i>Graphique 25 Etat d'utilisation du budget disponible par an du PROMIS-PF</i>	154
<i>Graphique 26 : Etat d'utilisation du budget disponible par an du PIREDD Mai-Ndombe</i>	161
<i>Graphique 27 Etat d'utilisation du budget disponible par an annuel du PIREDD PO</i>	167
<i>Graphique 28 : Etat d'utilisation du budget disponible par an du PIREDD Sud Ubangi</i>	175
<i>Graphique 29: Etat d'utilisation du budget disponible par an du PIREDD KWILU</i>	181
<i>Graphique 30: Etat d'utilisation du budget disponible par an PIREDD Equateur</i>	186
<i>Graphique 31: Etat d'utilisation du budget disponible par an PIREDD Mongala</i>	191
<i>Graphique 32 : <b>Intégration de l'aspect genre dans les programmes FONAREDD</b></i>	195
<i>Graphique 33 Risques potentiels pour le FONAREDD</i>	198
<i>Graphique 34 Coûts de fonctionnement en pourcentage du budget approuvé, par programme</i>	201
<i>Graphique 35 Coûts de fonctionnement en pourcentage du budget approuvé, par type de programme</i>	201
<i>Graphique 36 Coûts de fonctionnement en pourcentage du budget approuvé, par agence d'exécution</i>	201
<i>Graphique 37 Montant des transferts par Organisation participantes pour la période du 1 Janvier au 31 décembre 2019</i>	212

## ACRONYMES

AE	Agence d'exécution
AFD	Agence Française de Développement
ALE	Association locale d'exécution
AMI	Avis à Manifestation d'Intérêt
AND	Autorité nationale désignée
BM	Banque Mondiale
CAFI	Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique
COFIL	Comité de Pilotage
CR	Comité de Pilotage restreint
CT	Comité Technique
CTMP	Comité Technique Multisectoriel Permanent
DFID	Department for International Development
DGM	Mécanisme des Petites Subventions
EIES	Etudes d'Impact Environnementale et Sociale
FONAREDD	Fonds National REDD+
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FVC	Fond vert pour le climat
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
ha	hectare
JICA	Japan International Cooperation Agency
MECNDD	Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Développement Durable
MPTF	Multi-Partner Trust Fund Office
NERF	Niveau d'Emission de Référence des Forêts
NRF	Niveau de Référence des Forêts
NIP	Note d'Idée Programme
LOI	Letter of Intent, Lettre d'Intention
CLD	Comité Local de Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies

PA	Peuples Autochtones
PACDF	Projet d'Appui aux Communautés Dépendantes des Forêts
PARF	Programme d'appui à la réforme foncière
PARAT	Programme d'appui à l'aménagement du territoire
PSFD	Programme d'appui à la mise en valeur durable des Savanes et des Forêts Dégradées
PF	Planification familiale
PIREDD	Programme Intégré REDD
PGDF	Programme de Gestion Durable des Forêts
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PLE	Partenaire Local d'Exécution
PO	Province Orientale
PRODOC	Document de Programme
PROMIS-PF	Programme de Mise à l'Echelle de la Planification Familiale
RDC	République Démocratique du Congo
REDD+	Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation Forestière
SE	Secrétariat Exécutif
SNSF	Système National de Surveillance des Forêts
SNAT	Schéma National d'Aménagement du Territoire
SPAT	Schémas Provinciaux d'Aménagement des Territoires
UNOPSUSD	Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets Dollars américains
WWF	World Wildlife Fund
WRI	World Resource Institute



# I. Introduction au Fonds National REDD+

## A. Contexte

Les objectifs spécifiques du FONAREDD sont la mobilisation des ressources et l'affectation aux priorités nationales, la coordination et la cohérence intersectorielle ainsi que le suivi efficace des interventions. Pour atteindre ces objectifs, la programmation 2018 et 2019 a été achevée, le financement des 16 programmes accomplis, y compris le programme d'appui au Secrétariat Exécutif, la mobilisation des partenaires pour l'alignement et le financement continuent et des efforts sont impartis pour assurer l'engagement politique envers le processus REDD dans le pays.

L'année 2019 a été une année de grands défis pour le Fonds National REDD+ dans la programmation, l'opérationnalisation des différents programmes, la mobilisation des ressources et l'engagement politique pour l'atteinte des jalons de la Lettre d'Intention.

Le FONAREDD a réussi à engager quatre programmes de réforme du plan d'investissement REDD+ dans un contexte post électoral où le pays était dans sa phase de reconstitution. Il s'agit des programmes d'appui à l'aménagement du territoire, à la réforme foncière, à l'énergie et à la gestion durable de l'agriculture. Au cours de cette période, le FONAREDD a pu dépasser des défis importants pour jouer son rôle de mobilisation et de coordination des financements des fonds dans le domaine de la REDD+ afin de financer le plan d'Investissement REDD+ et contribuer à la réalisation de la Stratégie Nationale Cadre REDD+ de la RDC.

Actuellement, 15 programmes sont financés dont neuf programmes sectoriels et six programmes intégrés dans huit provinces de la RDC à hauteur de 202 millions d'USD. Cette programmation s'est faite sur base des financements mobilisés soit 219 millions d'USD dont 190 millions d'USD de CAFI adossés à la LOI signée avec le Gouvernement, 25 millions d'USD supplémentaires fléchés sur le programme de planification familiale PROMIS, 4 millions d'USD de la Suède fléchés sur le PIREDD Equateur. Ces différents programmes sont mis en place à travers les agences d'exécution du Système des Nations Unies, les Agences de Coopération Bilatérale et les banques multilatérales. A ce jour, et comme susmentionné, deux pays ont apporté leur contribution pour appuyer la Stratégie nationale cadre REDD+ et se sont directement alignés sur le Cadre de résultats harmonisés du FONAREDD. Il s'agit de la Suède, qui a apporté 4 millions d'USD en contribution directe au FONAREDD, et du Japon, qui a contribué 3,4 millions d'USD en cofinancement au PIREDD Kwilu. Les programmes financés sont présentés dans le Tableau 4.

Avec une programmation initiée en 2016, c'est à partir de 2018 que les avancées et résultats des programmes ont commencé à se matérialiser. Le cumul des résultats clés 2018 et 2019 montre que le FONAREDD a, à travers ses programmes, réalisé : le deuxième draft de la politique foncière qui prend en compte les préoccupations des peuples autochtones, la soumission du Niveau d'Emission de Référence des Forêts (NERF) pour l'ensemble du territoire de la RDC, l'opérationnalisation de la plateforme Terra Congo, outil de surveillance des forêts, le draft de la politique et la loi sur l'aménagement du territoire, plusieurs ébauches de schémas provinciaux d'aménagement du territoire, la structuration du milieu et des dispositifs d'encadrement agricole et de distribution des intrants dans trois programmes intégrés (Mai-Ndombe, Sud Ubangi et ancienne Province Orientale).

Il sied de signaler qu'au cours de l'année 2019, le Secrétariat CAFI a organisé une vérification indépendante de l'atteinte des jalons intermédiaires de la LOI. Cet exercice a permis à toutes les parties prenantes de connaître le niveau de réalisation de ces jalons et leurs responsabilités. Il en est ressorti que quatre jalons ont été pleinement atteints, 17 jalons ont été partiellement atteints, sept jalons non réalisés et un jalon non applicable. Des recommandations ont été formulées pour que les actions planifiées en 2020 soient orientées vers l'accélération de l'atteinte des jalons partiels.

Le présent rapport retrace les progrès réalisés à travers les programmes sectoriels et intégrés pour la période 2019 et évalue la contribution de chaque programme dans l'atteinte des jalons intermédiaires et finaux ainsi que la progression des indicateurs harmonisés entre FONAREDD/CAFI. Au niveau du portefeuille, le rapport présente également le système de suivi de la performance des programmes ainsi que les leçons apprises, recommandations et défis.

## B. Gouvernance du FONAREDD

La gouvernance du Fonds s'exécute au travers de ses trois organes, à savoir le Comité de Pilotage (COFIL), le Comité Technique (CT) et le Secrétariat Exécutif (SE).

### 1. Comité de Pilotage

Un COFIL élargi et deux COFIL restreints<sup>1</sup> ont été organisés en 2019. Les deux COFIL restreints étaient présidés par le Dircab du Ministre des Finances (Président du COFIL empêché). Le Tableau 1 mentionne les matières traitées et les décisions prises lors de chaque COFIL.

Tableau 1 Récapitulatif des comités de pilotage 2019

N°	Date	Matières traitées	Décisions
COFIL Restreint 01	21 mai 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Approbation du PRODOC du PIREDD Mongala</li> <li>· Approbation du PRODOC PROMIS-PF</li> </ul>	Allocation des financements aux deux programmes.
COFIL Restreint 02	05 juillet 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Approbation des ajustements au PRODOC PIREDD Equateur</li> <li>· Approbation du PRODOC Savanes (PSFD)</li> <li>· Approbation du PRODOC SE FONAREDD</li> </ul>	Allocation des financements aux deux programmes.  Délégation de décision au COFIL du Programme SE.
COFIL 09	05 décembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Présentation de l'état des lieux du portefeuille du FONAREDD</li> <li>· Présentation et approbation du PGDF</li> <li>· Conclusions de la revue annuelle</li> </ul>	Approbation de l'allocation au PGDF.  Adoption du Plan d'Action sur les Jalons.  Approbation du rapport annuel 2018.  Renforcement du suivi des programmes non-performants.  Approbation de la deuxième tranche du Programme SNSF.

<sup>1</sup> Dans le cadre des mesures de mitigation de risque adoptées par le SE et liées à la programmation et au regard du contexte électoral qui prévalait en République Démocratique du Congo pendant l'année 2019, le COFIL avait délégué l'approbation des programmes à un COFIL restreint composé du Ministère des Finances, du représentant des bailleurs et du MPTF/O



## 2. Comité Technique

Le Comité Technique du FONAREDD est l'organe d'appui conseil au COPIL ; sur cette base le Comité Technique assure la fonction d'assurance qualité tout le long du cycle de programmation et est le garant de l'intégrité technique et conceptuelle des programmes recommandés à l'approbation du COPIL. Au courant de l'année 2019, le SE FONAREDD a organisé cinq réunions du Comité Technique :

Tableau 2 Récapitulatif des comités techniques 2019

N°	Date	Matières traitées	Résolutions
CT22	22 mars 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Revue du PRODOC du Piredd Mongala</li> <li>· Présentation et débat sur la note conceptuelle de l'évaluation du Comité Technique</li> <li>· Examen du Règlement d'Ordre Intérieur du Comité Technique</li> <li>· Information par le SE FONAREDD sur le Statut du PIREDD Equateur</li> </ul>	Documents examinés et validés moyennant amendements avec l'accompagnement du SE FONAREDD
CT23	16 mai 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Présentation des ajustements au PRODOC Mongala</li> <li>· Présentation du Workflow FONAREDD – AND pour les projets à soumettre au FVC</li> <li>· Restitution des résultats de l'évaluation du CT</li> <li>· Présentation du Document de programme Promis revu</li> </ul>	Deux documents (concernant PIREDD Mongala et PROMIS-PF) recommandés à l'approbation du prochain COPIL
CT24	28 juin 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Présentation du PRODOC Savanes</li> <li>· Présentation des ajustements au PIREDD Equateur</li> </ul>	Les deux documents soumis à l'approbation du prochain COPIL
CT25	9 septembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Présentation des TDRs Normes</li> <li>· Présentation des TDRs de l'Evaluation à mi-parcours, objectif principal, attentes du CT, Calendrier de feedback sur les TDRs et de conduite de l'évaluation</li> <li>· Présentation des propositions de programmation pour 2019 / 2020</li> <li>· Proposition de calendrier de la programmation</li> </ul>	<p>Validation de la programmation proposée pour 2019 /2020</p> <p>Validation du gré à gré avec le GIZ pour le PIREDD Maniema</p> <p>Validation des TDRS de l'évaluation à mi-parcours du FONAREDD moyennant modifications</p>
CT26	8 novembre 2019	Présentation du programme FVC et son évolution (AND)	Programme renvoyé à la révision

### 3. Secrétariat Exécutif

Outre sa mission de gestion quotidienne des activités de fonctionnement du Fonds, le Secrétariat Exécutif s'est investi également dans ses missions d'appui aux structures de gouvernance – le Comité Technique et le Comité de Pilotage – et de planification, programmation et suivi-évaluation du portefeuille du Fonds pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale REDD+ et de ses Plans d'Investissement REDD+. A cet effet, tel que mentionné plus haut, des appuis ont été apportés pour la préparation et l'organisation des Comités Technique et de Pilotage, ainsi que de trois réunions avec les points focaux ministériels (représentants des cabinets ministériels et de l'Administration) de suivi des jalons de la LOI. Ces réunions avec les points focaux ont abouti à la préparation de l'évaluation des jalons intermédiaires de la LOI, commanditée par CAFI et à la production d'une feuille de route pour l'accélération de l'atteinte des jalons intermédiaires partiellement réalisés et des jalons 2020. De même le Secrétariat Exécutif a facilité la mission de vérification ainsi que la revue annuelle RDC/CAFI qui s'est tenue en novembre 2019.

Ci-après les résultats principaux du travail du Secrétariat Exécutif en 2019 :

- Suite aux changements au sein des cabinets Ministériels, et vu que les points focaux ministériels du suivi des jalons de la LOI sont des équipes composées de représentants des cabinets et de l'Administration, le SE FONAREDD a lancé le processus de désignation de nouveaux membres en établissant le profil type du point focal.
- Programmation et Suivi & Evaluation ont permis de surprogrammer la variante de 5 millions d'USD du PIREDD Mongala et 30 millions d'USD du PIREDD Maniema et la réalisation à 70% du plan de suivi et évaluation 2019 du fonds. Les experts en Suivi & Evaluation du Secrétariat Exécutif ont participé aux différentes réunions des Comités de Pilotage, des missions conjointes avec les points focaux des ministères sectoriels dans les programmes intégrés dans trois provinces, l'analyse de différents rapports des programmes et la formulation des recommandations pour les actions d'amélioration.
- En termes de mobilisation des ressources, 2019 a vu la préparation de la première cartographie des bailleurs traditionnels, fondations et fonds pouvant appuyer la RDC dans la réalisation de son plan d'investissement. Cette cartographie a été appuyée par une analyse du gap financier, des alignements potentiels, d'un engagement fort ciblant USAID et l'Union Européenne alors qu'ils enclenchaient leur nouvelle programmation, ainsi que la coopération Belge, et ce dans l'objectif de préparer la période post-électorale avec son potentiel de nouveaux financements à la RDC. Par ailleurs, la mobilisation des partenariats a également été renforcée avec la participation dans la coalition des pays à haut couvert forestier et faible déforestation menée par le Surinam, ainsi que la représentation de la RDC aux différentes plateformes internationales, notamment le Sommet du Secrétaire Général des Nations Unies sur le Climat et la CCNUCC.

### C. Vue d'ensemble des systèmes de suivi et évaluation du FONAREDD

Etant un fonds complexe avec d'un côté un portefeuille varié et de l'autre des engagements politiques inscrits dans la LOI, le système de suivi-évaluation du FONAREDD est structuré en plusieurs niveaux couvrant le portefeuille ainsi que des jalons de la LOI. Ceci permet une classification des programmes et un suivi ajusté à la maturité, la performance et l'importance stratégique des différents programmes. Un mécanisme d'alerte permet également de signaler les Jalons qui requièrent une attention particulière.

Le Tableau 3 ci-dessous présente les différents processus et éléments de suivi-évaluation du FONAREDD ainsi que les entités qui les portent. Ils constituent une hiérarchie partant des programmes jusqu'aux impacts du Plan d'Investissement. L'application de ces mécanismes de suivi-évaluation par le SE a permis de classer les différents programmes du portefeuille FONAREDD sur base de leur performance et leur importance stratégique (cf. Chapitre IV, Performance des programmes).

Alors que la recommandation de l'OCDE est d'affecter en moyenne 5 à 10% des ressources financières et humaines aux processus de suivi évaluation, dans le contexte du FONAREDD ceci avoisine plutôt les 30% sans tenir compte des frais engagés par CAFI pour la vérification indépendante ou les frais de suivi évaluation inclus dans les programmes individuels.

Tableau 3 Structuration du Suivi-Evaluation du FONAREDD

Nom de l'exercice	Objectif	Responsable	Fréquence et échéances	Indicateurs
Rapports annuels des agences d'exécution	Evaluation globale des résultats de chaque programme	AE	Annuel, à la fin de l'année	Cadre de résultats du programme, cadre de résultats harmonisés FONAREDD/CAFI, jalons, principes sur les sauvegardes sociales et environnementales, marqueurs de genre
Rapports semestriels des Agences d'exécution	Evaluation globale des résultats de chaque programme	AE	Annuel, au bout du premier semestre de l'année	Cadre de résultats du programme, jalons, indicateurs de performance technique et financier du programme
Rapports annuels FONAREDD	Evaluation globale de la performance du portefeuille et du Fonds	SE FONAREDD	Annuel	Jalons, cadre de résultats harmonisés, taux de décaissement, cadre de résultats des programmes, critères de performance, principes sur les sauvegardes, marqueurs de genre
Réunions/ateliers techniques de capitalisation et d'harmonisation avec les chefs de programme et leurs équipes	Suivi rapproché des programmes et des agences ; échanges d'expérience entre les différents programmes	SE FONAREDD	Le cas échéant	Cas par cas
Réunions et missions terrains	Suivi auprès des autorités provinciales et nationales pour faciliter l'appropriation et garantir la durabilité	SE FONAREDD	Une ou deux fois l'année selon les cas et à la demande du Coordo	Les objectifs annuels du programme par rapport aux résultats attendus, l'impact à la communauté,

	des résultats/impacts des programmes			l'appropriation nationale
Suivi au niveau du CT	Evaluation du progrès réalisé ou non par les AE, sur base d'analyse approfondie des missions de suivi et des rapports des programmes	CT	Trimestriel	Selon les cas des programmes qui ont de performance faible
Suivi au niveau du COPIL	S&E rapproché des programmes pour une prise de décisions	COPIL	Une ou deux fois l'an	PTBA et rapport AE
Suivi des jalons	Evaluer l'atteinte des jalons en deux étapes : (i) par le SE sur base des avancées des programmes ;  (ii) sur base des informations supplémentaires fournies par les points focaux des ministères sectoriels, tenant compte des efforts du gouvernement non financés par le FONAREDD (notamment du MEDD)	CTR	Réunions trimestrielles et missions de suivi conjoint une/deux fois l'an	Jalons
Vérification indépendante	Evaluer les engagements pris par la RDC dans le contexte de la LOI	Entité tierce commissionnée par CAFI	Annuel	Grille d'évaluation des jalons développé par SE FONAREDD et CAFI
Evaluation indépendante	Evaluer la possibilité de déclencher la deuxième tranche de financement	Evaluateurs recrutés à partir du <i>roster</i> des experts du SE	Selon les cas	Cadre de résultats du programme et la consommation budgétaire

Evaluations à mi-parcours	Evaluer la performance globale des programmes à mi-parcours	AE	Après trois ans de fonctionnement	Les objectifs assignés au programme et l'appréciation des parties prenantes
Système de géoréférencement	Présenter les résultats des programmes de façon spatiale	SE FONAREDD	Continu	Les indicateurs harmonisés, matrice générale de suivi des jalons les plantations et constructions, CLD, PGS, PDD et SPAT
SNSF	Suivi des impacts sur la forêt	Programme SNSF	Continu	

#### D. Indicateurs employés dans le rapport annuel

Ci-après une présentation des indicateurs et critères d'évaluation utilisés pour ce présent document – le rapport annuel :

##### 1. Jalons

La lettre d'intention (*Letter of Intention, LOI*) entre la RDC et CAFI signée en 2016 présente des jalons intermédiaires (pour 2018) et finaux (pour décembre 2020) pour chacun des huit piliers du Plan d'investissement REDD+ de la RDC. Ceci représente un ensemble de 43 jalons, dont 29 jalons intermédiaires pour décembre 2018 et 14 jalons finaux à réaliser d'ici Décembre 2020. Dans ce rapport, les jalons sont catégorisés selon le niveau d'atteinte : non atteint, partiellement atteint et totalement atteint. La réalisation des jalons de chacun des huit piliers est évaluée dans le chapitre III, et résumée dans le

Tableau 10 Etat d'avancement des jalons intermédiaires 2018 et finaux 2020. Le chapitre III indique quels programmes ont contribué au progrès vers chacun des jalons, sans pour autant détailler les résultats réalisés par chaque programme – cet aspect étant couvert par les fiches programmes dans le chapitre IV. Sur les 29 jalons intermédiaires, 14% étaient atteints et 59% l'étaient partiellement à la fin de l'année 2018.

##### 2. Cadre de résultats harmonisés

Le cadre de résultats harmonisés se base sur trois ensembles d'indicateurs : les jalons de la Lettre d'Intention, les indicateurs d'effets et les produits du Plan d'investissement REDD+ ainsi que les indicateurs CAFI. Les indicateurs clés du cadre de résultats harmonisés entre FONAREDD et CAFI sont intégrés dans les différents programmes financés par FONAREDD. Dans ce rapport, l'atteinte des résultats harmonisés est évaluée pour chaque pilier dans le chapitre III.

##### 3. Taux de décaissement

Le taux de décaissement des programmes est calculé en comparant le budget approuvé en début d'année par le COPIL de chaque programme avec les dépenses réelles effectuées par les Agences d'exécution – pour l'année 2019 et de façon globale pour le programme. Le taux de décaissement de chaque programme est présenté dans les fiches programmes dans le chapitre IV.

#### 4. Cadre de résultats des programmes

Les Agences d'exécution de chaque programme ont élaboré un cadre de résultats attendus sur base des jalons, des indicateurs d'effet du Plan d'investissement et/ou les résultats harmonisés FONAREDD/CAFI. Les résultats définis pour chaque programme sont présentés dans les fiches programmes dans le chapitre IV, sous la rubrique 2 sur l'efficacité des programmes. Il est entendu que la progression des programmes vers ces résultats dépend de la maturité des programmes. Certains ne peuvent donc que rapporter l'avancement de processus les menant vers les résultats escomptés.

#### 5. Critères de performance

Afin de s'assurer que les programmes et les agences appuient effectivement le pays dans la réalisation de ses objectifs, le Secrétariat Exécutif du FONAREDD a mis en place un mécanisme de suivi de performance des programmes, à travers son système de suivi-évaluation. Celui-ci est alimenté par les rapports semestriels et annuels des agences ainsi que par les missions de terrain et échanges réguliers des agents de suivi-évaluation du FONAREDD avec les programmes qu'ils suivent.

Ce mécanisme de suivi des performances est basé sur neuf indicateurs de performance agrégés par programme. Les critères de performance se sont inspirés des critères d'évaluation recommandés par le *Development Assistance Committee* (DAC) de l'OCDE et appliqués par le SE FONAREDD à tous les programmes actifs du portefeuille. Les programmes en phase de démarrage ne sont pas considérés dans cet exercice. Les critères de performance se présentent comme suit :

1. **Pertinence** : s'apprécie en fonction de sa finalité et aussi considérée comme l'objectif de développement.
2. **Efficacité** : mesure le niveau d'atteinte des résultats et des objectifs spécifiques du programme et la contribution à l'atteinte de l'objectif général ou généraux.
3. **Effizienz** : consiste à apprécier la manière dont le programme transforme rationnellement et économiquement les ressources de l'intervention en résultats attendus grâce aux activités mises en œuvre.
4. **Durabilité ou Niveau d'appropriation nationale/provinciale** : correspond à la pérennisation, par les responsables politico-administratifs et les bénéficiaires finaux, des bénéfices résultant d'une action de développement après la fin de l'intervention.
5. **Gouvernance** : estime la manière dont le programme est dirigé avec toutes les structures de gouvernance mise par le programme notamment le Comité de Pilotage.
6. **Gestion participative** : mesure la manière que l'agence veille pour qu'il ait une participation bénéfique des parties prenantes dans la mise en œuvre des activités, notamment la société civile.
7. **Genre** : mesure le niveau d'intégration de l'aspect genre dans les programmes sur base de quatre critères retenus (contexte, mise en œuvre, suivi-évaluation et budget).<sup>2</sup>
8. **Respect des normes socio-environnementales** : mesure la manière dont les activités sont mises en œuvre au respect de sauvegarde environnemental et social.<sup>3</sup>
9. **Système de suivi et évaluation** : reflète l'existence et l'opérationnalisation d'une stratégie de communication, d'un mécanisme de plaintes et recours et d'un système de S&E fonctionnel.

La pondération de ces neuf critères permet ensuite la classification des programmes en trois catégories de performance : **bonne**, **moyenne** et **faible**. La classification conséquente des programmes est présentée dans

---

<sup>2</sup> Plus d'information sur ce critère est disponible dans la section dédiée au genre dans le Chapitre V.

<sup>3</sup> Plus d'information sur ce critère est disponible dans la section dédiée aux sauvegardes dans le Chapitre V.

le Chapitre IV. Il est à noter que ce système de classification ainsi que les critères de performance sont en cours d'amélioration et que, par conséquent, le rapport annuel 2020 s'appuiera sur une version renforcée.

La performance des agences est donc déterminée en fonction de cette classification sur base de la moyenne des programmes portés par l'agence (e.g. si une agence exécute trois programmes, la performance de l'agence équivaut à la moyenne de la performance des trois programmes).

La classification des programmes sert de mécanisme d'alerte auprès du Comité de Pilotage et déclenche des mesures de suivi au niveau du Comité Technique et du SE FONAREDD avec les agences. Elles peuvent inclure une convocation de l'agence porteuse du programme en Comité Technique, la présentation d'un plan d'action détaillé ainsi que des mesures de suivi renforcé, dont des évaluations externes.

## II. Réalisations du FONAREDD en 2019

### A. Réalisations en termes de programmation

Selon la théorie de changement du FONAREDD<sup>4</sup>, le dynamisme de la programmation est un des indicateurs proxy de la possibilité pour la RDC de réaliser les objectifs de la Stratégie nationale REDD+. C'est ainsi que l'ensemble du portefeuille du fonds pour la période 2016 à 2020 trouve sa pertinence dans la mesure où il contribue à un besoin du Gouvernement de la RDC qui prône l'utilisation rationnelle du territoire et la stabilisation à l'horizon 2030 du couvert forestier sur 63,5% du territoire national.

En effet, 17 programmes ont été approuvés dont 16 programmes financés jusqu'en 2019 sur 19 prévus dans le portefeuille du Fonds, soit un taux de réalisation de 90%. Le transfert pour le programme Savanes est prévu pour l'année 2020, ce qui fait au total 17 programmes approuvés à fin décembre 2019. De ces 17 programmes, 15 ont reçu leur première tranche de financement.

Au courant de l'année 2019, cinq programmes se sont donc ajoutés aux 12 déjà approuvés entre 2016 et 2018. Il s'agit de : PIREDD Mongala, Savanes, PROMIS, PGDF et Programme d'Appui au Secrétariat Exécutif du FONAREDD. Le programme gestion durable des forêts (PGDF) a été approuvé par le Comité de Pilotage du Fonds lors de sa 9<sup>e</sup> réunion qui s'est tenue en Décembre 2019 et est en cours de décaissement. Il y a lieu de signaler qu'une feuille de route conjointe a été élaborée entre le Ministère de l'Environnement et Développement durable (MEDD) et CAFI décrivant les activités à mener en termes de gouvernance forestière, et ce sans attendre le lancement du PGDF.

Le Tableau 4 présente les différents programmes approuvés et financés ainsi que leurs niveaux d'exécution budgétaire. Entre l'année 2016, année de l'approbation des premiers programmes et l'année 2019, couverte par le présent rapport, la taille du portefeuille des programmes du FONAREDD est passée de 2 à 15 dont les financements ont été transférés avec une consommation budgétaire ascendante qui varie entre 5 637 133,93 USD en 2017, 9 177 146,66 USD en 2018 et 21 958 767,09 USD en 2019.

---

<sup>4</sup> La théorie du changement est disponible dans le Plan d'investissement REDD+ de la RDC, sur les pages 27-35.

Tableau 4 Programmes en cours d'exécution (décembre 2019)<sup>5</sup>

Programmes/Projets	Budget approuvé	1ère tranche y compris avances sur 2ème tranche (SNSF)	Programmé 2017	Consommé 2017	Programmé 2018	Consommé 2018	Programmé 2019	Consommé 2019	Dépenses du fonds au 31 décembre 2019	Solde 1ère tranche au 31 décembre 2019	Solde global	% consommation 1ère tranche
	(a) en USD	(b) en USD										
<b>Programmes sectoriels</b>												
Secrétariat Exécutif (programmation)	5 445 605,00	1 133 505,00					1 133 505,00	169 525,08	169 525,08	963 979,92	5 276 079,92	15%
Secrétariat Exécutif (CD)	10 421 329,00	3 609 406,00	1 588 210,00	320 506,85	1 267 703,15	1 191 439,15	2 021 196,59	1 193 247,07	2 705 193,07	904 212,93	7 716 135,93	75%
Programme d'appui aux peuples autochtones	2 000 000,00	1 000 000,00					0,00	5 703,43	5 703,43	994 296,57	1 994 296,57	1%
Programme /société civile	3 000 000,00	2 000 000,00	500 000,00	71 671,66	276 167,00	381 490,68	861 382,00	672 444,65	1 125 606,99	874 393,01	1 874 393,01	56%
SNSF	10 000 003,00	9 001 241,00	2 492 606,00	3 265 602,97	3 055 598,00	1 642 893,25	3 829 183	2 459 185,96	7 367 682,18	1 633 558,82	2 632 320,82	82%
Programme d'appui à la réforme foncière	6 999 490,00	5 000 000,00	561 352,00	633 502,59	657 900,00	941 575,55	3 501 541,00	3 078 766,05	4 653 844,19	346 155,81	2 345 645,81	93%
Appui à la réforme de l'aménagement du territoire	8 000 000,00	5 000 000,00	555 000,00	187 277,86	1 158 129,00	623 713,12	2 445 259,00	1 367 393,32	2 178 384,30	2 821 615,70	5 821 615,70	44%
Gestion durable Agr	3 000 000,00	1 479 913,00					1 479 349,00	317 306,77	317 306,77	1 162 606,23	2 682 693,23	21%
Energie durable	15 000 000,00	9 000 000,00					2 975 518,00	546 169,70	546 169,70	8 453 830,30	14 453 830,30	6%
PROMIS-PF	33 000 000,00	30 000 000,00					15 005 799,00	5 807 435,91	5 807 435,91	24 192 564,09	27 192 564,09	19%
<b>Programmes intégrés</b>												
PIREDD Mai Ndombe	30 000 000,00	20 000 000,00	910 879,00	910 879,00	1 674 299,00	1 875 442,00	5 728 556,00	3 080 117,17	5 866 438,17	14 133 561,83	24 133 561,83	29%
PIREDD Sud Ubangi	7 000 000,00	4 000 000,00	247 693,00	247 693,00	1 182 842,00	791 794,00	1 057 866	109 570,87	1 149 057,87	2 850 942,13	5 850 942,13	29%
PIREDD Equateur	10 000 000,00	6 000 000,00					562 061,00	405 709,75	405 709,75	5 594 290,25	9 594 290,25	7%
PIREDD Province Or	33 000 000,00	20 000 000,00			7 200 716,00	1 728 798,91	3 879 981,00	2 428 628,17	4 157 427,08	15 842 572,92	28 842 572,92	21%
PIREDD Mongala	7 000 000,00	4 000 000,00					562 051,00	257 414,50	257 414,50	3 742 585,50	6 742 585,50	6%
PIREDD Kwilu	3 999 607,00	3 168 041,00					1 000 000,00	60 148,69	60 148,69	3 107 892,31	3 939 458,31	2%
	<b>187 866 034,00</b>	<b>124 392 106,00</b>	<b>6 855 740,00</b>	<b>5 637 133,93</b>	<b>16 473 354,15</b>	<b>9 177 146,66</b>	<b>44 118 314,29</b>	<b>21 958 767,09</b>	<b>36 773 047,68</b>	<b>87 619 058,32</b>	<b>151 092 986,32</b>	<b>30%</b>

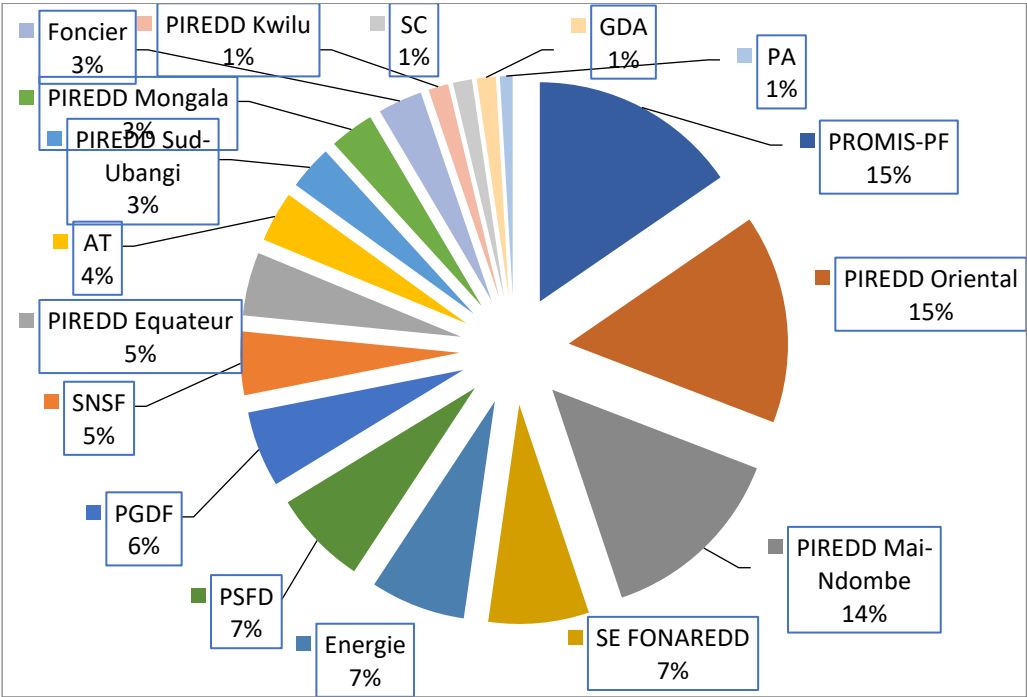
Source 1 MPTF, <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/3CD00>

<sup>5</sup> Ce tableau reprend la liste des programmes approuvés pour lesquels les financements ont été transférés en fin 2019.



Notons que les 17 programmes approuvés jusqu'en 2019 représentent une enveloppe globale de **214 865 412 millions d'USD**<sup>6</sup> (42% pour les programmes intégrés et 58% pour les programmes sectoriels). Les PIREDD Oriental et Programme PROMIS-PF représentent chacun 15% du portefeuille du FONAREDD, soit 33 millions d'USD chacun. En contraste, le PIREDD Kwilu et les programmes sectoriels Société Civile, GDA et PA sont les quatre programmes avec des budgets les plus faibles, soit seulement 1% chacun du portefeuille global jusqu'en 2019. Le Graphique 1 montre le pourcentage de l'enveloppe financière du portefeuille du FONAREDD par programmes.

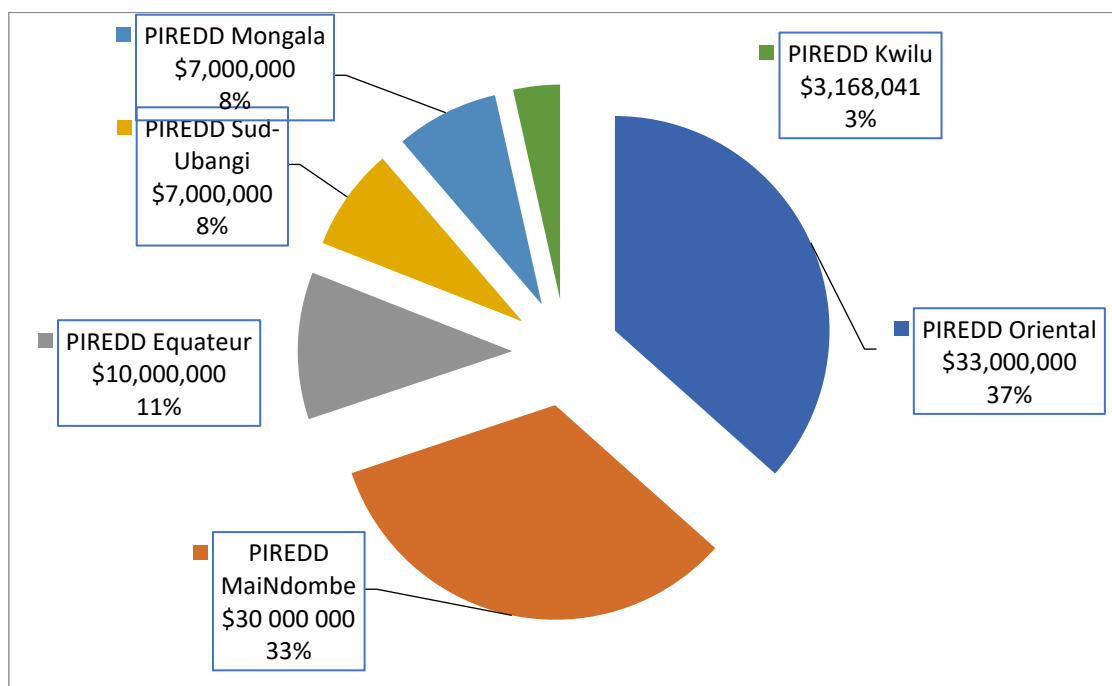
*Graphique 1 Pourcentage d'allocations financières par programmes par rapport au portefeuille global du FONAREDD jusqu'en décembre 2019*



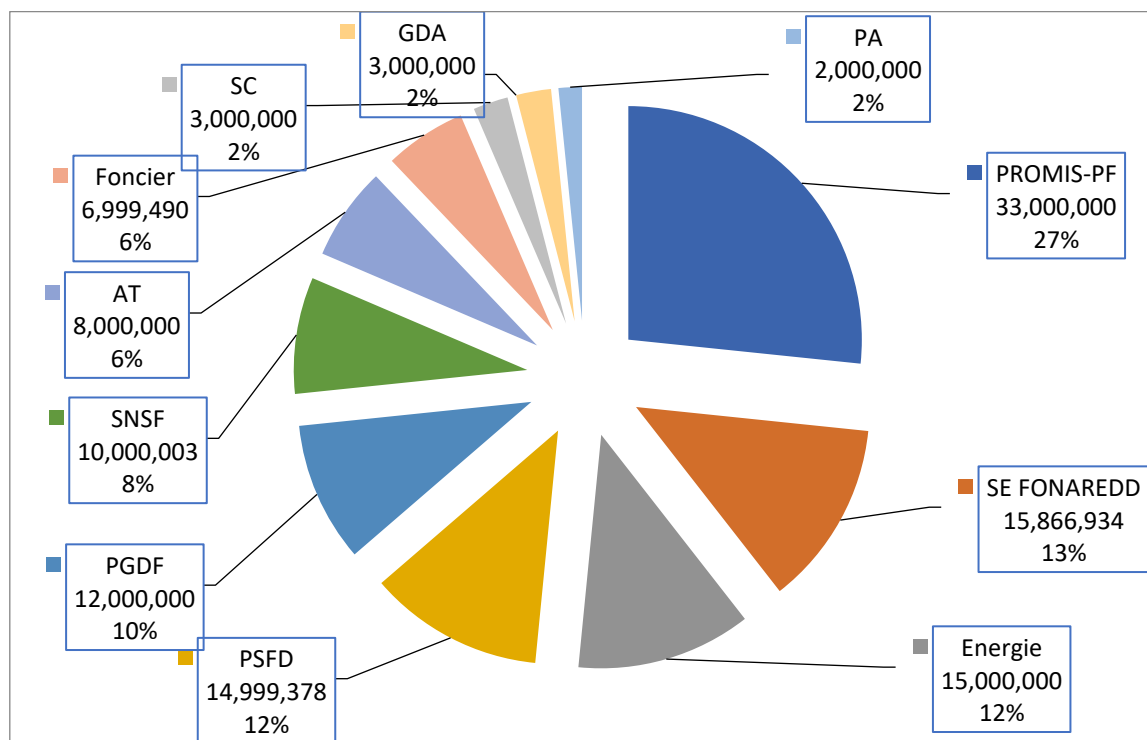
Les six programmes intégrés, analysés séparément et présentés dans le Graphique 2, représentent une enveloppe de 90 999 607 USD, soit 42% des montants approuvés. Les programmes sectoriels sont présentés dans le Graphique 3.

<sup>6</sup> A ce jour, 202 millions d'USD ont déjà été transférés aux Agences d'exécution, 12 millions d'USD sont en attente de transfert pour le Programmes d'Appui à la Gestion des Forêts.

Graphique 2 Pourcentage d'allocations financières par PIREDD par rapport au portefeuille global du FONAREDD jusqu'en décembre 2019



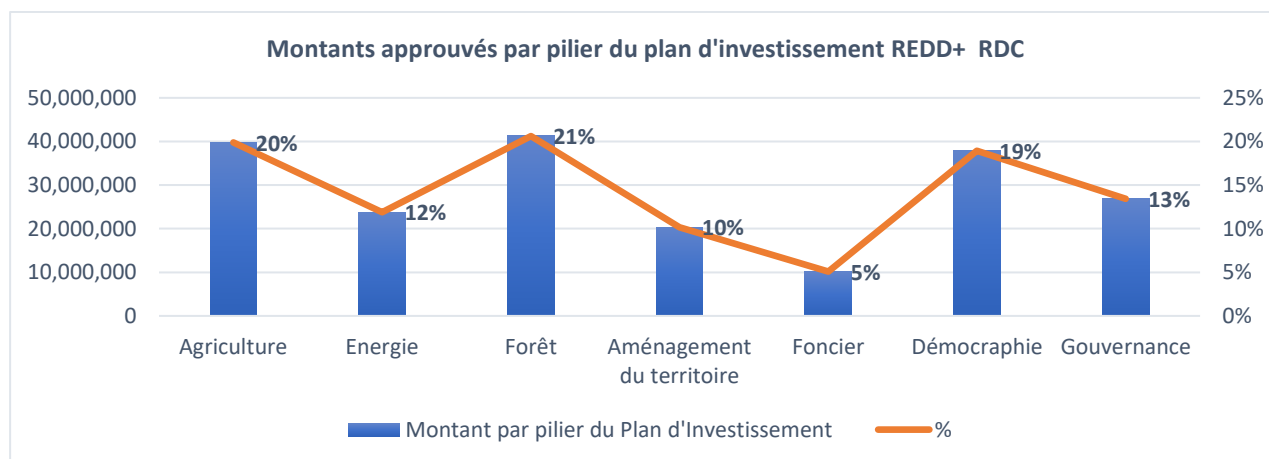
Graphique 3 Pourcentage d'allocations financières par programme sectoriel par rapport au portefeuille global du FONAREDD jusqu'en décembre 2019



Les 17 programmes approuvés ont permis d'adresser sept des huit piliers du Plan d'Investissement REDD+ de la RDC, ainsi engageant le processus de réformes de sept secteurs. Le Graphique 4 renseigne sur la répartition du portefeuille actuel par pilier du Plan d'Investissement. Il en découle que le

financement mobilisé contribue à répondre aux causes de la déforestation identifiées dans le Plan d'investissement comme démontré dans le rapport sur les événements majeurs de déforestation produit par la WRI pour le compte de la FAO dans le cadre du programme de finalisation du Système National de Surveillance des Forêts (SNSF). Tenant compte des allocations y affectées dans les PIREDD, le e pilier Forêt est le plus financé, soit 21% du portefeuille, suivi du pilier Agriculture avec 20% du portefeuille et du pilier Démographie avec 19%. Le Foncier est à ce jour le pilier le moins financé, soit 5% du portefeuille global du FONAREDD jusqu'en 2019.

Graphique 4 Pourcentage des allocations financières par Pilier



Enfin, deux programmes sont actuellement en instruction : Gouvernance et Normes pour les mines et hydrocarbures. A ce stade, les Termes de Référence (TDRs) pour ces deux programmes sont en cours de consultations. Le **Error! Not a valid bookmark self-reference.** ci-dessous, donne l'enveloppe budgétaire prévue pour chacun de ces deux programmes en cours d'instruction.

Tableau 5 Programmes en cours d'instruction

Programmes FONAREDD En cours d'instruction	Agence de mise en œuvre	Valeur du programme en USD	Co-financement/alignement en USD	Cycle du programme PRODOC
Normes		5 000 000		TDR Draft 3
Gouvernance		4 245 000		TDR Draft 0
<b>Total</b>		<b>9 245 000</b>		

Source 2 Document de programmation FONAREDD

Le financement de ces deux programmes en cours d'instruction complétera le cycle de programmation prévu dans le cadre du premier accord conclu entre le gouvernement de la RDC et CAFI pour la période 2016 à 2020. Par ailleurs, pour réaliser la Stratégie Cadre Nationale REDD+, le gap à combler par rapport au coût estimatif du Plan d'Investissement REDD+ de la RDC s'élève à 900 millions d'USD. C'est pourquoi l'équipe du Secrétariat Exécutif a élaboré une note de programmation 2019-2025 comprenant de nouveaux programmes intégrés, des compléments aux anciens programmes intégrés, de nouveaux programmes sectoriels ainsi que des études et appuis transversaux, etc. Discutée lors de la 25<sup>e</sup> réunion du Comité Technique, cette proposition est disponible en Annexe A : Note sur la sur-

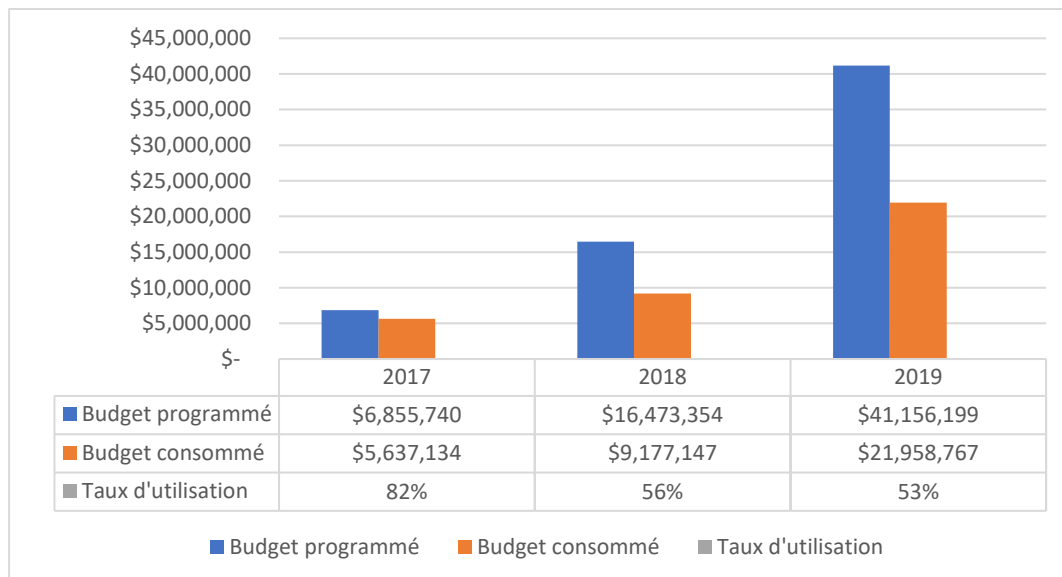
programmation, tandis que le Rapport Financier du MPTF est disponible en Annexe C : Rapport financier consolidé de l’Agen Administratif pour Le Fonds National REDD+. Elle sera augmentée et révisée suite aux consultations sur le prochain cadre stratégique 2021-2025 devant conduire à la signature d’une nouvelle LOI entre la RDC et CAFI.

## B. Exécution budgétaire des programmes

### 1. Taux de décaissement des programmes

Les niveaux d’exécution budgétaire des fonds transférés aux agences figurent dans le Tableau 4. Ces montants proviennent du Gateway MPTF-O. Ainsi, selon les données collectées sur le MPTF-O Gateway, les dépenses exécutées pour l’ensemble des quinze programmes s’élèvent de manière cumulative 2017-2019 à 36 773 047, 68 USD, soit 30 % de la première tranche transféré aux Agences d’exécution<sup>7</sup>. A ce niveau de dépenses correspond un niveau de résultats clés par secteurs d’activités ou pilier. Le Graphique 5 ci-dessous se base sur le Tableau 4 et présente le taux d’utilisation du budget disponible par an sur la période 2017-2019.

Graphique 5 Taux d’utilisation du budget disponible par an pour l’ensemble des programmes, 2017-2019



Le taux d’exécution budgétaire du portefeuille FONAREDD (30%) peut être considéré comme faible pour des programmes opérationnels depuis deux ans. Toutefois, après des démarrages quelquefois difficiles, et surtout des périodes de planification et préparation peu budgétivores, plusieurs programmes sont prêts à décaisser dans les deux ans qui viennent, pour achever leur durée programmée. Il s’agit d’une moyenne qui intègre les programmes comme PIREDD Mongala ou bien PROMIS-PF qui viennent à peine de démarrer. Ces programmes ont nécessairement un taux de consommation faible, en sachant que les taux de décaissement individuels dépendent de la maturité des programmes.

Il est important de relever que, sur le terrain, certains programmes en cours d’exécution ont été confrontés à une augmentation des besoins en termes d’infrastructures à construire ou à réhabiliter pour les services étatiques, une inflation des prix sur différents marchés et une prise de conscience que les budgets à la soumission étaient fort sous-estimés. C’est le cas du PIREDD PO avec un besoin

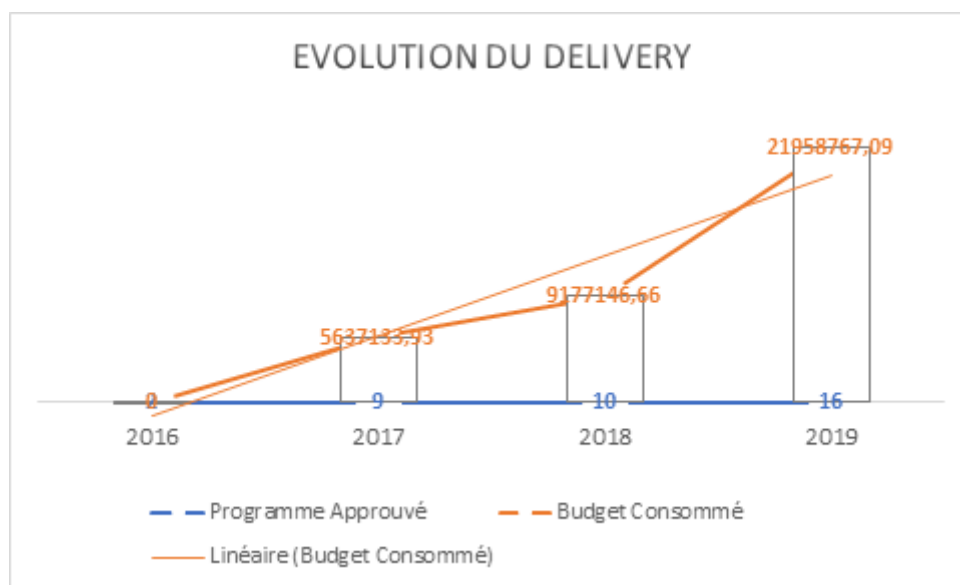
<sup>7</sup> Y compris le programme d’appui au Secrétariat Exécutif

criant en infrastructures à construire et/ou à réhabiliter et une demande élevée d'appui aux services étatiques. De même pour le SNSF qui a été confronté à des coûts importants pour le financement de l'analyse des données par les ingénieurs de la Division Géomatique de la Direction des Inventaires et Aménagements Forestiers (DIAF), au-delà des prévisions, les déboires liés à l'Inventaire Forestier National sur l'étendue du pays etc.

## 2. Delivery des programmes

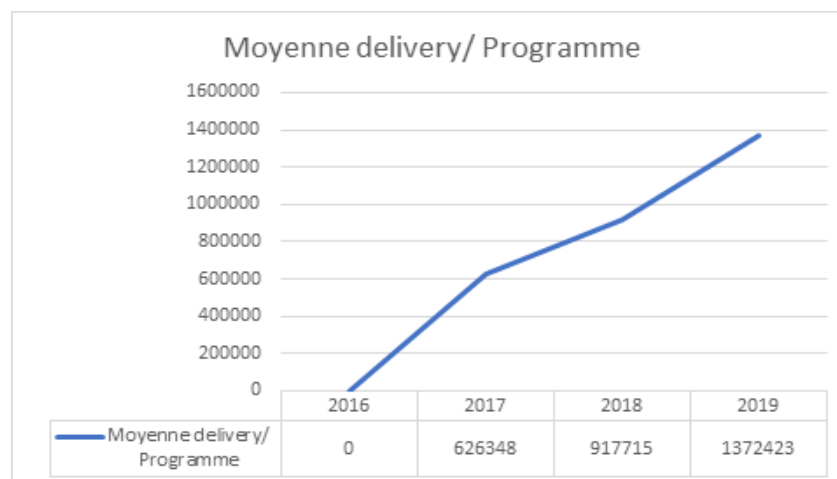
Le taux de croissance en termes de *delivery* des programmes, c'est-à-dire le taux de décaissement, est de 63% entre l'année 2017 et l'année 2018 ; et de 139% entre 2018 et 2019. Le Graphique 6 en bas montre l'évolution du *delivery* du portefeuille projet entre 2016 et 2019, démontrant que le faible taux de consommation des budgets pour les années de démarrage est réajusté progressivement au fur et à mesure que les projets gagnent en maturité et atteignent leurs vitesses de croisière.

Graphique 6 Taux de delivery des programmes



Le Graphique 7 établit une moyenne de consommation budgétaire par programme, de 2016 à 2019 et démontre les tendances ascendantes des performances des programmes.

Graphique 7 Moyenne Delivery par Programme



## Délais d'approbation et de mise en œuvre des programmes

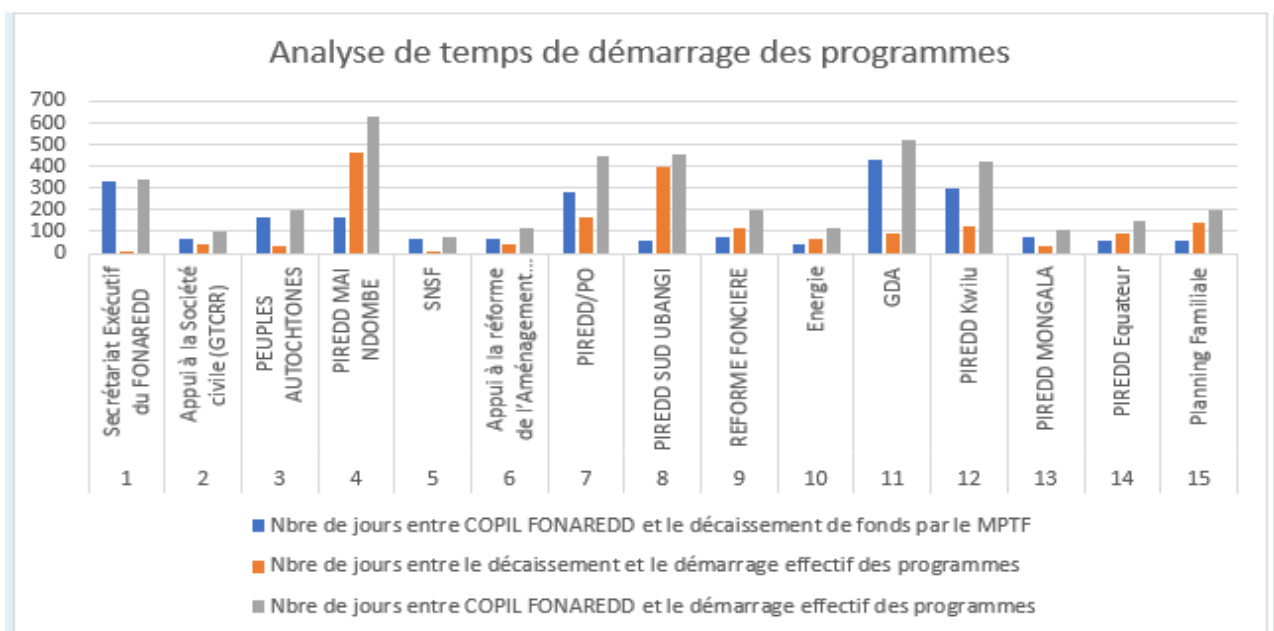
Sur le plan de la mise en œuvre des différents programmes financés, certains programmes viennent tout juste d'être approuvés alors que d'autres entament leur dernière année. C'est le cas des programmes SNSF et Appui à la Société Civile qui devraient être clôturés au dernier trimestre de l'année 2020 (si la date de premier transfert de financement du MPTF est considérée comme la date de démarrage). Par ailleurs, plusieurs autres programmes devraient être clôturés fin 2021. Toutefois, plusieurs de ces programmes ont eu des démarrages effectifs tardifs, rappelant encore une fois l'importance d'intégrer la phase de lancement dans les chronogrammes des programmes et de proposer des mesures d'entrée en vigueur qui constituent pour toutes les agences et tous les programmes les dates à partir desquelles le décompte de la durée de vie du programme commence.

En effet, le démarrage effectif de tous les programmes ne se fait pas immédiatement après la date de transfert des fonds de MPTF-O aux agences d'exécution. Tous nécessitent l'application du budget, le lancement des recrutements suite à la réception du transfert. D'autres ont enregistré des retards suite aux délais d'instructions internes (mise en vigueur, revues de la qualité, etc.) des agences d'exécution qui les portent. Ce sont des processus souvent incompressibles et obligatoires dès réception des financements selon les règles et procédures des agences. Ces cas ont amené le FONAREDD à tenir compte, dans le processus de formulation des programmes de son portefeuille, de tous les processus mandataires de revue interne des Agences et les délais y associés et rappelant encore une fois l'importance d'intégrer la phase de lancement dans les chronogrammes des programmes et de proposer des mesures d'entrée en vigueur qui constituent pour toutes les agences et tous les programmes les dates à partir desquelles le décompte du programme débute. D'autres projets dont l'exécution a été différée payent encore les conséquences liées à la suspension des fonds par CAFI à deux reprises en Février 2017 et Février 2018.

*Le*

Graphique 8 ci-dessous renseigne sur le temps moyen de l'approbation des programmes au décaissement par le MPTF puis au lancement effectif. Certains programmes ont pris de longs retards au lancement, comme les PIREDD des Province Orientale, du Mai Ndombe et du Kwilu, ou au moment de l'instruction comme les programmes GDA et PROMIS-PF.

Graphique 8: Analyse du temps de démarrage des programmes



Au regard des données du graphique ci-haut, tous les programmes qui ont reçus leur financement ont pratiquement démarré la mise en œuvre des activités pour la période considérée. Les dates de transfert des fonds de MPTF aux agences ne correspondent pas aux dates de démarrage effectif de l'ensemble des programmes du fait des procédures internes des agences d'exécution. Certains programmes ont rencontré des difficultés pour le transfert de leurs fonds à cause du gel de leur financement par CAFI consécutif à l'attribution disputée des concessions forestières par le Ministre de l'Environnement et Développement de l'époque (2017 à 2019), c'est le cas des PIREDD Kwilu et Province Oriental ainsi que du programme GDA. Pour les procédures internes des agences, le cas des mises en vigueur très longues des programmes de la Banque Mondiale a retardé le Mai-Ndombe et le Sud Ubangi.

Les retards dans la mise en œuvre des activités de terrain sont, d'une manière générale, tributaires des procédures internes des agences d'exécution qui prennent plus de temps que planifié, impactant ainsi négativement la réalisation des activités dans les délais prévus et de manière systématique les plans de travail et budget annuels approuvés par les COFIL de programmes. Ainsi, il semblerait que la

planification à la soumission par les agences ne tient pas compte de leurs propres procédures, des contraintes propres au pays – par exemple pour la mobilisation d’expertise francophone ou la conduite de missions de terrain – et des facteurs exogènes qui pourraient impacter la mise en œuvre. Partant de l’avant il sera important pour le Comité Technique et le SE FONAREDD de porter une attention particulière au réalisme des chronogrammes.

Dans un même temps, ces défis font penser au Business modèle actuel mis en place par CAFI dont seules les agences des Nations Unies, les agences de coopération multilatérale (tels que la Banque Mondiale) et bilatérales (tels qu’AFD, JICA et ENABEL) sont éligibles au financement. Ce business modèle mérite d’être repensé pour faciliter l’atteinte des jalons dans le délai et la pérennisation des actions auprès des bénéficiaires finaux.

### C. Mobilisation des ressources

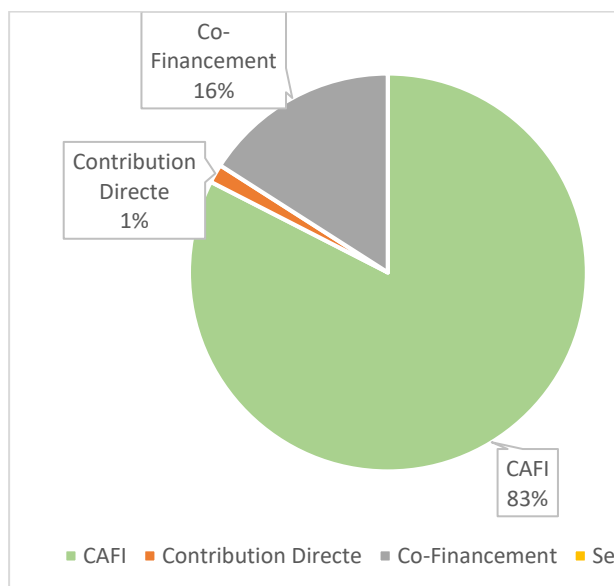
A l’objectif ambitieux de la Stratégie Nationale REDD+ et de son plan d’investissement 2016-2020 correspond un objectif tout aussi ambitieux de mobilisation de financements. En effet le coût estimatif pour la réalisation du plan d’investissement est fixé à 1.1 Milliards US\$ sur la période de 5ans. Ainsi, parmi les objectifs majeurs du Fonds figure la mobilisation des financements en vue d’appuyer la réalisation de ces objectifs.

Le contexte de transition politique en 2019, la fixation des bailleurs traditionnels sur l’aide humanitaire transitant directement à travers des ONGs et des organisations internationales, ainsi que l’incertitude vis-à-vis de l’engagement résolu de l’état pour la gestion saine et durable de ses forêts ont constitué les défis principaux pour la mobilisation de nouveaux financements non seulement en 2019, mais depuis 2016. Ainsi ceux-ci se matérialisent comme présenté ci-dessous, ainsi que les efforts de mobilisation supplémentaires.

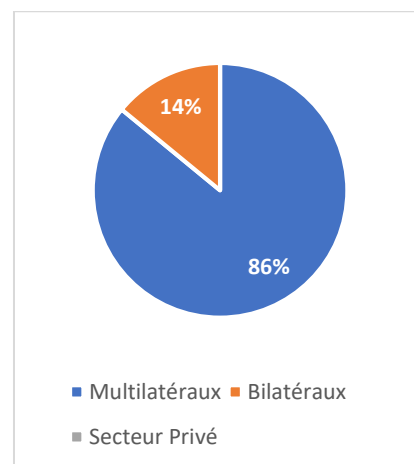
#### 1. Présentation des bailleurs et des partenaires

Nous dédions cette section à remercier les bailleurs ayant contribué aux efforts REDD+ en RDC, sous forme de contribution directe ou de co-financement apporté aux programmes du portefeuille du FONAREDD.

Graphique 9 Répartition des financements mobilisés par le FONAREDD

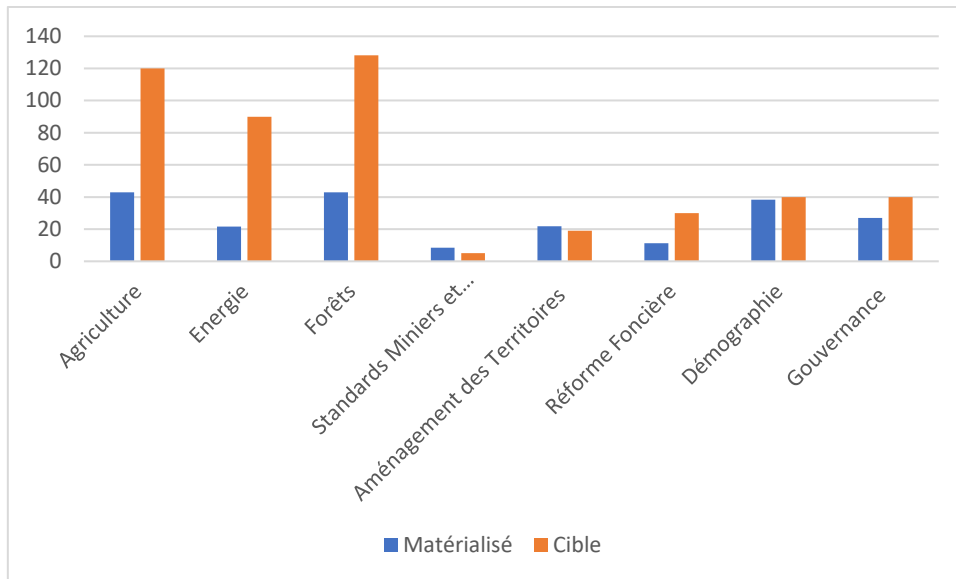


Graphique 10 Profil des bailleurs





Graphique 11 Mobilisation des ressources par pilier d'intervention : Cibles & Matérialisé



## 2. Contribution directe



### CAFI

Le CAFI est le plus grand bailleur du FONAREDD qui s'est engagé à hauteur de 190 millions d'USD et qui a contribué 123,6 millions d'USD jusqu'à 2019 en faveur de la réalisation des objectifs de la stratégie nationale REDD+ en RDC et en contrepartie de l'engagement de la RDC vis-à-vis les Jalons de la LOI.

*« FONAREDD est un instrument unique, non seulement pour respecter les engagements de la RDC pour la stabilisation du couvert forestier d'ici 2030, mais aussi pour fédérer autour de cet objectif. CAFI, comme premier bailleur des programmes ainsi que du Secrétariat Exécutif du FONAREDD - avec son appui - travaille pour défendre l'intérêt des décideurs de la RDC et toutes les parties prenantes, afin de conserver le trésor que représente les forêts congolaises. »*

*(Traduction)*

- *Dirk Schattschneider, Directeur Général Adjoint du Ministère Fédéral de la Coopération Economique de l'Allemagne, au nom de la Présidence du Conseil d'Administration de CAFI*

*« FONAREDD is a unique instrument not only to deliver the DRC's commitments to stabilizing forest cover by 2030, but also to federate around this objective. CAFI, as the first contributor to FONAREDD's programs and Executive Secretariat - and with its help - works to maintain the*

*interest of DRC's decision-makers and all stakeholders in preserving the treasure that the Congolese forest represents”*  
(Original)



## Royaume de Suède

La Suède est le deuxième bailleur à contribuer directement au FONAREDD. La contribution de 4 millions d’USD est dédiée à élargir les réalisations des objectifs de développement durable dans le contexte du PIREDD Equateur. La Suède a contribué avec une expertise et un grand intérêt dans les domaines de la prévention et l’atténuation des conflits, le renforcement des aspects genre, bénéficiant le PIREDD Equateur ainsi que l’ensemble du portefeuille. Le pays a également détaché un expert auprès du Secrétariat Exécutif su FONAREDD pour l’appuyer dans la mobilisation des ressources et du secteur privé.

*« Les forêts sont clé pour le bien-être des communautés rurales en RDC et essentiel pour la lutte contre changement climatique dans le monde entier. En soutenant les activités du FONAREDD en Equateur la Suède peut contribuer à ces deux objectifs importants, ainsi que renforcer la participation des femmes à l’économie et à la société. C’est particulièrement important puisque l’Equateur est une des provinces congolaises où le taux de pauvreté est le plus élevé. »*

- *Joachim Beijmo, Chef de Coopération à l’Ambassade de Suède à Kinshasa*

### 3. Engagement de nouveaux bailleurs

La stratégie de mobilisation des ressources du FONAREDD a été élaborée en 2019. Elle est basée principalement sur une revue analytique des stratégies des bailleurs<sup>8</sup> présents en RDC, des réunions avec ceux-ci et une revue des affectations des financements des piliers d’intervention REDD identifiés dans la stratégie nationale REDD<sup>9</sup>. Cette dernière permet d’identifier les financements thématiques nécessaires pour réaliser le plan d’investissement REDD+ de la RDC. La stratégie de mobilisation des ressources identifie les bailleurs qui pourraient combler ce gap et les priorise selon les modalités de financement et les thématiques prioritaires.

---

<sup>8</sup> Des 14 bailleurs principaux identifiés en RDC : Allemagne, Belgique, Canada, Chine, Corée du Sud, Etats-Unis, France, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse, et Union Européenne.

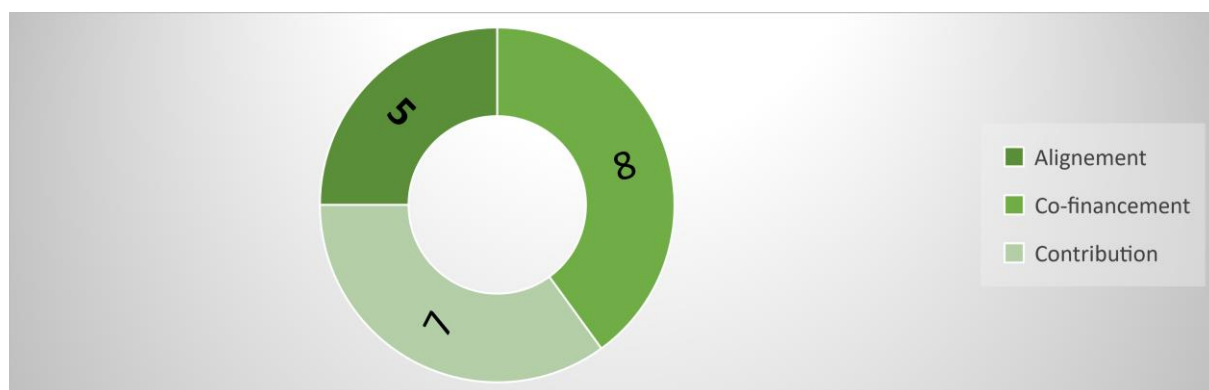
<sup>9</sup> En incluant leurs perspectives et stratégies sur le changement climatique, la foresterie ainsi que la stratégie nationale pour la RDC etc.

Tableau 6 Affectation des ressources par domaine d'intervention du plan d'investissement

	Enveloppe PI	Sectoriels	Co-financement	PIREDD	TOTAL
<b>Agriculture</b>	120	32,99	0	25,77	58,76
<b>Energie</b>	90	15	3	8,82	26,82
<b>Forêt</b>	128,2	36	10	18,3	64,3
<b>Standards Miniers et Pétroliers &amp; Infrastructures</b>		2,6	0	0	2,6
<b>Aménagement des Territoires</b>	5	8	0	19,61	27,61
<b>Réforme Foncière</b>	19	8	0	3,36	11,36
<b>Démographie</b>	30	8	25	5,69	38,69
<b>Gouvernance</b>	40	16,4	0	10,06	26,46
		126,99	38	91,61	256,6

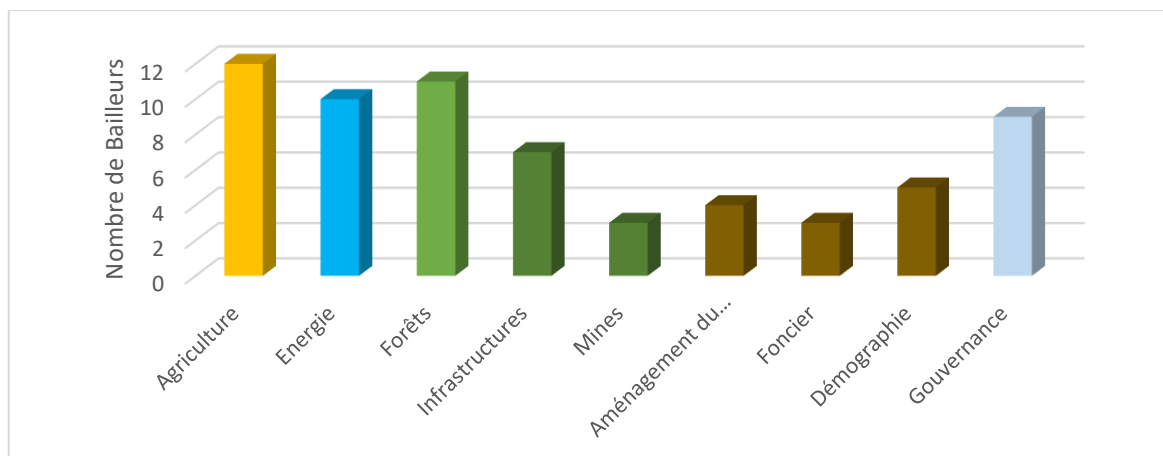
Pour rappel, le FONAREDD dispose de trois modalités de financement : contribution directe, co-financement ou alignement ; les réunions avec les bailleurs ont permis d'identifier non seulement les thématiques mais également les possibilités et préférences en termes de ces trois modalités.

Graphique 12 : Bailleurs potentiels par modalité de financement



Suite à l'analyse effectuée, il a été possible d'identifier et comparer les priorités des bailleurs qui répondent/correspondent aux besoins du plan d'investissement REDD+. Cette analyse a conclu que les secteurs sous-dotés de l'Agriculture, l'Energie et les Forêts sont priorisés dans la majorité des stratégies des bailleurs. Cependant, les piliers tels la Réforme Foncière et l'Aménagement du Territoire ne le sont pas autant (Graphique 13 ci-dessous). L'analyse a notamment permis d'identifier un fort intérêt des Pays-Bas dans le domaine de la sécurisation foncière pour les communautés locales ; suite à quoi un dialogue formel sur un nouveau programme sur la foresterie communautaire a été entamé avec ce bailleur.

Graphique 13: Répartition des bailleurs par piliers



Cela a aussi permis de prioriser le ciblage des bailleurs selon les piliers REDD+ et leur potentiel pour contribuer au processus REDD+ en RDC. De cette analyse la Chine est ressortie comme un bailleur avec des synergies potentielles considérables ; elle est déjà fortement présente en RDC et dans des domaines connexes ou directement liés à la REDD, notamment, pour les investissements prévus pour des plans de relais à Kinsuka, en partenariat avec la SNEL. En matière d'énergie, elle est aussi fortement impliquée dans le « Global Cookstove Alliance » qui a connu des succès entre autres en Inde et Kenya, ce qui pourrait potentiellement contribuer à une seconde phase du Programme Energie. De plus, 44 pays africains sont associés à l'Initiative Route et Ceinture (*Belt and Road Initiative*) qui cible les investissements en infrastructure habilitants. Ceci correspond à des besoins identifiés dans la majorité des PIREDD pour favoriser des réalisations plus rapides. Des sauvegardes environnementales y ont aussi été intégrés pour réaliser le « greening » de l'initiative<sup>10</sup>. Un dialogue avec la représentation Chinoise en RDC afin de canaliser les efforts et investissements de manière, sinon contribuer, à minimaliser l'impact sur le capital forestier serait fortement souhaitable en 2020.

Le Royaume-Uni est aussi reconnu comme un bailleur avec un grand potentiel, notamment dû à son rôle d'organisateur de la prochaine COP26 et son approche « business case » privilégiant l'implication du secteur privé. Une nouvelle stratégie en RDC est en cours de formulation avec un accent plus fort sur les impacts climatiques. Le FONAREDD a initié un dialogue avec les représentants climat de DFID depuis 2018 qui devra être poursuivi jusqu'à la finalisation de la stratégie.

L'analyse des stratégies des bailleurs a aussi permis d'identifier trois thématiques qui jusque lors n'étaient pas intégrées dans les efforts de mobilisation du FONAREDD : la possibilité d'engager l'alignement, l'implication du secteur privé, et l'intégration de l'aspect transversal du genre. **Celles-ci vont surtout être visées dans la stratégie pour 2020, en préparation du second cadre de coopération.**

- Les possibilités offertes par l'alignement pour répondre aux besoins du plan d'investissement n'avaient pas été explorées jusqu'ici. L'analyse a permis d'identifier des bailleurs avec de grands programmes liés à la REDD qui, pour des raisons d'approche et de modalité de programmation, opteraient principalement pour l'alignement. C'est pourquoi un dialogue a été entamé avec USAID et l'Union Européenne sur l'alignement avec le FONAREDD à travers l'harmonisation des indicateurs, la participation croisée dans les structures de programmation et les missions conjointes pour identifier les leçons apprises et le potentiel de mise à échelle. Cela pourra être formalisé en 2020 à travers des instruments juridiques de coopération. Le dialogue se poursuivra

<sup>10</sup> <https://www.unenvironment.org/regions/asia-and-pacific/regional-initiatives/belt-and-road-initiative-international-green>

en 2020 pour harmoniser les cadres de résultat alignés entre tous les bailleurs actifs dans les domaines relatifs aux Objectifs de Développement Durable tant en termes des bailleurs qu'en termes des partenaires nationaux. Ceci assurerait également un meilleur comptage des affectations de ces programmes dans la réalisation du Plan National Stratégique de Développement de la RDC (Agriculture, Energie, Forêts etc).

Le Secrétariat Exécutif a lancé en 2019 une étude sur les Flux Financiers en partenariat avec EFI, qui vise à appuyer l'identification, l'alignement, la réorientation et la comptabilisation des financements nationaux et internationaux, tant privés que publics, qui contribuent positivement ou pas aux objectifs de la stratégie nationale REDD+. Cette étude aidera à quantifier mais également à cibler les flux financiers les plus importants sur lesquels le FONAREDD pourrait avoir un levier afin de les canaliser vers la réalisation du Plan d'Investissement. De plus, en relation avec l'Accord de Paris, un registre de la finance climat relative à la REDD serait ainsi mis en place pour contribuer au reporting des financements dans le contexte de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN).

- L'implication du secteur privé dans le processus REDD+ en RDC est jusqu'ici très limitée. Cependant, dans le contexte des Objectifs de Développement Durable, l'engagement du secteur privé est noté comme une partie essentielle pour réaliser ses objectifs. Il en va de même pour les questions REDD<sup>11</sup>. De premiers échanges ont eu lieu en 2019 avec la Africa Energy Foundation pour leur implication dans le Fonds de Défi du Programme Energie et avec ENI pour une contribution potentielle au FONAREDD. De plus, les discussions dans le contexte de la signature et finalisation de l'ERPA ont également favorisé une ouverture concernant la réflexion sur la réglementation relative au processus d'homologation, sa place dans le cadre de la REDD et le moyen de s'assurer que l'implication du secteur privé se fasse au bénéfice des communautés locales. En 2020, le secteur privé sera sensibilisé sur le processus REDD+ en RDC et consulté pour identifier les incitations et défis à surmonter pour y contribuer dans le contexte du nouveau cadre stratégique RDC-CAFI. Ceci concourra également à identifier et faciliter le montage institutionnel nécessaire pour cette implication.
- La contribution à la parité hommes-femmes est un point essentiel dans le Manuel d'Opérations du FONAREDD. L'intégration de l'aspect genre dans le portefeuille du FONAREDD a commencé de manière timide en 2018 et a été renforcée en 2019 notamment par (i) l'usage du système de cotation genre pour tous les programmes du portefeuille et (ii) la conduite d'une première formation sur les sauvegardes de Cancun dont les aspects genre. Selon une analyse de Donortracker<sup>12</sup>, plus d'un quart de l'APD bilatérale a une composante/objectif genre significative ou principale. De même pour la majorité des bailleurs actifs en RDC. Le renforcement de l'intégration de l'aspect genre (note d'orientation et plan d'actions) (cf Chapitre V) favorisera la possibilité de mobiliser plus de ressources bilatérales y liées. Cet effort d'intégration et de mobilisation se poursuivra en 2020 également dans les efforts de mobilisation de financements

---

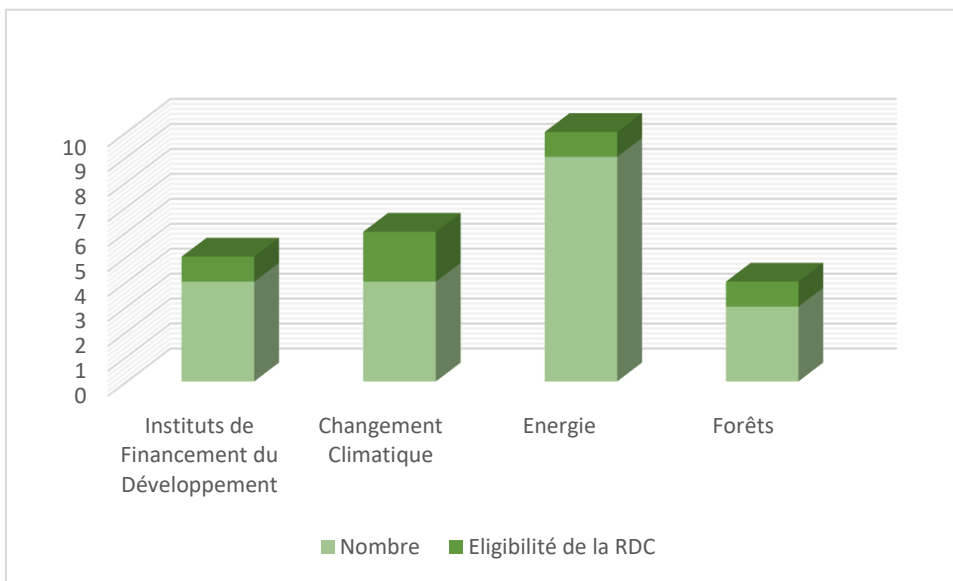
<sup>11</sup> *UN-REDD+ Policy Brief 4: The Role of the Private Sector in REDD+*, [https://redd.unfccc.int/uploads/2234\\_49\\_the\\_role\\_of\\_the\\_private\\_sector\\_in\\_redd.pdf](https://redd.unfccc.int/uploads/2234_49_the_role_of_the_private_sector_in_redd.pdf)

<sup>12</sup> <https://donortracker.org/insights/words-action-state-oda-funding-gender-equality>

qui visent à appuyer les femmes et les personnes vulnérables dont une grande majorité vivent dans et de la forêt.

L'année 2019 a également marqué un grand gain d'intérêt international pour le climat et plus spécifiquement les forêts, en partie lié à l'augmentation perçue de la fréquence globale de feux de forêts majeurs. Plusieurs nouvelles initiatives et fonds climat et de défi pour adresser le changement climatique ont vu le jour. Une cartographie des initiatives et fonds pertinents pour la réalisation des objectifs de la stratégie nationale REDD+ de la RDC a été entreprise. Plusieurs de ces fonds visent les énergies renouvelables en Afrique subsaharienne, et aussi l'implication du secteur privé. Cependant, la RDC n'est souvent pas éligible pour postuler à la majorité de ces fonds et un effort de plaidoyer pour l'inclusion de la RDC est nécessaire pour pouvoir accéder/mobiliser ces ressources.

Graphique 14 : Cartographie de fonds d'intérêt pour le Plan d'investissement REDD+



#### 4. Co-financement



JICA

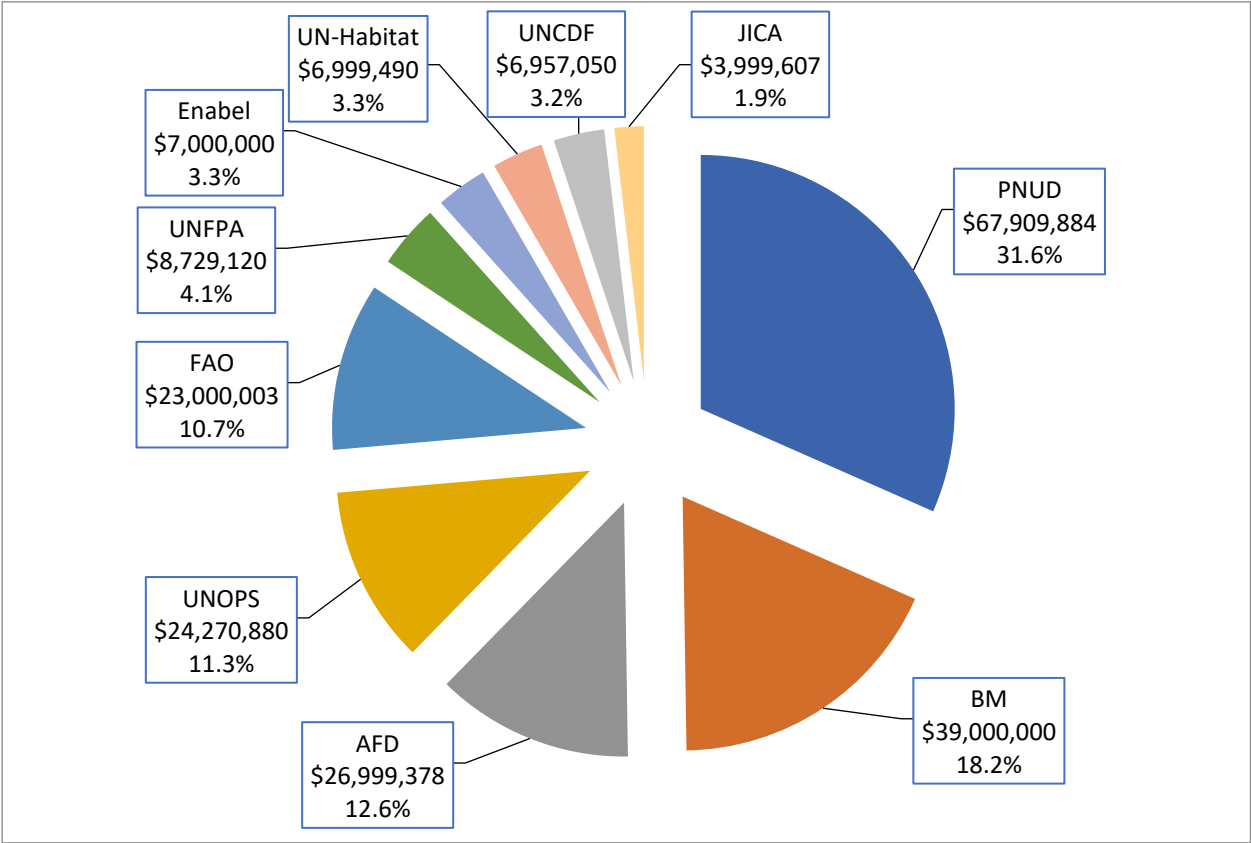
JICA, l'agence de coopération japonaise, est l'Agence d'Exécution du PIREDD Kwilu et a cofinancé le programme d'un montant de 4 millions d'USD.

#### 5. Partenariats

Le FONAREDD travaille d'une manière rapprochée avec les Agences d'Exécution pour la mise en œuvre des programmes du portefeuille, mais aussi d'une manière plus informelle avec d'autres initiatives et organisations/bailleurs qui partagent la même vision de concilier la protection des forêts tropicales avec le développement humain et économique. Au cours de l'année 2019, un grand travail a aussi été effectué afin d'aligner formellement des programmes existants avec le cadre de résultat du FONAREDD. Un dialogue avec des bailleurs tels USAID et l'Union Européenne a été entamé pour répondre à des synergies potentielles. Un travail rapproché avec Enabel a aussi eu lieu afin de permettre l'alignement de leur prochain cadre de résultat avec celui du plan d'investissement REDD+ de la RDC.

Notons que les 17 programmes approuvés jusqu'en 2019 sont portés par dix agences et représentent une enveloppe globale de 214 865 412 millions d'USD. Le PNUD est l'agence qui porte le plus des projets (cinq programmes dont quatre programmes sectoriels) représentant une enveloppe budgétaire de 31,6% du portefeuille global du FONAREDD à fin 2019. Le Graphique 15 présente les Agences d'Exécution partenaires jusqu'en 2019 et le pourcentage de leurs enveloppes financières dans le portefeuille du FONAREDD.

Graphique 15 Agences d'Exécution et pourcentage de leurs enveloppes financières par rapport au portefeuille global du FONAREDD.



## 6. Les Agences d'Exécution

Tableau 7 Les Agences d'exécution

Agence	Programmes
 <p><b>AFD</b> AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion Durable des Forêts</li> <li>• Savanes et Forêts Dégradées (démarrage effectif en 2020)</li> </ul>
 <p><b>BANQUE MONDIALE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PIREDD Maï Ndombe</li> <li>• PIREDD Sud Ubangi</li> <li>• Peuples Autochtones</li> </ul>
 <p><b>Enabel</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PIREDD Mongala</li> </ul>
 <p><b>Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PIREDD Equateur</li> <li>• Gestion Durable de l'Agriculture</li> <li>• Système National de Surveillance des Forêts</li> </ul>
 <p><b>jica</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PIREDD Kwilu</li> </ul>
 <p><b>PN UD</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réforme Aménagement du Territoire</li> <li>• PIREDD Orientale (Ituri, Bas Uele et Tshopo)</li> <li>• Energie</li> <li>• Société Civile</li> </ul>
 <p><b>ONU HABITAT</b> POUR UN MEILLEUR AVENIR URBAIN</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réforme Foncière</li> </ul>
 <p><b>UNOPS</b> <b>UNFPA</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PROMIS-PF</li> </ul>



## 7. Mobilisation, évènements, et partenariats



L'**Initiative Inter-Religieuse pour les Forêts Tropicales** a été lancée en RDC en 2019. L'initiative est entre-autres financé par la Norvège et appuyée par le PNUE. Sa mission est de mobiliser les leaders religieux pour lutter contre la déforestation et le changement climatique. Le FONAREDD a participé au lancement en RDC, contribué à la sensibilisation et à l'identification des points d'entrée pour l'implication des leaders religieux dans la protection de la forêt et prend part au Comité de Pilotage de cette initiative. Ce type de collaboration permet d'élargir le public qui connaît non seulement le FONAREDD mais aussi les thématiques de la REDD+ en RDC.

Le **FONAREDD** a aussi contribué à la sensibilisation de la société civile congolaise sur les questions de la REDD, à avoir une meilleure compréhension de la mise en œuvre du Plan d'Investissement et des besoins, ce en prévision de l'appel NICFI/NORAD pour la Société Civile.



Le **FONAREDD**, au nom de la RDC, a participé activement aux débats et à la réflexion autour de deux thématiques parmi les neuf retenues dans le cadre du Sommet du Secrétaire Général des Nations Unies pour le Climat, notamment les solutions basées sur la nature et le transfert de technologies. C'est ainsi que le FONAREDD, collaborant avec CAFI, a appuyé la représentation de la RDC lors de 3 réunions bilatérales, 1 side-event de CAFI, 1 side event sur les leçons tirées de 10 années de la REDD+, la coalition de Paramaribo des pays à faible déforestation et haut couvert forestier, l'allocution du Président de la République à l'Assemblée Générale, la participation de la RDC au lancement de la nouvelle initiative du WWF sur un pacte mondial pour la nature, et le lancement de l'Alliance pour les Forêts Tropicales sous l'égide du Président Français, Emmanuel Macron.



L'Agence Française de Développement (AFD) a lancé « **l'Alliance pour les Forêts Tropicales** » lors de la COP25 en décembre 2019. Le FONAREDD y a présenté sa vision holistique de la lutte contre la déforestation afin de permettre un partage d'expériences et contribution aux leçons apprises.



L'**Autorité Nationale Désignée du Fonds Vert pour le Climat** et le FONAREDD ont prolongé leur accord de coopération en 2019, en vue de mieux coordonner la mobilisation de la finance climat d'un côté et de s'assurer que toutes les soumissions au FVC sont alignées avec le Plan d'Investissement REDD. Ce partenariat a permis la revue, avec la Banque Centrale, la Direction de la Dette Publique et le Ministère de l'Environnement, de la proposition de la SFI pour les Bonds de Trésor sur la forêt.

2019 a vu la naissance de la **Coalition des Pays à Haut Couvert Forestier et Faible Déforestation** (HFLD) à Paramaribo au Surinam. Partant de la réalisation que la REDD+, 10 ans plus tard, n'a pas délivré sur les attentes, a favorisé les pays ayant de forts taux de déforestation, et a échoué à concilier les agendas climat et biodiversité, cette coalition a pour but d'effectuer un plaidoyer fort sur ces questions. Ainsi, à l'invitation du Gouvernement du Surinam en Février 2019, la RDC a été représentée par le Ministère des Affaires Etrangères et le FONAREDD pour forger cette coalition. Auprès du Costa Rica, de la Guyane, du Gabon et d'autres pays à haut couvert forestier, la RDC a rédigé une [déclaration ambitieuse](#), visant à la conduite d'un plaidoyer commun pour l'intégrité des forêts, pour récompenser les pays qui maintiennent leur stock de carbone à travers la préservation des forêts

et leur conservation, pour améliorer les capacités de négociation pour un prix de la tonne de carbone plus équitable qui tienne compte des efforts impartis par les pays et pour le rapprochement des agendas Biodiversité et Changement Climatique.

### III. Progrès vers l'atteinte des jalons de la LOI

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa Stratégie Cadre REDD+, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a élaboré son Plan d'investissement REDD+. Ce Plan évalue et décrit comment la RDC pourrait parvenir à réduire la déforestation en vue de maintenir son couvert forestier à 65,5%.

La déclinaison 2016 – 2020 du Plan d'Investissement est traduite dans un document qui comprend, entre autres, son cadre de résultats par pilier avec des indicateurs et des cibles à atteindre d'ici 2030. C'est ainsi que le FONAREDD, comme outil financier de la stratégie cadre REDD+ de la RDC, a mobilisé 200 millions d'USD (dont 190 en contribution directe et 10 millions de DFID alignés) à travers CAFI pour financer cette première itération du plan d'investissement. Avec les fonds ainsi mobilisés, la RDC peut mettre en œuvre son Plan d'Investissement REDD+ et répondre aux objectifs de la lettre d'intention signée entre le gouvernement de la République et CAFI. Les engagements pris par la RDC dans cette lettre sont déclinés en termes des jalons. La section suivante présente l'atteinte des jalons de la lettre d'intention de 2016 à 2019.

#### A. Synthèse de l'atteinte des jalons

Les engagements pris par le Gouvernement de la République Démocratique du Congo avec le CAFI dans le cadre de la LOI sont mesurés par des jalons à atteindre, intermédiaires (2018) et finaux (2020). Dans l'ensemble, la LOI compte 43 jalons répartis en deux périodes : 29 jalons intermédiaires pour l'année 2018 et 14 jalons finaux pour 2020. Après trois ans de mise en œuvre du premier cycle de financement du FONAREDD, plusieurs de ces jalons ont connu des avancées significatives non seulement grâce aux programmes financés et mis en œuvre mais également grâce aux actions prises par le Gouvernement sans attendre le démarrage de certains projets (PGDF et Gouvernance).

Pour impulser et suivre l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention, le Secrétariat Exécutif du FONAREDD, a mis en place un système de suivi de l'atteinte des jalons<sup>13</sup> coordonné par le Comité Technique de suivi et évaluation des Réformes (CTR) qui, outre l'appui des responsables des projets et de leurs experts suivi évaluation, implique différents points focaux des ministères sectoriels concernés (Ministères : Agriculture, Environnement et Développement Durable, Foncier, Aménagement du territoire, Santé et Energie) et la société civile à travers le Groupe de Travail Climat REDD Rénové (GTCR-R). Au cours de l'année 2019, des réunions trimestrielles se sont tenues pour suivre l'atteinte des jalons intermédiaires 2018.

---

<sup>13</sup>Le Plan de Suivi Evaluation du FONAREDD qui décrit le dispositif de SE du Fonds est actualisé en début de chaque année. Il est en ligne sur le site internet du fonds : [www.fonaredd-rdc.org](http://www.fonaredd-rdc.org) onglet « textes de référence »

Au cours de l'année 2019, une vérification indépendante, commissionnée par CAFI, a été réalisée par le bureau d'étude TERE. Le Tableau 8 ci-dessous reprend les résultats de cette vérification. Notons que cette vérification, réalisée par une entité tierce commissionnée par CAFI, ne couvre que les engagements pris par la RDC dans le contexte de la LOI **pour les jalons intermédiaires 2018** à Décembre 2018 et ne se penche pas globalement sur les engagements des deux partenaires dans la LOI. Sur les 29 jalons intermédiaires, 14% ont été atteints et 59% l'ont été partiellement à la fin de l'année 2018.

*Tableau 8 Résumé sur l'atteinte des jalons intermédiaires 2018 jusqu'en décembre 2018 tel qu'évalué par la vérification indépendante réalisée par TERE*

N°	Niveau d'atteinte	Effectif	%
1	Jalons atteints	4	14%
2	Jalons partiellement atteints	17	59%
3	Jalons non atteints	7	24 %
4	Jalon non – applicable	1	3%
<b>TOTAL</b>		<b>29</b>	<b>100%</b>

*Au courant de l'année 2019, des avancées significatives ont été constatées suite à l'opérationnalisation de plusieurs programmes qui ont contribué à l'atteinte des jalons. Le Tableau 9*

Tableau 10 présente une synthèse globale du niveau d'atteinte des jalons intermédiaires et finaux de la LOI à la fin de l'année 2019, et le Tableau 10 présente les détails sur le niveau d'atteinte de chacun des jalons au même moment.

Tableau 9 Résumé du progrès vers l'ensemble des jalons à la fin de 2019

Pilier	Jalons intermédiaires				Jalons finaux					Ensemble de jalons				
	Totalement atteint	Partielle-ment atteint	Non atteint	Total	Totalement atteint	Partielle-ment atteint	Non atteint	Non évalué	Total	Totalement atteint	Partielle-ment atteint	Non atteint	Non évalué	Total
Agriculture	1	1	1	3	1			1	2	2	1	1	1	5
Energie	1	1		2		1	1	1	3	1	2	1	1	5
Forêt	1	6	2	9	1	1		2	4	2	7	2	2	13
Normes			1	1				1	1			1	1	2
AT		2	1	3		1			1		3	1		4
Foncier	1	2		3		1			1	1	3			4
Démographie		2	1	3				1	1		2	1	1	4
Gouvernance	3	1	1	5		1			1	3	2	1		6
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>15</b>	<b>7</b>	<b>29</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>14</b>	<b>9</b>	<b>20</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>43</b>
<b>POUR-CENTAGE</b>	<b>24%</b>	<b>52%</b>	<b>24%</b>	<b>100%</b>	<b>14%</b>	<b>36%</b>	<b>7%</b>	<b>43%</b>	<b>100%</b>	<b>21%</b>	<b>46%</b>	<b>19%</b>	<b>14%</b>	<b>100%</b>

Tableau 10 Etat d'avancement des jalons intermédiaires 2018 et finaux 2020

Pilier	Objectif	Jalons intermédiaires (2018)	Jalons finaux (2020)	Statuts des jalons		Observations
				2018	2019	
1. AGRICULTURE	Réduire l'impact de l'agriculture sur la forêt	Ebauche de politique agricole (GDA)		Non atteint	Non atteint	Lancement des activités préparatoires. Risque sur la durée du recrutement des experts.
		Système de suivi satellitaire des Evénements majeurs de déforestation (EMD) : programmes GDA et SNSF		Partiellement Atteint	Totalement Atteint	Un rapport produit pour les années 2017 et 2018. Réflexions engagées entre GDA et SNSF pour la surveillance rapprochée avec les ITAPEL (sentinelle). Risque sur la durée de production des données satellitaires régulière par la DIAF.
		Dispositif d'encadrement agricole opérationnel (PIREDD et GDA)		Partiellement atteint	Partiellement atteint	Deux dispositifs opérationnels, Mai-NdombeMai-Ndombe et Sud Ubangi. En préparation dans PO, Kwilu, Equateur. Articulation entre l'appui et les CLD (bénéficiaires) à vérifier.
		Politique agricole adoptée				PRODOC ajoute un objectif d'adaptation du Code Agricole. A suivre.
		Système de suivi des EMD mis à jour et publiés sur portail Terra Congo		Partiellement atteint	Totalement atteint	2019 sera renseigné mais pas 2020 sans renouvellement du programme car rapports produits en avril de l'année qui suit.
2. E N	R é d u i	Etudes alternatives au bois énergie			Totalement atteint	Débats sur les conclusions de ces études.

Pilier	Objectif	Jalons intermédiaires (2018)	Jalons finaux (2020)	Statuts des jalons		Observations
				2018	2019	
		Etudes sur filière d'approvisionnement consommation bois énergie sur Kin etc.		Non atteint	Partiellement atteint	Etudes en cours.
			Politique énergétique révisée...bois énergie	Non atteint	Non atteint	Programme démarré en 2019, les retards sont à rattraper.
			Foyers améliorés largement diffusés	N/A	N/A	
			- 10 Etudes mise en œuvre de projets (bois énergie, agroforesterie, carbonisation, micro centrales...) - Réformes politiques identifiées et réglementaires si nécessaire		Partiellement atteint	
3. FORET	Gestion durable	Politique forestière adoptée		Partiellement atteint	Partiellement atteint	Sur financement propre du MEDD et autres bailleurs dont ONGI, FLEGT.

Pilier	Objectif	Jalons intermédiaires (2018)	Jalons finaux (2020)	Statuts des jalons		Observations
				2018	2019	
		Promotion et mise en œuvre des modèles alternatifs de concessions d'exploitation forestière		Partiellement atteint	Partiellement atteint	PGDF validé par le COPIL après deux ans d'instruction. Risques imprévisibles de nouveaux blocages.
		Conformité légale des concessions (plan d'aménagement)		Partiellement atteint	Partiellement atteint	
		Observatoire indépendant		Partiellement atteint	Partiellement atteint	
		Plan ambitieux contre exploitation illégale		Partiellement atteint	Partiellement atteint	
		Conditions pour la levée du moratoire remplies		Non atteint	Non atteint	
		Enquêtes publiques préalables aux adjudications		Non atteint	Non Atteint	
		NERF communiqué à CNUCC			Totalement atteint	RAS
		Terra Congo opérationnel		N/A	Partiellement atteint	Le premier rapport sera soumis au cours de l'année 2020
			Code forestier révisé	N/A	N/A	PGDF validé par le COPIL après deux ans d'instruction difficile
			Exploitation illégale stabilisée	N/A	N/A	Risques imprévisibles de nouveaux blocages.
			NERF provinciaux soumis CNUCC		Totalement atteint	

Pilier	Objectif	Jalons intermédiaires (2018)	Jalons finaux (2020)	Statuts des jalons		Observations
				2018	2019	
			BUR soumis à la CNUCC		Partiellement atteint	Soumission probable au 1 <sup>er</sup> trimestre 2020
4. NORMES	Les investissements miniers et des hydrocarbures doivent adopter et	Normes REDD+ définies		Non atteint	Non atteint	Divergence sur les TDR bloquent le processus depuis deux ans.
			Normes REDD+ adoptées, vulgarisées mise en œuvre	N/A	N/A	
5. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Une affectation des terres et une planification optimale des populations et des activités ainsi que les équipement et moyens de communication	Analyses de bases réalisées		Partiellement atteint	Partiellement atteint	Ateliers d'échanges d'expérience réalisés. Draft du guide réalisé. Groupe de travail à organiser sur le draft avant de passer à la validation.
		Guide méthodologie des terroirs villageois		Non atteint	Partiellement atteint	
		Programmation géographique participative des nouvelles concessions industrielles		Non atteint	Non atteint	Recrutement de la firme en charge de cette étude démarrée en décembre 2019.
			Politique d'AT est respectueuse de la ressource forestière et des droits provinciaux. Schémas directeur AT National et dans		N/A	Partiellement atteint



Pilier	Objectif	Jalons intermédiaires (2018)	Jalons finaux (2020)	Statuts des jalons		Observations
				2018	2019	
			toutes les zones à PIREDD			
6. FONCIER	Soutenir l'harmonisation et la sécurisation foncière pour assurer l'attractivité des investissements REDD+	CONAREF Fonctionnelle		Partiellement atteint	Totalement atteint	Solution trouvée par contrat de gestion déléguée à la CONAREF des fonds de son fonctionnement régulier.
		Guide méthodologique		Non atteint	Partiellement atteint	Problème de calendrier pour tirer les leçons des expérimentations ci-dessous et rédiger le guide en conséquence. A moins de le limiter à la seule modernisation de l'enregistrement officiel etc.
		Expérimentation de modèles de sécurisation des droits fonciers des communautés		Partiellement atteint	Partiellement atteint	Protocole de l'expérimentation des modèles (modernisation du cadastre, gestion par les comités locaux) non transmis, retards dans l'expérimentation, leçons difficiles à tirer. Articulation nécessaire avec les PGRN/PSG de terroir (AT)
		Politique foncière adoptée		Partiellement atteint	Partiellement atteint	Politique au draft 2, consultations en cours. Loi en chantier. Rythme à maintenir et accélérer pour aboutir avant la fin du projet 2021.
7. DEMOGRAPHIE	Maîtriser la très forte croissance	CTMP en place, Stratégies provinciales PF en appui aux PIREDD élaborées et mises en œuvre		Partiellement atteint	Partiellement atteint	CTMP en place dans les PIREDD.

Pilier	Objectif	Jalons intermédiaires (2018)	Jalons finaux (2020)	Statuts des jalons		Observations		
				2018	2019			
		Consultation nationale sur lien démographie et gestion des ressources naturelles		Non atteint	Non atteint	Non prévu dans les documents projet. Débats très vifs.		
		Stratégie de communication sur la Planification familiale		Partiellement atteint	Partiellement atteint	Draft élaboré niveau PNSP (stratégie de la reproduction). Validation prévue ? mise en œuvre prévue par les programmes.		
			Plan national mis en œuvre dans zones ciblées par la Stratégie Nationale	N/A	N/A	Stratégie déclinée en plan, équipes des ong non en place. Acquisition des intrants en cours.		
8. GOUVERNANCE	Assurer la bonne gouvernance du processus REDD	Large diffusion sur interventions REDD		Partiellement atteint	Partiellement atteint	Mise à jour nécessaire des documents des programmes dans le site web du SE FONAREDD		
		Etude des moteurs de déforestation		Non atteint	Non atteint	Etude spécifique dans PO en 2020. Ailleurs, chapitre nécessaire de l'état des lieux des SPAT et PSG.		
		Guide de consultation des parties prenantes				Totalement atteint	Guide pratique en cours d'élaboration par GTCR R. Méthode au cœur de la méthodologie des PIREDD.	
		Plateformes de concertation à tous niveaux et tous projets					Totalement atteint	Processus partout employé (projets sectoriels et PIREDD) mais processus lié à l'état d'avancement de la mise en œuvre des projets
		Matrice de gestion des risques					Totalement atteint	Actualisation en cours en 2020.

Pilier	Objectif	Jalons intermédiaires (2018)	Jalons finaux (2020)	Statuts des jalons		Observations	
				2018	2019		
			Politique d'alignement et interventions extérieures sur la Stratégie REDD et son Plan d'Investissement			Totalement atteint	Chantier progressif, construit autour des cofinancements et de l'évolution stratégique des agences (démarche territoriale). Expérience du premier cycle à analyser (Suède, PARRSA, DGM, Jica). Nouvelles programmations des agences à suivre en lien avec le nouveau cycle de programmation

Source 3 Etabli avec les points focaux des ministères sectoriels

## B. Réalisations par pilier vis-à-vis des jalons et des résultats harmonisés

Tant le Plan d'Investissement que la LOI sont organisés autour des piliers moteurs de déforestation qui constituent également les points d'entrée pour la réduction de la déforestation. C'est ainsi que le rapport présente les avancements en termes de ces piliers, en faisant ressortir les progrès et potentiellement en extrapoler la possibilité pour le FONAREDD de réaliser les objectifs de la Stratégie Nationale.

## 1. PILIER



## AGRICULTURE

### a) Objectif

Elaborer et mettre en œuvre, de manière participative et transparente, une politique agricole contribuant au développement rural et à la sécurité alimentaire nationale tout en limitant l'impact actuel et à venir sur les forêts.

### b) Financement

Tableau 11 Financement du pilier Agriculture (en millions d'USD)

Enveloppe du PI	Co-financement	Sectoriels	PIREDD	Frais agences PIREDD	TOTAL	Reste à mobiliser
120	0	32,99	22,77	3,065	58,825	61,175

### c) Programmes contribuant au progrès du pilier

En 2019, deux programmes sectoriels – Gestion durable d'agriculture (GDA) et Système National de Surveillance des Forêts (SNSF) – ainsi que tous les programmes intégrés ont contribué à l'atteinte des cinq jalons du pilier Agriculture (deux finaux et trois intermédiaires) prévus dans le pilier Agriculture. Un troisième programme sectoriel – Programme d'appui à la mise en valeur durable des zones de savanes et de forêts dégradées, approuvé en 2019 et dont le lancement est prévu en 2020, viendra également appuyer la mise en œuvre du pilier.

### d) Résultats attendus

Les cinq jalons de ce pilier représentent **12% de l'ensemble de jalons dans la LOI**. Ils se résument comme suit :

1. Une politique agricole contribuant au développement rural et à la sécurité alimentaire nationale tout en limitant l'impact actuel et à venir sur les forêts ;
2. Un Système de Surveillance des Terres par Satellite et la production de données sur les superficies de changement du couvert forestier ;
3. Ebauche de politique agricole sur base d'un diagnostic actualisé des enjeux et opportunités agricoles ;
4. Un système de suivi satellitaire du développement spatial des plantations commerciales intégré au SNSF
5. Un Dispositif d'encadrement Agricole axé sur :
  - a. Le Protocole d'accord avec le Ministère de l'agriculture ;
  - b. Le renforcement de capacités des services étatiques du Ministère de l'Agriculture ;
  - c. Le Recrutement des agences locales d'exécution ou partenaires locaux d'exécution ;
  - d. Le plan d'agri multiplication des semences ;
  - e. La Stratégie d'encadrement et de production d'acquisition et distribution d'intrants agricoles ;
  - f. La structuration des filières des cultures pérennes (café, cacao, palmier à huile et l'hévéa) ;
  - g. L'installation de 29 450 ha de cultures pérennes (Forêt et savanes) ;
  - h. L'installation de 27 350 ha en agroforesterie ;

- i. L'installation de 160 320 ha de cultures vivrières durables ;
- j. L'installation 82 209 ha de mises en défens.

D'une façon résumée, les résultats attendus avant la fin de 2019 se déclinent comme suit :

- Une ébauche de politique agricole ;
- Un Système de Surveillance des Terres par Satellite et la production de données sur les Evénements Majeurs de Déforestation (EMD) sont opérationnels ;
- Le dispositif d'encadrement agricole est en place dans les zones à PIREDD.

#### *e) Résultats atteints*

Sur les trois jalons intermédiaires, il y en a un qui est totalement atteint, soit un **taux de réalisation de 33%**, ainsi qu'un deuxième qui est partiellement atteint. En prenant en compte l'ensemble des avancées des programmes opérationnels qui contribuent à ce pilier – GDA, SNSF, PIREDD Mai-Ndombe, PIREDD Oriental et Sud Ubangi – les résultats suivants ont été atteints à fin 2019 :

- a) Lancement du programme GDA : comme résumé dans la fiche programme GDA dans le chapitre IV.
- b) Un système de suivi satellitaire du développement spatial des plantations commerciales intégré au SNSF à 100% par rapport à la planification 2018 avec les indicateurs de vérification suivants :
  - a. Terra Congo opérationnel avec l'intégration partielle des données plus des cartes du niveau de la déforestation. Le portail est accessible via le lien <http://www.rdc-snsf.org/portal/> ;
  - b. Le rapport EMD de 2018 et l'étude sur les possibilités de regroupement des outils de surveillance des terres par satellite ont été finalisés par WRI et transmis respectivement en octobre et novembre 2019 ;
  - c. Les alertes GLADS sont disponibles avec WRI pour suivre le niveau de déforestation dans les zones d'intervention des programmes intégrés du FONAREDD.
- c) Un dispositif d'encadrement agricole opérationnel dans les cinq provinces sur huit prévues soit 62.5% de réalisation. Il s'agit des PIREDD Mai-Ndombe, Oriental (couvrant trois provinces) et Sud-Ubangi. Les indicateurs de vérification des résultats sont :
  - a. Les deux protocoles de collaboration signés entre les PIREDD Mai-Ndombe et Sud Ubangi avec les services étatiques du Ministère de l'Agriculture provinciale. Ces protocoles sont placés sous l'autorité de l'Inspection Provinciale de l'Agriculture, Pêche et Elevage (IPAPPEL) et organisent l'offre et la demande des intrants agricoles, principalement les semences, boutures, plantules et pépinières. Pour le PIREDD Oriental, le protocole de collaboration reste à signer avec l'IPAPPEL ;
  - b. La Stratégie d'encadrement et de production, acquisition, distribution d'intrants finalisée entre le Ministère de l'Agriculture (MINAGRI) et les trois PIREDD (Mai-Ndombe, Sud Ubangi et Oriental) ;
  - c. Le plan d'agri-multiplication des semences élaboré dans les PIREDD Mai-Ndombe et Sud-Ubangi. Le plan du PIREDD Oriental est en cours de finalisation ;
  - d. Les agences locales d'exécution sont recrutées et sont à pied d'œuvre pour la multiplication des plantules dans deux PIREDD (Mai-Ndombe et Sud Ubangi) ;
  - e. La signature d'un contrat de production des semences de base des cultures vivrières avec l'INERA YANGAMBI pour le PIREDD PO pour couvrir 160 000 ha des cultures vivrières des ménages agricoles à la saison B 2020 avec une production totale de 71 300 Kg (voir la fiche programme dans le chapitre IV);
  - f. Les deux études des filières Café et Cacao réalisées dans le PIREDD Sud Ubangi ;
  - g. Des études de filières, l'inventaire des modèles agricoles durables et l'état des lieux des cultures pérennes au PIREDD PO ;

- h. L'accompagnement de 128 Organisations de Producteurs (OP), dont 86 pour café et 42 pour cacao à Sud Ubangi pour installer **225 ha** de caféier et **105 ha** de cacaoyer (voir la fiche de programme dans le chapitre IV) ;
- i. Sous le PIREDD Mai-Ndombe, accompagnement des communautés d'une part, à

Année 2019	Projection année 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>•Système de suivi satellitaire du développement spatial des plantations commerciales intégré au SNSF</li> <li>•Lancement du programme GDA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Système de suivi des EMD sera mis à jour et publiés sur portail Terra Congo pour l'année 2019</li> </ul>

l'installation des palmiers à huile sur une superficie de 16 ha et d'autre part, à la production des plants de palmier à huile avec l'installation de pépinières pour la mise en place, en 2020 de 720 ha de plantations dans 32 terroirs en collaboration avec près de 220 pépiniéristes.

Par rapport au pilier agriculture, l'état d'avancement des indicateurs harmonisés FONAREDD/CAFI se présente comme résumé dans le Tableau 12 ci-dessous :

Tableau 12 Etat d'avancement des indicateurs harmonisés du pilier agriculture

PILIER AGRICULTURE : Indicateurs de résultats (PI, CAFI/FONAREDD et LOI)	Baseline (2016)	Cibles	Progrès en 2019	Résultats (2019)
Existence de politiques et cadres juridiques pour limiter la conversion des forêts en concessions agricoles	Il existe une Loi portant principes fondamentaux relatifs à l'agriculture et une note de politique agricole, mais pas de politique nationale agriculture durable	1) Un document de politique nationale agricole durable est adopté 2) Des Textes Réglementaires nationaux agricoles et d'élevage orientés vers la mise en application de la Politique Agricole durable sont adoptés	Démarrage effectif du GDA et Lancement des activités préparatoires	Il n'y a pas encore d'ébauche de la politique agricole ni de diagnostic actualisé.
Hectares géoréférencés de [nouvelles] cultures en agroforesterie grâce au programme	0	1) PIREDD Mai-Ndombe 3350 ha 2) PIREDD PO 9000 ha 3) PIREDD Kwilu : 5000 ha 4) PIREDD Equateur 3 000 ha 5) PIREDD Mongala : A déterminer 6) Savanes : 7000 ha	Pépinières installées à 1) PIREDD Mai-Ndombe : 673 433 plantules d'acacias produites qui aboutiront à 1 497 ha ( soit 450 plantures/ha) en 2020 2) PIREDD Kwilu : 202 500 plantules (soit 450 plantules/ha) pour 450 ha en 2020	Pas d'hectares plantés
Hectare de savanes sous-systèmes de cultures durable installé	Existence des plantations abandonnées dans les zones des PIREDD.	1) PIREDD Mai-Ndombe 1650 ha	1) Financement du programme Savanes 2) Identification des hectares dans les zones de savanes pour l'installation des cultures	Pas d'hectares encore installés



PILIER AGRICULTURE :				
Indicateurs de résultats (PI, CAFI/FONAREDD et LOI)	Baseline (2016)	Cibles	Progrès en 2019	Résultats (2019)
Hectares géoréférencés de [nouvelles] cultures pérennes en savanes grâce au programme		2) PIREDD P Orientale 3000 ha	pérennes en 2020 (Deux PIREDD Mai-Ndombe et PO)	
Superficies dédiées à l'agriculture durable aux zones de savanes				
Hectares dédiés à l'agriculture à grande échelle (100ha+) dirigées vers les anciennes concessions et les zones de savanes	Existence d'anciennes concessions (à grande échelle) dans la zone du PIREDD Mai-Ndombe	A déterminer dans les PIREDD	Démarrage effectif des PIREDD	0
Hectares géoréférencés de [nouvelles] cultures pérennes en forêts grâce au programme	0 au début des programmes	1) PIREDD Mai-Ndombe 10 000ha 2) PIREDD P.O 11 000 ha 3) PIREDD Sud Ubangi : 300 ha café et 150 cacao	1) PIREDD Sud Ubangi : 225 ha de caféier et 105 ha de cacaoyer plantés	PIREDD Sud Ubangi : 225 ha de caféier et 105 ha de cacaoyer plantés
Superficies en zone forestière sous- système de culture durable ou à dégradation atténuée	Existence des plantations abandonnées dans les zones des PIREDD	4) PIREDD Mongala : 660 ha 4) Savanes : 5000 ha		
Hectares d'agriculture vivrière améliorée a) en savanes b) en forêt	Existence de certaines superficies de l'agriculture durable dans	1) PIREDD Mai-Ndombe 15 000 ha	Dispositif d'encadrement agricole des ménages installé dans les trois PIREDD Mai-Ndombe, Sud Ubangi et PO. Ceux-ci	Pas d'hectares plantés

PILIER AGRICULTURE : Indicateurs de résultats (PI, CAFI/FONAREDD et LOI)	Baseline (2016)	Cibles	Progrès en 2019	Résultats (2019)
(Les cultures vivrières sous modèles agricoles durables en zone forestière & en savane)	les zones PIREDD avec l'appui des autres partenaires	2) PIREDD PO 160 000 ha	comportent un planning pour l'installation des hectares	
Nombre de ménages appuyés en agriculture vivrière a) en savanes b) en forêt	0 au début du programme	1) PIREDD Mai-Ndombe 180 000 2) PIREDD Equateur : 27 600 3) PIREDD Kwilu : 250 OP dans 250 Villages 3) A déterminer pour les PIREDD	Processus en cours pour identifier les ménages concernés (au travers du recrutement des Agences locales d'exécution)	Pas de ménages identifiés
Production (en tonnes et pour chaque culture) sur les surfaces appuyées par les PIREDD (sur base d'échantillonnages des bénéficiaires)	Situation actuelle non connue en début du programme	A déterminer par les PIREDD	Deux processus de diagnostic de la production actuelle sont lancés dans les deux PIREDD (Mai-Ndombe et Province Orientale). Ceci concernera le manioc pour MD et des spéculations additionnelles pour le PO	0
Un système de suivi satellitaire du développement spatial des plantations commerciales	Absence	Le dispositif de suivi satellitaire des conversions est en place et renseigne effectivement les	Il existe un mécanisme de suivi des EMD qui combine l'observation satellitaire et la vérification de terrain, qui permet de détecter les conversions de forêts, mais pas uniquement en terres agricoles. Les couches des concessions agricoles sont	Jalon atteint

PILIER AGRICULTURE : Indicateurs de résultats (PI, CAFI/FONAREDD et LOI)	Baseline (2016)	Cibles	Progrès en 2019	Résultats (2019)
intégré au système de suivi des forêts		événements majeurs de déforestation. (EMD)	disponibles auprès de la DIAF (Division des Inventaires et d'Aménagement Forestiers) et ils seront affichés au premier semestre 2020	
Un dispositif d'encadrement agricole et de production /distribution d'intrants est en place dans chaque PIREDD en fin d'année 2 de mise en œuvre	Absence	<p>1) Dans chaque PIREDD un dispositif de vulgarisation des techniques d'agriculture durables est opérationnel</p> <p>2) Un référentiel technique de base pour la sédentarisation de l'agriculture disponible</p>	<p>1) Deux programmes intégrés Mai-Ndombe et Sud Ubangi ont signé un protocole de collaboration avec le ministère provinciale d'agriculture plus précisément les services techniques (IPAPEL). Les PIREDD Province Orientale, Kwilu et Mongala sont en cours de la signature des contrats avec l'IPAPEL.</p> <p>2) Des ALE sont en cours de recrutement dans les deux PIREDD PO et Kwilu</p> <p>3) Un plan d'agri multication des semences élaborées avec les services de MINAGRI dans les PIREDD Mai-Ndombe et Sud Ubangi</p>	Le dispositif d'encadrement et distribution des intrants agricole totalement opérationnel dans les PIREDD Mai-Ndombe et Sud Ubangi
Hectares géoréférencés de [nouvelles] cultures pérennes en forêts grâce au programme Superficies en zone forestière sous- système de	<p>1) PIREDD Mai-Ndombe 10 000ha</p> <p>2) PIREDD P.O 11 000 ha</p> <p>3) PIREDD Sud Ubangi : 300 ha café et 150 cacao</p> <p>4) PIREDD Mongala : 660 ha</p>	<p>1) PIREDD Sud Ubangi : 225 ha de caféier et 105 ha de cacaoyer plantés</p>	PIREDD Sud Ubangi : 225 ha de caféier et 105 ha de cacaoyer plantés	

PILIER AGRICULTURE : Indicateurs de résultats (PI, CAFI/FONAREDD et LOI)	Baseline (2016)	Cibles	Progrès en 2019	Résultats (2019)
culture durable ou à dégradation atténuée	5) Savanes : 5 000 ha			
Hectares d'agriculture vivrière améliorée a) en savanes b) en forêt  (Les cultures vivrières sous modèles agricoles durables en zone forestière & en savane)	1) Mai-Ndombe 15 000 ha 2) PO 160 000 ha	Dispositif d'encadrement agricole des ménages installé dans les trois PIREDD Mai-Ndombe, Sud Ubangi et PO. Ceux-ci comportent un planning pour l'installation des hectares	Pas d'hectares plantés	
Nombre de ménages appuyés en agriculture vivrière a) en savanes b) en forêt	1) PIREDD Mai-Ndombe 180 000 2) PIREDD Equateur : 27 600 3) PIREDD Kwilu : 250 OP dans 250 Villages 3) A déterminer pour les PIREDD	Processus en cours pour identifier les ménages concernés (au travers du recrutement des Agences locales d'exécution)	Pas de ménages identifiés	
Production (en tonnes et pour chaque culture) sur les surfaces appuyées par les PIREDD (sur base d'échantillonnages des bénéficiaires)	A déterminer par les PIREDD	Deux processus de diagnostic de la production actuelle sont lancés dans les deux PIREDD (Mai-Ndombe et PO). Ceci concernera le	0	

PILIER AGRICULTURE : Indicateurs de résultats (PI, CAFI/FONAREDD et LOI)	Baseline (2016)	Cibles	Progrès en 2019	Résultats (2019)
		manioc pour MD et des spéculations additionnelles pour le PO		

## 2. PILIER ENERGIE



ÉNERGIE

### a) Objectif

Elaborer et mettre en œuvre, de manière participative et transparente, une politique énergétique de gestion durable du bois-énergie et de substitution partielle à ce dernier.

### b) Financement

Tableau 13 Financement du pilier Energie (en millions d'USD)

Enveloppe du PI	Co-financement	Sectoriels	PIREDD	Frais agences PIREDD	TOTAL	Reste à mobiliser
90	3	15	8,1	0,68	26,78	63,22

### c) Programmes contribuant au progrès du pilier

Au cours de 2019, le progrès vers les jalons du pilier Energie a été marqué par un programme sectoriel – le Programme de consommation durable et substitution partielle au bois énergie – ainsi que les PIREDD Equateur, Mai-Ndombe, Province Orientale et Kwilu. Dans le cadre de ces PIREDD, les superficies suivantes vont être installées :

- PIREDD Equateur : 4 000 ha d'agroforesterie et 5 000 ha mise en défens ;
- PIREDD Mai-Ndombe : 3 350 ha d'agroforesterie et 30 000 ha mises en défens ;
- PIREDD Oriental : 9 000 ha de reboisement et d'agroforesterie, 4 500 ha mise en défens et 3 000 foyers améliorés ;
- PIREDD Kwilu : 5 000 ha d'agroforesterie et 209 ha mise en défens ;

En plus, le FONAREDD a financé le programme Savanes, qui contribuera également à la mise en œuvre du pilier Energie à partir de son démarrage effectif en 2020, notamment par le biais d'un appui à l'agroforesterie et aux combustibles alternatifs. Les superficies à installer dans le cadre de ce projet restent à déterminer. L'objectif sera fixé au cours de l'année 2020, sur base de la proposition de 7 000 ha.

### d) Résultats attendus

Cinq jalons ont été formulés pour le pilier Energie, dont deux intermédiaires. Ces cinq jalons représentent **12% de l'ensemble de jalons dans la LOI**. Pour les années 2018 et 2019, deux jalons étaient attendus en termes d'études. Il s'agit de :

- Etude de faisabilité sur les énergies de substitution au bois-énergie en milieu urbain, dont les énergies renouvelables ;
- Etudes de références à Kinshasa et dans les zones ciblées par les programmes intégrés sur la production, la consommation et l'efficacité énergétique dans l'utilisation de la ressource bois.

### e) Résultats atteints

Sur les deux jalons intermédiaires, l'un d'entre eux a été atteint, soit un **taux de réalisation de 50%**. Il s'agit de l'étude de faisabilité sur les énergies de substitution au bois-énergie en milieu urbain, dont les énergies renouvelables – cette étude a été réalisée dans le cadre du programme Energie avec l'appui du PNUD. Par ailleurs, le travail produit par le PNUD en 2014 a permis de doter la RDC d'un atlas des énergies

renouvelables. Cet atlas recense et localise 890 sites propices au développement des applications hydroélectriques (contre 217 seulement connus jusque-là) et montre leur répartition sur les 145 territoires que compte la RDC. Le projet a affiné les études de faisabilité et l'identification des sites potentiels, proposant ainsi des études de faisabilité (sommaires et à titre indicatif) pour le tiers de ces sites (fiches de projets). En 2019 cette sélection a été affinée pour retenir 4 sites potentiels dans les Provinces à PIREDD, notamment dans l'Oriental. Ces sites sont Mabinza (1,2 mw) pour électrifier le centre de Aketi dans le Bas-Uele ; Mambasa (environ 200 kw) pour électrifier le centre de Irumu en Ituri ; Yame (232 kw) pour électrifier Bambuzi dans la Province de la Tshopo ; Wede (moins de 100 kw) pour électrifier Banalia dans le Haut Uele. Les études de faisabilité de ces sites seront faites en 2020 et un développement complet d'une microcentrale sera faite au cours du programme.

Ensuite, deux programmes intégrés – Kwilu et Mai-Ndombe - se sont lancés dans les activités d'agroforesterie, notamment la production des plants d'acacia et des pépinières. Ci-après les réalisations effectuées (ces informations se trouvant également dans les fiches de programmes dans le chapitre IV).

- **Kwilu**
  - 64 pépiniéristes formés, équipés et motivés dans 32 villages. Les pépinières installées vont fournir des plants aux plantations de la saison B pour les membres des Comités Locaux de Développement (CLD) qui ont adhéré à la philosophie du programme.
  - La création de 45 pépinières qui aboutiront à la mise en place de 450 ha de plantations d'acacias ;
  - La redynamisation de 34 CLD des villages.
  
- **Mai-Ndombe** : L'activité d'accompagnement à la mise en place des pépinières d'acacia sur le Territoire de Kutu a été déléguée aux agents des services techniques des Ministères de l'Agriculture et de l'Environnement dans une démarche de renforcement des capacités des services impliqués. Les résultats obtenus sont :
  - La production, en collaboration avec près de 190 pépiniéristes, de plantules d'acacia sur 33 sites. Au total, 673 433 plantules ont été produites ;
  - La mise en place, en collaboration avec près de 1 460 ménages villageois<sup>14</sup>, de plantations agroforestières d'acacia – manioc sur 33 sites pour un total estimé à 540 ha.

## FOCUS SUR ENERGIE

L'accès à l'énergie est en général une problématique brûlante sur toute l'étendue de la RDC, avec 93% de dépendance au bois-énergie, prélevé dans des conditions non durables. Le gouvernement fait de cette question une des priorités parmi tant d'autres dans son Programme d'urgence pour les 100 premiers jours du chef de l'Etat suite à sa prestation de serment le 24 Janvier 2019. Cette déclaration hautement politique a favorisé le lancement officiel du programme avec un engagement fort des partenaires du secteur en Novembre 2019.

Les études conduites dans la province de Kinshasa, démontrent l'ampleur bien plus grande que les hypothèses initiales. La taille du marché d'énergie de cuisson propre est plus large que ce que le programme avait initialement estimé avec une diversité de producteurs et distributeurs des foyers de cuisson et de GPL.

Les tests de cuisson contrôlés réalisés à Kinshasa, Lubumbashi, Goma et Bukavu ont permis d'évaluer l'efficacité énergétique de 24 différents foyers améliorés des foyers disponibles sur le marché congolais. Ces tests ont également permis de comprendre les habitudes, pratiques et les goûts des ménages pour une réponse bien adaptée à leurs besoins à travers le fonds de défi. En outre, ces tests ont révélé des besoins techniques et financiers des entreprises du secteurs pour offrir des produits de qualité du point de vue efficacité énergétique pour réduire considérablement la consommation du bois/charbon. C'est à cela que le fonds de défi s'activera pour lancer les appels à financements en 2020.

<sup>14</sup> Soit 9 490 personnes si l'on considère qu'il y en a moyenne 6,5 personnes par ménage.

Par rapport au pilier énergie, l'état d'avancement des indicateurs harmonisés FONAREDD/CAFI se présente comme résumé dans le Tableau 14 ci-dessous :



Tableau 14 Etat d'avancement des indicateurs harmonisés du pilier énergie

<b>PILIER ENERGIE : Indicateurs de résultats (PI, CAFI/FONAREDD et LOI)</b>	<b>Baseline (2016)</b>	<b>Cibles</b>	<b>Progrès en 2019</b>	<b>Résultats (2019)</b>
Existence de politiques nationales ou sous-nationales sur l'énergie pour la gestion durable et la substitution au bois énergie	Absence d'une politique énergétique	La politique énergétique comprend un chapitre sur gestion durable du bois énergie	Démarrage effectif du programme énergie	Politique n'existe pas.
Existence d'une stratégie de mise en œuvre (qui inclut les aspects d'offre et demande et les aspects de la substitution)	Absence d'une telle stratégie	Une stratégie de communication multi-acteurs et multisectorielle est conçue, de manière participative pour répondre aux besoins spécifiques de chaque groupe, et est déployée	Une Stratégie prédéfinie dans le PRODOC	La stratégie n'est pas opérationnelle
Augmentation de la quantité de bois-énergie produite par les mises en défenses et plantations agro-forestières	Données à déterminer en 2019	La quantité augmente de 10%	1) les PIREDD prévoient mises en défenses et plantations agro-forestières afin d'augmenter la production.	Estimable seulement en année 5 de mise en œuvre.
Pourcentage de bois énergie consommé provenant de sources durables dans les zones ciblées : m3 de bois provenant de sources durables /m3 production totale	200 000m3 en 2017 (Articuler en % et bois énergie inclus MAKALA)			
Hectares géoréférencés mis en défenses	Existence de mises en défenses dans certaines zones PIREDD	Mis en défenses 1) PIREDD Mai-Ndombe 30 000 ha 2) PIREDD PO 45 000 ha 3) PIREDD Mongala : A définir	Dispositif d'encadrement agricole des ménages installé dans les deux PIREDD Mai-Ndombe et Sud Ubangi, PIREDD PO,	Pas encore de zones mis en défenses

<b>PILIER ENERGIE : Indicateurs de résultats (PI, CAFI/FONAREDD et LOI)</b>	<b>Baseline (2016)</b>	<b>Cibles</b>	<b>Progrès en 2019</b>	<b>Résultats (2019)</b>
		4) PIREDD Equateur 7 000 ha 5) PIREDD Kwilu 209 ha	Mongala, Kwilu et Equateur en cours d'opérationnalisation	
Superficie agro forestières emblavée avec essences ligneuses	Existence des plantations en agro forestières (ligneuses)	Essences ligneuses en agro forestières plantées : 1) PIREDD Mai-Ndombe 3350 ha 2) PIREDD PO 9000 ha 3) PIREDD Kwilu : 5000 ha 4) PIREDD Sud Ubangi 0 5) PIREDD Equateur 3 000 ha 6) PIREDD Mongala à définir	Idem	Pas encore de zones en agroforesterie par les programmes.
Hectares géoréférencés d'agroforesterie et reboisement (pour le bois énergie)				
Réduction de la quantité de bois-énergie consommée par les villes	N/A	Réduction à 10%	Démarrage effectif du programme énergie	Résultat non-mesurable avant fin de programme Energie
Les foyers améliorés sont largement diffusés dans les principaux centres urbains	1) 8233 (2016 Kinshasa) 2) 107 000 ménages à Goma en 2015  (Rapport final projet MBABOLA SNV 2016 Impact des FA dans la province du Nord Kivu (WWF ECOMAKALA+), Rapport final 2016)	1) 10 200 Foyers améliorés (Programme Energie) 2) PIREDD Oriental : 3000 (TBC) 3) PIREDD Equateur : 27 000	Démarrage effectif des PIREDD (PO, Mai-Ndombe, Equateur et Mongala) et Programme Energie	N/A

<b>PILIER ENERGIE : Indicateurs de résultats (PI, CAFI/FONAREDD et LOI)</b>	<b>Baseline (2016)</b>	<b>Cibles</b>	<b>Progrès en 2019</b>	<b>Résultats (2019)</b>
<p>Nombre d'Études bois-énergie et GPL réalisées permettant d'orienter l'action technique et politique (plaidoyer, politique, incubateur)</p>	<p>Existence de certaines études dans les principaux bassins d'approvisionnement et consommation de bois énergie (Kisangani, Goma et Kinshasa)</p>	<p>Chaque grand bassin de consommation de bois énergie dispose d'une étude de faisabilité pour améliorer approvisionnement, production, consommation et efficacité énergétique du bois énergie (10 études réalisées, principaux bassins d'approvisionnement consommation étudiés)</p>	<p>1) Etude sur les pratiques de consommation effectuée à Kinshasa et en cours à Lubumbashi ;  2) Etude de marché et test de cuisson contrôlé effectués à Kinshasa, Lubumbashi, Goma, Bukavu  3) Les enquêtes rapides pour compléter les deux études dans les grands bassins de consommation de bois énergie : Kinshasa, Lubumbashi, Deux Kivus, Kisangani</p>	<p>Deux études réalisées sur 10 prévues</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes de faisabilité sur les énergies de substitution au bois-énergie (énergie renouvelables) en milieu urbain</li> <li>• Nbre de réchauds diffusés à Kinshasa grâce au programme</li> </ul>	<p>Existence des études anciennes</p>	<p>Une stratégie est élaborée et expérimentée à large échelle pour la diffusion de réchauds à gaz liquéfié dans l'Ouest du pays</p>	<p>1)La RDC a produit, avec l'appui du PNUD, son premier atlas des énergies renouvelables. Cet atlas recense et localise 890 sites propices au développement des applications hydroélectriques (contre 217 seulement connus jusque-là) et montre leur répartition sur les 145 territoires que compte la RDC   2) Démarrage effectif du programme énergie fin décembre 2018</p>	<p>Etude de faisabilité sur les énergies de substitution au bois-énergie (énergie renouvelables) en milieu urbain réalisée</p>
<p>Taux d'utilisation des solutions de cuisson propres (GPL ou foyers améliorés) dans les zones ciblées</p>	<p>96 % d'adoption (2016) (Impact des FA dans la province du Nord Kivu (WWF ECOMAKALA+), Rapport final 2016)</p>	<p>10 % des ménages de Kinshasa et des capitales provinciales PIREDD</p>	<p>Démarrage des PIREDD (PO, Mai-Ndombe, Equateur et Mongala) et Programme Energie</p>	<p>A évaluer vers la fin des programmes</p>

<b>PILIER ENERGIE : Indicateurs de résultats (PI, CAFI/FONAREDD et LOI)</b>	<b>Baseline (2016)</b>	<b>Cibles</b>	<b>Progrès en 2019</b>	<b>Résultats (2019)</b>
Nombre d'emplois créés (par les programmes) le long de la chaîne de valeur	N/A	A préciser par l'étude de référence	Idem	Idem
Economies moyenne (en USD) réalisées par les foyers utilisant des foyers améliorés	12 USD/sac/Kinshasa (par mois en 2015)	A préciser par l'étude de référence	Idem	Idem

### 3. PILIER FORET



#### a) Objectif

Elaborer et mettre en œuvre, de manière participative et transparente, une politique forestière permettant une gestion durable des ressources forestières par les multiples acteurs du secteur, y compris les communautés locales et autochtones, mettant un accent particulier sur l'application des lois forestières, la gouvernance et divers modèles locaux et communautaires de gestion. La RDC s'engage à renforcer les capacités de contrôle dans les zones d'exploitation forestière, ainsi que celles des zones où seront attribuées des nouvelles potentielles concessions, afin de faire appliquer la loi forestière.

#### b) Financement

Tableau 15 Financement du pilier Forêt (en millions d'USD)

Enveloppe du PI	Co-financement	Sectoriels	PIREDD	Frais agences PIREDD	TOTAL	Reste à mobiliser
128,2	10	36	15,23	3,065	64,295	63,905

#### c) Programmes contribuant au progrès du pilier

La progression de ce pilier est soutenue par trois programmes sectoriels (SNSF, PA, et PGDF) et 6 programmes intégrés. Sur les trois programmes sectoriels, seuls deux ont été financés (SNSF et PA). Le SNSF a contribué à l'atteinte de trois jalons dont un jalon final et deux jalons intermédiaires. Au niveau des programmes intégrés, les démarrages tardifs et la nécessité de mettre en place le cadre habilitant ont retardé la réalisation des jalons forêts par les PIREDD ; ceux-ci se matérialiseront dès 2020 pour les PIREDD les plus anciens et dans les années suivantes pour ceux approuvés et initiés en 2018 et 2019.

#### d) Résultats attendus

Le pilier forêt couvre à lui seul **13 sur 43 jalons prévus dans la LOI, soit 30%**. La répartition des jalons entre les différents programmes est la suivante :

- Programme de gestion durable des forêts : neuf jalons dont le jalon sur la Promotion et mise en œuvre des modèles alternatifs de concessions d'exploitation forestière pour lequel certains programmes intégrés et programme appui à la population autochtones vont contribuer par le biais de l'expérimentation sur terrain ;
- Le programme de Système National de Surveillance des Forêts : quatre jalons.

La liste des jalons est reprise dans le Tableau 16.

#### e) Résultats atteints

Sur les **13** jalons, deux jalons prévus en 2018 sont atteints, soit **22 % de réalisation** avec l'appui du SNSF, il s'agit de :

- La version finale du document du NERF a été soumise le 29 octobre 2018 à la CCNUCC qui le publia sur la page de la RDC de son site web le 10 décembre 2018 après validation. Suite à l'évaluation technique, une version révisée a été soumise en Mai 2019.
- La plateforme Terra Congo opérationnelle est accessible via le lien [www.rdc-snsf.org](http://www.rdc-snsf.org)

Pour les jalons 2020, le projet SNSF a produit durant l'année 2019, **les estimations provinciales<sup>15</sup>** pour l'ensemble de la République Démocratique du Congo qui représente **le jalon (2020) sur les Niveaux d'Emission de Référence pour les Forêts pour les zones couvrant les cinq provinces (actuelles provinces du Kasai Oriental et Occidental, les provinces du Nord Kivu, Sud Kivu et Maniema).**

Année 2018	Année 2019	Projection année 2020
NERF soumis à la CCNUCC dans les temps	Estimations provinciales pour les 26 provinces de la RDC	Portail Web opérationnel actualisé
Plateforme TERRA CONGO relancée et opérationnelle	Suivi des événements majeurs de la déforestation	Rapport du BUR validé

Vers le mois de décembre 2019, le Secrétariat Exécutif du FONAREDD, le Conseil d'Administration de CAFI et les bailleurs de fonds ont repris le dialogue de haut niveau avec l'actuel Ministre de l'Environnement et Développement Durable pour relancer l'appui du Fonds au secteur forestier, notamment via le financement du Programme de Gestion Durable des Forêts (PGDF). Une Feuille de Route a été convenue entre le Ministre et CAFI qui prévoit la tenue de la première réunion du Conseil Consultatif National des Forêts, le lancement du processus de formulation de la politique forestière dès Janvier 2020, la réalisation d'un audit de légalité sur les concessions forestières durant le premier semestre de la même année.

Ceci a permis de valider en COPIL du 5 décembre 2019 le financement du PGDF. Ce projet doit fortement contribuer à l'amélioration de la gouvernance forestière du pays par son appui à l'atteinte de 7 jalons intermédiaires du pilier forêt.

Pour sa mise en œuvre, il est prévu une interaction étroite entre le PGDF et les PIREDD (principalement, mais également avec tous les autres projets du Fonds) afin de :

- Renforcer les capacités des services de l'environnement ;
- Renforcer le dispositif de contrôle de l'exploitation des bois ;
- Expérimenter sur les CFCL (Concessions Forestières des Communautés Locales) et les concessions artisanales ;
- Former en conséquence les parties prenantes et élaborer des guides opérationnels
- Diversifier les activités productrices de revenus ou de bénéfices socio environnementaux dans les Zones de Développement Rural (ZDR) des concessions forestières.

Par rapport au Pilier Forêt, l'état d'avancement des indicateurs harmonisés FONAREDD/CAFI se présente comme résumé dans le Tableau 16 ci-dessous :

---

<sup>15</sup> Alors que la LOI avait prévu la soumission graduelle de NERFs provinciaux en deux étapes : 3 anciennes provinces de l'Oriental, Equateur et Bandundu en 2018 et 5 en 2020, le choix a été fait de soumettre un NERF national en 2018. Les estimations provinciales ne représentent pas une soumission officielle à la CCNUCC mais offrent une déclinaison juridictionnelle des tendances d'émissions.

Tableau 16 Etat d'avancement des indicateurs harmonisés du pilier forêt

PILIER FORET : Indicateurs de résultats (PI, CAFI/FONAREDD et LOI)	Baseline (2016)	Cibles	Progrès en 2019	Résultats (2019)
Terra Congo opérationnel	Manque de fonctionnement du Terra Congo	Système de Surveillance des forêts opérationnel	Terra Congo en ligne et opérationnel. Données liées au développement spatial des plantations sont mises à jour et publiées	Terra Congo en ligne et opérationnel
Politique forestière adoptée et Code forestier révisé de manière participative	1) Projet non démarré, ébauche non livrée par le MEDD en 2016 2) Existence d'un code forestier	1) Une politique forestière élaborée de manière participative est adoptée par le gouvernement de la RDC 2) Les projets de texte tenant compte des avancées et de la politique sont validés et soumis au Parlement	1) Mise en place du conseil consultatif des forêts par le Ministère de l'environnement et développement durable 2) Mise en place d'une équipe pour élaborer la politique forestière	N/A
Nbre de concessions sous PGF certifiées (ou Augmentation du nombre de concessions sous PGF mis en œuvre ou certification)	8 concessions forestières ont des plans de gestions, soit une superficie de 2.158.329 ha, avec un pourcentage de 13,3% sur le 60 concessions restantes	1) 100 % des titres sans plan entrent dans la procédure de retour au domaine public 2) 100% de concessions avec PGF	1) 10 Plan Aménagement (PA) validés (Cfr Rapport AGEDUFOR)  2) 70 % du bois commercialisé provient de concessions sous PA (Cfr Rapport AGEDUFOR)	

PILIER FORET : Indicateurs de résultats (PI, CAFI/FONAREDD et LOI)	Baseline (2016)	Cibles	Progrès en 2019	Résultats (2019)
Nbre de forêts communautaires installés (Augmentation du nombre de communauté et ETD soutenues pour la mise en œuvre de la foresterie communautaire)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 43 CFCL attribuées (23 pour Equateur, 13 pour Mai-Ndombe, 7 pour Tshuapa) avec la superficie de 379 699 ha</li> <li>• 161 Initiatives de la foresterie communautaire</li> </ul>	1) Mai-Ndombe 10 000 ha (Nbre à déterminer) 2) PO (Nbre à déterminer) 3) Mongala 750 ha (Nbre à déterminer) 4) Equateur 60 CFLC pour 48 000 ha 5) Kwilu : 6) Sud Ubangi : 7) PGDF : 8	Démarrages effectifs des PIREDD	N/A
Nbre de communautés structurées		1) Mai-Ndombe : 21 secteurs 2) PO : 180 secteurs 3) Mongala : 13 ETD 4) Equateur : 60 Terroirs 5) Kwilu : 30 6) Sud Ubangi : 17	Idem	N/A
Nbre d'ETD ayant adopté la foresterie communautaire		A déterminer dans les PIREDD	Idem	N/A
Ratio bois légal / bois illégal à l'export augmenté ou proportion de bois légal et illégal en (% ou en m3)	Les exploitant industriels accompagnés par le projet AGEDUFOR et actifs dans les cinq	Environ 80%	Démarrage effectif du programme énergie	N/A



PILIER FORET : Indicateurs de résultats (PI, CAFI/FONAREDD et LOI)	Baseline (2016)	Cibles	Progrès en 2019	Résultats (2019)
Pourcentage de bois légal industriel et artisanal commercialisé	provinces <b>exportent</b> au moins 50 000 m3	A préciser dans le cadre du PGDF	Programme non démarré	N/A
Plan national élaboré pour combattre l'exploitation illégale	Absence de plan national pour combattre l'illégalité d'exploitation de bois	1) L'exploitation illégale est stabilisée 2) 50 % de réduction du ratio bois illégal sur bois commercialisé	1) Grilles de légalité de l'APV-FLEGT finalisées : * Financement de l'UE avec l'UNESCO * Relancer des travaux de la commission technique  2) TDRs sur l'élaboration d'un plan ambitieux 3) Approbation du financement du programme gestion durable des forêts	N/A
Existence d'un système informatique sécurisé de suivi de la traçabilité fiable de la légalité du bois	Absence d'un système d'information	Un système informatique sécurisé de suivi de la traçabilité fiable de la légalité du bois	Idem	N/A
Surface de concessions forestières allouées suivant la loi/ en non-respect de la loi - concevable	Pour ce qui est des concessions légalement attribuées, la superficie est de 11.364.885 ha	A préciser avec le PGDF	Approbation du financement du programme gestion durable des forêts	N/A

<b>PILIER FORET : Indicateurs de résultats (PI, CAFI/FONAREDD et LOI)</b>	<b>Baseline (2016)</b>	<b>Cibles</b>	<b>Progrès en 2019</b>	<b>Résultats (2019)</b>
Nombre de permis accordé en accord avec les législations existantes	Pour l'année 2017 le nombre de permis est de 16, avec un volume de 760.932 ha	A préciser avec le PGDF	Idem	
Nombre d'exploitants informels ou/illégaux passés dans le système formel et respectant les éléments essentiels de légalité	N/A	A préciser avec le PGDF	Idem	
Nombre de structures (associations, syndicats, coopératives, etc.) d'exploitants créées et opérationnelles	2 structures (Fédération des Industrielles de Bois « FIB » et l'Association Congolaise des Exploitants Forestiers Artisanaux « ACEFA »)	A préciser avec PGDF	Idem	
Nbre d'observateur Indépendant opérationnel	Existence d'un Observateur Indépendant d'une ONGD	Observateur indépendant recruté et opérationnel, conformément à la matrice de gestion des risques « forêt »	<p>1) Observateur Indépendant existe mais financement insuffisant ;</p> <p>2) Rapports de l'OI validés avec les parties prenantes</p> <p>3) Architecture du nouvel observatoire indépendant décrite dans le plan de mis en œuvre dans la matrice de gestion des risques</p>	

PILIER FORET : Indicateurs de résultats (PI, CAFI/FONAREDD et LOI)	Baseline (2016)	Cibles	Progrès en 2019	Résultats (2019)
<p>1) Macro-zonage forestier réalisé et validé par la Plateforme, et largement diffusé ;</p> <p>2) Les modalités d'adjudication intègrent l'accord préalable des populations et respect des clauses sociales et environnementales ;</p> <p>3) Existence d'une programmation des adjudications conforme à l'Aménagement du Territoire.</p>	Deux des trois conditions de la levée du moratoire sont remplies	Les conditions à la levée du moratoire sont levées.	Le gouvernement de la RDC n'a pas levé le moratoire suite à la non-réalisation de la troisième condition de l'arrêté	
Nbre du NERF produit	Absence du NERF national	Le NERF lui-même transmis dans les délais Processus de consultation large des parties prenantes concernées	Document NERF Disponible et transmis à la CNUCC. Toutes les provinces traitées	Résultat atteint

#### 4. PILIER NORMES : MINES ET HYDROCARBURES

##### a) Objectif

Adopter et mettre en œuvre de manière participative et transparente des normes REDD+ pour les investissements miniers et des hydrocarbures dans les zones forestières de manière à prévenir, réduire et sinon compenser leurs impacts sur les forêts.

##### b) Financement

Tableau 17 Financement du pilier Mines et hydrocarbures (en millions d'USD)

Enveloppe du PI	Co-financement	Sectoriels	PIREDD	Frais agences PIREDD	TOTAL	Reste à mobiliser
5	0	2,6	0		2,6	2,4

##### c) Programmes contribuant au progrès du pilier

Pour répondre à l'objectif du pilier Normes des secteurs miniers et des hydrocarbures, le FONAREDD a prévu un projet sectoriel avec une enveloppe de 2 400 000 USD pour renforcer le dispositif juridique, institutionnel et opérationnel existant, découlant de la loi n°11/009 juillet 2011 portant sur les principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement et de ses mesures d'application. Ce montant a été élevé à **5 millions d'USD** dans le document intermédiaire de programmation validé en Comité Technique 25 (09/09/2019).

##### d) Résultats attendus

Le pilier Normes consiste en un jalon intermédiaire et un jalon final. Il s'agit en premier lieu de définir des normes REDD+, et en deuxième lieu d'adopter, vulgariser et mettre en œuvre ces normes. Ces deux jalons représentent **5% des jalons de la LOI**.

##### e) Résultats atteints

Etant donné que le programme Normes n'a pas encore démarré, **le taux de réalisation des jalons demeure 0%**. Cependant, les démarches entreprises dans le cadre des financements du projet de gestion durable des forêts auprès du Ministre de l'Environnement et Développement Durable par le Secrétariat Exécutif du FONAREDD, le CA de CAFI et les bailleurs ont permis de débloquer les financements du projet Normes en vue de sa programmation.

A ce jour, les Termes de Référence élaborés par le Secrétariat Exécutif ont été amendés par les experts de l'Agence Congolaise d'Environnement (ACE) de la RDC, l'équipe du Secrétariat CAFI et été discutés en Comité Technique. Ces termes de référence ont été revus et soumis à la consultation des Ministères des Mines et des Hydrocarbures et seront lancés au cours de l'année 2020.

Ce projet apportera les appuis aux programmes intégrés sur la méthodologie des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), l'expérimentation pour la mise au point des normes de Suivi & Evaluation et la formation.

Quant au pilier normes, l'état d'avancement des indicateurs harmonisés FONAREDD/CAFI se présente comme résumé dans le Tableau 18 ci-dessous :

Tableau 18 Etat d'avancement des indicateurs harmonisés du pilier Normes

<b>PILIER NORMES : Indicateurs de résultats (PI, CAFI/FONAREDD et LOI)</b>	<b>Baseline (2016)</b>	<b>Cibles</b>	<b>Progrès en 2019</b>	<b>Résultats (2019)</b>
Échantillon d'études et de projets identifié et analysé, leçons tirées	Les normes existantes (essentiellement les sauvegardes socio-environnementale de la Banque Mondiale)	1) Leçons d'expériences de l'application actuelle des normes de gestion environnementale tirées sur sites existants et sur sites expérimentaux 2) Outils testés et au point	1) TDRs finalisés	
Guide de normes mines et hydrocarbures publié au journal officiel	Article 33 de la loi N°11/009 du 09 juillet 2011 portant principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement ; (bch.cbd.int/database/attachment/?id=11643) Articles 14,20,25 et 35 de la loi N° 14/003 DU 11 FEVRIER 2014 RELATIVE A LA CONSERVATION DE LA NATURE	Guide de normes mines et hydrocarbures publié au journal officiel	TDRs finalisés	
Un panel de consultants est formé dans chaque province minière pour conduire les études socio environnementales appliquant le guide opérationnel	Certains consultants de l'ACE ont bénéficié d'un renforcement des capacités	1) Les capacités des parties prenantes sont renforcées pour appliquer les évolutions réglementaires	Idem	
Les responsables des principales compagnies minières, des syndicats d'artisans et des délégations de l'agence pour l'artisanat minier reçoivent des formations à l'usage du guide opérationnel.		2) Dans chaque province les agents des secteurs ont reçu des formations adéquates et sont équipés	Idem	

<b>PILIER NORMES : Indicateurs de résultats (PI, CAFI/FONAREDD et LOI)</b>	<b>Baseline (2016)</b>	<b>Cibles</b>	<b>Progrès en 2019</b>	<b>Résultats (2019)</b>
Un dispositif de suivi évaluation, comprenant plaintes et recours, des études socio environnementales dans le secteur minier est conçu, décrit dans le guide opérationnel, son rôle dans les études et le suivi de leur mise en œuvre est décrit. Le dispositif est en place dans chaque province minière.	N/A	Une méthode de suivi évaluation à court moyen et long terme est mise au point et les capacités des agents concernés sont renforcées pour la mettre en œuvre	Idem	
Nombre, surface (et points GIS) des concessions minières en forêts -	N/A	A préciser dans le document du projet	Idem	
Kilométrage de nouvelles infrastructures de transport ouvertes en forêt pour les mines ou autres industrie extractive, en distinguant a) les routes b) les chemins de fer	N/A	A préciser dans le document du projet	Idem	
Surface et point GIS des nouvelles concessions minières et routes qui ont fait l'objet préalable d'une étude d'impact sociale et environnementale	N/A	A préciser dans le document du projet	Idem	

## 5. PILIER AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (AT)



### a) Objectif

Elaborer et mettre en œuvre, de manière participative et transparente, une politique d'aménagement du territoire organisant et optimisant l'utilisation des terres et des ressources forestières par les divers secteurs de l'économie nationale dans le respect des droits reconnus par le système légal de la RDC, afin d'en réduire l'impact sur les forêts, de réduire les conflits et d'assurer le développement durable au niveau national et local.

### b) Financement

Tableau 19 Financement du pilier Aménagement du territoire (en millions d'USD)

Enveloppe du PI	Co-financement	Programmes Sectoriels	PIREDD	Frais agences PIREDD	TOTAL	Reste à mobiliser
19	0	8	16,54	3,065	27,605	-8,605

### c) Programmes contribuant au progrès du pilier

Le progrès vers l'atteinte des jalons de ce pilier est surtout marqué par le programme sectoriel d'appui à l'aménagement du territoire, ainsi que six PIREDD opérationnels : Province Orientale, Mai-Ndombe, Sud Ubangi, Kwilu, Mongala et Equateur.

### d) Résultats attendus

Ce pilier comprend quatre jalons dont trois intermédiaires et un jalon final qui porte sur la politique d'aménagement du territoire. L'ensemble des jalons pour ce pilier représente **9% des jalons de la LOI** bien que l'aménagement des territoires constitue le processus clé pour la réalisation des objectifs de la Stratégie Nationale REDD+.

La réalisation des deux jalons intermédiaires était attendue du programme AT en 2018 et 2019 :

1. Faire une analyse juridique de la politique d'aménagement du territoire ;
2. Lancer le processus d'élaboration de la méthodologie portant sur le zonage participatif des terroirs mais aussi sur les démarches provinciales et d'entité territoriale décentralisée (ETD).

Le jalon final du pilier AT vise à doter la RDC (i) d'une Politique AT qui soutient sa vision du développement durable et (ii) d'une Loi Cadre sur l'AT pour 2020.

### e) Résultats atteints

A fin 2019, le projet aménagement du territoire a contribué aux avancées de trois jalons intermédiaires prévus pour 2018 et un jalon final de 2020. Sur les trois jalons intermédiaires, aucun a été totalement atteint, tandis que deux d'entre eux sont partiellement atteints et le troisième non atteint ; ainsi, le **taux de réalisation complète demeure à 0% même si des avancées notables ont été faites tant pour les jalons intermédiaires que pour les jalons finaux.**

Pour les deux jalons intermédiaires partiellement atteints, les réalisations principales au cours de l'année 2019 se résument comme suit :

1. *Faire une analyse juridique de la politique d'aménagement du territoire*
  - Un projet de décret du dispositif institutionnel de réalisation de l'AT au niveau national et provincial ;

- Un expert national est mobilisé pour mettre en place et assurer le fonctionnement des groupes thématiques ;
  - Une cellule d'aménagement du territoire composée d'experts multidisciplinaires est fonctionnelle au sein du Secrétariat Général de l'aménagement du territoire ;
  - Une expertise internationale et nationale mobilisée pour coordonner et appuyer les travaux d'analyse de base de l'aménagement du territoire ;
  - Le diagnostic et orientations stratégiques pour l'élaboration de la PNAT et LAT a été effectué et soumis à consultations ;
  - Le bilan-diagnostic et lignes directrices pour l'élaboration de l'avant-projet de LAT ont été effectués ;
  - Les capacités techniques du Ministère d'Aménagement du Territoire et de la rénovation de la ville (MATRV) renforcée via la mise en place d'une Cellule d'Appui Technique (CAT) à la réforme d'aménagement du territoire composée de 10 experts nationaux dans les domaines clés ;
  - Le groupe de travail thématique d'Aménagement du Territoire au niveau de la Société Civile est en place ;
  - L'état des lieux de la situation juridique du secteur de l'AT a été effectué.
2. *Lancer le processus d'élaboration de la méthodologie portant sur le zonage participatif de terroir mais aussi sur les démarches provinciales et d'entité territoriale décentralisé (ETD)*
- Le processus d'élaboration participative du « guide méthodologique » a été lancé (Juin 2018) avec l'appui du FONAREDD et la participation des parties prenantes (PIREDD, PARAT, AGEDUFOR, DIAF, WRI, Ministère du Plan) ;
  - Une expertise chargée d'appuyer le processus de rédaction du « guide » a été mobilisée ;
  - Un draft du guide a été élaboré et partagé.

Au niveau provincial, les quatre programmes intégrés de la Province Orientale, Mai-Ndombe, Sud Ubangi et Kwilu, ont mené des efforts de structuration du milieu et avancé avec des outils/instruments qui assoient l'aménagement du territoire comme processus fondateur du développement de chaque province. En effet, afin de ne pas conditionner l'initiation du processus d'aménagement des territoires au niveau provincial à la disponibilité du guide méthodologique un choix a été levé d'avancer avec les deux processus en parallèle de sorte que les expérimentations des PIREDD puissent contribuer à la formulation et révision du guide méthodologique sur base des expériences acquises. Ainsi les processus lancés dans le contexte des PIREDD viendront informer et enrichir ce Jalon. Des informations sur les résultats réalisés par ces PIREDD sont présentées dans les fiches programme dans le chapitre IV. Notamment, il s'agit de :

- PIREDD Province Orientale
  - Mise en place des cadres de concertation multi-acteurs et multisectoriels : trois au niveau provincial, cinq au niveau des territoires et 23 au niveau des Entités Territoriales Décentralisées (ETD). La plateforme provinciale sur laquelle reposent tous les autres cadres de concertations a été instituée par arrêté du Gouverneur de province dans chaque province cible ;
  - Elaboration participative de 3 SPAT, 7 PTAT et des cartes d'utilisation des terres, dont la validation aura lieu en Février 2020 ;
  - 3 CLD mis en place dans la province du Bas Uélé ;
- PIREDD Kwilu : La contribution de ce PIREDD a porté plus sur la structuration du milieu. Il y a déjà 34 Comités Locaux de Développement redynamisés.
- PIREDD MaiNdombe



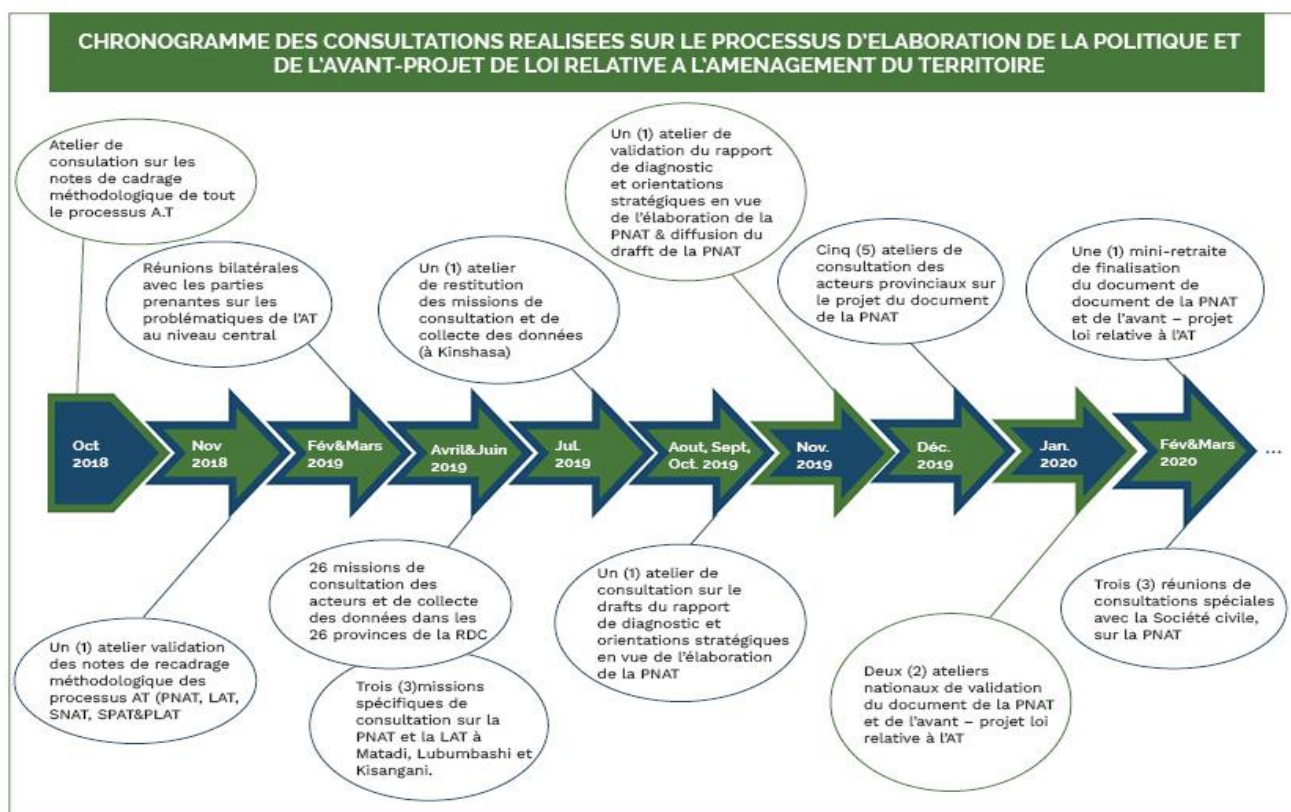
- 4 CARG de Territoires et 14 CARG de secteurs ont été structurés sur les 4 et 15 respectivement attendus au niveau des Territoires et des secteurs ;
- 130 Comités Locaux de Développement (CLD) ont fait l'objet de structuration ;
- 98 Plans Simples de Gestion (PSG) validés qui se présentent de la manière ci-après par territoire :

*Tableau 20 Etat d'avancement du processus de structuration dans le Mai-Ndombe*

Territoire	Terroirs structurés	PSG validés	Structure d'accompagnement
KUTU	100	70	AMAR
INONGO	10	8	NVD
OSHWE	10	10	Congo Vert
KIRI	10	10	Groupe Mika
Total	130	98	

Quant au jalon final AT, le Ministre de tutelle avait la détermination de réaliser cet objectif en 2019 avant l'échéance de 2020. Une grande mobilisation des experts au niveau national et international a été déployée pour produire un document sur la Politique de l'Aménagement du Territoire et un avant-projet de Loi sur l'aménagement du territoire. En décembre 2019 le programme avait facilité la validation en atelier national de la Politique d'AT. Ce processus de validation n'empêche pas que des observations et commentaires puissent encore être pris en compte dans la politique. En effet, la validation a été conditionnelle à la conduite d'un processus de consultation et échange avec la société civile qui devra avoir lieu en 2020. Grâce à ces instruments stratégiques et consensuels, le pays pourra désormais gérer toutes les questions relatives à la planification et affectation d'usages d'espace national, ainsi qu'à l'arbitrage des conflits de compétences intersectorielles et/ou de ces usages. En tant qu'instruments de référence, d'orientation, de mise en cohérence et d'harmonisation des politiques et actions sectorielles de développement, ils contribueront également à l'avancement des autres réformes (réforme foncière, politique agricole, ...) et au processus d'AT (SPAT, PLAT, zonage forestier, ...).

Graphique 16 Chronogramme des consultations réalisées sur le processus d'élaboration de la politique et de l'avant-projet de loi relative à l'aménagement du territoire



Par rapport au pilier aménagement du territoire, l'état d'avancement des indicateurs harmonisés FONAREDD/CAFI se présente comme résumé dans le Tableau 21 ci-dessous :

Tableau 21 Etat d'avancement des indicateurs harmonisés du pilier Aménagement du territoire

<b>PILIER AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : Indicateurs de résultats (PI, CAFI/FONAREDD et LOI)</b>	<b>Baseline (2016)</b>	<b>Cibles</b>	<b>Progrès en 2019</b>	<b>Résultats (2019)</b>
Politique de l'AT élaborée, évaluation stratégique socio environnementale faite	Absence d'une Politique d'AT	La RDC est dotée d'une politique d'AT qui soutient sa vision du développement durable	1) Draft 1 de la politique de l'aménagement du territoire; 2) Une évaluation stratégique socio-environnementale planifiée en 2020	N/A
Loi sur l'AT élaborée, évaluation stratégique socio environnementale faite	Absence des textes juridiques sur l'AT	Un projet de Loi Cadre est déposé au Parlement et son évolution parlementaire est accompagnée.	1) Draft 1 de la loi cadre sur l'aménagement du territoire ; 2) Une évaluation stratégique socio-environnementale planifiée en 2020	N/A
Existence d'un schéma national de l'Aménagement du Territoire (SNAT)	Existence d'un code traitant à la fois de l'urbanisme et de l'Aménagement du Territoire	Schéma national d'aménagement du territoire élaboré (SNAT)	1) Mis en place d'une cellule d'appui technique des experts au MATRV ; 2) Une expertise internationale et nationale en place pour coordonner et appuyer les travaux d'analyse de base 3) Deux firmes recrutées	N/A
Existence d'un SPAT par PIREDD	Absence d'un PAT	8 PAT élaboré	Trois SPAT validés dans trois provinces du PIREDD PO	3 Schémas provinciaux : Ituri, Bas Uélé et Tshopo
Nombre de secteurs administratifs, territoires et provinces disposant d'un plan d'usage des sols respecté	Aucun	1) PIREDD Mai-Ndombe 21 PDD, 600 PSG et SPAT 2) PIREDD PO 8 PDD (PAT) : 240 PLD	1) PIREDD Mai-Ndombe : 130 terroirs structurés avec 98 PSG validés	

<b>PILIER AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :</b>				
<b>Indicateurs de résultats (PI, CAFI/FONAREDD et LOI)</b>	<b>Baseline (2016)</b>	<b>Cibles</b>	<b>Progrès en 2019</b>	<b>Résultats (2019)</b>
Nombre de schémas et de plans participatifs qui programment une vision durable à moyen et long terme pour l'usage des ressources naturelles		et 3 SPAT 3) PIREDD Kwilu 49 PDD et PGRN à déterminer et 1 SPAT 4) PIREDD Equateur : 6 PDD, 326 PGRN et 1 SPAT 5) PIREDD Mongala : 3 PDD, 16 PSG et 1 SPAT 6) PIREDD Sud Ubangi : 22 PDD, 100 PGRN et 1 SPAT	2) PIREDD PO : 131 terroirs sélectionnés 3) PIREDD SUD UBANGI : 100 terroires sélectionnés	
Nombre de plans qui prennent en compte la stabilisation du couvert végétal	Aucun	1) PIREDD Mai-Ndombe : 600 PSG 2) PIREDD PO : 240 PLD 3) PIREDD Kwilu : 30 PGRN 4) PIREDD Equateur : 326 PGSR 5) PIREDD Mongala : 16 PSG 6) PIREDD Sud Ubangi : 100 PGRN/PSG	1) PIREDD MAIN NDOMBE : 98 PSG validés	
Existence du ou des guides	Aucun	Un guide est élaboré qui propose une méthodologie adaptée aux différents objectifs et niveaux de l'aménagement du territoire :  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Schémas d'ETD et de leurs plans de développement</li> <li>• Des Plans de Gestion des Ressources Naturelles</li> <li>• Des études sectorielles destinées aux plans</li> </ul>	1) Draft 0 du guide méthodologique provisoire disponible 2) Processus de recrutement des consultants achevé	

<b>PILIER AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :</b>				
<b>Indicateurs de résultats (PI, CAFI/FONAREDD et LOI)</b>	<b>Baseline (2016)</b>	<b>Cibles</b>	<b>Progrès en 2019</b>	<b>Résultats (2019)</b>
Nombre d'analyses de base pour l'élaboration d'une PNAT intégrant les objectifs de la Stratégie nationale cadre REDD+ disponibles (Jalon LOI 2018)	Absence d'une étude	1) Une analyse d'experts projette la vision du contenu de la Politique, 2) Des études sectorielles, multisectorielles, et régionales sont conduites pour alimenter la Politique, le SNAT et les SPAT	1) Un état de lieu de la situation juridique du secteur de l'AT en RDC, réalisé, 2) Résultats de la revue documentaire et collecte de données réalisées, 3) Cellule d'Appui Technique (CAT) à la réforme de l'AT mise en place et appuyée	
Nbre/Pourcentage d'entités territoriales disposant d'un comité de développement formé	Faible fonctionnement des CLD et CAGR dans certains territoires et villages	1) PIREDD Mai-Ndombe : 4 CARG 2) PIREDD PO : 3) PIREDD Kwilu 4) PIREDD Equateur : 359 CLD et 6 CAGR 5) PIREDD Mongala : 50 CLD 6) PIREDD Sud Ubangi :	Deux PIREDD ont démarré leur activité	
Hectares et pourcentage sous plans de développement par type d'entité territoriale	0 au début des programmes	1) PIREDD Mai-Ndombe : 2) PIREDD PO : 3) PIREDD Kwilu 4) PIREDD Equateur : 5) PIREDD Mongala : 6) PIREDD Sud Ubangi :	Idem	

<b>PILIER AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :</b>				
<b>Indicateurs de résultats (PI, CAFI/FONAREDD et LOI)</b>	<b>Baseline (2016)</b>	<b>Cibles</b>	<b>Progrès en 2019</b>	<b>Résultats (2019)</b>
Nombre de plans faisant l'objet d'un contrat de mise en œuvre (ou respecté)	0 au début des programmes	1) PIREDD Mai-Ndombe : 2) PIREDD PO : 3) PIREDD Kwilu 4) PIREDD Equateur : 5) PIREDD Mongala : 6) PIREDD Sud Ubangi :	Idem	

## 6. PILIER FONCIER



### a) Objectif

Elaborer et mettre en œuvre de manière participative et transparente une politique foncière équitable - y compris en ce qui concerne les questions de genre et des personnes vulnérables, les communautés locales et les peuples autochtones- et susceptible d'assurer une gestion durable et non conflictuelle des terres et la clarification des droits fonciers, en vue de limiter la conversion des terres forestières.

### b) Financement

Tableau 22 Financement du pilier Foncier (en millions d'USD)

Enveloppe du PI	Co-financement	Programmes Sectoriels	PIREDD	Frais agences PIREDD	TOTAL	Reste à mobiliser
30	0	8	1,24	2,12	11,36	18,64

### c) Programmes contribuant au progrès du pilier

Le pilier Foncier dans le portefeuille du FONAREDD est porté par un programme sectoriel de la réforme foncière mis en œuvre par l'agence d'exécution ONUHABITAT avec les appuis provinciaux à travers les programmes intégrés.

### d) Résultats attendus

Le Pilier Foncier comprend quatre jalons, soit **9% de l'ensemble des jalons de la LOI**. Trois de ces jalons sont intermédiaires. Les résultats attendus pour 2018 -2019 dans le cadre de la LOI, relatifs à chacun des jalons pertinents, sont comme suit :

#### Jalons intermédiaires

- La Commission Nationale de Réforme Foncière (CONAREF) fonctionnelle pour la préparation et la mise en œuvre de la réforme foncière ;
- Guide méthodologique élaboré pour la définition de stratégies provinciales de gestion foncière.

#### Jalon final

- Un draft 2 de la politique foncière équitable est adopté de manière participative en vue de limiter la conversion des terres.

### e) Résultats atteints

Au bout de l'année 2019, un des trois jalons intermédiaires était totalement atteint, soit un **taux de réalisation de 33%**.

A ce jour le projet d'appui à la réforme foncière exécuté par ONUHABITAT a permis d'atteindre les résultats suivants :

#### Jalons intermédiaires

- La Commission Nationale de la Réforme (CONAREF) est de plus en plus fonctionnelle et joue pleinement son rôle. L'accord de partenariat entre la CONAREF et l'ONUHABITAT a permis un transfert de fonds au compte dans le but de réaliser ses activités ;
- Une ébauche du guide méthodologique pour la définition des stratégies provinciales de gestion foncière a été élaborée soit 50 % de réalisation. Des études sur la tenure foncière ont été exécutées dans deux provinces des programmes intégrés (Ituri en Province Orientale et Mai-Ndombe) et été

largement communiquées aux parties prenantes (communauté locale, peuples autochtones, société civile, autorités locales, etc.). La finalisation du guide passera par l'expérimentation au niveau communautaire, et de façon participative, des outils identifiés et/ou développés.

#### *Jalon final*

- Le draft 2 de la politique foncière est disponible et accompagné d'une synthèse exécutive, soit 100% de réalisation. Ce draft de la politique foncière prend en compte les préoccupations des Peuples Autochtones sur la base d'une note qu'ils ont produite à travers le projet appui au peuples autochtones exécutif avec la Banque Mondiale ;
- La Maquette de la loi foncière est disponible et sous consultation d'expert avant consultation élargie (2020) ;

En résumé, les résultats clés à ce jour se présentent comme suit :

Année 2018	Année 2019	Projection année 2020
Draft 0 de la politique foncière intégrant les préoccupations des Peuples autochtones	Draft 1 de la politique foncière ;	Le draft du guide méthodologique est en cours de révision
CONAREF fonctionnelle	CONAREF dotée avec plus des capacités	Le partenariat avec les PIREDD sera renforcé pour une synergie d'action
	Une ébauche du guide méthodologique	

Au niveau des Programmes Intégrés REDD, les réalisations suivantes ont été notées :

PIREDD Oriental	PIREDD MAI NDOMBE
Trois drafts d'édit foncier portant gestion des terres rurales et Urbano-rurales	Draft d'Edit foncier pour soutenir les PSG

Par rapport au pilier Foncier, l'état d'avancement des indicateurs harmonisés FONAREDD/CAFI se présente comme résumé dans le Tableau 23 ci-dessous :



Tableau 23 Etat d'avancement des indicateurs harmonisés du pilier foncier

<b>PILIER FONCIER : Indicateurs de résultats (PI, CAFI/FONAREDD et LOI)</b>	<b>Baseline (2016)</b>	<b>Cibles</b>	<b>Progrès en 2019</b>	<b>Résultats (2019)</b>
CONAREF opérationnelle, consultants recrutés, équipements en cours, Plateforme et Comité de Pilotage opérationnels, groupes thématiques en place	Faible fonctionnement de la CONAREF	Dispositif de mise en œuvre opérationnel (CONAREF opérationnelle)	La CONAREF est plus fonctionnelle et joue pleinement son rôle	La CONAREF fonctionnelle
Projet de politique foncière élaboré	Absence d'une politique foncière	Projet de politique foncière élaboré de manière participative	Draft 1 d'une politique foncière élaboré de manière participative	Politique foncière non validée au niveau du conseil des ministres
Une loi foncière élaborée	Existence de la loi BAKANJIKA	Projet de loi foncière nationale élaboré de manière participative et prenant en compte les objectifs REDD+	Maquette de la loi disponible pour discussion avec des experts	La Loi n'est pas élaborée
Le guide est élaboré, expérimenté et validé	Absence d'un guide méthodologique sur la gestion foncière	Les besoins de sécurisation foncière de toutes les parties prenantes (dont les concessions communautaires) sont pris en compte dans l'élaboration de la Politique, des textes réglementaires, et du guide de	1) Le Draft du guide méthodologique est disponible 2) Diagnostic du secteur foncier dans les provinces Ituri (en Province Orientale) et Mai-Ndombe	Le guide méthodologique n'est pas validé avec toutes les parties prenantes

<b>PILIER FONCIER : Indicateurs de résultats (PI, CAFI/FONAREDD et LOI)</b>	<b>Baseline (2016)</b>	<b>Cibles</b>	<b>Progrès en 2019</b>	<b>Résultats (2019)</b>
		renforcement de capacités des brigades foncières appuyées (Piredd)		
1) Existence d'une cartographie de l'affectation des terres et de la juxtaposition des usages  2) Nombre, superficie et points GIS de terroirs villageois cartographiés de manière participative	Existence d'une cartographie d'affectation des terres, auprès des Services et Ministères sectoriels (Mines, hydrocarbures, affaires foncières, agriculture, environnement)	1) Mai-Ndombe : 2) PO (Tshopo, Ituri et Bas Uélé) 3) Equateur 4) Kwilu 5) Mongala 6) Sud Ubangi	Les cartes d'affectation des terres et d'usage en cours d'élaboration dans les programmes intégrés : Mai-Ndombe, Sud Ubangi, Mongala et Kwilu	La cartographie de l'affectation des terres et de la juxtaposition des usages n'est pas disponible
Un Edit foncier par province	Absence d'Edit foncier	Edits foncier provinciaux élaborés de manière participative	1) Trois édits fonciers au PIREDD PO pour le 3 provinces (Ituri, Tshopo et Bas Uélé) 2) Un draft d'édit foncier au PIREDD Mai-Ndombe	3 Edits fonciers élaborés de manière participative
Un conseil consultatif de l'agriculture fonctionnel par Province sous PIREDD et ses antennes de territoires et de secteurs	Faible fonctionnement de certaines CAGR dans provinces PIREDD	Les conseils consultatifs de l'agriculture sont fonctionnels (8 CARG au niveau provincial)	1) PIREDD Mai-Ndombe : 4 CARG de territoires 2) PIREDD Sud Ubangi : 4 CARG de territoires	8 CARG opérationnels

<b>PILIER FONCIER : Indicateurs de résultats (PI, CAFI/FONAREDD et LOI)</b>	<b>Baseline (2016)</b>	<b>Cibles</b>	<b>Progrès en 2019</b>	<b>Résultats (2019)</b>
sont opérationnels (CARGs).				
Nbre de territoires dans lesquels les services de l'agriculture et du cadastre ont été formés et équipés	N/A	Le personnel sélectionné des services de l'agriculture de chaque territoire sous PIREDD est formé, motivé et équipé	1) PIREDD MaiNdombe : 1 Service du cadastre formé et équipé 2) PIREDD PO : 4 services du cadastre formé et équipé 3) PIREDD Sud Ubangi : 4 Services de l'agriculture de 4 territoires formés et équipés 4) PIREDD Kwilu : 1 service du cadastre (Pour 2 territoires)	1) 5 territoires avec 5 services du cadastres formés et équipés 2) 4 territoires avec 4 services de l'agriculture formés et équipés
		Le personnel des services sélectionnés (expérimentation des modèles de renforcement de capacité) du cadastre est formé, motivé et équipé	Protocole d'expérimentation élaboré pour 6 provinces/Guide opérationnel pour la conduite des expériences pilotes	Pas de modèle expérimenté
% de terroirs villageois cartographiés de manière participative		100 % de terroirs villageois d'intervention des PIREDD sont cartographiés de manière participative	5 terroirs villageois identifiés avec le programme réforme foncière	

<b>PILIER FONCIER :</b> <b>Indicateurs de résultats</b> <b>(PI, CAFI/FONAREDD et</b> <b>LOI)</b>	<b>Baseline (2016)</b>	<b>Cibles</b>	<b>Progrès en 2019</b>	<b>Résultats (2019)</b>
<p>Des dispositions (juridiques et techniques) pour l'enregistrement des droits collectif ont été proposées</p>			<p>1) Projet d'édit type sur la gestion foncière décentralisée, le régime des terres des communautés locales et l'organisation et le fonctionnement du registre foncier communautaires  2) Modèle de charte foncière local pour une gestion responsable des terres des forêts et des pêches dans les chefferies et secteurs  3) Convention type de gestion des ressources naturelles (4 convention sur la mise en défens des forêts, relative auprès des terres relevant du domaines de jouissant des communautés locale, reboisement et transactions foncières portant sur les terres coutumières  4) Modèle de certificat foncier coutumier  6) Procès-verbal de reconnaissance des droits fonciers coutumiers  7) Guide pour énumération participative de droit foncier légitime</p>	

## 7. PILIER DEMOGRAPHIE



### a) Objectif

Appuyer la mise en œuvre participative du Plan stratégique national à vision multisectorielle pour la planification familiale 2014-2020.

### b) Financement

Tableau 24 Financement du pilier Démographie (en millions d'USD)

Enveloppe du PI	Co-financement	Programmes Sectoriels	PIREDD	Frais agences PIREDD	TOTAL	Reste à mobiliser
40	25	8	2,67	3	38,67	1,33

### c) Programmes contribuant au progrès du pilier

La majorité des programmes intégrés, ainsi qu'un des programme sectoriels – PROMIS-PF, contribuent à la progression du pilier Démographie.

### d) Résultats attendus

Le pilier intègre quatre jalons en tout, soit **9% des jalons** de la LOI.

Les jalons intermédiaires de ce pilier peuvent être résumés comme suit :

1. Stratégie d'appui aux zones des programmes intégrés définie avec le Comité Technique Multisectoriel Permanent (CTMP) de la Planification Familiale (PF), sur base de l'analyse des besoins.
2. La Stratégie Nationale de communication sur la planification familiale et l'éducation des femmes est mise en œuvre, en prenant en compte les objectifs exprimés dans le Plan stratégique national à vision multisectorielle pour la planification familiale 2014-2020 et les objectifs du Gouvernement vers une économie émergente d'ici 2030.
3. Elaborer et mettre en œuvre un plan pour consulter les parties prenantes sur les liens réciproques entre démographie, gestion des ressources naturelles et développement, y compris en lien avec l'objectif affiché de la RDC de devenir une économie émergente d'ici 2030.

Le jalon final du pilier Démographie est le suivant : Plan stratégique national à vision multisectorielle pour la PF mis en œuvre, permettant une augmentation de la prévalence contraceptive moderne dans les zones cibles tel que stipulé dans le Plan stratégique national (au moins 1.5 point de pourcentage de plus par an).

### e) Résultats atteints

Sur les trois jalons intermédiaires présentés ci-dessus, **0% a été totalement atteint**, mais les deux premiers sont partiellement réalisés. Les PIREDD ont assuré l'accompagnement de la mise en place des CTMP dans toutes les provinces concernées. En ce qui concerne la Stratégie nationale de communication sur la PF et l'éducation des femmes, un contact a été établi entre le lead technique du programme PROMIS-PF (Tulane) et le Programme National de Communication et Promotion de la Santé pour développer les termes de référence et ainsi identifier les acteurs clés qui participeront à l'élaboration dudit document.

Le troisième jalon intermédiaire n'est pas encore atteint. Il est à noter que ce jalon n'est pas mentionné dans les documents de projet – ni de PROMIS-PF, ni des PIREDD – ceci posant éventuellement un défi à sa réalisation. Le SE FONAREDD ainsi que les équipes de PROMIS devront mobiliser des partenariats et des financements en vue de sa réalisation.

Le jalon final n'a pas encore été atteint, vu que sa réalisation était prévue pour 2020. Cependant, la Stratégie nationale a déjà été déclinée en plan et les acquisitions d'intrants sont en cours.

Année 2018	Année 2019	Projection année 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme sectoriel pas encore mis en oeuvre. PIREDD au stade démarrage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CTMP opérationnels dans les zones de tous les PIREDD.</li> <li>• Contact établi entre PROMIS-PF et PNCPS pour établir les TDR de la Stratégie nationale de communication PF.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'une équipe de coordination du processus d'élaboration de la Stratégie nationale de communication PF.</li> </ul>

Par rapport au pilier Gouvernance, l'état d'avancement des indicateurs harmonisés FONAREDD/CAFI se présente comme résumé dans le Tableau 25 ci-dessous :

Tableau 25 Etat d'avancement des indicateurs harmonisés du pilier Démographie

<b>PILIER DEMOGRAPHIE : Indicateurs de résultats (PI, CAFI/FONAREDD et LOI)</b>	<b>Baseline (2016)</b>	<b>Cibles</b>	<b>Progrès en 2019</b>	<b>Résultats (2019)</b>
Stratégie PF validée et mise en œuvre dans les zones PIREDD	Absence d'une stratégie	Tous les PIREDD disposent d'une stratégie validée (8 stratégies provinciales)	Démarrage effectif du programme planning familial PROMIS. Existence d'une stratégie nationale PF	Pas de stratégie PF validée
Un plan de consultation des parties prenantes	Absence d'un plan de consultation	Un plan de consultation est élaboré et validé par les parties prenantes	Lancement des activités PF et démarrage de consultation avec les PIREDD	Le plan de consultation n'est pas élaboré
% du nombre de ménages sensibilisés par rapport au PF dans les zones des PIREDD sur le nombre de ménages total	Draft d'une stratégie nationale de communication PF	La Stratégie Nationale de Communication est mise en œuvre au niveau national (en cofinancement) et dans les PIREDD	1) PIREDD PO : 2) PIREDD Mai-Ndombe :	
Nombre d'enfants par femme	6.3 (2018)	A préciser dans le projet PF	Démarrage effectif du PROMIS	N/A

<b>PILIER DEMOGRAPHIE : Indicateurs de résultats (PI, CAFI/FONAREDD et LOI)</b>	<b>Baseline (2016)</b>	<b>Cibles</b>	<b>Progrès en 2019</b>	<b>Résultats (2019)</b>
Pourcentage de femmes mariées ou en couple de 14 à 49 ans qui utilisent une méthode de contraception moderne	Toutes les femmes = 8.1% Femmes en couple 7.8%	Cible PF = 12,5%	Démarrage effectif du PROMIS	N/A
Quantités d'années de couple protection fournies	563373	1) Cibles PIREDD (à préciser) 2) Cible PF 880270	1) PF : 52 344 APC	52 344 APC
Nombres et localisation des centres de santé soutenus	Zéro pour le PIREDD	1) Mai-Ndombe : A préciser avec le projet BM 2) PO : 13 zones de zones de santé soutenues et localisées 3) Equateur : A préciser avec le projet BM 5) Mongala : A préciser avec le projet BM 6) Sud Ubangi : A préciser avec le projet BM 7) PF : 152 zones de santé ciblées		
Chaque grande zone de migration fait l'objet d'une étude sur ses causes et effets et des moyens de les mitiger.	N/A	Dynamiques démographiques mieux comprises	PIREDD PO a prévu de suivre le mouvement migratoire dans la province d'Ituri	N/A

## 8. PILIER GOUVERNANCE



### a) Objectif

Promouvoir l'alignement dans le pays des interventions du secteur public et privé, national et international sur les objectifs REDD+ ; assurer la transparence et la consolidation de l'information ainsi que l'application de la loi dans les secteurs pertinents pour la REDD+.

### b) Financement

Tableau 26 Financement du pilier Gouvernance (en millions d'USD)

Enveloppe du PI	Co-financement	Sectoriels	PIREDD	Frais agences PIREDD	TOTAL	Reste à mobiliser
40	0	16,4	6,99	3,065	26,455	13,545

### c) Programmes contribuant au progrès du pilier

Il y a actuellement deux programmes sectoriels qui contribuent à la progression de ce pilier : Programme d'appui à la société civile ainsi que le programme d'appui au Secrétariat Exécutif. Un troisième programme sectoriel est envisagé pour ce pilier, mais n'a pas encore été lancé. De plus, tous les PIREDD contribuent à ce pilier. Le pilier consiste en six jalons en tout, soit **14% des jalons de la Loi**.

### d) Résultats attendus

Pour 2018 et 2019, les résultats attendus sont :

- L'information est transparente et accessible ;
- Les études sur les moteurs de la déforestation/PIREDD réalisées ;
- Un guide consultatif des parties prenantes élaboré par la société civile ;
- Les institutions de gouvernance sont fonctionnelles ;
- Les plaintes sont entendues et gérées.

### e) Résultats atteints

Sur les cinq jalons intermédiaires, trois avaient été totalement atteints à la fin de l'année 2019, soit un **taux de réalisation de 60%**. En plus, un des jalons avait été partiellement atteint.

Les progrès réalisés peuvent se résumer comme suit :

- Rapports des programmes et du SE FONAREDD sont publiés sur le site web du FONAREDD ;
- Une étude sur les moteurs de la déforestation est en cours de lancement dans les provinces (Tshopo, Ituri et Bas Uélé) du PIREDD Oriental ;
- Un guide de consultations des parties prenantes a été élaboré par la Société Civile et validé ;
- La matrice de gestion des risques est actualisée par les projets, et appliquée, y compris dans la gouvernance des projets. ;
- Le système de plaintes et recours du FONAREDD est opérationnel ainsi qu'au sein de deux des PIREDD Mai-Ndombe, Sud Ubangi et le programme d'appui aux Peuples Autochtones ;
- La mise en place de 15 coordinations provinciales du groupe de travail climat REDD Rénové (GTCRR) pour participer et suivre la gouvernance de la REDD au niveau des provinces à travers des programmes intégrés.



Les institutions de gouvernance sont en place (Comité de Pilotage, cadres de concertations multi-acteurs et multisectoriels, plateformes techniques, etc). Elles sont conçues pour assurer la bonne gouvernance des programmes financés par le Fonds avec la participation des membres de la Société Civile et les Peuples Autochtones.

Au niveau des comités de pilotage, les autorités politico-administrative y prennent part au côté de la société civile à travers le Groupe de Travail Climat REDD+ Rénové (GTCRR), les femmes et les peuples autochtones.

Tous les 16 programmes du Fonds sont dotés de comités de pilotage en tant que structure de gouvernance. D'autres ont des plateformes techniques pour des thématiques spécifiques, le cas des projets SNSF, aménagement du territoire et réforme foncière.

Année 2019	Projection année 2020
<ul style="list-style-type: none"><li>• Guide pratique de consultation des parties prenantes en cours d'élaboration par GTCR-R.</li><li>• Plateformes de concertations employés à tous les niveaux.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Etude spécifique des moteurs de déforestation et de dégradation des forêts en Province Orientale.</li><li>• Actualisation de la matrice de gestion des risques.</li></ul>

Par rapport au pilier Gouvernance, l'état d'avancement des indicateurs harmonisés FONAREDD/CAFI se présente comme résumé dans le **Error! Reference source not found.** ci-dessous :

Tableau 27 Etat d'avancement des indicateurs harmonisés du pilier Gouvernance

PILIER GOUVERNANCE : Indicateurs de résultats (PI, CAFI/FONAREDD et LOI)	Baseline (2016)	Cibles	Progrès en 2019	Résultats (2019)
Fonds National REDD+ en place	Absence d'un Fonds National REDD+	FONAREDD opérationnel et fonctionnel	FONAREDD opérationnel et fonctionnel depuis 2016	N/A
1) Site FONAREDD opérationnel 2) Sites des projets opérationnels 3) Rapports des programmes et du SE réguliers en ligne 4) Dispositif de plaintes et recours opérationnels et accessible au public	Existence de certains site internet pour les agences d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Site FONAREDD</li> <li>• Terra Congo opérationnels,</li> <li>• Site GTCRR opérationnel (société civile)</li> <li>• Site internet REPALEF opérationnel (DGM/PA)</li> <li>• Site internet CONAREF opérationnel</li> <li>• Site internet du MEDD opérationnel</li> <li>• Site internet du PNUD/RDC opérationnel</li> <li>• Site internet de la JICA opérationnel</li> <li>• Site internet Site internet de la FAO opérationnel</li> <li>• Site internet de la Banque Mondiale opérationnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Site FONAREDD</li> <li>• Un mécanisme de plaintes et recours opérationnel du FONAREDD</li> <li>• Terra Congo opérationnel,</li> <li>• Site GTCRR opérationnel (société civile)</li> <li>• Site internet REPALEF opérationnel (DGM/PA)</li> <li>• Site internet CONAREF opérationnel</li> <li>• Site Internet du MEDD opérationnel</li> <li>• Site internet du PNUD/RDC opérationnel</li> <li>• Site internet de la JICA opérationnel</li> <li>• Site internet Site internet de la FAO opérationnel</li> <li>• Site internet de la Banque Mondiale opérationnel</li> <li>• Rapports des programmes et SE en ligne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Site FONAREDD</li> <li>• Un mécanisme de plaintes et recours opérationnel du FONAREDD</li> <li>• Terra Congo opérationnel,</li> <li>• Site GTCRR opérationnel (société civile)</li> <li>• Site internet REPALEF opérationnel (DGM/PA)</li> <li>• Site internet CONAREF opérationnel</li> <li>• Site Internet du MEDD opérationnel</li> <li>• Site internet du PNUD/RDC opérationnel</li> <li>• Site internet de la JICA opérationnel</li> <li>• Site internet Site internet de la FAO opérationnel</li> <li>• Site internet de la Banque Mondiale opérationnel</li> </ul>

<b>PILIER GOUVERNANCE : Indicateurs de résultats (PI, CAFI/FONAREDD et LOI)</b>	<b>Baseline (2016)</b>	<b>Cibles</b>	<b>Progrès en 2019</b>	<b>Résultats (2019)</b>
				• Rapports des programmes et SE en ligne
Nombre de jours (en moyenne) entre l'annonce publique d'une réunion (CT, COPIL) et sa tenue	N/A	15 jours calendaire selon le mode opératoire du Comité Technique et COPIL du FONAREDD	10 jours calendaire	14 jours calendaire
Nombre de produits élaborés (plaquettes ou autre support papier) pour communiquer sur les programmes	N/A	Deux par an/projet ou programme	1) SE FONAREDD : Des Dépliants, Echos du FONAREDD, Polos, 2) PIREDD Mongala : Des Dépliants sur le programme 3) PIREDD Kwilu : Des Dépliants sur le programme 4) PIREDD Equateur : Des Dépliants sur le programme	1) SE FONAREDD : Des Dépliants, Echos du FONAREDD, Polos, 2) PIREDD Mongala : Des Dépliants sur le programme 3) PIREDD Kwilu : Des Dépliants sur le programme 4) PIREDD Equateur : Des Dépliants sur le programme
Nombre d'indicateurs du PI dans le plan national de développement	Absence	34 indicateurs prévus	22 indicateurs intégrés dans le PNSD	22 indicateurs intégrés dans le PNSD
Nombre de réunions entre ministères tenues sur la REDD+ (en RDC : COPIL)	Faible organisation de réunions	Une ou deux fois l'an	Aucune réunion	Aucune réunion
Perception des parties prenantes sur l'augmentation ou la diminution des actes ou risques de corruption et sur l'efficacité des mesures entreprises	N/A	Une amélioration de la perception	Rien à signaler	

<b>PILIER GOUVERNANCE : Indicateurs de résultats (PI, CAFI/FONAREDD et LOI)</b>	<b>Baseline (2016)</b>	<b>Cibles</b>	<b>Progrès en 2019</b>	<b>Résultats (2019)</b>
% de plaintes et recours traité (Nombre de plaintes enregistrées par le biais des mécanismes officiels) 1) FONAREDD 2) Programmes	Non disponible avant le FONAREDD/zéro en 2016	100% de cas sont traités suivant le mécanisme	1) PIREDD PO : Une plainte reçue et traitée / 100% 2) PIREDD Mai-Ndombe : 9 plaintes enregistrées et 7 retraitées : 78% 3) PA 6 plaintes enregistrées : 4 résolues et 2 en cours de résolution 67%	1) PIREDD PO : Une plainte reçue et traitée / 100% 2) PIREDD Mai-Ndombe : 9 plaintes enregistrées et 7 retraitées : 78% 3) PA 6 plaintes enregistrées : 4 résolues et 2 en cours de résolution 67%
Tous les projets sectoriels du FONAREDD comprennent des plateformes multi acteurs qui les orientent Tous les PIREDD comprennent de telles plateformes aux différents niveaux territoriaux et des Comités de Pilotage multi acteurs	Faible fonctionnement des CARG dans certaines provinces	La gouvernance des projets comprend des plateformes multi acteurs ouvertes et représentatives	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comités de pilotage et plateformes techniques en place pour AT, Foncier, SNSF, Société Civile, PA, PIREDD PO, PIREDD Mai-Ndombe, PIREDD Sud Ubangi, PIREDD Mongala, PIREDD Equateur, PIREDD Kwilu</li> <li>• Plateforme de concertation technique : SNSF, 3 PIREDD PO</li> <li>• 4 CARG opérationnels au PIREDD Sud Ubangi</li> <li>• 4 CARG opérationnels au PIREDD Mai-Ndombe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comités de pilotage et plateformes techniques en place pour AT, Foncier, SNSF, Société Civile, PA, PIREDD PO, PIREDD Mai-Ndombe, PIREDD Sud Ubangi, PIREDD Mongala, PIREDD Equateur, PIREDD Kwilu</li> <li>• Plateforme de concertation technique : SNSF, 3 PIREDD PO</li> <li>• 4 CARG opérationnels au PIREDD Sud Ubangi</li> <li>• 4 CARG opérationnels au PIREDD Mai-Ndombe</li> </ul>
Matrice de gestion des risques actualisée	Absence	La matrice de gestion des risques est actualisée par les projets, et appliquée, y compris dans la gouvernance des projets.	Les matrices de gestion des risques des programmes sont actualisées	Les matrices de gestion des risques des programmes sont actualisées
Chaque groupe d'intérêt dispose de représentants qualifiés dans les structures de gouvernance des programmes	Faible	Les représentants des peuples autochtones, des femmes, des principaux groupes d'intérêts dans les structures de gouvernance sont représentatifs.	Société Civile Opérationnelle. DGEM/Projet FONAREDD PA opérationnel pour assurer représentation dans les Comités de Pilotage.	Société Civile Opérationnelle. DGEM/Projet FONAREDD PA opérationnel pour assurer représentation dans les Comités de Pilotage.

## IV. Performance des programmes

Ce chapitre présente les performances des programmes individuels ainsi qu'un classement des résultats 2019 de l'application des neuf critères de performance des programmes mentionnés dans le chapitre I. C'est ainsi que, bien que s'inspirant des rapports annuels des agences, cette section offre la perspective et l'analyse du SE FONAREDD sur la performance des programmes. Leur classification instruit l'exercice de suivi-évaluation de l'année suivante et permet d'établir une priorisation en termes de missions de suivi, appuis techniques et convocations aux organes de gouvernance.

### A. Conclusions de l'exercice 2019

Sur base des rapports annuels 2019 soumis par les agences, la classification des programmes selon les neuf critères de performance aboutit au résultat du Tableau 29, résumés dans le Tableau 28. Il est à noter que la notation de la performance de chaque programme est considérée au 31 décembre 2019 et que les dépenses correspondent aux rapports financiers certifiés soumis au MPTF au 30 Avril 2020. Pour les programmes avec co-financement et/ou financements parallèles, tels que le PIREDD Kwilu, le rapport financier ne concerne que les financements FONAREDD.

Hormis les programmes au stade de démarrage, 42% de programmes ont atteint une performance globale moyenne et 8% une performance bonne.

Tableau 28 Classification générale des programmes du FONAREDD

Types de catégories	Nombre de programmes	Volume de financement
Performance Bonne	1 programme	10 millions d'USD
Performance Moyenne	5 programmes	63.7 millions d'USD
Performance Faible	6 programmes	63.1 millions d'USD
Programme au stade de démarrage non-évalué	4 programmes	64.9 millions d'USD

Tableau 29 Vue d'ensemble de la performance des programmes, par critère

Critère	SE	PA	Société civile	SNSF	RF	AT	GDA	Energie	PROMIS	PIREDD MN	PIREDD PO	PIREDD SU	PIREDD Kwilu	PIREDD Equateur	PIREDD Mongala
<b>Pertinence</b>	S	S	S	S	S	MS	S	MS	NA	S	S	S	S	NA	NA
<b>Efficacité</b>	S	MS	MS	S	S	S	MS	NS	NA	MS	NS	NS	MS	NA	NA
<b>Efficiences</b>	MS	NS	MS	S	MS	MS	NS	NS	NA	MS	NS	MS	NS	NA	NA
<b>Durabilité</b>	MS	MS	MS	MS	S	S	NA	NA	NA	MS	MS	MS	MS	NA	NA
<b>Gouvernance</b>	S	NS	S	S	MS	NS	NS	S	NA	S	NS	MS	S	NA	NA
<b>Participation</b>	S	NS	S	S	S	S	NA	NA	NA	S	NS	MS	MS	NA	NA
<b>Genre</b>	NS	MS	S	NS	MS	MS	MS	MS	NA	MS	S	MS	MS	NA	NA
<b>Sauvegardes</b>	NA	NS	NA	NS	MS	NS	NA	NA	NA	S	NS	NS	S	NA	NA
<b>S&amp;E</b>	MS	MS	MS	S	S	S	NA	MS	NA	MS	S	S	MS	NA	NA
<b>PERFORMANCE GLOBALE</b>	<b>M</b>	<b>F</b>	<b>M</b>	<b>B</b>	<b>M</b>	<b>M</b>	<b>F</b>	<b>F</b>	<b>Au stade de démarrage</b>	<b>M</b>	<b>F</b>	<b>F</b>	<b>F</b>	<b>Au stade de démarrage</b>	<b>Au stade de démarrage</b>

Note : S : Satisfaisante ; MS : modérément satisfaisante ; NS : non satisfaisante ; NA : non applicable ; F : faible ; M : moyenne ; B : bonne

Tableau 30 Dix-sept programmes approuvés dont seize financés, classés par date d'approbation

Programmes	Budget approuvé (USD)	Transfert effectué (USD)	Approbation COPIL FONAREDD	Transfert de fonds par MPTF	Initiation effective de la mise en œuvre	Date de clôture prévue	Dépenses globales au 31/12/2019	Consommation 1ere tranche	Avancées sur les résultats
<b>PROGRAMMES SECTORIELS CLASSES PAR DATE D'APPROBATION</b>									
Secrétariat Exécutif du FONAREDD (PNUD)	15 866 934	4 742 911	09/05/2016 <sup>16</sup>	07/04/2017			2 874 718	61%	Moyenne
Projet d'appui aux Peuples Autochtones (BM)	2 000 000	1 000 000	20/10/2016	05/04/2017	31/12/2016	30/06/2021	5073,43	0%	Faible
Appui à la Société Civile (PNUD)	3 000 000	2 000 000	20/10/2016	22/12/2016	22/12/2016	21/12/2020	1 125 606,99	56%	Moyenne
SNSF (FAO)	10 000 003	9 001 241	20/10/2016	22/12/2016	01/01/2017	31/12/2020	7 367 682	82%	Bonne
Réforme Foncière (ONU-Habitat)	6 999 490	5 000 000	08/02/2017	25/04/2017	02/08/2017	31/12/2021	4 653 844	93 %	Moyenne
Aménagement du Territoire (PNUD)	8 000 000	5 000 000	08/02/2017	19/04/2017	01/06/2017	18/04/2021	2 178384,30	44 %	Moyenne
GDA (FAO)	3 000 000	1 479 913	22/02/2018	18/06/2019	30/07/2019	30/06/22	317 306,77	21 %	Faible
Energie (PNUD/UNDCF)	15 000 000	9 000 000	07/11/2018	20/12/2018	28/02/2019	31/12/2024	546169,70	6 %	Faible
Démographie : PROMIS-PF (UNOPS/FNUAP)	33 000 000	30 000 000	22/05/2019	19/07/2019	10/2019	10/2022	5 807 435,91	19%	Au stade de démarrage
Savanes (AFD)	14 999 378	0	05/07/2019	11/02/2020	Non démarré	31/12/2024	0	0%	Au stade de démarrage

<sup>16</sup> L'addendum du Programme d'appui au SE – FONAREDD a été approuvé le 05 Septembre 2019.

Programme de Gestion Durable des Forêts (AFD)	12 000 000		05/12/2019	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	Pas encore démarré
Total Programmes sectoriels	123 865 805,00	67 224 065					24 876 221	33%	

**PROGRAMMES INTEGRES CLASSES PAR DATE D'APPROBATION**

PIREDD Mai-Ndombe (BM)	30 000 000	20 000 000	20/10/2016	05/05/2017	18/05/2018	18/05/2022	5 866 438,17	29%	Moyenne
PIREDD Oriental (PNUD)	33 000 000	20 000 000	08/02/2017	20/11/2017	04/05/2018	31/12/2023	4 157 427	21%	Faible
PIREDD du Sud Ubangi (BM)	7 000 000	4 000 000	08/02/2017	06/04/2017	07/05/2018	30/12/2020	1 149 057,87	29%	Faible
PIREDD Kwilu (JICA)	3 999 667	3 168 041	22/02/2018	20/12/2018	21/04/2019	20/04/2024	60 148,69	1%	Faible
PIREDD Equateur (FAO)	10 000 000	6 000 000	22/02/2018	28/08/2019	27/08/2019	26/08/2023	405 709	7%	Au stade de démarrage
PIREDD Mongala (ENABEL)	7 000 000	4 000 000	22/05/2019	08/08/2019	23/09/2019	08/08/2023	257 414,07	7%	Au stade de démarrage
Total PIREDD	90 168 041	57 168 041					<u>11 896 195</u>	21%	
Total général	214 865 412	124 392 106					367 73 047,7	30%	



Lorsque la performance des programmes est reprise au niveau des agences elle donne le résultat suivant :

Tableau 31 Performance des agences d'exécution

Nom de l'agence	Nombre de programmes			de	Volume de financement en millions d'USD			Classification globale		
AFD				1				14.9	N/A	
Banque Mondiale		1	2			30	9		# Prog	Volume USD
ENABEL				1				7	N/A	
FAO	1		1	1	10		3	10		
JICA			1				3.1			
ONU-Habitat		1				7.9				
PNUD		3	2			26.8	48		#Prog	Volume USD
UNOPS/FNUAP				1				33	N/A	
Total	1	5	6	4	10	63.7	63.1	64.9		

## B. Performance des Programmes Sectoriels

### 1. Programme d'Appui au Secrétariat Exécutif (SE)

Tableau 32 Données clés du Programme d'Appui au Secrétariat Exécutif

Agences d'exécution	PNUD
Budget approuvé (USD)	15 866 934 <ul style="list-style-type: none"><li>• 1<sup>ère</sup> tranche : 4 742 911</li><li>• Décaissements annuels sur base de PTBA</li></ul>
Transfert effectué fin 2019 (USD)	4 742 911
Approbation du programme en COPIL	COPIL R2 09.05.2016
Transfert de fonds par MPTF	07.04.2017
Initiation effective de la mise en œuvre	n.a.
Date de clôture de prévue	n.a.
Dépenses globales au 31.12.2019 (informelles, USD)	2874718718,15
Consommation 1 <sup>ère</sup> tranche	61%
Lien au rapport annuel du programme	<a href="http://mptf.undp.org/factsheet/project/00105042">http://mptf.undp.org/factsheet/project/00105042</a>

#### 1) Objectif

- 2) Ce Programme a pour objectif d'appuyer le Secrétariat Exécutif du Fonds National REDD+ (SE FONAREDD) à délivrer ses fonctions vis-à-vis le Plan d'Investissement et la Stratégie Nationale REDD+ ainsi que de remplir les engagements pris vis-à-vis de CAFI par la signature de la Lettre d'Intention, notamment concernant le suivi de la réalisation des Jalons de la lettre d'intention. Le Programme apporte ainsi un appui au fonctionnement du Secrétariat Exécutif du FONAREDD dans ses missions d'animation des activités du Fonds. Il est mis en œuvre à travers un projet exécuté par le PNUD. Le Secrétariat apporte donc un appui dans les missions régaliennes du FONAREDD, à savoir : la programmation et le suivi évaluation du portefeuille, la mobilisation des ressources ainsi que le positionnement stratégique du Fonds. Le Projet appuie en outre le fonctionnement des structures de Gouvernance du Fonds, à savoir le Comité de Pilotage et le Comité Technique.

#### 3) Performance globale

La performance globale du projet est notée **moyenne**. Ci-dessous le détail :

Tableau 33 Performance globale du Programme d'Appui au Secrétariat Exécutif

Critères	Appréciation
Pertinence	Satisfaisante
Efficacité	Satisfaisante
Efficienne	Modérément satisfaisante
Durabilité	Modérément satisfaisante
Gouvernance	Satisfaisante
Participation	Satisfaisante
Genre	Non satisfaisante
Sauvegardes	Non applicable
Suivi et évaluation	Modérément satisfaisant
Performance globale	MOYENNE

#### 4) Pertinence : Satisfaisante

Le programme répond à une priorité nationale et une priorité conjointe entre la RDC et CAFI, celle de rendre opérationnel le Fonds National REDD+. Cette mesure, inscrite dans la matrice de gouvernance économique est un indicateur proxy de l'importance accordée par le pays à la protection et gestion de sa forêt. Dans la mise en œuvre le programme maintient le cap d'appuyer les missions du SE FONAREDD notamment en termes de la mobilisation des financements et de la programmation.

Ci-après les jalons auxquels le programme contribue et leur niveau d'atteinte global :

Tableau 34 Niveau d'atteinte des jalons auxquels contribue le Programme d'Appui au Secrétariat Exécutif

Pilier Gouvernance
1 jalon 2018 partiellement atteint
1 jalon 2020 partiellement atteint

#### 5) Efficacité : Satisfaisante

Tableau 35 Résultats du Programme d'Appui au Secrétariat Exécutif

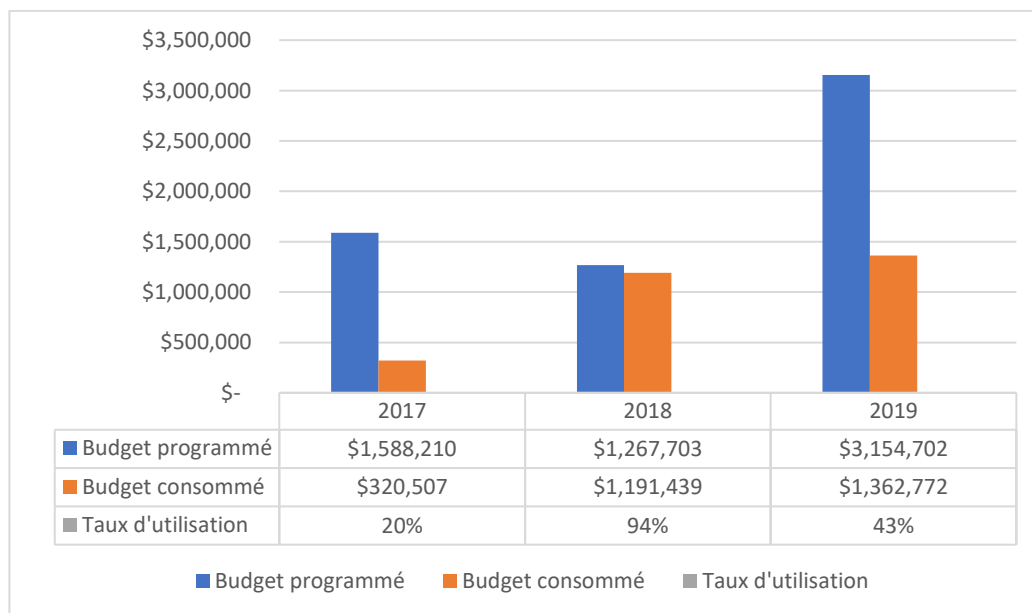
Résultats attendus du programme SE, tels que définis dans le cadre de résultats du programme	Résultats clés réalisés avant 2019	Résultats clés réalisés en 2019	Pourcentage d'atteinte des résultats attendus globaux à la fin de 2019
<b>Résultat 1 : Le Plan d'Investissement REDD+ est mis en œuvre efficacement au travers de programmes de qualité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>112 millions de dollars programmes</li> <li>11 programmes fonctionnels fin 2018</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pipeline de 30 millions d'USD et 2 nouvelles provinces incluses</li> </ul>	80%

	<ul style="list-style-type: none"> <li>8 rapports annuels dont le rapport consolidé du Fonds</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>202 millions d'USD en financement CAFI approuvés</li> <li>15 programmes opérationnels en 2019</li> <li>9 rapports annuels dont le rapport consolidé du fonds</li> </ul>	
<b>Résultat 2 : La RDC mobilise des ressources additionnelles pour la mise en œuvre du Plan d'Investissement REDD+ au travers du FONAREDD</b>	N/A	<ul style="list-style-type: none"> <li>7 millions d'USD mobilisés en alignement</li> <li>Le FONAREDD a atteint 99% de sa capitalisation</li> <li>6 secteurs sur 7 sont programmés</li> </ul>	70%
<b>Résultat 3 : La gestion et coordination d'ensemble des activités est assurée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place des équipes du FONAREDD</li> <li>Opérationnalisation du Secrétariat Exécutif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Approbation du nouvel organigramme du FONAREDD</li> <li>Mise en place de 80% de l'équipe</li> </ul>	80%

## 6) Efficience : modérément satisfaisante

Les performances de ce programme en termes d'exécution budgétaires sont modérément satisfaisantes. Sur la première tranche de financement, il présente au 31 décembre 2019 un taux de décaissement de 61% avec des résultats pertinents. Les taux de décaissements annuels sont présentés par le Graphique 17.

Graphique 17 Etat d'utilisation du budget disponible par an du Programme d'Appui au Secrétariat Exécutif



Sur le budget approuvé pour la première et la deuxième tranche du programme, le coût de fonctionnement du programme SE constitue 61%, soit le deuxième plus haut des programmes FONAREDD. Cette

particularité est liée au fait que le Programme est un projet de Management qui a vocation à appuyer le fonctionnement des structures de Gouvernance du Fonds ainsi que ses missions régaliennes.

### 7) Durabilité : Modérément satisfaisante

Au bout de trois ans de mise en œuvre le programme a réussi à instaurer des systèmes et des procédures au sein de l’institution hôte, le CTR, qui augurent une bonne appropriation et pérennisation des acquis. Toutefois, en l’absence d’un décret établissant le Fonds par le biais d’instruments juridiques nationaux, la durabilité du Fonds n’est pas assurée.

### 8) Gouvernance : Satisfaisante

Le programme a mis en place (i) une structure de gouvernance tripartite pour la supervision de la mise en œuvre et (ii) appuie le bon fonctionnement des structures de gouvernance du Fonds. Les décisions sont prises de manière collégiale et les réunions des instances de gouvernance adéquatement préparées.

### 9) Gestion participative : Satisfaisante

Le Programme assure une participation pleine et effective de la société civile et de toutes les parties prenantes au processus REDD+. Le SE FONAREDD a en effet souvent joué le rôle de médiation et de pont entre parties prenantes et facilité les échanges et construction de consensus. C’est ainsi que la cotation de ce critère est jugée satisfaisante.

### 10) Genre : non-satisfaisante

Tableau 36 Intégration de l’aspect genre dans le Programme d’Appui au Secrétariat Exécutif

Critères pour les marqueurs de genre	Score	Notation
Contexte		GEN-0 : aveugle au genre
Mise en œuvre		
Suivi-Evaluation		
Budget		

Le Programme n’est pas outillé en termes de politique relative au genre. Les recrutements ne favorisent pas la représentativité, et ni les structures de décisions et de gouvernance, ni les indicateurs, n’incluent des provisions spécifiques sur le genre.

Cependant, en 2019, le SE a lancé une ébauche d’orientation pour la bonne prise en compte du genre dans les programmes du portefeuille. Ceci sera élaboré et appliqué à partir de 2020.

### 11) Sauvegardes sociales et environnementales : non-applicable

Le programme consiste en un programme de gestion et de renforcement de capacités qui n’impliquent pas d’impacts environnementaux et en conséquent ne nécessite pas des mesures spécifiques.

### 12) Système de suivi & évaluation : modérément satisfaisant

Le programme est doté d’un système et de ressources conséquentes pour le suivi évaluation, largement au-delà des moyennes recommandées. Par ailleurs, les décisions des structures de gouvernance sont suivies et appliquées, et un système solide de reporting et de planification du suivi-évaluation est en place. Toutefois, l’un des défis principaux est relatif à la complexité et la lourdeur du système qui mériterait d’être allégé. De même, il avait été prévu de mettre en place un système de suivi géoréférencé en 2019 qui ne

s'est pas matérialisé en raison des procédures d'achat. Il est à noter que le programme compte au sein de son équipe une expertise dédiée en sauvegardes environnementales et sociales.

## 2. Programme d'Appui aux Peuples Autochtones (PA)

Tableau 37 Données clés du Programme d'Appui aux Peuples Autochtones

Agences d'exécution	Banque mondiale
Budget approuvé (USD)	2 millions <sup>17</sup>
Transfert effectué fin 2019 (USD)	1 million
Approbation du programme en COPIL	COPIL 20.10.2016
Transfert de fonds par MPTF	05.04.2017
Initiation effective de la mise en œuvre	31.12.2016
Date de clôture de prévue	30.06.2021
Dépenses globales au 31.12.2019 (informelles, USD)	5 703,43
Consommation 1 <sup>ère</sup> tranche	1%
Lien au rapport annuel du programme	<a href="http://mptf.undp.org/factsheet/project/00103851">http://mptf.undp.org/factsheet/project/00103851</a>

### 1) Objectif

Ce programme vise à favoriser l'expérimentation de modèles de gestion durable des forêts par les Peuples Autochtones. Il prévoit de compléter et d'élargir le périmètre du Projet d'Appui aux Communautés Dépendantes de la Forêt (PACDF), financé par le Mécanisme Spécial de Don (MSD) du Programme d'Investissement Forestier. A ce titre, le programme PA, partage les mêmes objectifs et, grâce au financement du FONAREDD, trois territoires ont été ajoutés au cadrage initial du DGM à savoir : Bikoro, Kahele et Walikale.

### 2) Performance globale

La performance globale du projet est notée **faible**. Ci-dessous le détail :

Tableau 38 Performance globale du Programme d'Appui aux Peuples Autochtones

Critères	Appréciation
Pertinence	Satisfaisante
Efficacité	Modérément satisfaisante
Efficiences	Non satisfaisante
Durabilité	Modérément satisfaisante
Gouvernance	Non satisfaisante

<sup>17</sup> Le projet bénéficie d'un co-financement de 6 millions d'USD qui lui permet de délivrer les résultats attendus.

Participation	Non satisfaisante
Genre	Modérément satisfaisante
Sauvegardes	Non satisfaisante
Suivi et évaluation	Modérément satisfaisante
Performance globale	<b>FAIBLE</b>



### 3) Pertinence : Satisfaisante

Ce programme qui s’aligne sur le Projet d’Appui aux Communautés Dépendantes de la Forêt (PACDF) répond à un besoin de renforcement des capacités techniques et d’expertise, à la réalisation de micro-projets et la consolidation des capacités de gouvernance des terres par les Peuples Autochtones et les Communautés Locales (PACL). L’objectif poursuivi est de faciliter la participation des Peuples Autochtones aux activités de gestion durable des forêts en lien avec REDD+. Il contribue au deuxième jalon intermédiaire du pilier forêt et au premier jalon final du pilier foncier de la Lettre d’Intention.

Ci-après les jalons auxquels le programme contribue et leur niveau d’atteinte global :

Tableau 39 Niveau d’atteinte des jalons auxquels contribue le Programme d’Appui aux Peuples Autochtones

<b>Pilier Forêt</b>
1 jalon 2018 partiellement atteint

### 4) Efficacité : Modérément satisfaisante

Tableau 40 Résultats du Programme d’Appui aux Peuples Autochtones

Résultats attendus du programme PA, tels que définis dans le cadre de résultats du programme	Résultats clés réalisés avant 2019	Résultats clés réalisés en 2019	Pourcentage d’atteinte des résultats attendus globaux à
--	------------------------------------	---------------------------------	---



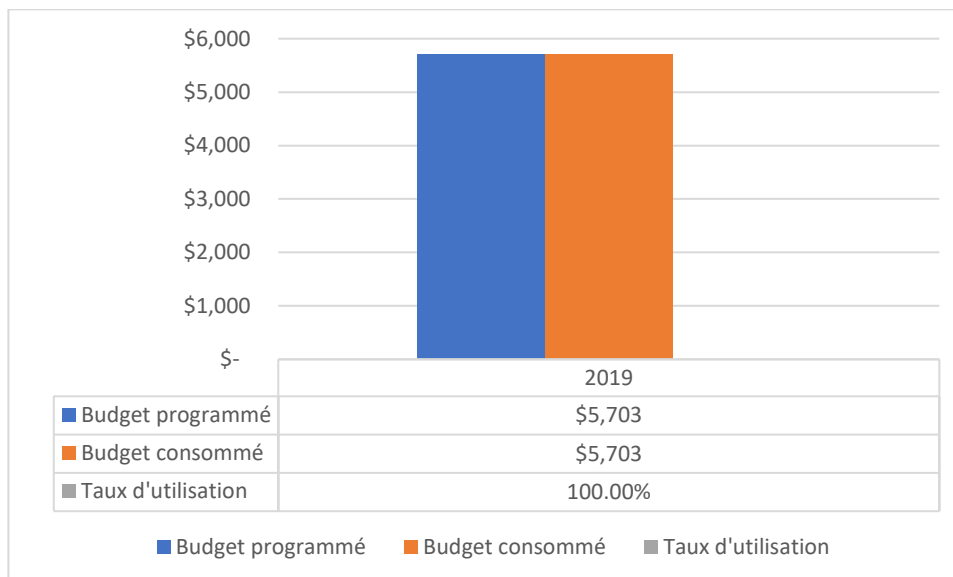
<b>Résultat 1 : Renforcer la participation des PACL aux processus de gestion des forêts et des terres liés à REDD+.</b>	<p><b>Foncier</b> : plan stratégique sur les droits fonciers des peuples autochtones pygmées en RDC a été produit.</p> <p><b>Aménagement du territoire</b> : la reconnaissance et la délimitation des « espaces de vie » comme « domaines d’usage</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le projet revu de la Loi portant promotion et protection des droits des peuples autochtones pygmées en RDC a été soumis à l’Assemblée Nationale pour adoption</li> <li>▪ Les outils de sauvegardes du programme actualisés</li> <li>▪ Mise en place des représentants des PA dans les territoires d’invention avec des moyens</li> </ul>	30%
<b>Résultat 2 : Soutenir la gestion durable des forêts et des terres par les communautés</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Trois microprojets assortis d’un screening environnemental et social pour les territoires d’Inongo, Kiri et Oshwe</li> <li>▪ Douze organes de gouvernance et de gestion ont été mis en place dans les concessions forestières communautaires de Kiri, Mambasa et Mweka, à raison de quatre organes par concession</li> </ul>	10%
<b>Résultat 3 : Offrir aux PACL la possibilité de mettre en œuvre des projets de développement et en faciliter l’évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mécanisme de système de plaintes et recours opérationnel</li> <li>• Site web PA opérationnel <a href="http://www.peuplesautochtones.cd">www.peuplesautochtones.cd</a></li> </ul>	Trois plates-formes ont été créées et servis de partage des informations sur l’état d’avancement du projet (Facebook, twitter, Dropbox, etc)	30 %

Il ressort du tableau ci-haut que des avancées ont été effectuées dans le secteur foncier (formulation d’une ligne propre des PA en matière foncière, ligne qui intègre la notion d’usage, sans abandonner la perspective de reconnaissance foncière pleine et entière sur certains espaces). De même pour l’Aménagement du Territoire, à travers la reconnaissance et la délimitation des « espaces de vie » comme « domaines d’usage », ainsi que dans la sélection des micro-projets en vue de leur financement. Les résultats sont moins

bons en matière d'identification et de mise en œuvre des microprojets pour lesquels des retards importants sont enregistrés.

### 5) Efficience : Non satisfaisante

Graphique 18 Etat d'utilisation du budget disponible par an du Programme d'Appui aux Peuples Autochtones



Ce programme est classé parmi les moins performants du point de vue de décaissement, et l'inquiétude persiste du fait que les activités exécutées dans les territoires du FONAREDD sont toujours prises en charge par les fonds DGM ; c'est-à-dire, à ce jour, le financement FONAREDD n'est pas encore effectif bien que les activités, notamment en termes de microprojets dans les territoires additionnels du FONAREDD, soient préfinancées sur le fonds DGM. Ceci parce que la Banque Mondiale voulait s'assurer de l'amélioration de la gestion financière et du reportage de l'agence de mise en œuvre des activités « Caritas Congo » ainsi que le recrutement de l'Expert en sauvegarde. En ce moment, toutes les dépenses engagées en faveur des territoires appuyés par le FONAREDD, imputés sur les fonds DGM pour la période de juillet 2019 à juillet 2020, seront rapportées dans le rapport semestriel 2020.

Tandis que sur le plan programmatique, le programme évolue plus ou moins bien avec une performance modérément satisfaisante, sur le plan financier, le niveau d'exécution du projet est estimé non satisfaisante. La comptabilité du MPTF indique à ce jour un niveau de consommation nul pour ce programme, ce qui constitue un risque majeur.

Les réunions organisées entre la Banque Mondiale, le Secrétariat Exécutif et Caritas Congo ont permis de dégager pour 2020, les actions suivantes :

- Signature du contrat entre la Banque Mondiale et Caritas pour le financement FONAREDD ;
- Financement des microprojets au second trimestre 2020.

### 6) Durabilité : Non satisfaisante

Le renforcement des capacités des structures des Peuples Autochtones pose un sérieux problème de pérennisation des actions après financement du programme qui se justifie comme suit :

- La gestion de la plateforme des structures PA (REPALEF) présente un faible niveau de gouvernance (gestion de mandat des délégués) ;

- Au niveau des provinces, les délégués du REPALF manifestent certains mécontentements par rapport aux allocations mensuelles des frais ;
- La structure REPALF n'est pas financièrement autonome ;
- La stratégie adoptée par la Banque Mondiale de financer seulement les structures PA pour la gestion de ce programme pose un problème de compétitivité qui aurait pu améliorer la qualité des résultats ;
- La plupart des structures PA sont gérées par les bantous.

### 7) Gouvernance : Non satisfaisante

La Banque Mondiale a, avec les comités provinciaux, mis en place un comité national de pilotage pour la gouvernance de programme. Ce comité se réunit une fois l'an et les membres de la société civile climat REDD+ rénové y prennent part. Toutefois, le rythme de tenue des réunions au niveau provincial est irrégulier par manque d'une bonne programmation et de réalisation des microprojets.

### 8) Gestion participative : Non satisfaisante

La plateforme REPALF est une structure regroupant les organisations des PA dans toute l'étendue de la République Démocratique du Congo. On note la participation des autres structures de la Société civile dans diverses réunions, ateliers, forum, etc. organisés par cette plateforme. Cependant, seuls les avis exprimés par les structures membres sont pris en considération.

### 9) Genre : Modérément satisfaisante

Tableau 41 Intégration de l'aspect genre dans le Programme d'Appui aux Peuples Autochtones

Critères pour les marqueurs de genre	Score	Notation
Contexte		GEN-1 : sensitif au genre
Mise en œuvre	✓	
Suivi-Evaluation	✓	
Budget		

Le programme PA est sensible aux aspects genre dans la mise œuvre des activités sur terrain. Les femmes, les jeunes PA sont membres des comités de pilotage et bénéficient des formations et d'autres appuis du programme.

### 10) Sauvegardes environnementales et sociales : Satisfaisante

La prise en compte des questions de sauvegardes est en vigueur dans ce programme, il dispose d'outils avancés qui sont validés par la Banque mondiale ; un expert en sauvegardes environnementales et sociales est recruté à temps plein et les idées de microprojets sont soumis à un screening avant l'adoption.

### 11) Système de suivi-évaluation : Modérément satisfaisante

Le programme est soutenu par un système de suivi-évaluation de la Caritas et du REPALF. Des indicateurs du suivi sont contrôlés par le Comité de Pilotage national et provincial. Le cadre de résultats sert de mesure de performance et des missions de supervision régulières de la Banque Mondiale sont conduites.

### 3. Programme d'Appui à la Société Civile

Tableau 42 Données clés du Programme d'Appui à la Société Civile

Agence d'exécution	PNUD
Budget approuvé (USD)	2 millions + l'addendum de 1 million = total de 3 millions <ul style="list-style-type: none"><li>● 1<sup>ère</sup> tranche : 2 millions</li><li>● 2<sup>ème</sup> tranche : 1 millions</li></ul>
Transfert effectué fin 2019 (USD)	2 millions

Approbation du programme en COPIL	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Validation du programme initial : COPIL n°2 du 20.10.2016</li> <li>• Validation de l'addendum : COPIL n°6 du 08.11.2018</li> </ul>
Transfert de fonds par MPTF	22.12.2016
Initiation effective de la mise en œuvre	22.12.2016
Date de clôture de prévue	21.12.2020
Dépenses globales au 31.12.2019 (informelles, USD)	1 125 606,99
Consommation 1 <sup>ère</sup> tranche	56%
Lien au rapport annuel du programme	<a href="http://mptf.undp.org/factsheet/project/00103801">http://mptf.undp.org/factsheet/project/00103801</a>

## 1) Objectif

Le programme d'appui à la Société Civile vise globalement à doter la Société Civile congolaise, à travers son réseau national « Groupe de Travail Climat REDD Rénové » (GTCRR), du cadre structurel et stratégique nécessaire à une participation efficace, concertée et transparente au processus REDD+ en RDC. Plus spécifiquement, le programme cherche à :

- Renforcer les capacités internes et le soutien au fonctionnement de ce réseau et à sa décentralisation d'une part ; et
- Impliquer le GTCRR dans le processus REDD+ à l'aide d'outils participatifs, de partenariats stratégiques et d'interventions externes ciblées d'autre part.

## 2) Performance globale

La performance globale du projet est notée moyenne. Ci-dessous le détail :

Tableau 43 Performance globale du Programme d'Appui à la Société Civile

Critères	Appréciation
Pertinence	Satisfaisante
Efficacité	Modérément satisfaisante
Efficience	Modérément satisfaisante
Durabilité	Modérément satisfaisante
Gouvernance	Satisfaisante
Participation	Satisfaisante
Genre	Satisfaisante

Sauvegardes	Non applicable
Suivi et évaluation	Modérément satisfaisante
Performance globale	<b>MOYENNE</b>

Image 1 Assemblée générale du GTCR-R à l'hôtel Memling le 29 novembre 2019



### 3) Pertinence : satisfaisante

L'intervention est menée de façon à avoir une présence significative des structures de la Société Civile efficaces dans l'observation indépendante des actions de divers acteurs REDD+.

Le tableau ci-bas présente le progrès global vers les jalons auxquels le programme contribue :

Tableau 44 Niveau d'atteinte des jalons auxquels contribue le Programme d'Appui à la Société Civile

<b>Pilier Gouvernance</b>
1 jalon 2018 totalement atteint
1 jalon 2018 partiellement atteint

### 4) Efficacité : modérément satisfaisante

Le tableau ci-bas indique les résultats principaux prévus pour concourir à l'atteinte des trois résultats clés attendus du programme, ceci permettant le renforcement de la structure GTCRR sous plusieurs angles de

mobilisation interne et externe. Le programme réalise une bonne évolution, mais le déploiement dans les provinces est lent et le renforcement des coordinations provinciales faible.

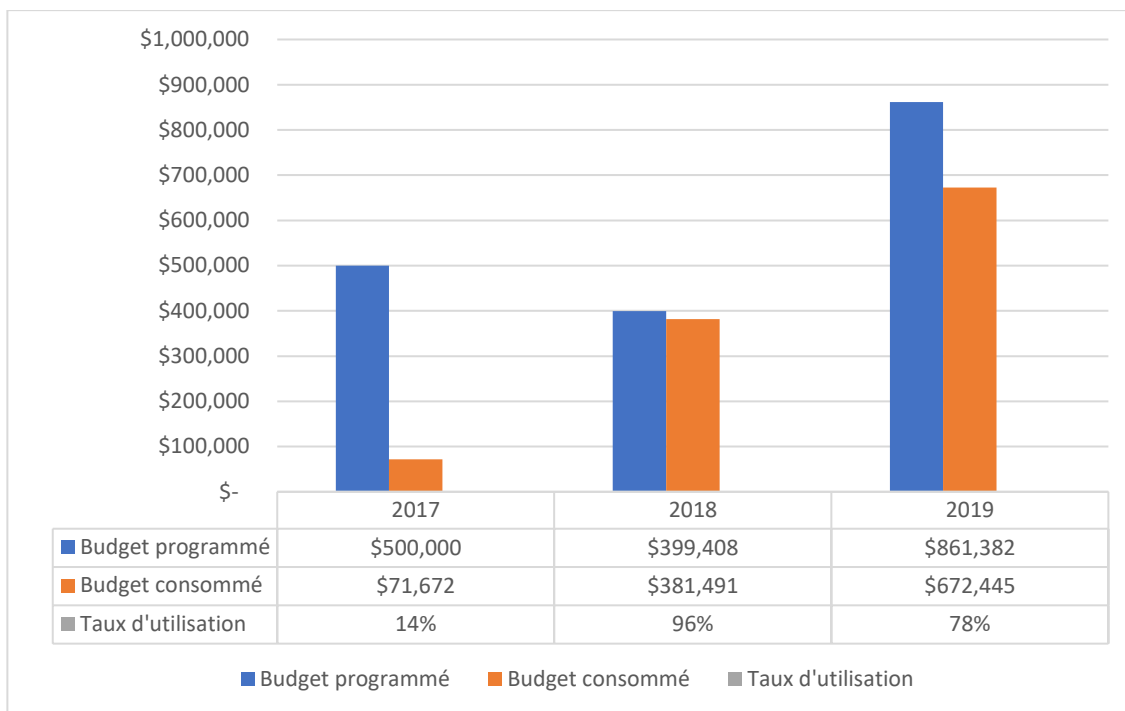
Tableau 45 Résultats du Programme d'Appui à la Société Civile

Résultats attendus du programme Société civile, tels que défini dans le cadre de résultats du programme	Résultats clés réalisés avant 2019	Résultats clés réalisés en 2019	Pourcentage d'atteinte des résultats attendus globaux à la fin de 2019
<b>Résultat 1 : La plateforme nationale GTCR-R est gérée de façon professionnelle, transparente et collégiale</b>	N/A	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consolidation interne, l'amélioration de la gestion et la participation plus active du GTCRR au processus REDD+.</li> <li>• Partenariat avec EFI pour l'amélioration des processus consultatifs</li> </ul>	N/A
<b>Résultat 2 : Tous les programmes de reformes et d'investissements pour la REDD+ sont accompagnés d'un engagement civique effectif</b>	N/A	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des capacités techniques des Coordinations Provinciales du GTCRR en termes d'amélioration du cadre de travail,</li> <li>• Déploiement du GTCRR dans les zones d'intervention de PO et Sud-Ubangi.</li> </ul>	N/A
<b>Résultat 3 : L'engagement de la Société Civile augmente la bonne gouvernance et l'inclusion sociale des efforts REDD+ nationales</b>	N/A	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le consensus sur l'approche méthodologique et les modalités d'exécution des activités prévues dans ce cadre qui a entraîné le lancement du processus de recrutement d'un cabinet spécialisé afin d'accompagner le GTCRR dans le processus d'élaboration participative et la mise en œuvre de son « plan de formation ».</li> <li>• La poursuite de échanges avec le REPALEF afin de définir les modalités concrètes de mise en œuvre des activités visant l'amélioration de la coopération CL-PA en vue de l'inclusion sociale dans les zones forestières.</li> </ul>	N/A

### 5) Efficience : modérément satisfaisante

Les ressources de ce programme sont gérées de façon judicieuse et répondent aux différentes exigences de contrôle. Le GTCRR dispose de son manuel de procédures qui lui donne les capacités de gérer des fonds et faciliter la mise en œuvre du programme. Une micro-évaluation fiduciaire a été effectuée pour déterminer des mécanismes de contrôle du GTCRR.

Graphique 19 Etat d'utilisation du budget disponible par an du Programme d'Appui à la Société Civile



Sur le budget approuvé pour la première et la deuxième tranche du programme, le coût de fonctionnement (personnel inclus) du programme société civile constitue 37% des ressources, soit juste au-dessus de la moyenne des programmes FONAREDD (33,66%).

#### 6) Durabilité : modérément satisfaisante

Le niveau d'appropriation par la Société civile et les peuples autochtones de différents processus/chantiers de réformes est excellent et leurs contributions démontre de plus en plus de professionnalisme. Les différents groupes de la Société Civile se retrouvent dans l'action fédératrice que mène le GTCR-R. Toutefois, sur le plan organisationnel, des questionnements importants demeurent : par exemple, le GTCRR sera-t-il capable de garder les mêmes bureaux qu'actuellement, des bureaux dont les loyers sont assez chers ? Cela ne peut-il impacter leur fonctionnement à la longue, au cas où le programme prenait fin ? Et le fonctionnement des coordinations provinciales ?

#### 7) Gouvernance : satisfaisante

Tous les organes du GTCR-R sont en place, fonctionnent correctement et tiennent leurs sessions régulièrement comme prévu par leurs statuts, toutefois le PNUD n'organise qu'un COPIL du programme. Même les organisations des peuples autochtones trouvent leur place et dans l'assemblée générale et dans les différentes commissions du GTRR. Les associations partenaires non-membres prennent aussi part active aux assises de ce programme. Les coordinations provinciales, quant à elles, sont accrochées aux PIREDD de leurs provinces respectives. Les délégués de la coordination nationale prennent part aux COPIL des PIREDD.

#### 8) Gestion participative : satisfaisante

La gestion du programme est assurée par le PNUD. Mais les consultations des parties prenantes autour de la programmation, de la formulation des politiques et loi, de la prise de position sont participatives et renforcées par un appui du European Forest Institute (EFI) dans le but d'améliorer le processus consultatif. En 2020, le PNUD a prévu de décentraliser la gestion quotidienne du GTCR-R en transférant des sommes importantes dans la caisse du GTCR-R. Toutes les dispositions initiales sont prises quant à ce. Ainsi, cela rendre plus fluide l'organisation des activités planifiées dans le PTBA du programme. Mais il est aussi question de savoir si ce PTBA est élaboré de manière participative ? Mais le plan stratégique 2020-2025 du



GTCRR a, quant à lui, été élaboré de manière participative après quelques ateliers de réflexion et de collecte des données.

### 9) Genre : satisfaisante

Tableau 46 Intégration de l'aspect genre dans le Programme d'Appui à la Société Civile

Critères pour les marqueurs de genre	Score	Notation
Contexte	✓	GEN-2 : répondant au genre
Mise en œuvre	✓	
Suivi-Evaluation	✓	
Budget	✓	

L'unité « Genre » du PNUD a entamé des discussions avec le programme afin de l'appuyer davantage. Les organes du GTCR-R prennent au sérieux la participation des femmes et des hommes aux instances décisionnelles du GTCRR et du programme.

### 10) Sauvegardes sociales et environnementales : non applicable

Ce programme consiste en un programme de renforcement de capacités qui ne nécessite pas le déploiement de ressources en vue de l'identification et atténuation des impacts environnementaux. Aucune réserve budgétaire n'a été prévue pour cela dès le départ dans le document de programme. Toutefois une approche basée sur les mécanismes de réduction de conflits pourrait y bénéficier.

### 11) Système de suivi & évaluation : modérément satisfaisante

Le programme est soumis au suivi et évaluation du PNUD et du FONAREDD. Le programme ne dispose pas à proprement parler d'un système de suivi et évaluation propre, ni de personnel recruté pour le piloter. Il n'y a pas non plus de mécanismes propres de plaintes et recours, mais celui du FONAREDD tient lieu à la place. Sa stratégie de communication est déjà élaborée, mais sa mise en œuvre a souffert d'un certain retard.

#### 4. Système National de Surveillance des Forêts (SNSF)

Tableau 47 Données clés du SNSF

<b>Agences d'exécution</b>	FAO
<b>Budget approuvé (USD)</b>	10 000 003 <ul style="list-style-type: none"><li>• 1ère tranche : 9 millions</li></ul>
<b>Transfert effectué fin 2019 (USD)</b>	9 001 241 <sup>18</sup> Reste 1 000 000
<b>Approbation du programme en COPIL</b>	COPIL 20.10.2016
<b>Transfert de fonds par MPTF</b>	22.12.2016
<b>Initiation effective de la mise en œuvre</b>	01.01.2017

---

<sup>18</sup> Le programme a bénéficié d'une tranche transitoire de 3 millions d'USD, sur décision du COPIL pour lui permettre de mettre en œuvre ses activités, en attendant son évaluation à mi-parcours et au regard des résultats encourageants qu'il a produit.

Date de clôture de prévue	31.12.2020
Dépenses globales au 31.12.2019 (informelles, USD)	7 541 147
Consommation 1 <sup>ère</sup> tranche	82%
Lien au rapport annuel du programme	<a href="http://mptf.undp.org/factsheet/project/00103789">http://mptf.undp.org/factsheet/project/00103789</a>

## 1) Objectif

Le programme Système National de Surveillance des Forêts (SNSF) est un outil indispensable pour d'une part, évaluer si la REDD+ produit des résultats et d'autre part, surveiller les résultats des activités de démonstration (échelle sous-nationale) et les résultats des politiques nationales et mesures sur tout le territoire national. Ce système constitue un outil institutionnel de prise des décisions des autorités tant nationales que provinciales sur la gestion des forêts et permet à la République Démocratique du Congo de remplir ses obligations vis-à-vis le Cadre de Varsovie et autres décisions de la Convention des Nations Unies sur le Changement Climatique.

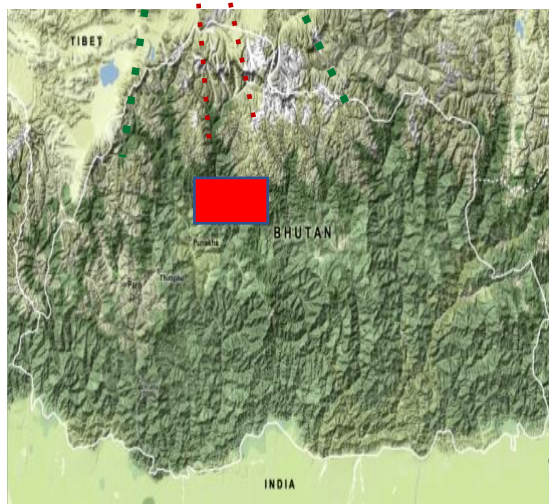
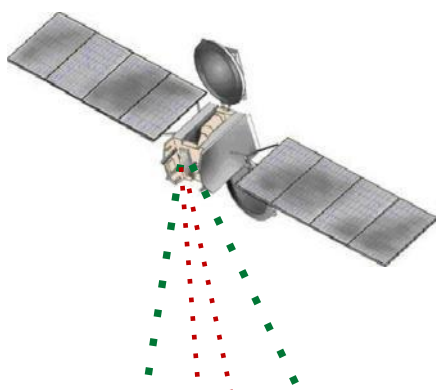
Pour le FONAREDD, le SNSF permet d'évaluer les impacts induits suite aux investissements réalisés avec les programmes intégrés et sectoriels, de doter le pays d'un mécanisme d'alerte aux événements majeurs de déforestation et de détecter (i) l'augmentation du nombre et (ii) les impacts des exploitations agro-industrielles.

## 2) Performance globale

La performance globale du projet est notée **bonne**. Ci-dessous le détail :

Tableau 48 Performance globale du SNSF

Critères	Appréciation
Pertinence	Satisfaisante
Efficacité	Satisfaisante
Efficiences	Satisfaisante
Durabilité	Modérément satisfaisante
Gouvernance	Satisfaisante
Participation	Satisfaisante
Genre	Non satisfaisante
Sauvegardes	Non satisfaisante
Suivi et évaluation	Satisfaisante
Performance globale	<b>BONNE</b>



### 3) Pertinence : Satisfaisante

Le programme SNSF a globalement maintenu le cap sur les contributions qui en sont attendues et la pertinence relevée lors de l’approbation du document de programme final se maintient lors de la mise en œuvre.

Ci-après les jalons auxquels le programme contribue et leur niveau d’atteinte global :

Tableau 49 Niveau d’atteinte des jalons auxquels contribue le SNSF

Pilier Forêt	Pilier Agriculture
1 jalon 2018 totalement atteint	1 Jalon 2018 totalement atteint
1 jalon 2018 partiellement atteint	
1 jalon 2020 totalement atteint	1 Jalon 2020 totalement atteint
1 jalon 2020 partiellement atteint	

Les déficiences relevées ci-dessus en termes de cohérence et possibilité d’utiliser les données générées par le programme amènent à cette cotation sur ce critère.

### 4) Efficacité : Satisfaisante

Approuvé en 2016 et lancé en 2017, le Programme marque 3 ans de mise en œuvre. Sur cette période le programme a produit les livrables attendus. Une évaluation à mi-parcours a été organisée en 2019 qui a jugé de la performance du programme en consultation avec les parties prenantes et l'a estimé « Satisfaisant ».

Cependant, une des faiblesses relevées dans ce programme touche au manque de cohérence dans les méthodologies utilisées pour la production du NERF, des estimations provinciales et des événements majeurs de déforestation. Alors que ces méthodologies différentes permettent la modernisation des technologies et sources d'information utilisées, elles entravent la comparabilité de l'information et par conséquent son utilisation pour les objectifs cités ci-dessus.

A la suite de ce constat, un travail d'harmonisation est en cours avec les partenaires principaux de la Plateforme Technique de Coordination (PTC) pour des corrections nécessaires. Les corrections sont soumises à la PTC avec des notes explicatives pour être graduellement validées.

Tableau 50 Résultats du SNSF

Résultats attendus du programme SNSF, tels que définis dans le cadre de résultats du programme	Résultats clés réalisés avant 2019	Résultats clés réalisés en 2019	Pourcentage d'atteinte des résultats attendus globaux à la fin de 2019
<b>Résultat 1 : Opérationnalisation du Système de Surveillance des Terres par Satellite et production des données sur les superficies de changement du couvert forestier</b>	Le portail web du SNSF est accessible via le lien <a href="http://www.rdc-snsf.org/portal/">http://www.rdc-snsf.org/portal/</a>	Les estimations provinciales de déforestation pour les périodes 2000-2010 et 2010-2014	80%
<b>Résultat 2 : Amélioration des connaissances sur les forêts à travers la mise en place de l'Inventaire Forestier National</b>	Fichier d'analyse de données disponible	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le rapport préliminaire de l'IFN est validé</li> <li>▪ Nombre de publications accessibles sur internet</li> </ul>	72%
<b>Résultat 3 : Opérationnalisation de l'Inventaire des Gaz à Effet de Serre</b>	Document IGES consolidé disponible	Rapport biennaux élaborés	85%

<b>Résultat 4 : Suivi des événements majeurs de déforestation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un système de suivi par satellite des projets miniers alimenté</li> <li>▪ Un système de suivi par satellite des grands projets agricoles alimenté</li> <li>▪ Un système de suivi par satellite des plantations forestières alimenté</li> </ul>	Les rapports finaux révisés sur les EMD de 2017 et 2018	100%
<b>Résultat 5 : Mise à disposition des informations et des résultats du processus MRV auprès de toutes les parties prenantes</b>	Les résultats du Programme ont également été présentés à toutes les parties prenantes	Les résultats du Programme ont également été présentés à toutes les parties prenantes	92%

Source : rapport annuel SNSF 2019

Au regard du tableau ci-haut, il est possible de conclure que le projet SNSF a enregistré une bonne performance en termes de réalisation des résultats assignés dans le document du programme et l'utilisation des ressources financières est bien corrélée à la matérialisation des résultats. L'efficacité de ce projet paraît donc satisfaisante. Sur les 99 activités prévues pour 2019, 83 ont été réalisées, soit 84%.

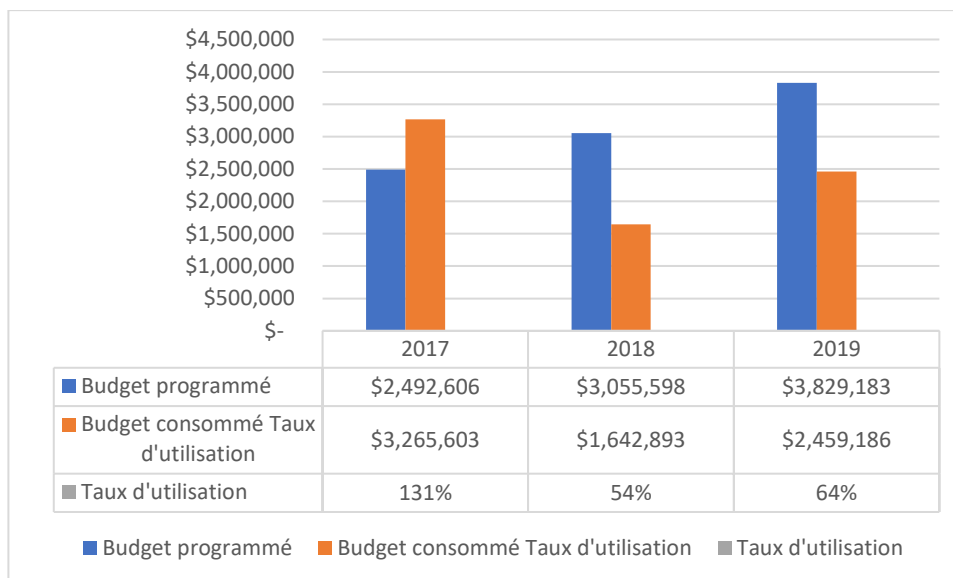
Il est à noter que la FAO annonce la disponibilité de ses rapports et outils mais tous n'ont pas été publiés ou ne sont pas mis en ligne. Ceci concerne tant les produits finaux comme intermédiaires. Le FONAREDD s'interroge en particulier sur l'accessibilité de la base des données de l'inventaire, sur les cartes non encore disponibles sur Terra Congo et qui pourtant sont finalisées. Ce site doit être mis à jour.

### 5) Efficience : Satisfaisante

En 2019, les dépenses prévues pour le résultat 4 (Suivi des événements majeurs de la déforestation) n'ont pas été engagées suite au retard enregistré par la WRI pour la production de ses rapports.

L'utilisation globale des ressources disponibles dans ce programme est présentée dans le graphique ci-dessous.

*Graphique 20 Etat d'utilisation du budget disponible par an du SNSF*



## 6) Durabilité : modérément satisfaisante

Après 3 ans d'exécution du projet, la problématique de pérennisation et d'appropriation de ce programme a été soulevée par les autorités politico-administratives du MEDD. Les problèmes rencontrés se résument comme suit :

1. Insuffisance des moyens au Ministère de l'Environnement et Développement Durable pour faire fonctionner la DIAF sans la présence des bailleurs ;
2. La vulgarisation, au niveau régional, des résultats atteints, n'est pas suffisamment assurée et ce, malgré l'existence d'un portail interactif où toutes les informations sont logées. Toutefois, la mise à jour des données nécessite un financement qui, malheureusement, fait défaut ;
3. Faible appropriation des outils utilisés par la FAO par la DIAF et changements de méthodologies et d'approches unilatéralement par la FAO sans implication de la DIAF.

## 7) Gouvernance : Satisfaisante

En ce qui concerne la structure de gouvernance, la FAO a mis en place un Comité de Pilotage sous la direction du MEDD (Secrétariat Général qui occupe la Présidence) qui s'est réuni 2 fois en 2019. Tant la Société Civile que le secteur privé prennent une part active au COPIL de ce programme et contribuent à effectuer le suivi.

## 8) Gestion participative : Satisfaisante

Une plateforme technique regroupant tous les acteurs dans le domaine de la surveillance forestière s'est réunie au moins tous les mois en 2019. Les réunions font l'objet d'un compte rendu reprenant les orientations ainsi que les décisions de la PTC. Ceci concourt à renforcer la transparence, la qualité des choix techniques et la complémentarité du programme avec les autres appuis disponibles. Plusieurs organisations de la société civile et laboratoires spécialisés sont représentés dans cette plateforme au vu de son travail fortement technique (WRI, WWF, WCS, OSFAC, OFAC).

## 9) Genre : Non satisfaisante

Le programme SNSF est évalué GEN-0 ou aveugle au genre et n'intègre donc pas l'aspect genre.

Tableau 51 Intégration de l'aspect genre dans le SNSF

Critères pour les marqueurs de genre	Score	Notation
Contexte		GEN-0 : aveugle au genre
Mise en œuvre		
Suivi-Evaluation		
Budget		

### 10) Sauvegardes environnementales et sociales : Modérément satisfaisante

Ce programme, outil de surveillance et de prise des décisions, n'a pas été soumis aux exigences de sauvegardes. Alors que ceci est justifié pour toutes les composantes relatives aux analyses de données, production de cartographie et des chiffres de déforestation, l'Inventaire Forestier National (IFN) implique des travaux de terrain et s'est doté en 2019 d'un protocole d'approche des communautés locales afin d'obtenir leur consentement. En effet, la première vague de collecte de données de terrain a rencontré des défis en termes d'acceptation des communautés locales pour la mise en place des parcelles, les prises d'échantillons et le carottage et ce en raison de suspicions d'accaparement, d'exploration minière, de collecte de données socio-économiques et autres. Il est essentiel pour la FAO d'appuyer la DIAF pour la mise en place d'un protocole de consultations en amont et de former les techniciens de terrain.

### 11) Système de suivi-évaluation : Satisfaisante

Le programme SNSF dispose d'un mécanisme et d'un budget affectés au suivi-évaluation des performances du programme. Il a commissionné une évaluation à mi-parcours effectuée par deux consultants indépendants et a mis en place un dispositif de suivi qualité des résultats, composé des experts nationaux et internationaux de la FAO et ceux de la JICA. La part du budget affectée au suivi-évaluation est de 50 000 USD du budget annuel 2019.



## 5. Programme d'Appui à la Réforme Foncière (PARF)

Tableau 52 Données clés du PARF

Agences d'exécution	ONU-HABITAT
Budget approuvé (USD)	3 millions + l'addendum de 3,9 millions = total de 6 999 490 <ul style="list-style-type: none"> <li>1<sup>ère</sup> tranche : 5 millions</li> </ul>
Transfert effectué fin 2019 (USD)	5 000 000
Approbation du programme en COPIL	<ul style="list-style-type: none"> <li>Validation du programme initial : COPIL n°3 08.02.2017</li> <li>Validation de l'addendum : COPIL n°5 03.10.2018</li> </ul>
Transfert de fonds par MPTF	25.04.2017
Initiation effective de la mise en œuvre	02.08.2017
Date de clôture de prévue	31.12.2021
Dépenses globales au 31.12.2019 (informelles, USD)	4 653 844, 19
Consommation 1 <sup>ère</sup> tranche	93%
Lien au rapport annuel du programme	<a href="http://mptf.undp.org/factsheet/project/00105381">http://mptf.undp.org/factsheet/project/00105381</a>

### 1) Objectif

PARF est l'un des programmes phares du Plan d'investissement REDD+ de la RDC. Les objectifs assignés sont de doter la RDC d'une politique nationale foncière, définissant une vision nationale stratégique et des objectifs gouvernementaux clairs, assortis des lignes directrices (options fondamentales) pour la gouvernance foncière en RDC et d'une loi reflétant les options fondamentales de la nouvelle politique foncière; de réformer l'administration foncière et renforcer ses capacités pour qu'elle soit apte à répondre aux nouvelles demandes issues de la réforme ainsi qu'aux demandes des administrés et enfin d'élaborer un plan foncier national, appelé à traduire les priorités de la politique foncière nationale selon une programmation à court, à moyen et à long terme.

### 2) Performance globale

La performance globale du projet est notée moyenne. Ci-dessous le détail :

Tableau 53 Performance globale du PARF

Critères	Appréciation
Pertinence	Satisfaisante
Efficacité	Satisfaisante
Efficienne	Modérément satisfaisante
Durabilité	Satisfaisante

Gouvernance	Modérément satisfaisante
Participation	Satisfaisante
Genre	Modérément satisfaisante
Sauvegardes	Modérément satisfaisante
Suivi et évaluation	Satisfaisante
Performance globale	<b>MOYENNE</b>

Image 3 COFIL de la CONAREF du 11 décembre 2019, Kinshasa



Image 2 Formation des acteurs de la SC et PA du 26-08-2019



### 3) Pertinence : Satisfaisante

La réforme foncière appuyée par le FONAREDD participe à l'atteinte de l'effet 6 du Plan d'Investissement REDD+ et vise à doter le pays d'une politique foncière à l'horizon 2020. Ceci permettra de sécuriser les propriétaires, de sédentariser les agriculteurs, d'attirer les investissements REDD+ et contribuer à la permanence des réductions d'émissions (sécurité foncière) tant pour les porteurs de projets que pour les autres parties prenantes comme les ménages ruraux. Lors de sa mise en œuvre en 2019, le programme a gardé le cap sur ses objectifs, poursuivant l'exécution des actions tout en maintenant le double objectif de contribution à la stabilisation de la forêt et de sécurisation foncière.

Ci-après les jalons auxquels contribue ce programme et leur niveau d'atteinte global :

Tableau 54 Niveau d'atteinte des jalons auxquels contribue le PARF

Pilier Foncier
1 jalon 2018 totalement atteint
1 jalon 2018 partiellement atteint
1 jalon 2018 partiellement atteint
1 Jalon 2020 partiellement atteint

### 4) Efficacité : satisfaisante

L'intervention répond aux besoins des parties prenantes et de l'administration foncière, étant un pilier important de la stratégie nationale REDD+. Le programme a produit le draft de politique nationale foncière dont les consultations sont toujours en cours dans quelques provinces et la charpente de la loi foncière relayant les options de la nouvelle politique foncière ainsi que plusieurs autres ébauches de livrables attendus, tout en proposant des solutions idoines pour le foncier rural et communautaire.

Tableau 55 Résultats du PARF

Résultats attendus du programme PARF, tels que défini dans le cadre de résultats du programme	Résultats clés réalisés avant 2019	Résultats clés réalisés en 2019	Pourcentage d'atteinte des résultats attendus globaux à la fin de 2019
<b>Résultat 1 : une CONAREF fonctionnelle pour la préparation et la mise en œuvre de la réforme foncière, intégrant un dialogue sur la clarification de la reconnaissance et la sécurisation des droits fonciers locaux</b>	N/A	Le manuel des Procédures de gestion financière et comptable, un plan de renforcement des capacités, un plan et stratégie de communication mis en œuvre ce jour et les coordinations provinciales installées au fur et à mesure. La cellule technique est opérationnelle,	80 %

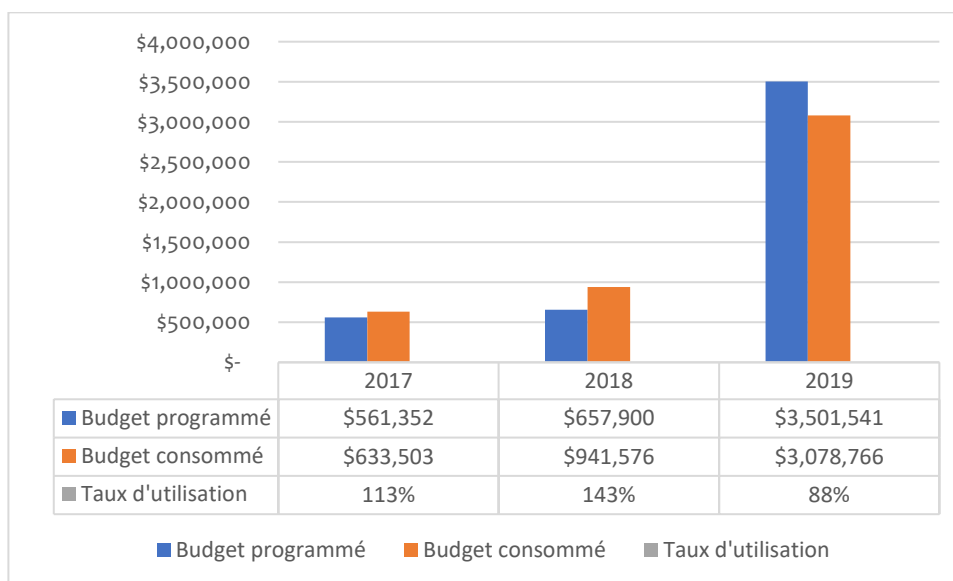
		le Comité de pilotage interministériel tient ses sessions annuelles, les groupes thématiques ont travaillé à l'amélioration du draft de politique foncière nationale.	
<b>Résultat 2 : un document guide de politique foncière élaboré permettant la définition des stratégies provinciales de gestion foncière dans le cadre des programmes intégrés, suivant les bonnes pratiques internationales et les lois nationales.</b>	Draft 0 du Document de Politique Foncière National produit et adopté au cours du Forum interprovincial tenu à Bukavu en Novembre 2018	Les consultations sur le document de Politique Foncière Nationale réalisées dans quelques provinces encore et la charpente de la loi foncière relayant les options de la nouvelle politique foncière	60 %
<b>Résultat 3 : Appuyer les communautés locales dans les procédures de requête de divers modèles locaux et communautaires de gestion durable des forêts et dans la sécurisation des droits fonciers, en particulier dans le cadre de programmes intégrés.</b>	N/A	Le cadre théorique de la mise en place d'un Système d'Information Foncière, SIF au bénéfice des communautés locales, un premier draft du registre foncier communautaire modèle, un premier draft du guide méthodologique à l'intention des communautés locales et une charte foncière locale modèle, en cours de développement et les expériences pilotes des systèmes locaux d'informations foncières dans deux provinces (Mai Ndombe et Ituri) en cours de développement.	55 %

Pour accélérer la mise en œuvre du programme qui avait souffert de beaucoup de léthargie dues aux lourdeurs des procédures de l'agence, ONU-Habitat a conclu des protocoles de collaboration avec la CONAREF et deux agences locales d'exécutions (CADGFT et UCBC). Les 3 protocoles de collaboration signés entre ONU-Habitat et les 3 partenaires ont permis de faciliter la mise en œuvre des activités prévues dans le PTBA. Bien que faisant montre de flexibilité et de volonté d'accélérer ses procédures, certaines activités continuent de souffrir de ces lourdeurs administratives d'ONU-Habitat.

#### 5) Efficience : Modérément satisfaisante

Les ressources de ce programme sont gérées de façon judicieuse et répondent aux différentes exigences de contrôle. Les activités et les marchés publics ne sont pas exorbitants, mais répondent aux exigences du programme.

Graphique 21 Etat d'utilisation du budget disponible par an du PARF



#### 6) Durabilité : satisfaisante

Au niveau du Ministère et de la CONAREF, il est évident que ce programme jouit d'un fort portage politique, d'une attention particulière à la qualité des résultats et d'une volonté d'assurer une bonne participation et un processus de consultation concluant. Le programme sert conjointement les objectifs de la REDD et les besoins du gouvernement en termes de réforme foncière et de ce fait jouit d'une forte adhésion et de contributions financières de l'état pour sa mise en œuvre. La société civile et les peuples autochtones se sont bien appropriés ce chantier de réforme foncière. Une équipe d'animation a été formée dont les acteurs conduisent leur propre consultation sur le document de politique foncière tout en reversant les résultats à l'équipe ONU-HABITAT/CONAREF.

#### 7) Gouvernance : modérément satisfaisante

Tous les organes de la CONAREF fonctionnent correctement et tiennent leurs sessions régulièrement, avec un Comité de Pilotage interministériel, toutefois le Comité de Gestion ne se réunit qu'une fois chaque année au lieu de 2 prévues. Il en va de même pour les groupes thématiques qui, en 2019 n'ont pas été convoqués.

#### 8) Gestion participative : satisfaisante

La gestion du programme est assurée par ONU-Habitat. Toutefois, la planification et l'exécution des activités est assurée conjointement par l'ONU-Habitat et la CONAREF. Des protocoles de collaboration ont été signés avec CONAREF qui assure la gestion quotidienne d'une partie d'activités courantes et administratives du programme, UCBC et CADGFT pour faciliter les consultations provinciales pour les 13 provinces de l'Est (UCBC) et de l'ouest (CADGFT) autour de la politique foncière et la loi ainsi que la mise en place du SIF et du registre communautaire avec participation active de la société civile et des peuples autochtones. Le processus de formulation de la politique foncière a été entrepris d'une manière totalement consultative à la satisfaction de la société civile.

#### 9) Genre : modérément satisfaisante

Tableau 56 Intégration de l'aspect genre dans le PARF

Critères pour les marqueurs de genre	Score	Notation
Contexte		GEN-1 : sensitif au genre
Mise en œuvre	✓	
Suivi-Evaluation		
Budget	✓	

La question du genre occupe une part importante dans la mise en œuvre du programme. Ces aspects ont été scrutés aussi lors de l'analyse des besoins des femmes et intégrés dans le draft de la politique foncière nationale. L'aspect genre n'est pas intégré dans les activités de suivi-évaluation, et donc ne s'assure pas de la désagrégation d'un minimum d'indicateurs sur le Genre.

#### 10) Sauvegardes : modérément satisfaisante

Jusqu'à ce jour, le programme n'a pas encore diligenté des études d'impact socio environnementales (ou d'évaluation environnementale stratégique) pour tous ses livrables. Le programme a prévu d'en discuter avec l'ACE pour examiner la possibilité de les réaliser même si ça prend du temps en élaborant au préalable les outils qu'il faudra utiliser. Le budget n'a pas prévu cela et le financement devra être mobilisé. Toutefois, ces préoccupations sont incluses dans le document de politique foncière qui est soumis aux consultations.

#### 11) Suivi et évaluation : satisfaisante

Le programme dispose d'un plan de suivi et d'évaluation opérationnel, d'un personnel dédié recruté tant à la CONAREF que chez ONU-Habitat. Un budget de 100 000 USD, soit environ 5% du budget annuel, y est affecté chaque année pour les activités de suivi. Il n'y a pas de mécanismes propres de plaintes et recours au programme. Sa stratégie de communication est déjà élaborée, mais sa mise en œuvre a souffert d'un certain retard.

## 6. Programme d'Appui à l'Aménagement du Territoire (PARAT)

Tableau 57 Données clés du PARAT

Agences d'exécution	PNUD
Budget approuvé (USD)	4 millions + addendum de 4 millions = 8 millions <ul style="list-style-type: none"> <li>1ère tranche :</li> </ul>
Transfert effectué fin 2019 (USD)	5 millions
Approbation du programme en COPIL	<ul style="list-style-type: none"> <li>Approbation initiale : COPIL n°3 08.02.2017</li> <li>Approbation de l'addendum : COPIL n°5 03.10.2018</li> </ul>
Transfert de fonds par MPTF	19.04.2017
Initiation effective de la mise en œuvre	01.06.2017
Date de clôture de prévue	18.04.2021
Dépenses globales au 31.12.2019 (informelles, USD)	2 178 384,30
Consommation 1 <sup>ère</sup> tranche	44%
Lien au rapport annuel du programme	<a href="http://mptf.undp.org/factsheet/project/00105282">http://mptf.undp.org/factsheet/project/00105282</a>

### 1) Objectif

Le programme de réforme de l'aménagement du territoire (PARAT) est un des programmes clé du plan d'investissement, qui vise à pourvoir la RDC d'outils d'orientation des décisions pour l'affectation de l'espace national aux différents investissements sectoriels tout en les conciliant avec l'objectif de la stratégie nationale REDD+, celle de maintenir le couvert forestier à 63.5% du territoire national. D'où l'importance des instruments attendus de ce programme à savoir la politique nationale, la loi cadre et le schéma national d'Aménagement du Territoire, qui étaient totalement inexistantes en RDC. De plus, ce programme devrait apporter un appui aux PIREDD en termes de méthodologie de formulation de leurs Schémas Provinciaux d'Aménagement des Territoires (SPAT).

### 2) Performance globale

La performance globale du projet est notée **moyenne**. Ci-dessous le détail :

Tableau 58 Performance globale du PARAT

Critères	Appréciation
Pertinence	Modérément satisfaisante
Efficacité	Satisfaisante
Efficiace	Modérément satisfaisante
Durabilité	Satisfaisante
Gouvernance	Non satisfaisante
Participation	Satisfaisante
Genre	Modérément satisfaisante
Sauvegardes	Non satisfaisante
Suivi et évaluation	Satisfaisante
Performance globale	<b>MOYENNE</b>

### 3) Pertinence : Modérément Satisfaisante

En 2019 la politique d'AT, qui est le produit phare de ce programme, a été le sujet d'une série de consultations au niveau national et en province, dans le but d'orienter les projections sur les activités de différents secteurs et permettre des arbitrages inclusifs et exclusifs de terre, mais aussi réorienter les activités, rechercher les alternatives et les compensations dans le but de minimiser les impacts sur la forêt. Fin 2019 elle a été soumise à la dernière validation publique dans l'optique d'une présentation au gouvernement.

Ci-après les jalons auxquels contribue ce programme et leur niveau d'atteinte global :

Tableau 59 Niveau d'atteinte des jalons auxquels contribue le PARAT

Pilier Aménagement du territoire
1 jalon 2018 partiellement atteint
1 jalon 2018 partiellement atteint
1 jalon 2018 non atteint
1 jalon 2020 partiellement atteint

### 4) Efficacité : Satisfaisante

Les résultats atteints permettent de réaliser la plupart des jalons de la LOI et sont en droite ligne avec les objectifs du Plan d'Investissement. Le programme réalise une bonne évolution malgré les retards marqués au démarrage en raison des procédures d'achat et de contractualisation. Le montage actuel, avec la mise en place d'une Cellule d'Assistance Technique (CAT), les firmes internationales œuvrant à la préparation des documents clés et les groupes thématiques, permet d'avancer rapidement vers la réalisation des



objectifs du programme et la réalisation des Jalons dans les temps pour la vérification indépendante prévue en 2020.

Tableau 60 Résultats du PARAT

Résultats attendus du programme PARAT, tels que définis dans le cadre de résultats du programme	Résultats clés réalisés avant 2019	Résultats clés réalisés en 2019	Pourcentage d'atteinte des résultats attendus globaux à la fin de 2019
Résultat 1 : <b>La RDC est dotée d'un référentiel juridique et réglementaire de l'AT pour le cadrage des programmes publics de développement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contractualisation des firmes IDEA Consult, Studi international, AED</li> <li>Consultations dans les 26 provinces</li> </ul> <p>Recadrage méthodologique de tous les processus AT (PNAT, LAT, SNAT et GM)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le draft 1 d'un document de politique nationale de l'AT (PNAT)</li> <li>Un avant-projet de Loi sur l'AT (LAT)</li> <li>Plan de communication de la réforme de l'AT (non validé)</li> </ul> <p>Campagne de sensibilisation et de vulgarisation sur le concept, la réforme, les outils et instruments de l'AT</p>	60 %
Résultat 2 : <b>La RDC est dotée d'institutions de pilotage, de mise en œuvre et de concertation performantes et professionnelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Atelier national de lancement du projet (15 &amp; 16 juin 2017 à Kinshasa) pour harmoniser les approches méthodologiques de la réforme de l'AT,</li> </ul> <p>Projet de décret de création du COPIRAT transmis fin 2018 à la commission des lois du Gouvernement</p>	Non réalisé	10 %
Résultat 3 : <b>Les capacités (techniques, humaines et matérielles) et le leadership de l'Administration centrale et provinciale du Ministère de l'AT sont renforcés pour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement des capacités du MinAT (CAT, firmes, WRI, fonctionnement, ...)</li> <li>Mobilisation et fonctionnement régulier de la CAT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonctionnement régulier de la CAT</li> <li>Appui au fonctionnement du SG/AT</li> </ul> <p>Mobilisation d'une expertise internationale</p>	85 %

appuyer le processus de réforme de l'AT	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui au fonctionnement du SG/AT</li> <li>Mobilisation d'une expertise internationale</li> </ul>		
Résultat 4 : La vision commune sur l'affectation de l'espace est dégagée et oriente les politiques publiques afin de promouvoir une croissance inclusive et durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consultations des parties prenantes/acteurs couplées avec la collecte des données sur les problématiques de l'AT dans et collecte des données (Kinshasa + 26 provinces) ,</li> </ul>	Non réalisée	0 %
Résultat 5 : Les diagnostics sectoriels en vue de la définition des scénarios pour le SNAT :	<ul style="list-style-type: none"> <li>Drafts des diagnostics sectoriels disponibles</li> <li>Rapport des diagnostics sectoriels disponible (+1500 pages)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>GM de zonage participatif des terroirs villageois et ETD (en attente de validation),</li> <li>6 GM pour l'élaboration des SPAT et PLAT (en cours de consultation),</li> <li>Lancement de deux études de base : le potentiel agricole de la RDC et le capital forestier national</li> <li>Un premier draft de méthodologie de formulation de Schémas Provinciaux d'Aménagement des Territoires a été produit.</li> </ul>	30 %
Résultat 6 : Coordination du processus assurée		<ul style="list-style-type: none"> <li>Coordination technique</li> <li>Expertise mobilisée pour Contrôle qualité</li> </ul>	50%

L'élaboration du premier draft de méthodologie de formulation de Schémas Provinciaux d'Aménagement des Territoires, en appui aux PIREDD, a été un des résultats clés de ce programme en 2019. Ce processus évolue en parallèle avec la formulation des SPATs que certains PIREDD ont démarré. En effet, la méthodologie itérative et corrective prévoit d'intégrer les leçons de ces processus provinciaux dans la formulation finale de la méthodologie d'encadrement des SPAT. Un effort particulier devra être déployé en 2020 par le programme pour s'assurer de cet encadrement.

##### 5) Efficience : Modérément satisfaisante

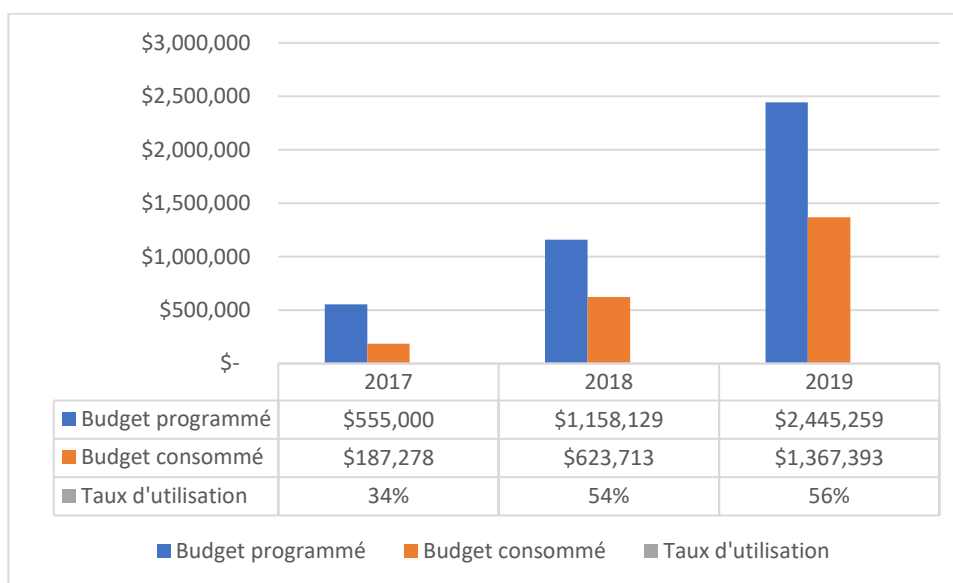
Les ressources de ce programme ont été planifiées de façon trop approximative. Cette défaillance à la planification et à l'approbation du programme se fait ressentir aujourd'hui lors de la mise en œuvre.

En 2019, le programme a prévu un budget de 2 445 258 USD (cf. PTA) et a décaissé 1 837 655,70USD y compris les engagements, soit un taux de décaissement de 75%. Le cumul de l'utilisation du budget USD

depuis le début du programme se chiffre à 3 591 321,54 USD avec 2 178 384 USD de dépenses nettes sur la durée du projet. Avec ce niveau de dépenses, le taux d'engagement budgétaire est de 72% par rapport aux ressources transférées à ce jour (5 millions d'USD) et 45% à celui du budget total (8 M). Ceci représente un taux de décaissement acceptable vu la maturité du programme.

Toutefois, les contrats avec les firmes ont coûté très cher pour une performance jusque-là moyenne, notamment sur la formulation de la politique. Par ailleurs, le lancement des études sectorielles (Capital Forestier, Potentiel Agricole, etc.) accumule des retards vus que les ressources prévues - soit 500 000 USD - ne suffisent pas à couvrir les frais de deux études ciblées qui à ce jour dépassent 1 500 000 USD. L'addendum de 4 000 000 USD était censé régler ce problème de liquidités du programme, mais il apparaît clairement que l'enveloppe allouée et le budget ont été sous-estimés, surtout tenant compte des attentes en termes de qualité et des échéances très courtes.

Graphique 22 Etat d'utilisation du budget disponible par an du PARAT



## 6) Durabilité : satisfaisante

Le programme démontre un excellent niveau d'appropriation par la société civile, la CAT et le cabinet du Ministère de l'AT du processus d'élaboration de la Politique Nationale d'Aménagement des Territoires (PNAT) et de la Loi Cadre de l'Aménagement des Territoires (LCAT). Le cabinet se charge des livrables, même si la gestion fiduciaire et programmatique reste de la responsabilité du PNUD. Le Ministère d'aménagement du territoire tire sa force de ce programme, un jeune ministère disposant jusque-là peu de moyens. Les ressources mises en place pour la réalisation de ce programme ont permis au cabinet d'assurer une présence remarquable parmi ses pairs.

## 7) Gouvernance : non satisfaisante

Le programme ne dispose que du COPIL organisé par le PNUD pour plusieurs programmes au niveau du Pilier Croissance Inclusive et Développement Durable, qui ne se réunit qu'une fois l'an au lieu de 2. De plus, les autres structures de gouvernance, mis à part la CAT, n'existent pas encore : CONARAT, COPIRAT, et dépendent également des sensibilités politiques. La création de ces structures a été retardée par le changement de régime en RDC avec l'avènement d'un nouveau gouvernement depuis Janvier 2019. Toutefois, ceci offre une opportunité de réflexion sur les ajustements et/ou possibilité d'intégration de leçons des autres processus de réformes politiques.

## 8) Gestion participative : satisfaisante

La gestion du programme est assurée par le PNUD. Les consultations des parties prenantes autour de l'élaboration de la politique et de la loi ont été participatives, en considérant entre autres une grosse collaboration de la société civile et des peuples autochtones. De plus, les structures de gouvernance du programme, même dans leurs défaillances, incluent une participation active de la société civile et des différentes parties prenantes.

**9) Genre : modérément satisfaisante**

Le genre est pris en compte dans tous les instruments, outils et activités de l'AT (PNAT, LAT), néanmoins il y a toujours moyen d'améliorer la participation des femmes dans le processus d'AT au niveau national. Des réflexions sont amorcées sur cette question pour une meilleure intégration lors des travaux 2020.

*Tableau 61 Intégration de l'aspect genre dans le PARAT*

Critères pour les marqueurs de genre	Score	Notation
Contexte		GEN-1 : sensitif au genre
Mise en œuvre	✓	
Suivi-Evaluation	✓	
Budget		

**10) Sauvegardes socio-environnementales : non satisfaisante**

Jusqu'à ce jour, le programme n'a pas encore diligenté des études d'impact socio environnementales (ou d'évaluation environnementale stratégique) pour tous ses livrables. Le programme est en discussion avec le FONAREDD et l'ACE pour examiner la possibilité de les réaliser dans les temps.

**11) Système de suivi et évaluation : Modérément satisfaisante**

Le programme est soumis au suivi et évaluation du PNUD et un budget de 25 000 USD soit 1% du budget annuel y est affecté. Alors qu'un consultant international a été recruté pour assurer le suivi-évaluation et le contrôle-qualité de tous les processus AT, y compris les SPAT du PIREDD-O et des livrables des firmes, la valeur ajoutée de son apport reste à démontrer. Il rend compte à l'unité de coordination et bénéficie de l'assistance et du soutien de l'unité de suivi et évaluation du bureau pays PNUD RDC. Le programme ne dispose pas de mécanismes propres de plaintes et recours mais se base sur celui du PNUD. L'élaboration du plan de communication est programmée pour l'an 2020.

## 7. Programme Gestion Durable de l'Agriculture (GDA)

Tableau 62 Données clés du GDA

Agences d'exécution	FAO
Budget approuvé (USD)	3 millions 1 <sup>ère</sup> tranche : 1.479 913 millions
Transfert effectué fin 2019 (USD)	1 479 913
Approbation du programme en COPIL	COPIL 22.02.2018
Transfert de fonds par MPTF	18.06.2019
Initiation effective de la mise en œuvre	30.07.2019
Date de clôture de prévue	30.06.2022
Dépenses globales au 31.12.2019 (informelles, USD)	317 306
Consommation 1 <sup>ère</sup> tranche	21%
Lien au rapport annuel du programme	<a href="http://mptf.undp.org/factsheet/project/00115700">http://mptf.undp.org/factsheet/project/00115700</a>

### 1) Objectif

Ce programme vise à faire évoluer l'environnement réglementaire et normatif en faveur des investissements agricoles durables et à faible déforestation, ainsi qu'à doter le pays d'une politique nationale agricole durable en alignement avec la stratégie nationale REDD+. De ce fait, le GDA cherche à soutenir la RDC dans l'atteinte de l'Effet 1 de son plan d'investissement REDD+ : « Investissements agricoles respectueux de la forêt et améliorant les moyens d'existences des populations rurales, y compris des personnes vulnérables et marginalisées ». Il s'agit de mener à terme le processus de formulation de la politique agricole nationale qui favorise des systèmes agricoles respectueux des forêts et de renforcer les capacités des parties prenantes pertinentes pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des impacts.

### 2) Performance globale

La performance globale du projet est notée faible. Ci-dessous le détail :

Tableau 63 Performance globale du GDA

Critères	Appréciation
Pertinence	Satisfaisante
Efficacité	Modérément satisfaisante
Efficience	Non satisfaisante
Durabilité	N/A

Gouvernance	Non satisfaisante
Participation	N/A
Genre	Modérément satisfaisante
Sauvegardes	N/A
Suivi et évaluation	N/A
Performance globale	FAIBLE

### 3) Pertinence : Satisfaisante

La notation de la pertinence de ce programme ne peut se faire que sur la base de sa conception et de ses intentions étant donné que les financements n'ont été transférés qu'en Juin 2019 et que le programme est au stade de démarrage. Dans sa conception, il répond à la double priorité d'orienter l'agriculture et de proposer des itinéraires techniques qui réduisent la pression sur la forêt tout en répondant à une préoccupation majeure d'apport nutritionnel et de réduction du déficit alimentaire dont souffre une grande partie du pays. Ci-après les jalons auxquels contribue ce programme et leur niveau d'atteinte global :

Tableau 64 Niveau d'atteinte des jalons auxquels contribue le GDA

Pilier Agriculture
1 jalon 2018 totalement atteint
1 jalon 2018 partiellement atteint
1 jalon 2018 non atteint
1 jalon 2020 totalement atteint
1 jalon 2020 non évalué

### 4) Efficacité : modérément satisfaisante

Tableau 65 Résultats du GDA

Résultats attendus du programme GDA, tels que défini dans le cadre de résultats du programme	Résultats clés réalisés avant 2019	Résultats clés réalisés en 2019	Pourcentage d'atteinte des résultats attendus globaux à la fin de 2019
<b>Résultat 1 : Un document de politique nationale agricole durable est adopté.</b>	N/A Le	• Reconfiguration de la CEMALA (Cellule d'Elaboration des Mesures d'Application de la Loi Agricole) en plateforme multi acteur pour	5%

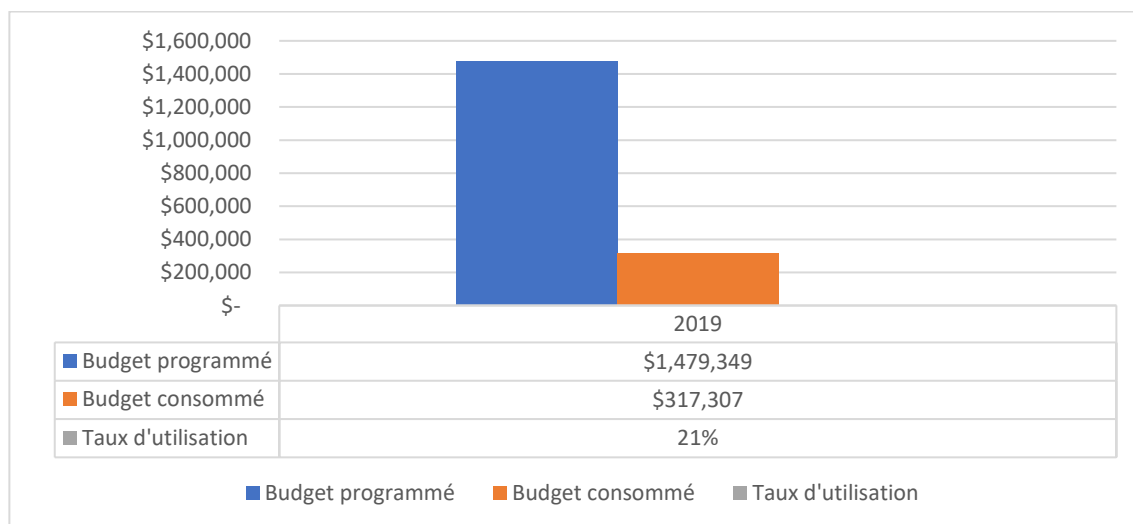
	programme a démarré en juillet 2019.	<ul style="list-style-type: none"> <li>l'élaboration et le suivi de la politique agricole nationale durable ;</li> <li>Mise en place des Groupes de Travail Technique (GTT) ;</li> </ul> <p>Elaboration des termes de référence pour la réalisation du diagnostic actualisé des enjeux et des opportunités agricoles</p>	
<b>Résultat 2 : Des Textes Réglementaires nationaux agricoles et d'élevage orientés vers la mise en application de la Politique Agricole durable sont adoptés.</b>		Nul	0%
<b>Résultat 3 : Les capacités en matière des politiques agricoles ainsi que des instruments appropriés sont renforcées au niveau central et provincial.</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place, au sein du Ministère de l'Agriculture d'une Cellule Technique regroupant 5 experts (2 seniors et 3 juniors) qui serviront de noyau dans le processus de formulation et du suivi de la politique agricole et de renforcement des capacités.</li> <li>Acquisition et dotation des équipements informatiques pour renforcer la Cellule Technique et les autres services du Ministère de l'Agriculture.</li> </ul>	10%
<b>Résultat 4 : Un référentiel technique de base pour la sédentarisation de l'agriculture est disponible.</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Finalisation des termes de référence pour l'élaboration d'un référentiel de base pour la sédentarisation de l'agriculture.</li> <li>Préparation d'un protocole d'accord avec l'Institut National d'Etudes et de Recherches Agronomiques (INERA) pour l'élaboration de ce référentiel de sédentarisation.</li> </ul>	5%
<b>Résultat 5 : Un cahier de recherche identifiant des besoins de recherches complémentaires pour soutenir la politique nationale agricole durable est disponible</b>		Nul	0%
<b>Résultat 6 : Un site internet du Ministère du ministère de l'agriculture pour capitalisation des connaissances acquises sur des modèles agricoles durables expérimentés, ainsi que des outils de leur</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Acquisition et dotation des équipements informatiques à la Direction Archives et Nouvelles Technologies de l'Information (DANTIC) du Ministère de l'Agriculture, pour héberger le site web.</li> <li>Recrutement du Consultant web designer pour monter le site web du Ministère de l'Agriculture.</li> </ul>	20%

diffusion permanente est régulièrement actualisé.			
<b>Résultat 7 : Un Réseau de Poste Sentinelle (RPS) en lien avec Terra Congo.</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification, avec WRI, des 10 territoires pilotes pour les postes sentinelles pour suivre les Evénements Majeurs de la Déforestation,</li> <li>• Acquisition des matériels roulants (motos) pour les postes sentinelles, acquisition des équipements informatiques pour les sites pilotes.</li> <li>• Discussion en cours pour un protocole d'accord avec WRI pour la formation et l'opérationnalisation des postes sentinelles.</li> </ul>	20%

Il est à noter que le programme a démarré au ralenti en mettant en place des équipes de travail ; le résultat le plus probant jusqu'à présent est la mise en place des postes sentinelles des IPAPEL qui devaient être opérationnelles sous peu. Cette réalisation devra toutefois répondre aux préoccupations ci-après : Le programme SNSF étant en phase de clôture de ses activités, comment est-ce que le programme GDA continuera-t-il à fonctionner ? De quelle façon les inspecteurs du Ministère de l'Agricultures seront-ils effectivement impliqués dans l'établissement du programme ? Comment se rassurer de l'appropriation de la DIAF pour la surveillance des événements majeurs de déforestation répondant aux alertes des sentinelles ? Par quel moyen le programme va-t-il assurer et garantir la collaboration avec les PIREDD ? Quelle est la périodicité des alertes qui seront suivies ? Comment le site web Terra Congo va-t-il intégrer les données sur les alertes ? Ce sont parmi les défis sur lesquels le programme devra se pencher en 2020 tout en lançant la formulation participative de la politique agricole.

## 5) Efficience : non satisfaisante

Graphique 23 Etat d'utilisation du budget disponible par an du programme GDA



Sur le budget approuvé pour la première et la deuxième tranche du programme, le coût de fonctionnement du programme GDA constitue 68%, soit le plus haut de tous les programmes FONAREDD. Au 31 décembre 2019 le programme marquait 6 mois après le transfert des financements du MPTF et peu d'avancées réelles étaient faites.

## 6) Durabilité : N/A



Afin de permettre la pérennisation des résultats du projet, l'approche d'intervention se basera sur le renforcement des structures pérennes des parties prenantes pertinentes tant au niveau central que provincial. La mise en œuvre du programme ne donne pas suffisamment de recul pour permettre la notation de ce critère.

### 7) Gouvernance : Non satisfaisante

Fin 2019 le programme avait mis en place son Comité de Pilotage mais pas encore effectué de lancement officiel ou engagé les membres de son COPIL. Il est attendu, en 2020 que le programme puisse réunir son COPIL afin non seulement de faire approuver son PTBA mais également de faire valider la feuille de route de formulation de la politique afin de pouvoir l'appliquer rapidement.

### 8) Gestion participative : N/A

Ce programme, mis en œuvre par la FAO, a comme partenaires de terrain : les Organisations des producteurs agricoles : Confédération Nationale des Producteurs Agricoles du Congo (CONAPAC), Confédération des Paysans Congolais (COPACO), Union Nationale des Agriculteurs du Congo (UNAGRICO) ; le Secteur Privé : Fédération des Entreprises du Congo, Confédération des Petites et Moyennes Entreprises du Congo (COPEMECO). A la date du rapport il n'était pas encore possible de noter ce critère du fait de la durée de mise en œuvre limitée du programme.

### 9) Genre : modérément satisfaisante

Tableau 66 Intégration de l'aspect genre dans le programme GDA

Critères pour les marqueurs de genre	Score	Notation
Contexte	✓	GEN-1 : sensitif au genre
Mise en œuvre	✓	
Suivi-Evaluation		
Budget		

Le critère genre est noté sur la base du document de programme et des tâches prévisionnelles, non pas sur la pratique, le programme manquant de suffisamment de recul pour le permettre.

### 10) Sauvegardes sociales et environnementales : N/A

La durée de mise en œuvre du programme est trop courte pour effectuer la notation de ce critère. Toutefois, pour 2020, le programme devra s'assurer des dispositions nécessaires pour entreprendre une étude stratégique appliquée à la politique agricole.

### 11) Système de suivi & évaluation : N/A

Le programme a prévu d'appuyer le mécanisme national de surveillance des événements majeurs de déforestation, notamment par le déploiement et la formation des ITAPEL et IPAPEL. Pour le moment le mécanisme de suivi-évaluation propre au programme est prévisionnel sur la base du document de programme ne peut encore être évalué.

## 8. Programme de consommation durable et substitution partielle au bois énergie (Programme Energie Durable)

Tableau 67 Données clés du Programme Energie Durable

Agences d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>● PNUD</li> <li>● UNDCF</li> </ul>
Budget approuvé (USD)	15 millions 1 <sup>ère</sup> tranche : 9 millions
Transfert effectué fin 2019 (USD)	9 millions
Approbation du programme en COPIL	COPIL 07.11.2018
Transfert de fonds par MPTF	20.12.2018
Initiation effective de la mise en œuvre	28.02.2019
Date de clôture de prévue	31.12.2024
Dépenses globales au 31.12.2019 (informelles, USD)	546 169,70
Consommation 1 <sup>ère</sup> tranche	6%
Lien au rapport annuel du programme	<a href="http://mptf.undp.org/factsheet/project/00113546">http://mptf.undp.org/factsheet/project/00113546</a>

### 1) Objectif

Le programme Energie durable vise à stabiliser le couvert forestier et réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la production et la consommation énergétique pour la cuisson (en particulier le bois-énergie), ainsi que de promouvoir le développement économique durable et équitable. Le programme est mis en œuvre par deux structures à savoir UNCDF (le Fonds de Développement du Capital des Nations Unies) et le PNUD. Ce programme comporte un volet micro-centrales hydrauliques (MCH), l'élaboration d'un article bois énergie dans la Stratégie Energétique de la RDC, des études et mécanismes de marché qui sont appuyés par le PNUD. UNCDF, une agence spécialisée des Nations Unies, appuie la mise en place d'un outil de financement des entreprises de production et/ou commercialisation de foyers améliorés, gaz de pétrole liquéfié (GPL) et le développement d'un marché des combustibles propres.

### 2) Performance globale

La performance globale du projet est notée faible. Ci-dessous le détail :

Tableau 68 Performance globale du Programme Energie Durable

Critères	Appréciation
Pertinence	Modérément satisfaisante
Efficacité	Non satisfaisante

Efficienne	Non Satisfaisante
Durabilité	N/A
Gouvernance	Satisfaisante
Participation	N/A
Genre	Modérément satisfaisante
Sauvegardes	N/A
Suivi et évaluation	Modérément satisfaisante
Performance globale	<b>FAIBLE</b>

### 3) Pertinence : Modérément satisfaisante

Ce programme cherche à adresser le deuxième moteur de déforestation le plus important en RDC, ce qui lui confère, de ce seul fait, une pertinence importante. Toutefois dans la mise en œuvre depuis Février 2019, le programme a marqué très peu d'avancées et les réalisations sont faibles. Ceci s'explique en partie par la courte durée de mise en œuvre mais également par le contexte politique avec l'initiation du programme a un moment de transition politique. Ci-après les jalons auxquels contribue ce programme et leur niveau d'atteinte global :

Tableau 69 Niveau d'atteinte des jalons auxquels contribue le Programme Energie Durable

<b>1) Pilier Energie</b>
1 jalon 2018 partiellement atteint
1 jalon 2018 non atteint
1 jalon 2018 non évalué
1 jalon 2020 totalement atteint
1 jalon 2020 non atteint

### 4) Efficacité : non satisfaisante

Hormis les études de substitution des énergies déjà réalisées par le PNUD dans le document projet, qui permettent d'atteindre un jalon intermédiaire, les avancées de ce projet sont faibles, tant au niveau financier que programmatique. Toutefois, ce projet étant en phase de démarrage, il faut admettre que ses performances sont encore faibles.

Tableau 70 Résultats du Programme Energie Durable

Résultats attendus du programme Énergie, tels que défini dans le cadre de résultats du programme	Résultats clés réalisés avant 2019	Résultats clés réalisés en 2019	Pourcentage d'atteinte des résultats attendus globaux à la fin de 2019
--	------------------------------------	---------------------------------	--

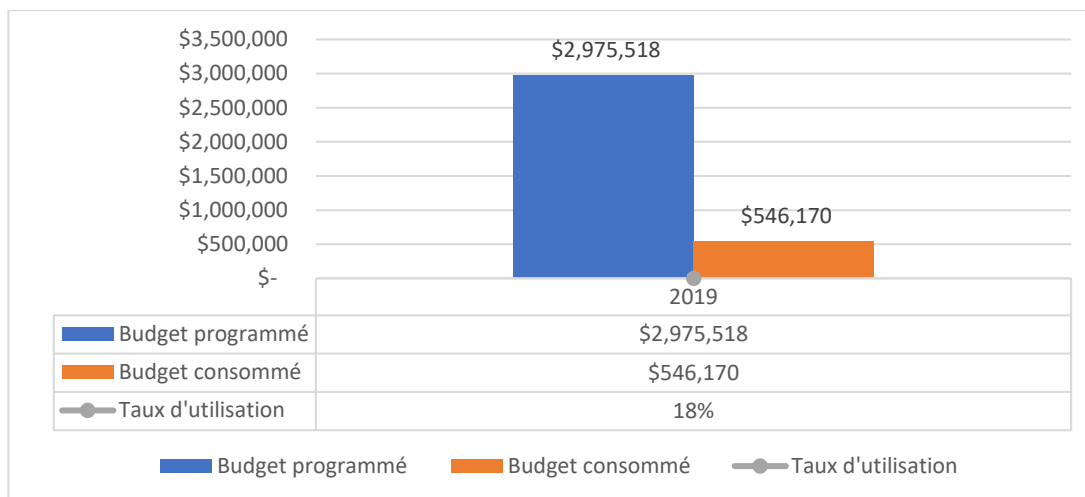
<p><b>Résultat 1 : Le gouvernement de la RDC et les consommateurs comprennent l'importance des combustibles propres et foyers améliorés, et disposent des compétences et connaissances nécessaires pour créer un environnement favorable au développement du marché de ces produits</b></p>	<p>N/A</p> <p>Le programme a démarré en février 2019.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enquête sur les pratiques de consommation en énergie de cuisson des ménages et usagers productifs de la ville de Kinshasa ;</li> </ul>	<p>N/A</p>
<p><b>Résultat 2 : Le marché local de la cuisson propre (énergies et foyers améliorés) est développé de manière viable et commerciale au travers d'un programme d'incubation</b></p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes du marché</li> <li>• Analyse des besoins des producteurs et distributeurs des foyers de cuisson propre : 40 acteurs à Kinshasa, Lubumbashi, Goma et Bukavu</li> <li>• Test de cuisson contrôlé de 20 différents modèles de foyers de cuisson : Kinshasa, Lubumbashi, Goma et Bukavu</li> </ul>	<p>N/A</p>

En plus des résultats indiqués dans le Tableau 70, un contrat a été signé avec CIRAD, et un travail de préparation des matériels pour le marketing du Fonds de défis (Challenge Fund) a été entamé.

##### 5) Efficience : non satisfaisante

Globalement, on note un niveau d'utilisation budgétaire certes faible du fait des retards cumulés dans le démarrage du programme, mais les perspectives de consommation de ce budget pour l'année 2020 sont positives.

*Graphique 24 : Etat d'utilisation du budget disponible par an du Programme Energie Durable*



*Note 1* Ce graphique concerne le budget global du programme, et n'indique pas le budget ou les consommations de chacune des deux agences d'exécution.

Sur le budget approuvé pour la première et la deuxième tranche du programme, le coût de fonctionnement du programme Energie constitue 20%, soit bien en-dessous de la moyenne des programmes FONAREDD (33,66%). Par ailleurs, le programme a souffert d'un processus de recrutement du personnel, plusieurs postes ayant dû être publiés plus d'une fois avant de trouver des candidats adéquats.

#### 6) Durabilité : N/A

Avec le peu de recul qu'offre le programme dans sa mise en œuvre, ce critère ne peut être noté pour cette année, même si l'appropriation par le Ministère de l'Énergie et la mise en place du fonds de défi permettraient d'anticiper une durabilité satisfaisante. Celle-ci sera évaluée en 2020.

#### 7) Gouvernance : satisfaisante

Dès début février 2020 le programme a mis en place et tenu son premier Comité de Pilotage regroupant le secteur privé, plusieurs ministères sectoriels, la société civile et des représentantes d'organisations féminines au vu du rôle critique des femmes dans la gestion, consommation et utilisation du bois de chauffe.

#### 8) Gestion participative : N/A

La durée de mise en œuvre ne permet pas d'évaluer ce critère.

#### 9) Genre : modérément satisfaisant

Tableau 71 Intégration de l'aspect genre dans le Programme Energie Durable

Critères pour les marqueurs de genre	Score	Notation
Contexte	✓	GEN-1 : sensitif au genre
Mise en œuvre	✓	
Suivi-Evaluation	✓	
Budget		

La notation de ce critère est basée sur le document de programme et reflètera en 2020 l'application des principes d'intégration du genre dans la mise en œuvre.

**10) Sauvegardes sociales et environnementales : N/A**

Pour le moment il n'est pas possible de noter ce critère. En 2020 le programme devra s'assurer de mettre en place les filtres environnementaux et sociaux qui s'appliqueront au fonds de défi ainsi que les mesures requises pour que la politique, une fois formulée, subisse une évaluation stratégique.

**11) Système de suivi & évaluation : Modérément satisfaisante**

Le programme dans sa conception a prévu un mécanisme et un système de suivi-évaluation robuste et bien nanti en ressources. A l'examen du PTBA 2019 lors du COPIL plusieurs indicateurs manquaient de cibles et de références, raison pour laquelle une recommandation avait été émise par le COPIL pour l'inclusion de ces cibles, si possibles désagrégées en genre. Ceci sera évalué lors du COPIL de 2020 à l'examen du PTBA 2020.

## 9. Programme de Mise à l'Échelle de la Planification Familiale (PROMIS-PF)

Tableau 72 Données clés du PROMIS-PF

Agences d'exécution	Responsable gestion fiduciaire : UNOPS Chargé de l'approvisionnement en contraceptifs : FNUAP Partenaires de mise en œuvre : Tulane, DKT et MSI
Budget approuvé (USD)	33 millions <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>ère</sup> tranche : 30 millions</li> <li>• 2<sup>ème</sup> tranche : 3 millions</li> </ul>
Transfert effectué fin 2019 (USD)	30 millions
Approbation du programme en COPIL	COPIL Restreint 1 du 22.05.2019
Transfert de fonds par MPTF	19.07.2019
Initiation effective de la mise en œuvre	10.2019
Date de clôture de prévue	10.2022
Transfert au PUNO au 31.12.2019	5 228 263
Dépenses globales des PUNO au 31.12.2019 (informelles, USD)	2 360 897
Consommation 1 <sup>ère</sup> tranche	19%
Lien au rapport annuel du programme	<a href="http://mptf.undp.org/factsheet/project/00116875">http://mptf.undp.org/factsheet/project/00116875</a>

### 1) Objectif

PROMIS-PF répond au pilier Démographie de la Lettre d'intention et du Plan d'investissement, qui visent à maîtriser la très forte croissance démographique en RDC afin d'alléger, en conséquence, la pression sur les écosystèmes forestiers et contribuer ainsi activement aux objectifs de croissance économique et de développement durable du pays. Ainsi, l'objectif principal du programme PROMIS est de contribuer à l'atteinte des objectifs du Plan stratégique national de planification familiale (PF) à l'horizon 2020 et au-delà, et par l'augmentation continue de l'utilisation des méthodes modernes de PF, contribuer à la réduction de la pression démographique des ménages et des populations sur les ressources économiques et environnementales dans les géographies cibles. Les impacts à long terme ciblés par le programme sont l'amélioration de la santé maternelle et infantile, la réduction de la pauvreté des ménages, et la diminution des pressions sur les ressources environnementales.

### 2) Performance globale

Le programme a démarré en novembre 2019, et il était donc toujours au stade de démarrage à la fin de 2019. Par conséquent, sa performance n’a pas encore été évaluée.

Image 4 Activités de mise en œuvre du programme PROMIS-PF



Source 4 UNOPS

### 3) Pertinence

Le programme PROMIS répond non seulement au pilier Démographie de la Stratégie Nationale REDD+ de la RDC, mais s’aligne également aux recommandations du Plan National Stratégique pour la Planification Familiale (2014-2020) de la RDC. Par sa contribution au ralentissement de la croissance démographique, le programme permettra ultérieurement à la RDC d’accélérer le progrès vers le dividende démographique et les Objectifs de Développement Durable à l’horizon 2030.

Ci-après les jalons auxquels contribue le programme et leur niveau d’atteinte global (sur base du Tableau 8) :

Tableau 73 Niveau d’atteinte des jalons auxquels contribue PROMIS-PF

Pilier Démographie
1 jalon 2018 partiellement atteint
1 jalon 2018 partiellement atteint
1 jalon 2018 non atteint



#### 4) Efficacité

Le démarrage effectif des activités du programme PROMIS-PF a eu lieu en novembre 2019 ; la cérémonie de lancement officiel a eu lieu le 6 décembre. Ce retard dans le démarrage est entre autres dû aux nombreuses discussions qui se sont tenues entre les différentes parties prenantes. Par conséquent, les résultats obtenus avant la fin de l'année 2019 sont limités et il serait prématuré de tirer des conclusions sur l'impact du programme. Les agences d'exécution n'avaient pas élaboré de PTBA pour l'année 2019, ni des cibles annuelles définies pour l'année 2019. Toutefois, des actions essentielles pour le démarrage du programme ont été effectués par les trois partenaires de mise en œuvre :

- Tulane, MSI et DKT ont démarré l'installation de leurs bureaux et recruté des staffs pour le programme. Le programme a démarré dans sept provinces (Kinshasa, Kongo Central, Haut Katanga, Tshopo, Sud Kivu et Nord Kivu).
- Des représentants de tous les PIREDD ont participé à un atelier organisé par les partenaires de mise en œuvre de PROMIS pour amorcer le travail de collaboration dans les provinces.
- Des ateliers de présentation et d'échanges sur le projet ont été organisés avec les partenaires nationaux et provinciaux afin d'améliorer la compréhension et la collaboration de l'ensemble des partenaires impliqués dans le projet PROMIS.
- Un contact a été établi entre Tulane et le Programme National de Communication et Promotion de la Santé pour développer les termes de référence de la Stratégie nationale de communication sur la PF et éducation des femmes, et pour identifier les acteurs clés qui participeront à l'élaboration dudit document.

Des actions supplémentaires relatives aux deux des trois résultats spécifiques ciblés par le programme ont été effectuées, comme présentés dans le tableau ci-après.

Tableau 74 Résultats du PROMIS-PF

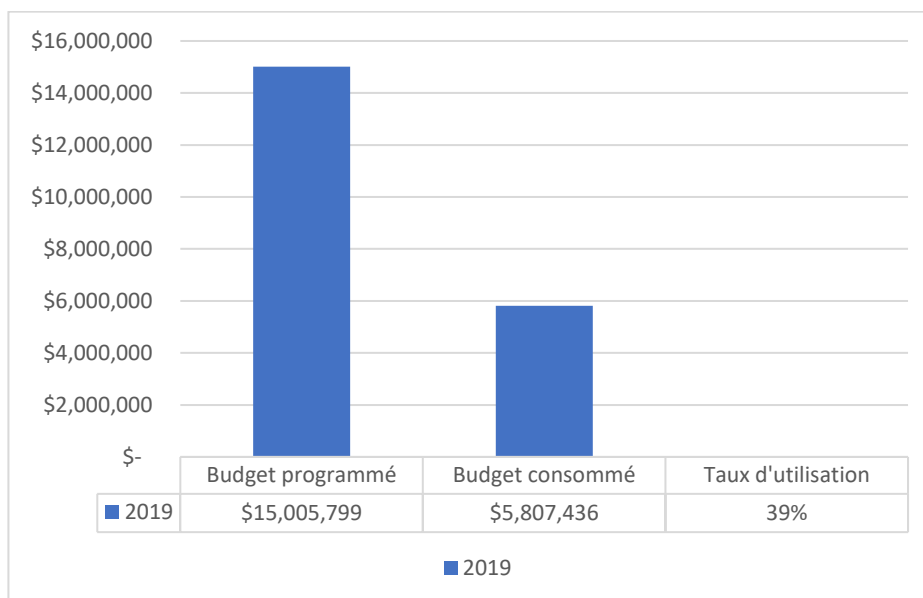
Résultats attendus du programme PROMIS-PF, tels que défini dans le cadre de résultats du programme	Résultats clés réalisés avant 2019	Résultats clés réalisés en 2019	Pourcentage d'atteinte des résultats attendus globaux à la fin de 2019
<b>Résultat 1 : Augmenter les quantités de méthodes de PF modernes fournies aux femmes et aux jeunes filles vivant dans les géographies cibles</b>	N/A  Le programme a	N/A	N/A
<b>Résultat 2 : Contribuer à l'accroissement de la prévalence contraceptive moderne dans les géographies cibles en général, et particulièrement dans les deux</b>	démarré en novembre 2019.	MSI et Tulane ont formé 2 981 prestataires pour l'offre des services de PF dans la communauté et au niveau de structures de santé.	N/A

<b>provinces d'intervention de l'initiative Performance, Monitoring and Accountability 2020 (PMA2020): Kinshasa et Kongo Central</b>			
<b>Résultat 3 : Générer 6 434 688 Années Couple Protection (ACP) durant les trois premières années de projet.</b>		Dans chacune des sept provinces dans lesquelles le programme est effectif, les trois partenaires de mise en œuvre ont réalisé des activités d'offre de service de PF qui ont généré au total 52 344 d'ACP.	0,8%

### 5) Efficience

Sur les 33 millions d'USD réservés au programme, une première tranche de 30 millions a été transférée aux deux Agences d'exécutions – soit l'UNOPS (responsable de la gestion fiduciaire) et le FNUAP (en charge de l'approvisionnement en contraceptifs) – en juillet 2019. Les trois partenaires de mise en œuvre du programme – soit DKT, MSI et Tulane – ont reçu les financements en octobre 2019. Le démarrage effectif des activités du programme a eu lieu en novembre 2019. Le budget annuel équivalait à 5 820 357 USD, dont 5 494 313 USD pour l'UNOPS et 313 123 USD au FNUAP. L'UNOPS a transféré des fonds aux trois partenaires de mise en œuvre en octobre.

Graphique 25 Etat d'utilisation du budget disponible par an du PROMIS-PF



Il est à noter que la figure ci-dessus fait référence au budget de l'année 2019 tel qu'il est esquissé dans le document du programme et non sur le budget actuel. Ensuite, la figure renseigne sur les dépenses des agences d'exécutions et non pas sur les décaissements des trois partenaires de mise en œuvre. Les dépenses réelles de Tulane, DKT et MSI en 2019 étaient de 2 360 897 USD. A cette somme s'ajoute les dépenses réelles du FNUAP : 400 468 USD.

Sur le budget approuvé pour la première et la deuxième tranche du programme, le coût de fonctionnement du programme PROMIS-PF constitue 31%, soit juste en-dessous de la moyenne des programmes FONAREDD (33,66%).

## **6) Durabilité**

Etant donné que le programme n'a été opérationnel que pendant deux mois en 2019, il serait prématuré de tirer des conclusions sur la durabilité.

## **7) Gouvernance**

En ce qui concerne la structure de gouvernance, PROMIS-PF a tenu une réunion du COPIL du programme en décembre 2019. Cependant, les TDR du COPIL n'étaient pas encore élaborés à la fin de 2019 et la tenue de ce COPIL ne s'est pas faite selon les provisions du document de programme. Cette réunion a d'ailleurs été suspendue et reportée à une prochaine échéance.

## **8) Gestion participative**

La gestion fiduciaire du programme est assurée par l'UNOPS, tandis que les trois partenaires – DKT, MSI et Tulane, sont chargés de la mise en œuvre du projet. En raison de cette structure, qui se distingue ainsi de tous les autres programmes du FONAREDD, PROMIS-PF a également son propre Comité Technique, en sorte d'assurer la coordination entre les trois partenaires. A la fin de 2019, il n'existait pas de TDR pour le Comité Technique.

## **9) Genre**

Aucune évaluation de l'intégration des aspects genre dans le programme PROMIS-PF a été effectuée depuis son lancement.

## **10) Sauvegardes environnementales et sociales**

Des études d'impact socio environnemental (ou d'évaluation environnementale stratégique) ne sont pas disponibles pour ce programme. En termes de sauvegardes sociales, il sera essentiel pour le programme de s'assurer que tous les bénéficiaires sont bien informés avant de recevoir les contraceptifs.

## **11) Système de suivi-évaluation**

En tant qu'agent fiduciaire, UNOPS a signé les accords de subvention avec les PMO. Il existe certaines mesures de contrôle dans ces accords. Il est encore prématuré d'apprécier le système actuel de suivi et évaluation, en notant que la mise en œuvre de ce système a nécessité certains ajustements de la part des PMO et UNOPS.

## C. Performance des Programmes Intégrés

### 10. PIREDD Mai-Ndombe

Tableau 75 Données clés du PIREDD Mai-Ndombe

Agences d'exécution	Banque mondiale
Budget approuvé (USD)	30 millions <ul style="list-style-type: none"><li>• 1<sup>ère</sup> tranche : 20 millions</li></ul>
Transfert effectué fin 2019 (USD)	
Approbation du programme en COPIL	COPIL n°2 20.10.2016
Transfert de fonds par MPTF	05.05.2017
Initiation effective de la mise en œuvre	18.05.2018
Date de clôture de prévue	18.05.2022
Dépenses globales au 31.12.2019 (informelles, USD)	5 866 438
Consommation 1 <sup>ère</sup> tranche	29%
Lien au rapport annuel du programme	<a href="http://mptf.undp.org/factsheet/project/00103850">http://mptf.undp.org/factsheet/project/00103850</a>

#### 1) Objectif

Le PIREDD Mai-Ndombe **est un des** deux grands programmes du portefeuille du FONAREDD, l'autre étant le PIREDD PO. Le programme Mai-Ndombe vise à étendre aux Territoires d'Inongo, Kiri, Kutu et Oshwe, les investissements sectoriels et habilitants que la composante 1 du PIF (Programme pour l'Investissement Forestier) a prévu de réaliser dans le district du Plateau (PIREDD Plateau), autre district de cette Province du Mai Ndombe. Il vise également à compléter sur le District du Plateau les investissements nécessaires mais non programmés par le PIF (certains des investissements d'infrastructure programmés ici pour le district du Plateau serviront également au District du Mai-Ndombe, puisqu'ils visent à favoriser les évacuations par la route des produits agricoles de l'ensemble de la Province). Grâce au PIF et au PIREDD Mai-Ndombe du FONAREDD, le futur Programme de Réduction des Emissions (Programme RE) du Mai-Ndombe disposera des investissements nécessaires à l'atteinte de ses objectifs dans son délai d'exécution, 2017-2021, avec le maximum de chance de durabilité pour la suite, avec des coûts récurrents d'investissement, de formation et de fonctionnement diminués. Les objectifs spécifiques de ce PIREDD sont comme suit :

- Réduire les émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts ;
- Améliorer les conditions de vie des populations et la gestion des paysages forestiers des territoires de Kutu, Inongo, Kiri et Oshwe de la province du Mai-Ndombe

## 2) Performance globale

La performance globale du projet est notée moyenne. Ci-dessous le détail :

Tableau 76 Performance globale du PIREDD Mai-Ndombe

Critères	Appréciation
Pertinence	Satisfaisante
Efficacité	Modérément satisfaisante
Efficiace	Modérément satisfaisante
Durabilité	Modérément satisfaisante
Gouvernance	Satisfaisante
Participation	Satisfaisante
Genre	Modérément satisfaisante
Sauvegardes	Satisfaisante
Suivi et évaluation	Modérément satisfaisante
<b>PERFORMANCE GLOBALE</b>	<b>MOYENNE</b>

## 3) Pertinence : satisfaisante

L'intervention répond aux besoins des parties prenantes, visant l'amorce d'une meilleure gestion concertée des ressources naturelles et l'amélioration des capacités de production agricole des ménages et PME de la province.

Ci-après les jalons auxquels contribue le programme et leur niveau d'atteinte global (sur base du Tableau 8) :

Tableau 77 Niveau d'atteinte des jalons auxquels contribue le PIREDD Mai-Ndombe

Pilier Agriculture	Pilier forêt	Pilier AT	Pilier Foncier	Pilier Gouvernance	Pilier Démographie
1 jalon 2018 partiellement atteint	1 jalon b 2018 non atteint	1 jalon 2018 partiellement atteint	1 jalon 2018 partiellement atteint	1 jalon 2018 totalement atteint	1 jalon 2018 partiellement atteint
				1 jalon 2018 partiellement atteint	
		1 jalon 2020 partiellement atteint		1 jalon 2018 partiellement atteint	

#### 4) Efficacité : modérément satisfaisante

En cette année 2019, tirant les leçons et afin de ne pas connaître les critiques du PIREDD Plateaux, le PIREDD Mai-Ndombe s'est attelé principalement d'abord aux activités d'aménagement du territoire, la structuration du milieu, l'élaboration des plans simples de gestion desquels vont découler tous les investissements prévus. Des équipes différentes conduites par des ONG ont été recrutées pour réaliser ce travail de planification spatiale au niveau des terroirs dans les quatre territoires : AMAR pour Kutu, Groupe MIKA pour Kiri, NVD pour Inongo et Congo vert pour Oshwe. Certaines activités (plantations, pépinières de palmiers, etc.) ont été réalisées en parallèle pour encourager les terroirs à s'impliquer davantage dans le long processus de formulation concertée des plans simples de gestion.

Les interventions sont menées dans le sens de respecter l'ordre chronologique des événements, raison pour laquelle les activités commencent par la structuration du milieu et l'élaboration des PSGRN (PSG). Les investissements habilitants et agricoles suivent à petite échelle d'abord puis se déploient progressivement au rythme des terroirs ayant une carte d'activités. Les autres activités provinciales bénéficient des consultations des services compétents de la province.

Tableau 78 Résultats du PIREDD Mai-Ndombe

Résultats attendus du PIREDD Mai-Ndombe, tels que défini dans le cadre de résultats du programme	Résultats clés réalisés avant 2019	Résultats clés réalisés en 2019	Pourcentage d'atteinte des résultats attendus globaux à la fin de 2019
Résultat 1 : Chaque entité cible dispose d'une plateforme multi acteur opérationnelle : province, territoires, ETD-Groupement, CLD)	N/A	N/A	N/A
Résultat 2 : La mise en œuvre des PDD et des PSG fait l'objet d'un suivi-évaluation participatif et indépendant (CARG, CLD), en lien avec le dispositif de suivi-évaluation du projet et de l'UC-PIF dont les résultats (rapports etc.) sont publiés et largement accessibles au public	N/A	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 CARG de Territoires et 14 CARG de secteurs ont été structurés sur les 4 et 15 respectivement attendus au niveau des Territoires et des secteurs ;</li> <li>• 130 Comités Locaux de Développement (CLD) ont fait l'objet de structuration ;</li> <li>• 98 PSG validés qui se présente par territoire comme illustré par le tableau 23.</li> </ul>	N/A

Résultat 3 : Les différentes entités territoriales de la Province (Province, Territoires, Secteurs et terroirs villageois) ont élaboré une stratégie durable d'exploitation de leurs ressources naturelles. Ces stratégies (schéma directeur, plan de développement) sont accompagnées par le PIREDD	N/A	N/A	N/A
Résultat 4 : Les zones projets sont désenclavées et l'évacuation des produits agricole est facilitée	N/A	N/A	N/A
Résultat 5 : Les droits fonciers permettent l'évolution durable de l'exploitation forestière et agricole	N/A	N/A	N/A
Résultat 6 : Le dispositif d'encadrement et la stratégie d'acquisition et de multiplication des intrants sont au point et les accords sont passés avec les acteurs	N/A	N/A	N/A
Résultat 7 : Les ménages producteurs agricoles adoptent des modèles plus productifs, diversifiés, économiquement viables et à impact réduit sur la forêt.	N/A	N/A	N/A
Résultat 8 : Réduction de la part de bois énergie non-durable Plantation d'acacia	N/A	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les préparatifs de la saison B 2020 se traduisent par l'identification de 98 sites d'intervention en jachère dégradée ou en savane et la mise en place de pépinières d'acacia pour couvrir 560 hectares</li> <li>• Accompagnement à la mise en place des pépinières d'acacia sur le Territoire de Kutu avec comme résultats : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La production, en collaboration avec près de 190 pépiniéristes, de plantules d'acacia sur</li> </ul> </li> </ul>	N/A

		<p>33 sites. Au total, 673 433 plantules ont été produites ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o La mise en place, en collaboration avec près de 1 460 ménages villageois<sup>19</sup>, de plantations agroforestières d’acacia – manioc sur 33 sites pour un total estimé à 540 ha.</li> </ul>	
Résultat 9 : Mise en défense pour régénération naturelle de la savane	N/A	N/A	N/A
Résultat 10 : La déforestation et la dégradation issues de l’exploitation des forêts est réduite grâce à une gestion plus durable des forêts	N/A	N/A	N/A
Résultat 11 : Les ménages sont informés des techniques leur permettant de contrôler les naissances et ils ont accès aux intrants nécessaires	N/A	N/A	N/A

Tableau 79 : Etat d’avancement du processus de structuration dans le Mai Ndombe

Territoire	Terroirs structurés	PSG validés	Structure d’accompagnement
KUTU	100	70	AMAR
INONGO	10	8	NVD
OSHWE	10	10	Congo Vert
KIRI	10	10	Groupe Mika
Total	130	98	

En plus de celles présentées ci-dessus, au 31 décembre 2019, les principales activités ont été :

- Le recrutement de 6 agronomes pour aider le projet à identifier les sites à potentiel d’appuis agricoles et former les Services Techniques, les pépiniéristes et les futurs planteurs ;

<sup>19</sup> Soit 9 490 personnes si l’on considère qu’il y en a moyenne 6,5 personnes par ménage.



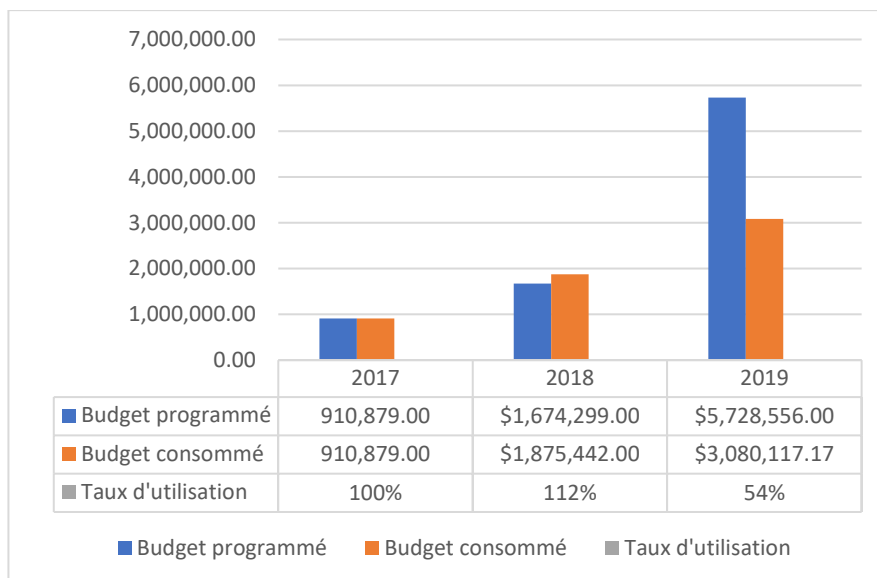
- La poursuite des activités de soutien à la gouvernance des ressources naturelles du niveau des quatre Territoires ;
- La mise en œuvre des Protocoles d'Accord avec les Services Techniques des Territoires ;
- L'élaboration, en concertation avec les Autorités provinciales, d'un plan d'investissement pour les infrastructures routières ;
- La mise en place des pépinières de palmiers à huile qui seront plantés dans les 4 Territoires couverts par le projet ;
- La finalisation des études architecturales pour la construction des 4 bureaux au niveau de chaque territoire assorti d'une proposition d'un plan de gestion environnementale et sociale ;
- Les préparatifs de la saison B 2020 se traduisent par l'identification de 98 sites d'intervention en jachère dégradée ou en savane et la mise en place de pépinières d'acacia pour couvrir 560 hectares
- L'actualisation du Plan en Faveur des Peuples Autochtones avec l'identification de nouveaux micro-projets.
- L'accompagnement des communautés d'une part, à l'installation des palmiers à huile sur une superficie de 16 ha et d'autre part, à la production des plants de palmier à huile avec l'installation de pépinières pour la mise en place, en 2020, de 720 ha de plantations dans 32 terroirs en collaboration avec près de 220 pépiniéristes.

#### **5) Efficience : modérément satisfaisante**

Si le PIREDD Mai-Ndombe paraît avoir en partie rattrapé son retard au démarrage (mise en vigueur), il présente au 31 décembre un taux de décaissement de 29 % sur la première tranche de financement. Les ressources de ce programme sont gérées de façon judicieuse et répondent aux différentes exigences de contrôle. Les activités et les marchés publics ne sont pas exorbitants, mais répondent aux exigences du programme.

Le programme avance lentement, puisque scotché sur la planification et l'aménagement du territoire, les investissements dans leur grande majorité attendent la mise en œuvre des plans simples élaborés. Ainsi, le taux de décaissement en cette année 2019 est relativement faible mais pourra être compensé en 2020 quand l'initiation des investissements pourrait démarrer.

*Graphique 26 : Etat d'utilisation du budget disponible par an du PIREDD Mai-Ndombe*



Sur le budget approuvé pour la première et la deuxième tranche du programme, le coût de fonctionnement du programme PIREDD Mai-Ndombe constitue 28%, soit moins que la moyenne des programmes FONAREDD (33,66%).

Le tableau ci-dessous présente l'affectation du budget Mai-Ndombe vers les piliers différents (en USD) :

*Tableau 80 Affectation du budget PIREDD Mai-Ndombe vers les piliers différents*

<b>Gouvernance</b>	723 080,85
<b>Aménagement du territoire</b>	504 820,85
<b>Forêt</b>	780 627,85
<b>Agriculture</b>	11 402 126,9
<b>Energie</b>	5 530 319,85
<b>Démographie</b>	846 810,85
<b>Foncier</b>	504 820,85
<b>Transversal</b>	1 86 915,85
<b>Somme</b>	20 292 607,95

## 6) Durabilité : Modérément satisfaisante

Faible appropriation au niveau des autorités provinciales qui exercent une forte pression sur le programme et dont les attentes sont très importantes, excellent niveau d'appropriation par la Société civile et les peuples autochtones de ce programme.

## 7) Gouvernance : satisfaisante

Chaque année deux COPIL sont organisés avec une très large participation et présidés par le gouverneur de province. Ces COPIL regroupent tous les programmes et financements concourant à la thématique, avec

des sessions dédiées au PIREDD. Ceci permet une meilleure coordination et vue d'ensemble des investissements dans la province tout en permettant des délibérations de fonds sur le PTBA du PIREDD. Toutefois en 2019, un seul COPIL a eu lieu présidé par le vice- gouverneur et ce en raison du contexte électoral dans le pays.

**8) Gestion participative : satisfaisante**

La gestion du programme est assurée par l'UCPIF, le programme est mis en œuvre par un consortium FRMi et WWC). Mais des protocoles de collaboration sont signés avec des organisations locales comme AMAR, Congo Vert, Groupe Mika et NVD pour la mise en œuvre du programme à laquelle sont fortement impliqués les services techniques de la province et de chaque territoire et des ETD.

**9) Genre : modérément satisfaisante**

*Tableau 81 Intégration de l'aspect genre dans le PIREDD Mai-Ndombe*

Critères pour les marqueurs de genre	Score	Notation
Contexte	✓	GEN-1 : sensitif au genre
Mise en œuvre	✓	
Suivi-Evaluation	✓	
Budget		

**10) Sauvegardes sociales et environnementales : satisfaisante**

Des études d'impact socio environnemental (ou d'évaluation environnementale stratégique) sont régulièrement exécutées avant la réalisation des interventions et un personnel dédié y travaille à temps plein.

**11) Système de suivi & évaluation : modérément satisfaisante**

Le programme dispose d'un plan de suivi et évaluation opérationnel, ainsi que d'un personnel dédié recruté pour le piloter, son mécanisme propre de plaintes et recours est fonctionnel. Sa stratégie de communication est déjà élaborée et mise en œuvre.

## 11. PIREDD Province Orientale (PO)

Tableau 82 Données clés du PIREDD PO

Agences d'exécution	PNUD
Budget approuvé (USD)	33 millions - 1 <sup>ère</sup> Tranche : 30 millions - 2 <sup>ème</sup> Tranche : 3 millions
Transfert effectué fin 2019 (USD)	20 millions
Approbation du programme en COPIL	08.02.2017
Transfert de fonds par MPTF	20.11.2017
Initiation effective de la mise en œuvre	04.05.2018
Date de clôture de prévue	31.12.2023
Dépenses globales au 31.12.2019 (informelles, USD)	4 157 427
Consommation 1 <sup>ère</sup> tranche	21%
Lien au rapport annuel du programme	<a href="http://mptf.undp.org/factsheet/project/00107819">http://mptf.undp.org/factsheet/project/00107819</a>

### 1) Objectif

Le programme PIREDD PO, étant un des deux plus grands PIREDD du Fonds, vise à stabiliser la déforestation et la dégradation forestière, et à améliorer durablement les revenus des communautés locales (y compris les femmes, les jeunes et les peuples autochtones) dans les zones d'enjeux REDD+ forts des Provinces de la Tshopo, du Bas-Uélé et de l'Ituri. En ce sens le programme vise ainsi à découpler la déforestation du développement économique et social des provinces concernées.

### 2) Performance globale

La performance globale du projet est notée **Faible**. Ci-dessous le détail :

Tableau 83 Performance globale du PIREDD PO

Critères	Appréciation
Pertinence	Satisfaisante
Efficacité	Non satisfaisante
Efficiace	Non satisfaisante
Durabilité	Modérément satisfaisante
Gouvernance	Non satisfaisante

<b>Participation</b>	Non satisfaisante
<b>Genre</b>	Satisfaisante
<b>Sauvegardes</b>	Non satisfaisante
<b>Suivi et évaluation</b>	Satisfaisante
<b>Performance globale</b>	<b>Faible</b>

### 3) Pertinence : Satisfaisante

Avec le Programme Intégré Mai-Ndombe, il est l'un des plus grands programmes du portefeuille du FONAREDD et couvre à lui seul 3 provinces. Il vise d'une part, à stabiliser la déforestation et la dégradation forestière et d'autre part, à améliorer durablement les revenus des communautés locales (y compris les femmes, les jeunes et les peuples autochtones) dans les zones d'enjeux REDD+ forts des provinces de la Tshopo, du Bas Uélé et de l'Ituri. De par sa conception, le PIREDD PO finance des actions multisectorielles permettant d'atténuer les émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts et de contribuer à l'atteinte de certains jalons de la LOI. Dans sa mise en œuvre le PIREDD O maintient le cap sur ses objectifs et les communique clairement.

Ci-après les jalons auxquels contribue le programme et leur niveau d'atteinte global (sur base du Tableau 8) :

Tableau 84 Niveau d'atteinte des jalons auxquels contribue le PIREDD PO

<b>Pilier Agriculture</b>	<b>Pilier énergie</b>	<b>Pilier forêt</b>	<b>Pilier AT</b>	<b>Pilier Foncier</b>	<b>Pilier Gouvernance</b>	<b>Pilier Démographie</b>
1 jalon 2018 partiellement atteint		1 jalon b 2018 non atteint	1 jalon 2018 partiellement atteint	1 jalon 2018 partiellement atteint	1 jalon 2018 totalement atteint	1 jalon 2018 partiellement atteint
					1 jalon 2018 partiellement atteint	
	1 jalon 2020		1 jalon 2020 partiellement atteint		1 jalon 2018 partiellement atteint	

### 4) Efficacité : Non satisfaisante

Une évaluation récente du SE FONAREDD a montré que ce programme rencontre des difficultés de procédure, d'organisation, de programmation, de mise en cohérence des activités. Le PIREDD Province Orientale a connu un retard pour sa mise en œuvre à cause du gel de financement par CAFI occasionné par l'attribution par le Ministère de l'Environnement et Développement Durable, en 2017, de concessions

controversées. En effet, la durée entre l’approbation du programme par le Comité de Pilotage du FONAREDD et le démarrage effectif est de 450 jours, soit une année et trois mois.

Tableau 85 Résultats du PIREDD PO

Résultats attendus du PIREDD PO, tels que définis dans le cadre de résultats du programme	Résultats clés réalisés avant 2019	Résultats clés réalisés en 2019	Pourcentage d’atteinte des résultats attendus globaux à la fin de 2019
<b>Améliorer la gouvernance des ressources naturelles (forêt et terres) dans les zones cibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Projet d’Edit foncier dans le trois provinces ;</li> <li>▪ Cadre provincial de concertation multi-acteurs et multisectoriels dans 3 provinces</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en place des commissions foncières provinciales dans le Bas-UELE et la Tshopo.</li> <li>▪ Une stratégie de communication développée</li> <li>▪ Mise en place des cadres de concertation multi-acteurs et multisectoriels : 3 au niveau provincial, 5 au niveau des territoires et 23 au niveau des ETDs. La plateforme provinciale sur laquelle repose tous les autres cadres de concertations, a été instituée par arrêté du Gouverneur de province dans chaque province cible ;</li> <li>▪ Elaboration participative de 3 SPAT, 7 PTAT et des cartes d’utilisation des terres, dont la validation aura lieu en février 2020 ;</li> <li>▪ 3 CLD mis en place dans la province du Bas Uélé.</li> </ul>	21%
<b>Réduire l’impact des activités économiques et des dynamiques démographiques sur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etudes de filières</li> <li>▪ Dispositif Provincial d’Encadrement Agricole dans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Contractualisation avec l’INERA-Yangambi pour couvrir 160 000 ha des cultures vivrières des ménages agricoles à la</li> </ul>	20%

<b>les forêts dans les zones cibles</b>	chacune des provinces du programme (Bas UELE, Ituri et Tshopo) sans plan d'agri multiplication	saison B 2020 avec une production totale de 71 300 Kg de semences de base des cultures vivrières (riz, maïs et arachide) et 550 kg de caféier robusta – voir le Tableau 24 ci-dessous.	
---	--	--	--

Tableau 86 Production des semences de base et clones à l'INERA YANGAMBI à PIREDD PO

Province	Territoire	Riz Variété Nerica 4	Riz Variété Nerica 7	Riz Variété Lienge	Mais Variété Mudishi 1	Mais Variété Bambou	Arachide	Café
Bas-Uélé	Buta	2,813	2,813	1,875	1,406	1,406	3,056	47
Bas-Uélé	Aketi	4,688	4,688	3,125	2,344	2,344	5,094	78
Ituri	Mambasa	1,500	1,500	1,000	750	750	1,630	80
Ituri	Irumu	2,250	2,250	1,500	1,125	1,125	2,445	120
Ituri	Djugu	1,875	1,875	1,250	937	937	2,038	100
Tshopo	Bafwasende	319	319	213	160	160	346	21
Tshopo	Ubundu	619	619	413	309	309	672	42
Tshopo	Isangi	938	938	625	469	469	1,019	63
Total (Kg)		15,000	15,000	10,000	7,500	7,500	16,300	550

Source : donnée produite par le PIREDD Oriental

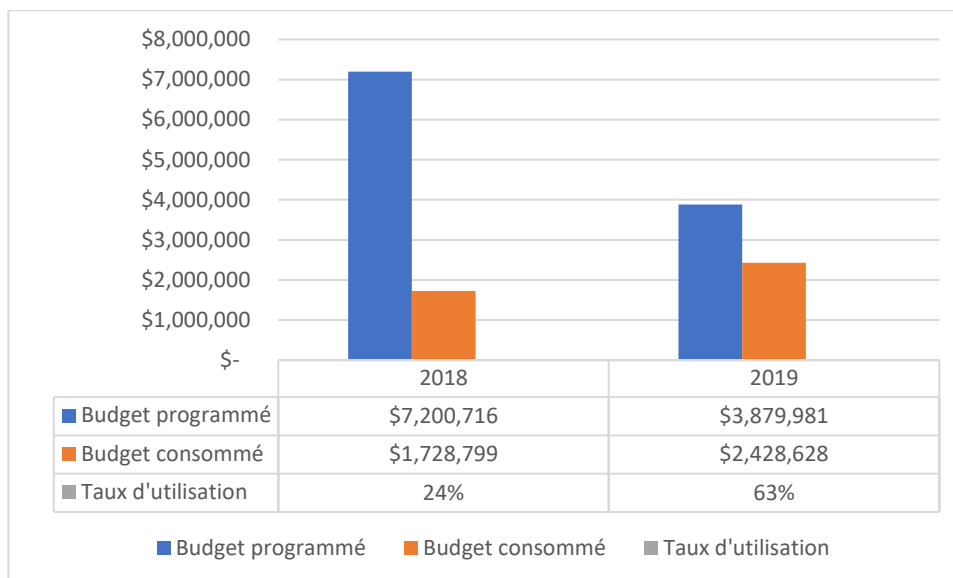
Il ressort du tableau ci-dessus qu'à la saison B 2020, un bon nombre de ménages auront accès aux semences. Toutefois, pour y arriver, le programme devrait fournir des efforts dans la distribution aux exploitations des bénéficiaires tout en s'assurant que cette distribution se fait en cohérence avec les CARG, CLD et les PGRN afin d'appliquer la méthodologie holistique des approches intégrées. Pour ce faire, le PIREDD PO s'engage à identifier, pendant la grande saison A 2020, les agri-multiplicateurs susceptibles de produire le R1 afin de servir les ménages agricoles.

Le faible niveau de réalisation des résultats attendus du PIREDD PO est consécutif à la lourdeur des procédures internes du PNUD qui ont eu un impact négatif sur :

- Le recrutement des Partenaires Locaux d'Exécution, acteurs clés de la mise en œuvre du programme : il s'agit d'ONG de développement contractées pour réaliser la plupart des activités opérationnelles ;
- La signature de LoA avec les services étatiques susceptibles d'assurer la mise en œuvre et la pérennisation des actions du PIREDD ;
- L'appropriation du PIREDD PO par les parties prenantes.

## 5) Efficience : Non satisfaisante

Graphique 27 Etat d'utilisation du budget disponible par an annuel du PIREDD PO



On voit dans ce graphique une évolution ascendante de consommation des ressources, ce qui montre que le projet est en train d'aborder son année de maturité.

Après bientôt deux ans de présence de l'équipe du programme sur le terrain, le taux d'exécution financière globale se situe à 21% de la première tranche. Ce taux semble ne pas être en adéquation avec la performance au niveau des activités repris dans le rapport annuel 2019. Il y a lieu que ce taux élevé d'activité soit questionné. En effet, 70% du budget consommé en 2019 a été affecté à l'acquisition des matériels informatiques (ordinateurs, imprimantes, etc.) distribué, au titre d'appui institutionnel, aux services étatiques impliqués dans l'exécution programme.

En ne considérant que l'exécution physique des activités prévues dans le PTBA, le taux de réalisation se situe autour de 25%, plus proche de la réalisation financière (21%). Globalement la performance est faible. Le PNUD attend beaucoup de la mise au travail de Partenaires Locaux d'Exécution dont le processus de contractualisation était fortement avancé à la fin de l'année. Ils ne sont pas encore recrutés après deux ans de présence sur le terrain alors que le projet avance avec les engagements sur les semences, les études de moteurs de déforestation et autres chantiers qui devraient être portés ou du moins liés au travail des ALE. On peut espérer qu'ils le seront à la fin du premier trimestre 2020. Ainsi, il restera trois ans au projet pour atteindre ses objectifs : structurer le milieu (286 plateformes à créer et/ou renforcer), réaliser autant de Plans de Gestion des Ressources, contractualiser les activités, les mettre en œuvre, acquérir les équipements et réaliser les infrastructures prévues par le PRODOC. Trois années (échéance 2023) paraissent insuffisantes pour atteindre ces résultats, même avec un rythme de réalisation que rien, jusqu'à présent, ne laisse espérer.

Le tableau ci-dessous présente l'affectation du budget du PIREDD PO vers les piliers différents (en USD) :

Tableau 87 Affectation du budget PIREDD PO vers les piliers différents

<b>Gouvernance</b>	4 496 550,16
<b>Aménagement du territoire</b>	8 078 850,16
<b>Forêt</b>	12 249 750,2
<b>Agriculture</b>	2 566 950,16
<b>Energie</b>	-



<b>Démographie</b>	2 932 250,16
<b>Foncier</b>	2 675 650,16
<b>Transversal</b>	1 744 750,16
<b>Somme</b>	33 000 001

#### 6) Durabilité : Modérément satisfaisante

La stratégie de mise en œuvre des activités de ce programme pose le problème de son appropriation par les parties prenantes. Le retard enregistré, faible communication et collaboration avec les services étatiques risque de compromettre la pérennisation des résultats qui seront obtenus dans le cadre de ce programme.

#### 7) Gouvernance : Non satisfaisante

Les institutions de gouvernance du programme sont en place. Toutefois, on note un faible niveau d'organisation des réunions du Comité de Pilotage au niveau de chaque province et une faible prise en compte des avis de la société civile. Les cadres de concertation multi acteurs et multisectoriels ne sont pas effectivement opérationnels depuis leur mise en place. Plusieurs décisions sur le fonctionnement du programme doivent attendre l'approbation de l'équipe dirigeante à Kinshasa et ceci retarde l'avancement du programme sur terrain.

#### 8) Gestion participative : Non satisfaisante

Trois cadres de concertation multisectoriels et multi acteurs prévus pour être des lieux de concertation avec les acteurs ne sont pas encore opérationnels et la durabilité de ces cadres après le programme risque d'être compromise.

#### 9) Genre : Satisfaisante

Tableau 88 Intégration de l'aspect genre dans le PIREDD PO

Critères pour les marqueurs genre	Score	Notation
Contexte	✓	GEN-2
Mise en œuvre	✓	
Suivi-Evaluation	✓	
Budget	✓	

Le PIREDD Province Orientale a pris en compte l'aspect Genre dans toutes les phases programmatiques. Une spécialiste genre au niveau national du PNUD apporte son appui au programme pour répondre aux besoins des femmes, jeunes et PA.

#### 10) Sauvegardes environnementales et sociales : Non satisfaisante

Lors de sa conception, le programme a fait l'objet d'examen préliminaires sur les impacts environnementaux et sociaux et a été classifié à risque faible. Cependant, au regard des activités prévues, des impacts positifs comme négatifs résulteront des effets du programme. C'est ainsi que partant d'un constat de faiblesse, le programme projette réaliser des Etudes d'Impact Environnementale et Sociale (EIES) est si nécessaire, et non une surveillance environnementale par rapport aux mesures de mitigation.

#### 11) Système de suivi-évaluation : Satisfaisante

Le PIREDD PO dispose d'un système de suivi et évaluation au niveau national et provincial. Il y a un responsable de suivi et évaluation au niveau de la Coordination Nationale qui assure en même temps le suivi de la coordination de la province de la Tshopo et deux responsables de suivi et évaluation dans les Coordinations Provinciales du Bas Uélé et de l'Ituri. Le budget prévu pour l'exercice 2019 est de 60 000 USD.

## 12. PIREDD Sud Ubangi

Tableau 89 Données clés du PIREDD Sud Ubangi

Agences d'exécution	Banque mondiale
Budget approuvé (USD)	7 millions <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>ère</sup> tranche : 4 millions</li> <li>• 2<sup>ème</sup> tranche : 3 millions</li> </ul>
Transfert effectué fin 2019 (USD)	4 millions
Approbation du programme en COPIL	COPIL n°x 08.02.2017
Transfert de fonds par MPTF	06.04.2017
Initiation effective de la mise en œuvre	07.05.2018
Date de clôture de prévue	30.12.2020
Dépenses globales au 31.12.2019 (informelles, USD)	1 147 057
Consommation 1 <sup>ère</sup> tranche	29%
Lien au rapport annuel du programme	<a href="http://mptf.undp.org/factsheet/project/00105031">http://mptf.undp.org/factsheet/project/00105031</a>

### 1) Objectif

Le financement PIREDD+ Sud Ubangi a été sollicité et obtenu par la Banque Mondiale pour l'intégrer au financement PARRSA-FA (Fonds Additionnel) qui était encore en négociation. L'objectif de cette approche était pour le FONAREDD de tester l'impact de financements REDD sur des programmes sectoriels et la possibilité de réorienter de tels programmes vers des modèles compatibles avec la forêt. Ceci serait réalisé principalement par un apport du FONAREDD visant la formulation et la mise en œuvre de plans d'aménagement des territoires et la structuration du milieu.

### 2) Performance globale

La performance globale du projet est notée **Faible**. Ci-dessous le détail :

Tableau 90 Performance globale du PIREDD Sud Ubangi

Critères	Appréciation
Pertinence	Satisfaisante
Efficacité	Non satisfaisante
Efficiace	Modérément satisfaisante
Durabilité	Modérément satisfaisante

Gouvernance	Modérément satisfaisante
Participation	Modérément satisfaisante
Genre	Modérément satisfaisante
Sauvegardes	Non satisfaisante
Suivi et évaluation	Satisfaisante
Performance globale	<b>Faible</b>



### 3) Pertinence : Satisfaisante

Le PIREDD Sud-Ubangi, tel que proposé, vise à orienter le développement agricole de la province du Sud-Ubangi dans le sens d'une plus grande attention portée à la gestion durable des terroirs et à la limitation de la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts.

Le PIREDD Sud Ubangi est pertinent pour les bénéficiaires directs et indirects au moment où il répond à un besoin crucial de la population, celui de la relance des cultures de café et cacao qui furent jadis les sources de revenus pour les ménages. Par le biais de l'aménagement des territoires il appuie la structuration de son milieu, facteur clé de la réussite du programme.

Ci-dessous les jalons auxquels contribue le programme et leur niveau d'atteinte global (sur base du Tableau 8) :

Tableau 91 Niveau d'atteinte des jalons auxquels contribue le PIREDD Sud Ubangi

Pilier Agriculture	Pilier AT	Pilier Foncier	Pilier Gouvernance
1 jalon 2018 totalement atteint	1 jalon 2018 partiellement atteint		1 jalon 2018 totalement atteint
			1 jalon 2018 partiellement atteint
			1 jalon 2018 partiellement atteint

	1 jalon 2020 partiellement atteint	
--	------------------------------------	--

#### 4) Efficacité : Non satisfaisante

Prévu pour une durée de cinq ans, la Banque Mondiale compte clôturer ce programme avant l'échéance de 2022. En décembre 2020, nouvelle date de clôture, les résultats attendus de ce programme se seront probablement réalisés à moins de 50%.

Le progrès enregistré dans le cadre de ce programme se présente comme repris dans le tableau ci-dessous :

Tableau 92 Résultats du PIREDD Sud Ubangi

Résultats attendus du PIREDD Sud Ubangi, tels que défini dans le cadre de résultats du programme	Résultats clés réalisés avant 2019	Résultats clés réalisés en 2019	Pourcentage d'atteinte des résultats attendus globaux à la fin de 2019
<b>Renforcer les capacités des Communautés locales et entités territoriales pour la gestion des Territoires par la mise en place de Plans de Développement Durable (22), des Plans Simples de Gestion (100) et un Schéma provincial d'aménagement du territoire.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un diagnostic sur les zones d'intervention du PIREDD pour servir l'élaboration du Schéma Provincial d'aménagement du territoire ;</li> <li>▪ 100 terroirs villageois identifiés ;</li> <li>▪ 34 CLD mis en place</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Un rapport sur le diagnostic</b> de la zone d'intervention du PIREDD Sud Ubangi réalisé par l'OSFAC</li> <li>▪ 100 terroirs villageois identifiés ;</li> <li>▪ 34 CLD mis en place</li> </ul>	20 %
<b>Accompagner le développement agricole de la Province en cohérence avec les Plans de gestion et la stratégie REDD+ et renforcer l'aval des chaînes de valeur des cultures pérennes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Dispositif d'encadrement</b> agricole opérationnel avec l'IPAPPEL, ITAPEL, les agronomes des secteurs, superviseurs et</li> </ul>	Accompagnement de 128 Organisations des producteurs (dont 86 pour café et 42 pour cacao) pour installer 225 ha de caféier et 105 ha de cacaoyer, dans les deux territoires	73%

	moniteurs agricoles ; ▪ 128 OP disposant 225 ha de café et 105 de cacao	Budjala et Gemena – détails sur les conventions avec les producteurs dans le Tableau 93 Conventions avec les producteurs au Sud Ubangi ci-après.	
<b>Renforcer les capacités des services techniques décentralisés</b>	Une prime d'itinérance allouée aux inspecteurs du ministère de l'agriculture du territoire, secteurs, superviseurs et les moniteurs pour l'encadrement des ménages bénéficiaires	Une prime d'itinérance allouée aux inspecteurs du ministère de l'agriculture du territoire, secteurs, superviseurs et les moniteurs pour l'encadrement des ménages bénéficiaires	10%

Il ressort du tableau ci-dessus que le programme a enregistré de bonnes performances dans le pilier agriculture grâce à l'anticipation des activités avec l'équipe du PARRSA. Les performances restent faibles pour le pilier « aménagement du territoire » qui constitue pourtant le socle pour l'ensemble des investissements dans la zone. Quant au pilier gouvernance, il ne présente pas de résultats majeurs depuis l'arrivée de l'équipe sur le terrain et ce en raison des retards logistiques et opérationnels liés à la difficulté d'ouverture d'un compte bancaire dans la province.

Tableau 93 Conventions avec les producteurs au Sud Ubangi

Structure Convention	sous Territoire	Cultures conventionnées	Nombre de Plantules sous convention	Superficie Emblavées par les bénéficiaires	Coûts de la convention en USD
ONGD PENIEL	Gemena	CAFE	50 000,00	37	25 000,00
		CACAO	13 000,00	9,6	19 240,00
ONGD CEADDEC	Budjala	CAFE	100 000,00	74,1	50 000,00
		CACAO	57 350,00	42,5	84 878,00
ONGD PMC	Budjala	CAFE	40 500,00	30	20 250,00
		CACAO	31 300,00	23,2	46 324,00
ONGD LES AIGLONS	Gemena	CAFE	50 000,00	37	25 000,00

		CACAO	82 850,00	61,4	122 618,00
ONGD AUDR	Gemena	CACAO	10 000,00	7,4	14 800,00
ONGD PETIT POISSON	Budjala	CACAO	10 000,00	7,4	11 840,00
SOCIETE "ACI"	Gemena	CAFE	70 000,00	51,9	35 000,00
SOCIETE "SIAC"	Gemena	CAFE	94 500,00	70	47 250,00
Total	Sud Ubangi	CAFE (Arobusta)	405 000,00	300	202 500,00
		CACAO (foresteros)	204 500,00	151,5	299 700,00

Source : Rapport annuel 2019 PIREDD Sud Ubangi.

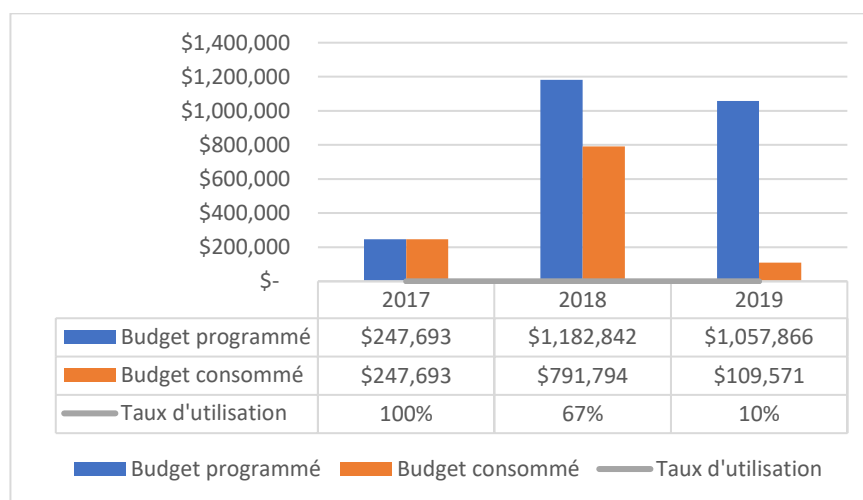
La production de café et cacao attendue après 3 ou 5 ans servira aux ménages bénéficiaires de ces organisations, soit 3 200 ménages. Au bout de 3 ans, ces ménages pourraient bénéficier de graines pour leurs champs individuels. En faisant une projection à long terme, près de 3 200 ha pourraient être installés par les ménages.

#### 5) Efficience : Non satisfaisante

Selon le document de programme soumis initialement, le PIREDD est financé à hauteur de 7 millions d'USD pour une durée de 60 mois avec comme date d'échéance, le 30 juin 2022. Le premier transfert, effectué le 6 Avril 2017 pour le compte de la Banque Mondiale, s'élève à 4 millions d'USD. La consommation actuelle s'élève à 1 149 058 USD, soit 29 % de l'enveloppe de la première tranche. Ce projet fait partie du lot des projets de la Banque mondiale dont le démarrage a eu lieu tardivement soit une année après le transfert à cause des procédures de mise en vigueur.

La Banque mondiale a planifié la clôture du PARRSA-FA au 31 Décembre 2020 et a annoncé qu'elle ne pourra pas décaisser la deuxième tranche du PIREDD, le projet devant être clôturé en même temps que le PARRSA. Ceci est motivé par l'adossement du PIREDD au PARRSA-FA et en conséquent l'impossibilité de continuer le PIREDD si le programme de base est clos.

Graphique 28 : Etat d'utilisation du budget disponible par an du PIREDD Sud Ubangi



Le tableau ci-dessous présente l'affectation du budget Sud Ubangi vers les piliers différents (en USD) :

Tableau 94 Affectation du budget PIREDD Sud Ubangi vers les piliers différents

<b>Gouvernance</b>	235 500
<b>Aménagement du territoire</b>	1 585 500
<b>Forêt</b>	193 500
<b>Agriculture</b>	1 985 500
<b>Energie</b>	-
<b>Démographie</b>	-
<b>Foncier</b>	-
<b>Transversal</b>	90 000
<b>Somme</b>	4 000 000

#### 6) Durabilité : Modérément satisfaisante

Il sied de signaler que la province du Sud Ubangi dispose d'un marché local de consommation du café par le fait que, le peuple NGWAKA consomme beaucoup de café journalièrement. Aux côtés de ce marché local, des commerçants venus de l'Afrique de l'Est s'approvisionnent dans cette province en passant par la République Centrafricaine pour acheter le café et le cacao.

Au niveau des autorités politico-administratives, l'appropriation des actions du PIREDD n'est pas au rendez-vous. Il y a un refus manifeste du montage institutionnel mis en place par la Banque Mondiale. Ce refus est justifié d'une part, par l'alignement du PIREDD au PARRSA et d'autre part, par la manière dont les activités du PIREDD sont financées sur terrain.

#### 7) Gouvernance : Modérément satisfaisante

En pratique, le PIREDD Sud Ubangi s'aligne à la phase additionnelle du PARRSA. Sa coordination est assurée par le même Comité de Pilotage national sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture regroupant les différentes parties prenantes notamment : Ministère d'Environnement, de Développement rural, du plan, l'inspection provinciale de l'agriculture, le Conseil Agricole Rural de Gestion (CARG), le Conseil Consultatif provincial.

Au niveau provincial, le Comité Provincial de suivi (CPC) regroupe en son sein les différents ministères et les autres parties prenantes impliquées dans la gestion du PARRSA, il s'agit de : ministère de l'agriculture, environnement, développement rural, le plan, CARG, Conseil Consultatif provincial, Unions des organisations des producteurs. Ce comité provincial de suivi laisse une possibilité d'élargir la participation aux autres parties prenantes qui seront identifiées par le PIREDD notamment la société civile chargée des questions climatiques et REDD.

#### 8) Gestion participative : Modérément satisfaisante

Pour une bonne participation locale à ce programme, la population bénéficiaire est structurée en organisation des producteurs, les CARGs sont opérationnels, les peuples autochtones sont présents dans les instances des décisions, la société civile (GTCRR) et l'équipe du PARRSA prennent le soin de consulter et impliquer les acteurs locaux. Ces différents cadres permettent une participation locale des bénéficiaires dans le déroulement des activités du programme.



### 9) Genre : Modérément satisfaisante

Le PIREDD Sud Ubangi a intégré les aspects du genre au niveau de différentes activités organisées, le contexte du projet, le budget et les indicateurs. D'une part, il existe des organisations de producteurs composées uniquement des femmes et d'autre part, il assure la représentativité de la femme aux différents niveaux de décision (plateforme et OP).

Tableau 95 Intégration de l'aspect genre dans le PIREDD Sud Ubangi

Critères pour les marqueurs genre	Score	Notation
Contexte	✓	<b>GEN-1</b>
Mise en œuvre	✓	
Suivi-Evaluation	✓	
Budget		

### 10) Sauvegardes environnementales et sociales : Modérément satisfaisante

Le PIREDD Sud Ubangi prend en compte les aspects socio-environnementaux à travers les différents outils de sauvegarde produits par le PARRSA. Le PARRSA dispose d'un CGES et 5 cadres spécifiques pour l'ensemble de ses activités pour les 3 provinces d'intervention qui sont validés par la Banque Mondiale. Il sera important, en 2020, d'anticiper et d'évaluer les impacts des investissements agricoles sur la forêt et penser des mécanismes afin de les limiter (e.g. certification, PES, investissement dans la transformation etc.)

### 11) Système de suivi-évaluation : Satisfaisante

Le dispositif du suivi et évaluation du PIREDD se présente comme suit : Un coordonnateur national du suivi, un responsable du suivi et évaluation provincial, un expert environnemental et un expert en sauvegarde social.

Sur le terrain, PARRSA a mis en place un système de suivi basé sur les services d'un Inspecteur provincial, 2 Inspecteurs de Territoires, 20 superviseurs et 130 moniteurs agricoles. De plus, les moniteurs agricoles sont au niveau des villages, donc proches des bénéficiaires (Organisations des Producteurs & Ménage Agricole).

### 13. PIREDD Kwilu

Tableau 96 Données clés du PIREDD Kwilu

Agences d'exécution	JICA
Budget approuvé (USD)	3 999 607 <ul style="list-style-type: none"> <li>1<sup>ère</sup> tranche : 3 168 041</li> </ul>
Transfert effectué fin 2019 (USD)	3 168 041
Approbation du programme en COPIL	22.02.2018
Transfert de fonds par MPTF	20.12.2018
Initiation effective de la mise en œuvre	21.04.2019
Date de clôture de prévue	20.04.2024
Dépenses globales au 31.12.2019 (informelles, USD)	60 148,69
Consommation 1 <sup>ère</sup> tranche	2%
Lien au rapport annuel du programme	<a href="http://mptf.undp.org/factsheet/project/00113547">http://mptf.undp.org/factsheet/project/00113547</a>

#### 1) Objectif

Ce programme vise à prendre des mesures effectives pour les causes de la déforestation identifiées dans la province du Kwilu et à mettre en place l'intervention dans les zones sélectionnées stratégiquement. Ce projet poursuit les objectifs généraux ci-après : (1) l'évitement de la déforestation et la séquestration du carbone à travers la promotion de l'agroforesterie et (2) l'amélioration de conditions de vie des populations du Kwilu, par la promotion de l'agroforesterie avec des villageois et fermiers/concessionnaires privés.

#### 2) Performance globale

La performance globale du projet est notée faible. Ci-dessous le détail :

Tableau 97 Performance globale du PIREDD Kwilu

Critères	Appréciation
Pertinence	Satisfaisante
Efficacité	Modérément satisfaisante
Efficiences	Non satisfaisante
Durabilité	Modérément satisfaisante
Gouvernance	Satisfaisante

Participation	Modérément satisfaisante
Genre	Modérément satisfaisante
Sauvegardes	Satisfaisante
Suivi et évaluation	Modérément satisfaisante
Performance globale	FAIBLE

### 3) Pertinence : Satisfaisante

Ci-dessous les jalons auxquels contribue le programme et leur niveau d'atteinte global (sur base du Tableau 8) :

Tableau 98 Niveau d'atteinte des jalons auxquels contribue le PIREDD Kwilu

Pilier Agriculture	Pilier AT	Pilier Foncier	Pilier Gouvernance	Pilier Energie	Pilier Forêt	Pilier Démographie
1 jalon 2018 partiellement atteint		1 jalon 2018 partiellement atteint	1 jalon 2018 totalement atteint			
			1 jalon 2018 partiellement atteint			
1 jalon 2020 totalement atteint	1 jalon 2020 partiellement atteint		1 jalon 2018 non atteint			

### 4) Efficacité : Modérément Satisfaisante

Tableau 99 Résultats du PIREDD Kwilu

Résultats attendus du PIREDD Kwilu, tels que défini dans le cadre de résultats du programme	Résultats clés réalisés avant 2019	Résultats clés réalisés en 2019	Pourcentage d'atteinte des résultats attendus globaux à la fin de 2019

<b>Résultat 1 : Les politiques et gouvernance provinciales relatives à la mise en œuvre de la REDD+</b>	n.a.	La réalisation des études préliminaires sur les risques socio-environnementales en vue de définir les mesures de sauvegardes.	N/A
<b>Résultat 2 : L'agroforesterie et la protection des forêts mises en place à travers l'implication des concessionnaires/fermiers propriétaires et des paysans.</b>	Le programme a démarré en avril 2019.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 64 pépiniéristes formés, équipés et motivés dans 32 villages</li> <li>• Mise en place de 45 pépinières qui aboutiront à la mise en place de 450 ha de plantations d'acacias ;</li> <li>•</li> </ul>	N/A
<b>Résultat 3 : La protection de l'environnement des terroirs à travers l'implication des villageois</b>		Redynamisation de 34 Comités Locaux de Développement (CLD) des villages	N/A
<b>Résultat 4 : Sensibiliser les populations des secteurs au rôle du couvert végétal arboré dans la gestion des ressources naturelles (GRN)</b>		Définition du plan stratégique de sensibilisation dans la zone du projet.	N/A

Pour sa première année de mise en œuvre, le PIREDD KWILU a commencé par le recrutement du personnel tant national qu'expatrié, dès le mois d'avril 2019. Après le recrutement le projet a procédé à l'installation effective des bureaux dont l'ouverture à Kinshasa (bureau de représentation) avait eu lieu en mai 2019 et à Kikwit (bureau opérationnel) en novembre 2019.

Même si ce PIREDD a mis beaucoup de temps à démarrer, il inspirait confiance à la fin de l'année en réalisant des performances parallèlement entre les plantations (440 ha sur 500 prévus), la structuration du milieu et la réalisation des PSG (Plans simples de gestion).

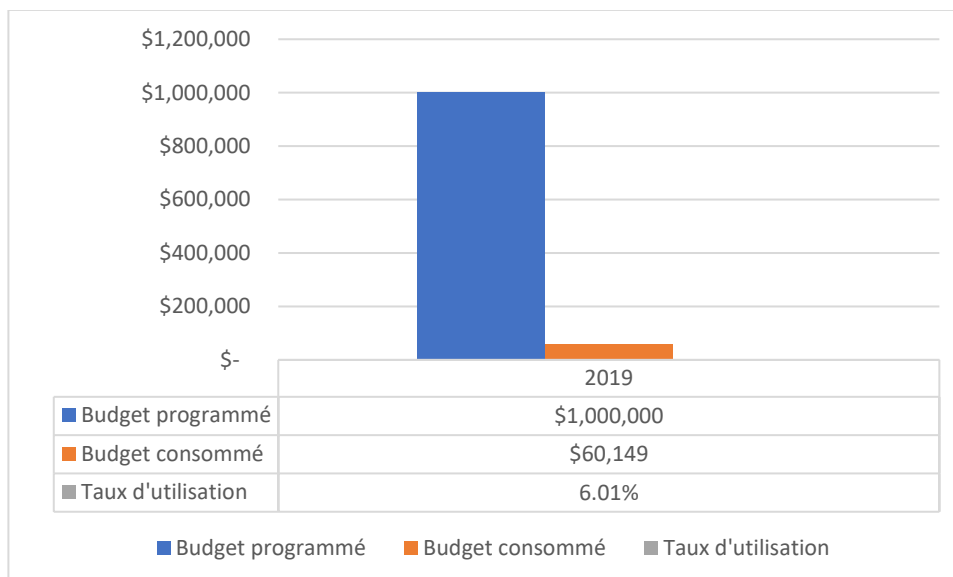
En plus des réalisations indiquées ci-dessus le projet a réalisé, au cours de l'année 2019, des consultations programmées avec toutes les parties prenantes et a assuré la définition des différents cadres de collaboration avec toutes les parties prenantes.

## 5) Efficience : Non-satisfaisante

Le PIREDD Kwilu est co-financé à hauteur de 3,4 millions d'USD de la JICA. La mise en œuvre de ses activités a buté à des contraintes relatives à la structure de gouvernance du programme ce qui fait que le plan de travail budgétisé de l'année 2019 n'a pas enregistré des avancées significatives. Approuvé techniquement lors du COPIL de Février 2018, les fonds ont été transférés en décembre 2018 du fait de la suspension des financements par CAFI. Ceci implique que 2019 constituait l'année d'installation et de lancement du programme. En effet, la ventilation budgétaire entre les financements FONAREDD et les financements JICA alloue la quasi-totalité des coûts opérationnels (agence de mise en œuvre, expertise, loyers, etc.) aux financements JICA. Il n'est donc pas étonnant que le taux de décaissement de la contribution FONAREDD

soit si faible. En échange avec la JICA, et afin de donner une image plus complète du PIREDD Kwilu, le rapport financier 2020 couvrira tant la contribution FONAREDD que la contribution JICA.

Graphique 29: Etat d'utilisation du budget disponible par an du PIREDD KWILU



Le taux de décaissement total pour la première tranche de ce programme est de 1.9% pour un budget programmé de 1 million d’USD en 2019. Les engagements n’apparaissent pas dans les décaissements, ce qui aboutit à un taux de consommation budgétaire extrêmement bas mais également, 2019 étant l’année d’installation du PIREDD, la majorité des décaissements ont été affectés sur les financements de la JICA. Cette contribution n’étant pas rapportée il est difficile d’en mesurer l’ampleur. Pour 2020, la JICA pourra inclure un état d’avancement financier sur ses propres fonds ce qui donnera une vue d’ensemble de la performance du programme et en renforcera la transparence.

Sur le budget approuvé pour la première et la deuxième tranche du programme, le coût de fonctionnement du PIREDD Kwilu constitue 13%, soit le deuxième plus bas des programmes FONAREDD. Ceci s’explique entre autres par le fait qu’une grande partie du fonctionnement de ce programme est pris en charge par le co-financement apporté par JICA.

Le tableau ci-dessous présente l’affectation du budget Kwilu aux différents piliers (en USD) :

Tableau 100 Affectation du budget PIREDD Kwilu vers les piliers différents

<b>Gouvernance</b>	150 500
<b>Aménagement du territoire</b>	245 000
<b>Forêt</b>	1 824 220
<b>Agriculture</b>	1 527 500
<b>Energie</b>	-
<b>Démographie</b>	-

<b>Foncier</b>	-
<b>Transversal</b>	70 000 + 12 500 (audit)
<b>Somme</b>	3 747 220

## 6) Durabilité : Modérément satisfaisante

Pour le moment les indications de durabilité du programme sont modérément satisfaisantes, en effet le programme souffre d'une forte dépendance sur l'expertise Japonaise qui exécute le programme. Des contrats sont prévus avec des experts et associations locales, ce qui amènerait un transfert de compétences et l'amélioration les perspectives de durabilité du programme.

## 7) Gouvernance : Satisfaisante

La première réunion du Comité de Pilotage du programme a eu lieu du 18 au 19 juillet 2019, à Bandundu. Le Mémoire de collaboration entre le gouvernement provincial du Kwilu et le bureau JICA en RDC a été signé le 6 décembre 2019. Dès son initiation la JICA a œuvré à la sensibilisation et à l'implication des autorités provinciales. Ceci a eu un double effet (i) de remise en cause du programme ; (ii) de retards dans l'initiation des activités en raison d'un PTBA 2019 non validé. Il n'en reste pas moins que des solutions consensuelles ont été trouvées, grâce à la plateforme offerte par le COPIL.

## 8) Gestion participative : Modérément satisfaisante

Alors que le programme est dans sa première année de mise en œuvre et que ce critère est difficile à évaluer, il n'en reste pas moins que sur base de l'approche adoptée jusque-là et prévue dans le document de programme, il est possible d'anticiper que l'approche participative sera bien structurée, encadrée et facilitée.

## 9) Genre : modérément satisfaisante

Tableau 101 Intégration de l'aspect genre dans le PIREDD Kwilu

Critères pour les marqueurs genre	Score	Notation
Contexte	✓	<b>GEN-1</b>
Mise en œuvre	✓	
Suivi-Evaluation	✓	
Budget		

## 10) Sauvegardes sociales et environnementales : Satisfaisante

Parmi les agences du portefeuille FONAREDD la JICA est celle qui a le système le plus sérieux et a démontré dès le départ une prise en compte importante de ces aspects. C'est ainsi que deux missions de l'expert des sauvegardes de la JICA ont été planifiées en RDC, plusieurs réunions ont eu lieu avec le SE FONAREDD, un travail de terrain a été effectué pour évaluer les impacts potentiels de ce programme et un cadre de suivi des impacts environnementaux et sociaux a été mis en place dès le départ. Suite à quoi ce critère est noté satisfaisant et il est anticipé de le rester tout le long de la mise en œuvre du programme.

## 11) Système de suivi & évaluation : Modérément satisfaisante

Le PIREDD Kwilu fait partie des programmes dont le cadre de résultats a été approuvé sans que les lignes de base des indicateurs ne soient informées. A la fin de 2019 les données n'avaient pas encore été collectées. De même, le PTBA ne fait pas ressortir clairement une ligne budgétaire pour le suivi, même si la fonction existe (coordonnateur adjoint) et qu'un plan de suivi a été élaboré. Il est attendu de l'agence en 2020 de s'assurer que les ressources idoines soient affectées à cette activité et que les lignes de base et les cibles des indicateurs soient bien renseignées.

## 14. PIREDD Equateur

Tableau 102 Données clés du PIREDD Equateur

Agences d'exécution	FAO
Budget approuvé (USD)	10 millions (y compris 4 millions de la Suède) <ul style="list-style-type: none"><li>● 1<sup>ère</sup> tranche : 6 millions</li></ul>
Transfert effectué fin 2019 (USD)	6 millions
Approbation du programme en COPIL	COPIL n°4 22.02.2018
Transfert de fonds par MPTF	28.08.2018
Initiation effective de la mise en œuvre	27.08.2019
Date de clôture de prévue	26.08.2023
Dépenses globales au 31.12.2019 (informelles, USD)	405 709
Consommation 1 <sup>ère</sup> tranche	7%
Lien au rapport annuel du programme	<a href="http://mptf.undp.org/factsheet/project/00117600">http://mptf.undp.org/factsheet/project/00117600</a>

### 1) Objectif

L'objectif du PIREDD Equateur est d'adresser les moteurs de la déforestation pour atteindre les objectifs consignés dans le plan d'investissement REDD+ de la RD Congo. Cette déforestation qui s'observe à travers des points chauds ressortis des analyses multi-dates de déforestation (2000-2010, 2010-2014), ne sévit pas sur la même intensité à travers la Province. Elle est plus sévère en périphérie de grands centres de peuplement ainsi que dans les forêts des terres fermes, notamment de part et d'autre des axes routiers menant vers les grands centres de peuplement. Les forêts marécageuses, relativement majoritaires, d'accès difficiles et moins aptes à recevoir les activités agricoles extensives des populations, ont un taux relativement faible de déforestation, en dépit du fait que ce phénomène tend à s'installer progressivement (Territoires de Bomongo et Makanza notamment) avec le développement de la culture de riz de marais.

*Image 5 Atelier de lancement le 28 novembre 2019 Mission de consultation sur le CLIP, novembre 2019*





## 2) Performance globale

Le programme a démarré en août 2019, et n'en est donc qu'à ses débuts. Par conséquent, sa performance n'a pas encore été évaluée.

## 3) Pertinence

Ci-dessous les jalons auxquels contribue le programme et leur niveau d'atteinte global (sur base du Tableau 8) :

Tableau 103 Niveau d'atteinte des jalons auxquels contribue le PIREDD Equateur

Pilier Agriculture	Pilier AT	Pilier Foncier	Pilier Gouvernance	Pilier Energie	Pilier Forêt	Pilier Démographie
1 jalon 2018 partiellement atteint		1 jalon 2018 partiellement atteint	1 jalon 2018 totalement atteint		1 jalon 2018 partiellement atteint	1 jalon 2018 partiellement atteint
					1 jalon 2018	1 jalon 2018 partiellement atteint
						1 jalon 2018 non atteint
1 jalon 2020 totalement atteint	1 jalon 2020 partiellement atteint			1 jalon 2020 non évalué	1 jalon 2020 non évalué	1 jalon 2020 non évalué

## 4) Efficacité

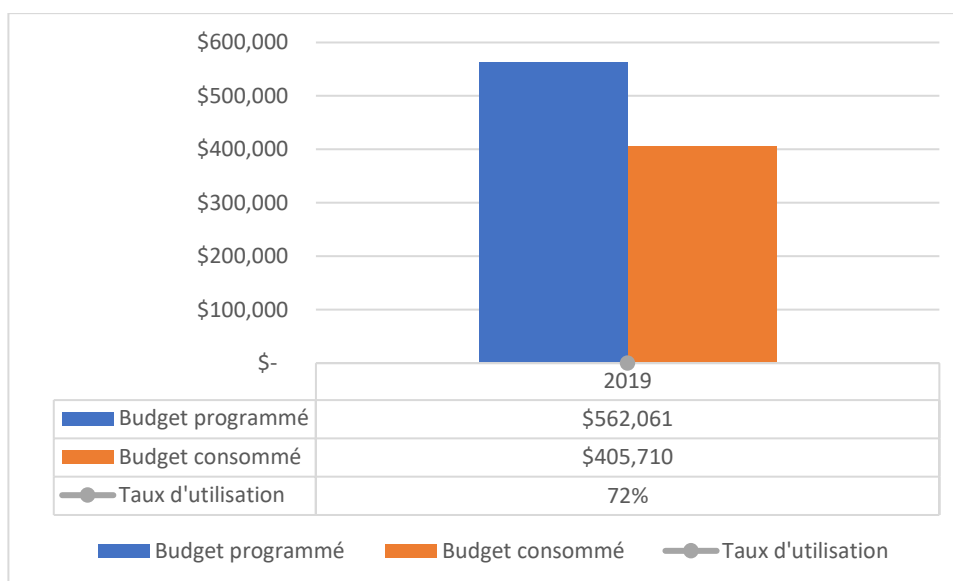
Tableau 104 Résultats du PIREDD Equateur

Résultats attendus du PIREDD Equateur, tels que défini dans le cadre de résultats du programme	Résultats clés réalisés avant 2019	Résultats clés réalisés en 2019	Pourcentage d'atteinte des résultats attendus globaux à la fin de 2019
<b>Résultat 1 : L'amélioration de la gouvernance à travers le renforcement des capacités des services techniques décentralisés (Ministères de l'agriculture, du développement rural et de l'environnement) et des communautés locales réunis autour des CLD ou des OP</b>	N/A  Le programme a	N/A	N/A

Résultat 2 : L'aménagement du territoire au travers de la planification du développement et le zonage comme base pour la gestion du territoire	démarré en août 2019.		
Résultat 3 : La gestion communautaire durable des forêts en vue de réduire les pressions qui y sont exercées et de renforcer les stocks de carbone forestiers		N/A	N/A
Résultat 4 : La valorisation des jachères post-culturelles au travers des activités agricoles intégrées (cultures intercalaires vivrières-pérennes, rotation/assolement des cultures, etc.) et la conquête des savanes par la promotion de l'agroforesterie et l'agriculture de conservation, exercées de manière collective (CLD, OP) ou individuellement par les ménages pour accroître les moyens d'existence et diversifier les sources de revenus, tout en réduisant la pression sur les forêts primaires peu ou pas perturbées		N/A	N/A
Résultat 5 : L'appui à l'agroforesterie urbaine et périurbaine pour la sécurité alimentaire (culture vivrière, fruitière et maraîchère), à la création et la promotion des sources d'énergie durable en périphérie des grands centres (Mbandaka, Bikoro, Ngombe, etc.) et dans les alentours des habitations en milieux ruraux		Les commandes ont été lancées pour le Maïs (2 variétés), Arachides (2 variétés), palmier à huile (Tenera).	N/A
Résultat 6 : L'accès aux services de planning familial et aux services nutritionnels en faveur des populations locales et peuples autochtones.		Le PIREDD a activement participé à l'atelier de lancement de PROMIS et à l'atelier organisé par PROMIS sur le planning familial pour tous les PIREDD.	N/A

## 5) Efficience

*Graphique 30: Etat d'utilisation du budget disponible par an PIREDD Equateur*



Sur le budget approuvé pour la première et la deuxième tranche du programme, le coût de fonctionnement du PIREDD Equateur constitue 47%, soit bien au-dessus de la moyenne des programmes FONAREDD (33,66%).

Le tableau ci-dessous présente l'affectation du PIREDD Equateur aux piliers différents (en USD).

Tableau 105 Affectation du budget PIREDD Equateur vers les piliers différents

<b>Gouvernance</b>	1 435 876
<b>Aménagement du territoire</b>	1 036 308
<b>Forêt</b>	1 120 873
<b>Agriculture</b>	2 823 910
<b>Energie</b>	2 870 890
<b>Démographie</b>	712 144
<b>Foncier</b>	-
<b>Transversal</b>	204 756
<b>Somme</b>	10 000 001

## 6) Durabilité

Le programme n'ayant été opérationnel que durant quatre mois en 2019, il est difficile de se projeter sur sa durabilité.

## 7) Gouvernance

Le PIREDD Equateur n'a pas tenu de réunion de COPIL en 2019 relative aux structures de gouvernance. Cependant, un draft du mandat et du mode de fonctionnement du Comité de Pilotage a été produit. Au cours du lancement du PIREDD, le 27 et 28 novembre 2019, des travaux de groupes ont pu se tenir sur les thématiques importantes pour le PIREDD. De plus, une mission de consultation sur le processus du CLIP a été organisée en novembre 2019.

## 8) Gestion participative

La gestion fiduciaire du PIREDD Equateur est assurée par la FAO, alors que l'exécution du programme se fait en tandem par la FAO, chef de file, et le WWF/RD Congo. Ceci est fait dans une approche de mutualisation des compétences propres et de capitalisation des expériences respectives acquises et accumulées dans la zone d'intervention, qui constituent un atout important dans la mise en œuvre du programme et offrent des avantages comparatifs intrinsèques dans l'exécution rapide de ce dernier.

## 9) Genre

Tableau 106 Intégration de l'aspect genre dans le PIREDD Equateur

Critères pour les marqueurs de genre	Score	Notation
Contexte	✓	GEN-1 : sensitif au genre
Mise en œuvre	✓	
Suivi-Evaluation		
Budget	✓	

## 10) Sauvegardes sociales et environnementales

Une étude des impacts environnementaux et sociaux (EIES) n'est pas encore disponible. Cependant, en novembre 2019, une mission de collecte de données a été effectuée pour collecter des données de base sur les indicateurs socio-économiques et quelques informations pertinentes sur le milieu biophysique. Ceci alimentera l'élaboration de l'EIES.

## 11) Système de suivi & évaluation

Le programme est soumis au Suivi & Evaluation de la FAO et du FONAREDD. Au cours des trois premiers mois de mise en œuvre, la FAO a travaillé avec le FONAREDD pour s'aligner au plan de suivi conjoint.

## 15. PIREDD Mongala

Tableau 107 Données clés du PIREDD Mongala

Agences d'exécution	ENABEL
Budget approuvé (USD)	7 millions - 1 <sup>ère</sup> Tranche : 4 millions
Transfert effectué fin 2019 (USD)	4 millions
Approbation du programme en COPIL	22.05.2019
Transfert de fonds par MPTF	08.08.2019
Initiation effective de la mise en œuvre	23.09.2019
Date de clôture de prévue	08.08.2023
Dépenses globales au 31.12.2019 (informelles, USD)	257 414
Consommation 1 <sup>ère</sup> tranche	6%
Lien au rapport annuel du programme	<a href="http://mptf.undp.org/factsheet/project/00117080">http://mptf.undp.org/factsheet/project/00117080</a>

### 1) Objectif

Réduire l'impact des activités humaines et des dynamiques démographiques existantes sur les forêts dans les zones ciblées et améliorer la gouvernance des ressources naturelles (forêts et terres) dans les zones ciblées.

### 2) Performance globale

Vu que ce programme a débuté en septembre 2019, il est toujours au stade de démarrage et il serait prématuré de tirer des conclusions sur sa performance.

### 3) Pertinence

Le programme contribue à la mise en œuvre de la Stratégie nationale REDD+ de la RDC. Ci-bas les jalons auxquels contribue ce programme et leur niveau d'atteinte global (sur base du Tableau 8).

Tableau 108 Niveau d'atteinte des jalons auxquels contribue le PIREDD Mongala

Pilier Agriculture	Pilier AT	Pilier Foncier	Pilier Gouvernance	Pilier Energie	Pilier Forêt	Pilier Démographie
1 jalon 2018 partiellement atteint	1 jalon 2018 partiellement atteint	1 jalon 2018 partiellement atteint	1 jalon 2018 totalement atteint	1 jalon 2020	1jalons 2018	1 jalon 2018 partiellement atteint

			1 jalon 2018 partiellement atteint			1 jalon 2018 partiellement atteint
	1 jalon 2020 partiellement atteint					

#### 4) Efficacité

Tableau 109 Résultats du PIREDD Mongala

Résultats attendus du PIREDD Mongala, tels que définis dans le cadre de résultats du programme	Résultats clés réalisés avant 2019	Résultats clés réalisés en 2019	Pourcentage d'atteinte des résultats attendus globaux à la fin de 2019
<b>Résultat 1 : Les habitants des zones ciblées sont conscientisés sur les problématiques liées aux enjeux de gestion durable des espaces forestiers.</b>	N/A  Le programme a démarré en septembre 2019.	N/A	N/A
<b>Résultat 2 : Des pratiques de gestion et de restauration des forêts communautaires, ainsi que des pratiques familiales et agricoles durables et respectueuses des espaces forestiers sont promues expérimentées et adoptées.</b>		N/A	N/A
<b>Résultat 3 : Les capacités des institutions et administrations publiques concernées par la gestion durable de l'espace forestier sont renforcées.</b>		N/A	N/A
<b>Résultat 4 : Des instruments provinciaux, territoriaux et locaux de pilotage et de gestion durable du système agro forestier sont disponibles et utilisés.</b>		N/A	N/A

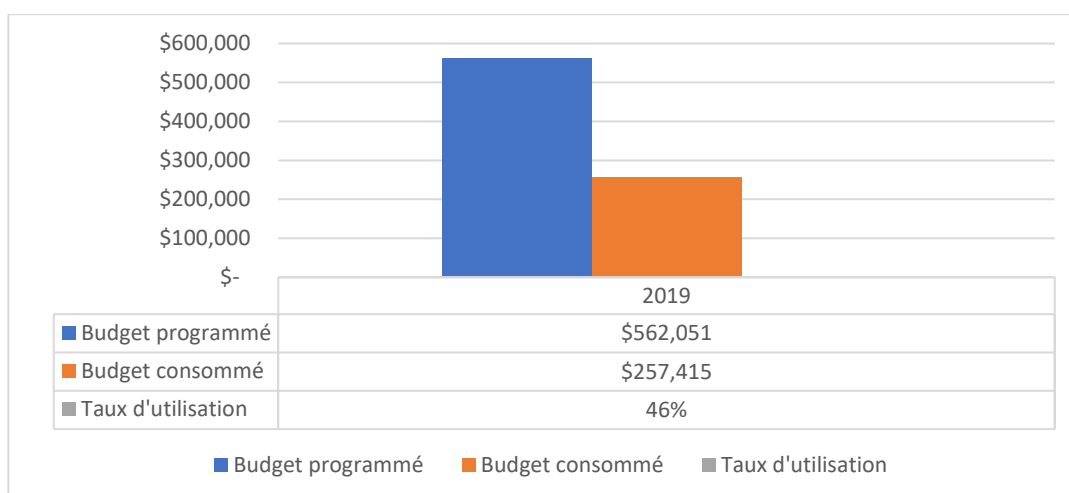
Le lancement officiel des activités du PIREDD Mongala n’a pas encore eu lieu. Les bureaux sont fonctionnels à LISALA et BUMBA, le manager d’intervention, l’agronome, les deux ingénieurs forestiers et le chargé de commercialisation avec l’ensemble de l’équipe administration et finance sont opérationnels. Le recrutement des experts appui institutionnel et développement local sont en cours. Les réalisations jusqu’à présent incluent ce qui suit :

- Le diagnostic et l’identification des cinq zones de concentration ciblées par le projet ;
- La production des plantules de bananiers, des essences fruitières et forestières ;
- Huit propagateurs de bananiers selon la méthode PIF mis en place ;
- 12 000 plantules d’arbres fruitiers toutes espèces confondues, 30 000 plantules dans les germeiros ;
- La pré-identification des circuits de commercialisation des filières des principaux produits agricoles, mobilisation des partenariats.

Vu le démarrage récent de ce programme, il est difficile d’évaluer sa performance. Il est à noter que c’est le premier programme dont l’amorce s’est effectuée en très peu de temps, depuis son approbation au COPIL du FONAREDD jusqu’à l’initiation des activités avec des équipes recrutées sur terrain.

### 5) Efficience

Graphique 31: Etat d’utilisation du budget disponible par an PIREDD Mongala



Le tableau ci-dessous présente l’affectation du budget Mongala vers les piliers différents (en USD) :

Tableau 110 Affectation du budget PIREDD Mongala vers les piliers différents

<b>Gouvernance</b>	969 236
<b>Aménagement du territoire</b>	924 256
<b>Forêt</b>	1 107 616
<b>Agriculture</b>	1 519 006
<b>Energie</b>	411 756
<b>Démographie</b>	396 756
<b>Foncier</b>	-
<b>Transversal</b>	204 756
<b>Somme</b>	5 328 626

#### **6) Durabilité**

L'évaluation de la durabilité du programme est impossible à ce stade.

#### **7) Gouvernance**

Le premier COPIL du programme ne s'est pas encore tenu.

#### **8) Gestion participative**

L'évaluation de la gestion participative du programme ne peut être effectuée à ce stade.

#### **9) Genre**

L'évaluation des aspects genre du programme ne peut s'effectuer à ce stade.

#### **10) Sauvegardes**

L'évaluation du respect des sauvegardes environnementales et sociales du programme ne peut être réalisée à ce stade.

#### **11) Suivi et évaluation**

L'évaluation des mécanismes de suivi et évaluation du programme ne peut être effectuée à ce stade.



## V. Thèmes transversaux

### D. Genre

Dans le respect des garanties de Cancun et les principes généraux REDD+ de la RDC, les programmes financés par le FONAREDD prennent en compte l'aspect genre dans la participation intégrale et effective des parties prenantes à plusieurs niveaux.

L'évaluation de la prise en compte de l'aspect genre se fait à travers une revue documentaire (rapport annuel, PRODOC, documents supplémentaires) des quatre critères retenus (Contexte, Mise en Œuvre, Suivi-Evaluation et Budget). L'évaluation des programmes appuyés par FONAREDD se présentent comme montré dans l'annexe 3. Le tableau 39 présente les critères de cette analyse, basé sur la méthodologie UN-REDD de CAFI.

Tableau 111 Notation et critères genre pour les programmes

Notation	Signification	Critères	Equivalent de la notation des fiches programmes
<b>Aveugle au genre (GEN-0)</b>	L'aspect Genre n'est pas intégré	Il est peu probable que le programme contribue à l'égalité de genre ou à la responsabilisation de la femme. Le Genre est intégré dans <b>aucun</b> des aspects suivants :  <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Contexte</li> <li>2. Mise en Œuvre</li> <li>3. Suivi-Evaluation</li> <li>4. Budget</li> </ol>	Non satisfaisante
<b>Sensitif au genre (GEN-1)</b>	L'aspect Genre est partiellement intégré	Ceci signifie que le Genre est intégré dans <b>un à trois</b> des quatre critères présentés ci-dessus.	Modérément satisfaisante
<b>Répondant au genre (GEN-2)</b>	L'aspect Genre est complètement intégré, même si l'égalité Genre n'est pas l'objectif principal du programme	Ceci signifie que le Genre est intégré dans <b>tous les quatre</b> critères présentés ci-dessus.	Satisfaisante

Au niveau des Programmes Sectoriels de Réforme, l'intégration de l'aspect genre est surtout retenue dans l'élaboration des politiques et des lois. Celles-ci visent à mettre fin à l'injustice sociale à l'égard des femmes dans les domaines fonciers, de l'utilisation des terres ou de la répartition des droits d'usage (Aménagement du Territoire), ainsi que du droit de propriété des forêts. Le Programme Energie à cet égard vise surtout la participation et l'intégration des femmes dans le marché, c'est-à-dire dans la filière du bois-énergie : revenus, emplois et entrepreneuriat.

Pour les PIREDD, au niveau du Contexte, de la Mise en Œuvre, du Suivi-Evaluation et du Budget, l'aspect genre constitue un objectif central de la bonne marche des programmes. La participation des groupes considérés vulnérables (Femmes, Jeunes et Peuples Autochtones) aux instances décisionnelles est suivie au niveau des Comités de Pilotage des Programmes. Cette participation sera aussi évaluée lors de l'Evaluation à mi-parcours du FONAREDD en 2020.

L'intégration de l'aspect genre a été évaluée dans les 13 programmes en cours en 2019 (Annexe 3). Deux programmes sur les 13 programmes analysés sont considérés *répondant au genre* (GEN-2), remplissant les quatre critères d'analyse des marqueurs de genre, le PIREDD Province Orientale et l'Appui aux Capacités de la Société Civile ; l'aspect Genre est ciblé dans toutes les phases programmatiques. Dix programmes sont *sensitifs au genre*, remplissant entre un et trois des quatre critères. Finalement, un seul programme, le Système National de Surveillance des Forêts, est évalué GEN-0 ou aveugle au genre et n'intègre donc pas l'aspect genre.

La moitié de ces dix programmes sensitifs au genre a rempli deux critères, et l'autre moitié remplit trois critères. Le PIREDD Mongala et les programmes sectoriels GDA, Energie, et d'Appui à la Réforme Foncière, l'Aménagement du Territoire et aux Peuples Autochtones ont remplis deux critères respectivement. Tous ces programmes ont intégré des aspects Genre dans la mise en œuvre des programmes, c'est-à-dire en planifiant des activités ciblant la participation de femmes ou répondant au Genre. Cependant, seulement deux sur cinq (GDA et PIREDD Mongala) présentent ou prévoient une analyse succincte du Genre lié au contexte du programme, ce qui pourrait rendre difficile la mise en œuvre d'activités pertinentes et efficaces. Deux programmes sur ces cinq ont intégré l'aspect genre dans les activités suivi-évaluation, en s'assurant de la désagrégation d'un minimum d'indicateurs sur le Genre. Un score positif a été retenu aussi pour ceux ayant identifié clairement dans leurs documents de programme la planification d'activités liées à l'intégration du Genre ; toutefois, plusieurs programmes ont été lancés au courant de l'année 2019, ce qui n'a pas permis le démarrage de toutes les activités prévues.

Parmi les programmes répondant à 3 critères, 3 sur 5 avaient intégré des aspects Genre dans le contexte, la mise en œuvre et le suivi-évaluation (Energie, PIREDD Kwilu et Mai-Ndombe). Même si dans le marqueur lié au Suivi-Evaluation, ils avaient désagrégé un certain nombre d'indicateurs, un travail d'amélioration reste à faire pour augmenter le nombre et la qualité des indicateurs. Le PIREDD Equateur a reçu ce score, avec l'intégration du Genre dans le budget du programme en incluant de l'expertise à ce sujet, alors qu'il a été lancé en novembre 2019 et que ses activités étaient au stade d'ébauches.

Le portefeuille du FONAREDD est passé en 2019 à 15 programmes opérationnels. De plus, plusieurs nouveaux programmes ont été validés au cours de l'année 2019 (PGDF et PSFD) mais sans lancement effectif. Le nombre de ceux répondant au genre n'a pourtant pas augmenté selon l'évaluation. Bien que les agences aient renforcé les efforts des Agences d'Exécution, elles sont encouragées à hausser les ambitions et à les matérialiser par des actions de terrain. Des mesures d'évaluation et d'amélioration seront prises au cours de l'année 2020 pour y contribuer. A titre d'exemple, une note d'orientation pour l'intégration de l'aspect genre dans les opérations du SE FONAREDD sera préparée et un plan d'action individuel pour chaque programme sera établi lors d'un atelier sur les sauvegardes (inclus le genre) en 2020.

Il existe des variations dans la qualité du compte-rendu sur l'aspect Genre entre les programmes, et les marqueurs du genre manquent de précision pour une évaluation et une comparaison équitable entre les programmes. Pour répondre à ce défi, une possibilité serait de modifier la classification des marqueurs genre, actuellement binaire, vers une échelle ordinale (telle celle appliquée aux critères de performance des programmes : satisfaisante, modérément satisfaisante, non satisfaisante, non applicable). Ainsi le SE FONAREDD prévoit aussi de développer des indicateurs clé sur le Genre, pour une meilleure évaluation et comparaison du portefeuille.

Graphique 32 : Intégration de l'aspect genre dans les programmes FONAREDD

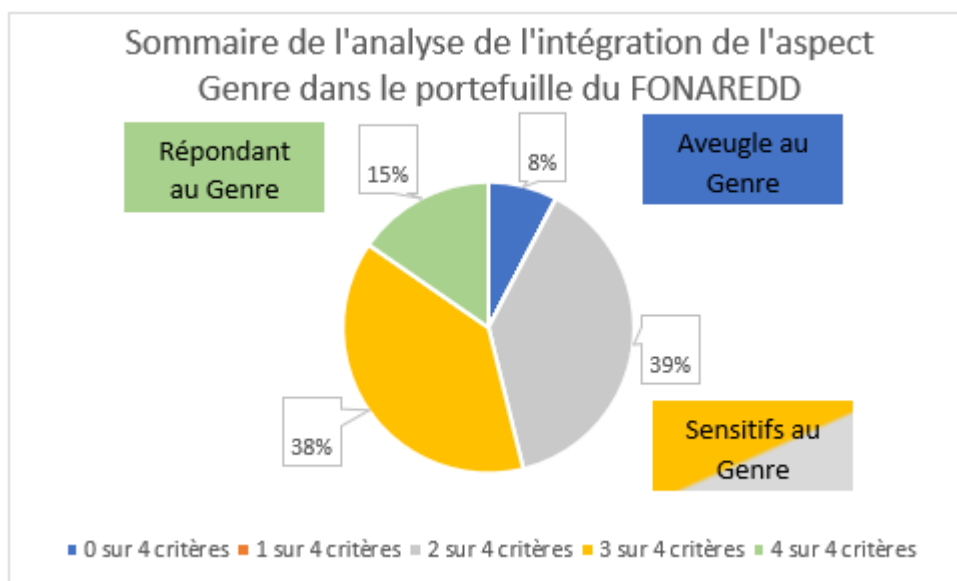


Tableau 112 Intégration de l'aspect genre dans les programmes FONAREDD

Programme	Critères pour les marqueurs de genre	Score	Programme	Critères pour les marqueurs de genre	Score
PIREDD MAI NDOMBE	✓ Contexte	GEN-1	SNSF	Contexte	GEN-0
	✓ Mise en œuvre			Mise en œuvre	
	✓ Suivi-Evaluation			Suivi-Evaluation	
	Budget			Budget	
PIREDD PROVINCE ORIENTALE	✓ Contexte	GEN-2	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	✓ Contexte	GEN-1
	✓ Mise en œuvre			✓ Mise en œuvre	
	✓ Suivi-Evaluation			Suivi-Evaluation	
	✓ Budget			Budget	
PIREDD SUD UBANGI	✓ Contexte	GEN-1	REFORME FONCIERE	✓ Contexte	GEN-1
	✓ Mise en œuvre			✓ Mise en œuvre	
	✓ Suivi-Evaluation			Suivi-Evaluation	
	Budget			Budget	
PIREDD EQUATEUR	✓ Contexte	GEN-1	CAPACITES SOCIETE CIVILE	✓ Contexte	GEN-2
	✓ Mise en œuvre			✓ Mise en œuvre	
	Suivi-Evaluation			✓ Suivi-Evaluation	
	Budget			✓ Budget	
PIREDD KWILU	✓ Contexte	GEN-1	PEUPLES AUTOCHTONES	Contexte	GEN-1
	✓ Mise en œuvre			✓ Mise en œuvre	
	✓ Suivi-Evaluation			✓ Suivi-Evaluation	
	Budget			Budget	
PIREDD MONGALA	✓ Contexte	GEN-1	ENERGIE	✓ Contexte	GEN-1
	✓ Mise en œuvre			✓ Mise en œuvre	
	Suivi-Evaluation			✓ Suivi-Evaluation	
	Budget			Budget	
PIREDD MONGALA	✓ Contexte	GEN-1	GDA	✓ Contexte	GEN-1
	✓ Mise en œuvre			✓ Mise en œuvre	
	Suivi-Evaluation			Suivi-Evaluation	
	Budget			Budget	

## E. Sauvegardes sociales et environnementales

La prise en compte des sauvegardes sociales et environnementales dans la mise en œuvre des activités REDD+ est une exigence de la CCNUCC afin de s'assurer que la REDD évite les effets pervers de déplacement des peuples autochtones, d'accaparement des terres, etc. elle conditionne également l'accès aux paiements sur résultats.

Dans le cadre des financements du FONAREDD, deux types de programmes sont mis en œuvre. Il s'agit des programmes sectoriels ou réformes et des programmes intégrés (programmes d'investissement). Leur développement provoquer des effets indésirables, mais également des effets positifs sur les éléments de l'environnement (milieu physique, biologique et humain).

C'est pourquoi, tout programme doit obligatoirement respecter le cadre national en matière d'environnement en vigueur dans le pays. En RDC, plusieurs outils juridiques encadrent les sauvegardes socio environnementales : i) la loi-cadre sur l'environnement et ses textes d'application ; ii) les cadres de gestion SE de la REDD+ élaborés avec l'appui de la Banque Mondiale et enfin iii) les standards nationaux Sociaux et Environnementaux REDD de 2015 (version finale 2016) formulés avec l'appui du PNUE.

Ces outils visent tous à éviter, atténuer ou compenser, le cas échéant, les effets néfastes potentiels des activités de projet, tout en renforçant les mesures contribuant à maximiser leurs bénéfiques.

Tous les programmes financés par FONAREDD mettent en place leurs activités en respectant ces outils. Ci-dessous quelques actions qui démontrent la prise en compte de cette dimension dans les programmes financés :

Tableau 113 Exemples d'application des sauvegardes environnementales et sociales par les programmes en 2019

Programme	Action
PIREDD Mai-Ndombe, Province Orientale, Kwilu, Equateur et Sud Ubangi	Examen préalable social et environnemental réalisé (catégorisation des projets) avant le démarrage effectif de leur programme
PIREDD Mai-Ndombe	Examen systématique (screening), dans le cadre de l'aménagement du territoire de tous les Plans Simples de Gestion (PSG) sous l'angle socio environnement
Programme d'appui aux peuples autochtones ?	Respect des principes de sauvegarde lors de l'identification des idées des microprojets des Peuples Autochtones avec le cas échéant élaboration d'un Plan de Développement Peuples Autochtones
GDA, Aménagement du territoire, PGFD	Il est prévu de réaliser une Etude Stratégique Environnementales dans le cas de chaque politique et loi en élaboration.

Globalement, les activités étant encore au stade de l'initiation, les rapports restent peu consistants. Une amélioration et un renforcement sont attendus avec la maturation du portefeuille.

Il est important de rappeler que toute sous-activité des PIREDD comme des autres projets opérationnels (Savanes, PGDF pour les expérimentations de modèles, Energie) doit faire l'objet d'une fiche de catégorisation socio-environnementale qui déclenche ou non des EIES, même simplifiées, par catégorie d'activités et des études simplifiées de mitigation d'impacts.

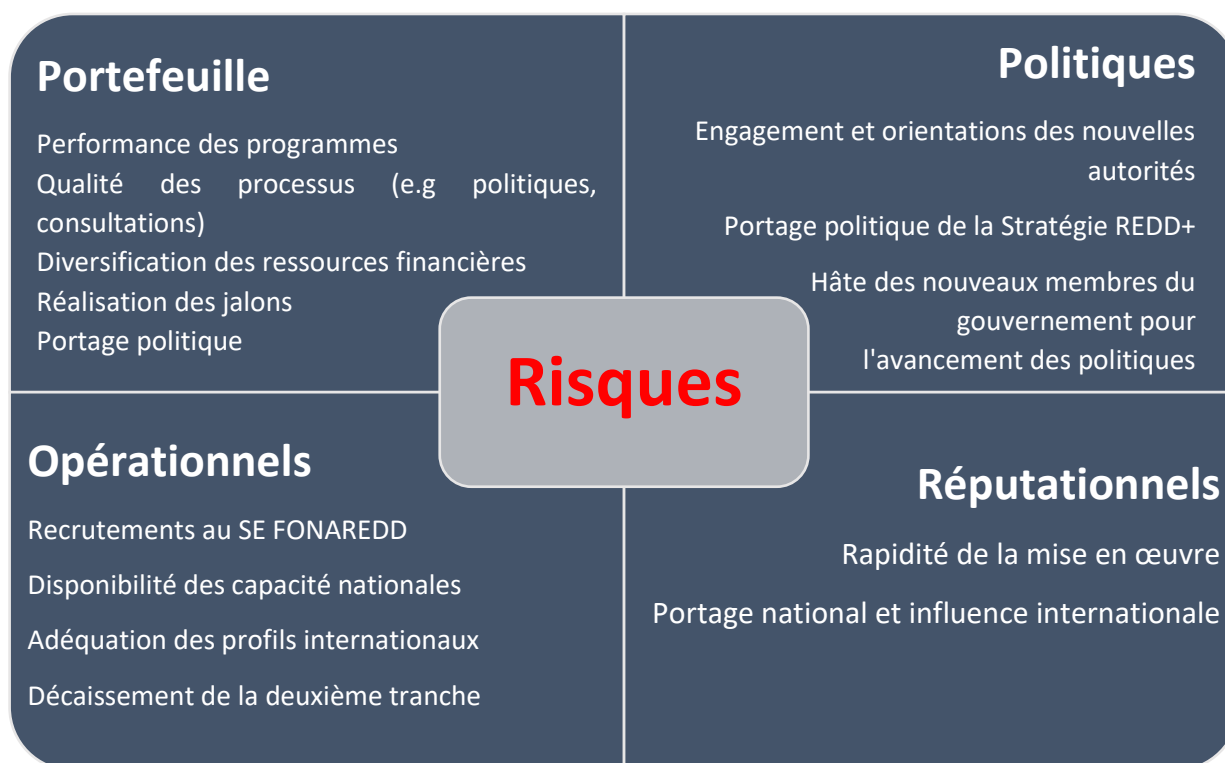
## VI. Gestion des risques

Le FONAREDD a développé une matrice de gestion des risques à deux niveaux, une première au niveau du Plan d'Investissement et des différents objectifs et une seconde au niveau du mandat et des objectifs du Fonds.

La première matrice a été développée en 2016/2017 de manière participative et donné lieu à (i) l'identification des actions d'atténuation clé qui ont été intégrées dans les différents programmes sectoriels et provinciaux ; (ii) l'intégration des risques résiduels dans les matrices de risques des différents projets et programmes. Cette matrice sera revue et mise à jour en 2020 afin de déterminer la pertinence des risques identifiés, le niveau d'application des mesures d'atténuation et l'émergence de nouveaux risques en rapport avec des objectifs du Plan d'Investissement.

La deuxième matrice, plus opérationnelle, avait identifié en 2018 un nombre de risques potentiels pour 2019. Ceux-ci sont classifiés selon leur impact et leur probabilité qui en déterminent l'importance. Parmi les risques majeurs identifiés, la figure suivante reprend les principaux risques :

Graphique 33 Risques potentiels pour le FONAREDD



## VII. Leçons apprises

Avec un portefeuille de programmes de plus en plus avancés dans la mise en œuvre, le Fonds est en mesure de dériver des leçons, de vérifier si les hypothèses effectuées au niveau du Plan d'Investissement et au niveau des programmes individuel se vérifie. Ce faisant, des leçons sont tirées tant pour la conception des programmes individuels que pour leur mise en œuvre, et ce pour un réalisme et une efficacité accrue du Fonds.

- Avec plusieurs PIREDD maintenant effectifs, les difficultés de mettre en œuvre des projets agricoles et forestiers en 5 ans (3,5 - 4 ans sur le terrain) émerge. En effet, les activités d'investissement suivent

l'élaboration de plans d'aménagements qui sont formulés au démarrage. Cette formulation requiert un temps substantiel pour aboutir à des processus effectivement acquis et portés par les communautés. Une leçon principale tirée de l'initiation de plusieurs PIREDD tend à conclure que l'approche préconisée d'enclencher les processus de structuration en parallèle avec l'initiation des investissements aboutit à des pertes de ressources et de temps.

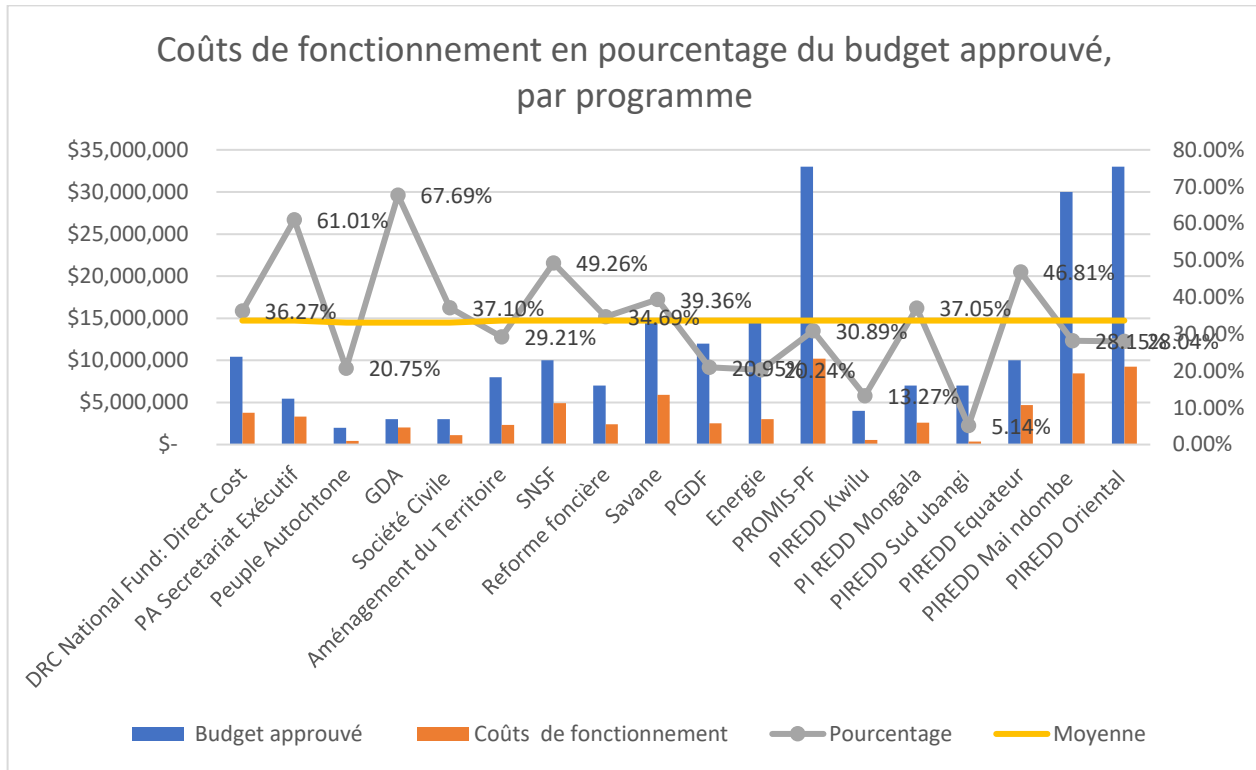
- La plainte reçue pour le PIREDD Kwilu rejoint des avis dubitatifs exprimés lors de rencontres et réunions organisées pour le portefeuille du FONAREDD par rapport au modèle proposé d'agroforesterie basée sur l'acacia-manioc. Alors que ce modèle serait peut-être intéressant en savane, il y aurait lieu de le considérer avec prudence avant de le déployer dans la totalité des PIREDD. Il s'en suit (i) l'importance de démarrer par une approche de sensibilisation des populations, et (ii) de continuer en 2020 la collaboration avec le service forestier des Etats-Unis (USFS) sur l'évaluation des impacts environnementaux du modèle acacia-manioc et (iii) l'identification d'espèces à pousse rapide endogènes pouvant être promues dans les pépinières.
- Alors que plusieurs PIREDD incluent des provisions pour les PSE, des difficultés opérationnelles importantes sont anticipées pour le suivi et le paiement (contraintes logistiques importantes, mécanisme à simplifier). Le FONAREDD devra mener une réflexion sur les modalités et mécanismes possibles permettant de réduire le cout transactionnel et d'aller dans le sens du large déploiement des PSE, surtout une fois que les PSG sont validés et que leur mise en œuvre commence à démontrer des impacts. Ceci permettrait de rétribuer et d'encourager les communautés qui suivent leurs PGRN et PSG.
- Le succès d'une réforme est étroitement lié avec l'adhésion des multi-acteurs nationaux et provinciaux à la base. Une fois les acteurs provinciaux multi-acteurs sensibilisés, il est possible d'asseoir la réforme et l'adapter aux contextes locaux. Sans l'implication active à travers le pays des autorités traditionnelles, des communautés locales, peuples autochtones, des groupes marginalisés comme les femmes et les jeunes, la réforme reste une illusion. C'est ainsi que les processus de formulation des politiques de la réforme foncière et de l'AT démontrent (i) que pour être bien menées les budgets et le temps y affectés doivent être bien calibrés pour en assurer la légitimité ; (ii) sur des sujets hautement techniques il est nécessaire de s'assurer que les apports des experts sont croisés avec et répondent aux attentes des usagers et acteurs ; (iii) les chronogrammes envisagés pour compléter les politiques et réformes dans le contexte du portefeuille est trop ambitieux et la pression de temps pourrait impacter la qualité des processus et des résultats produits.
- En plus des appuis des partenaires, la réforme a besoin des moyens publics de l'Etat pour aller de l'avant de manière souveraine. Ceci est un constant essentiel que le FONAREDD promouvra lors de l'année 2020 afin de s'assurer que le portage et l'appropriation politique des réformes sont également financés par le gouvernement national et les gouvernements provinciaux.
- Le modèle PIREDD est suffisamment perfectible par les agences, d'où la nécessité pour le SE FONAREDD d'accompagner tous ces PIREDD à converger vers un modèle commun pour une cohérence des résultats et une appropriation nationale, tout en tenant compte des particularités des différentes provinces.
- Il y a possibilité de rendre plus courte la durée d'instruction d'un programme, comme c'était le cas avec le PRODOC du PIREDD Mongala. Cela exige le traitement dans les délais des documents de projet envoyés ainsi que la célérité du partenaire dans les retours d'information et des documents. L'approche de sélection d'agence dans un premier temps suivie de l'élaboration des documents de programme dans un deuxième temps pourrait également être un modèle à tester. En effet la performance des agences et leurs procédures sont des facteurs clé de succès, les compétences techniques pouvant être mobilisées par apport externe.
- Au cours de la mise en œuvre d'un programme, le SE FONAREDD est appelé à faire de temps en temps des arbitrages sur des questions sensibles, entre l'agence et ses partenaires d'exécution, tout en restant

dans les limites du contractuel et des procédures de ces agences. Ceci démontre d'un côté la crédibilité de plus en plus reconnue du SE FONAREDD ainsi que les limites des modèles de mise en œuvre retenus. Ainsi le SE FONAREDD aura à planifier l'affectation de ses ressources humaines de manière flexible afin de pouvoir répondre à ces imprévus.

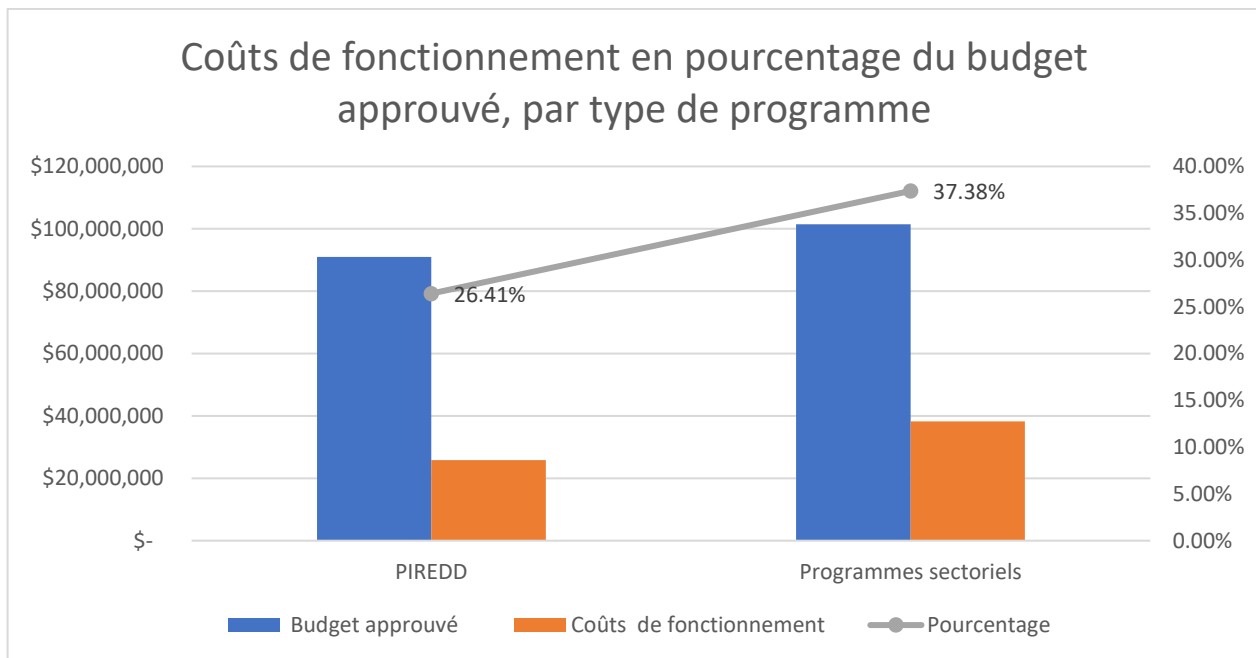
- Certaines agences (ONU-Habitat) ont pu assouplir leurs procédures pour permettre de mener à bien la mise en œuvre des programmes en mettant en place des mesures d'accélération de leurs programmes (comme ici le PARF) pour former un binôme complémentaire avec la partie nationale.
- Suite à la phase de programmation, le portefeuille du FONAREDD arrive à une certaine maturité qui permet de dériver des leçons (i) en terme des chronogrammes de programmes et projets, la quasi-totalité des programmes ont été trop ambitieux ; (ii) ces chronogrammes devront à l'avenir obligatoirement inclure des provisions pour les phases de démarrage et de clôture des programmes ; (iii) les budgets ont été sous-estimés notamment lorsqu'il s'agit d'externaliser certains services ; (iv) les recrutements et identification de prestataires de qualité prennent du temps et sont coûteux.
- Pour tous les programmes, une partie du budget approuvé est dépensée sur les coûts de fonctionnement de l'agence d'exécution, tels qu'aux transports, au personnel, etc. Par conséquent, les financements attribués directement aux activités sont réduits. Pour l'ensemble des programmes, le coût de fonctionnement a été calculé sur base des *coûts de personnel, fonctionnement et coûts indirects*. En moyenne, ces frais constituent 33,66% du budget approuvé des programmes. Parmi les programmes financés par le FONAREDD, le taux de coûts de fonctionnement varie entre 5% pour le PIREDD Sud Ubangi et 68% pour le GDA. Cette variation dépend des agences de mise en œuvre ainsi que de l'association de financements FONAREDD avec d'autres sources de financement. Le taux de chaque programme est présenté dans les fiches de programmes dans le chapitre IV. Les trois graphiques ci-bas illustrent le coût de fonctionnement des Agences d'exécution (i) sur l'ensemble des programmes du portefeuille, (ii) par type de programme, soit programmes sectoriels et intégrés, et (iii) par agence. Ils démontrent que les coûts de fonctionnement sont, en moyenne, plus élevés pour les programmes sectoriels que pour les programmes intégrés, et que l'agence d'exécution avec les coûts de fonctionnement les plus élevés est la FAO tandis que celle avec les coûts les plus est la Banque mondiale.



Graphique 34 Coûts de fonctionnement en pourcentage du budget approuvé, par programme

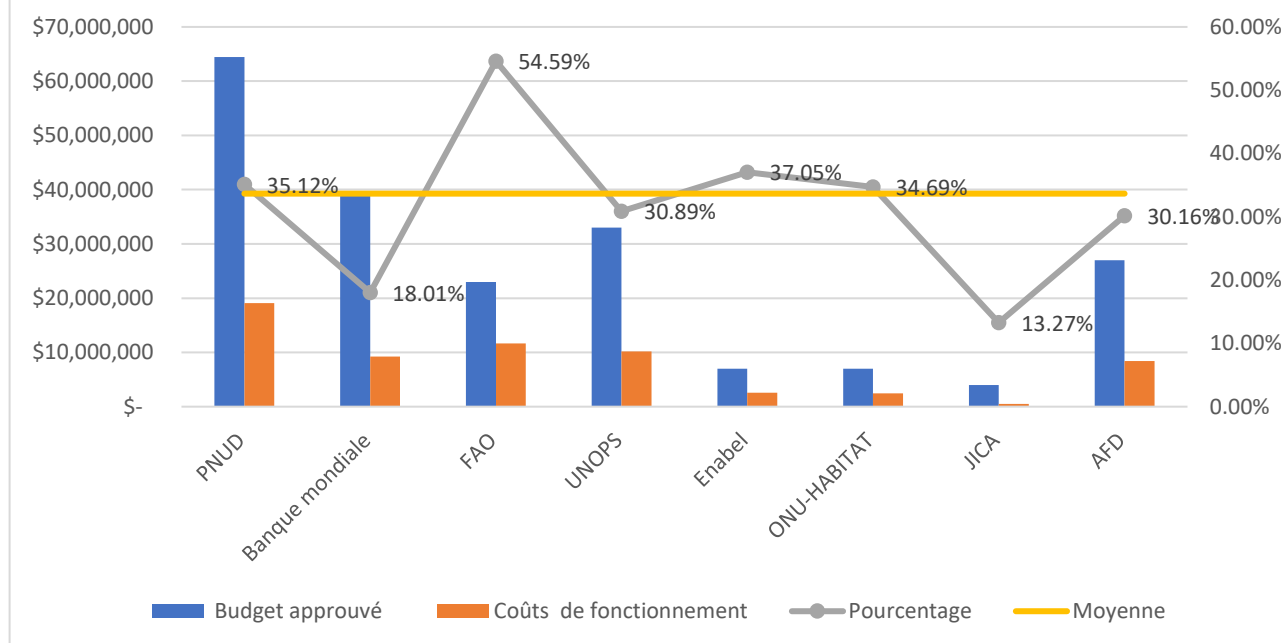


Graphique 35 Coûts de fonctionnement en pourcentage du budget approuvé, par type de programme



Graphique 36 Coûts de fonctionnement en pourcentage du budget approuvé, par agence d'exécution

## Coûts de fonctionnement en pourcentage du budget approuvé, par agence d'exécution



## VIII. Défis et Recommandations

### F. Défis

La mise en œuvre des financements durant l'année 2019 a fait face à plusieurs défis, parmi lesquels :

- L'atteinte des jalons intermédiaires, en vue d'assurer les conditions optimales pour le décaissement de la deuxième tranche des financements ;
  - Les retombées des missions de suivi évaluation conjointe des programmes financés, particulièrement les programmes à problèmes (PIREDD Oriental, PA,) ;
  - La coordination de la mise en œuvre avec les différentes parties prenantes, particulièrement les agences d'exécution et les points focaux des ministères sectoriels ;
  - L'évaluation de la performance des réalisations des programmes ;
  - La vérification indépendante ;
  - Le processus du déclenchement du décaissement de la 2<sup>ème</sup> tranche des financements ;
- La participation inclusive et large des parties prenantes dans la mise en œuvre, particulièrement la société civile, les jeunes et les femmes et le secteur privé.

Le processus de programmation qui attribue différents programmes à différentes agences et qui a été étalé sur le temps pour suivre la disponibilité de financements a abouti à une contrainte majeure relative aux synergies entre les différents programmes. C'est ainsi que, le PDGF ou GDA auraient dû apporter des éléments d'information au programme de la réforme de l'AT, mais démarrant bien plus tard, le processus d'aménagement des territoires était dans l'obligation de progresser sans pouvoir compter sur ces apports.

Avec la quasi-totalité du portefeuille maintenant mis en œuvre, les défis de coordination deviennent de plus en plus clairs. En effet, cette tâche est principalement portée par le SE FONAREDD avec peu d'initiative des agences

dans ce sens. Par ailleurs, les programmes individuels ne comportent pas, dans leur planification et leur budgétisation, des provisions pour la coordination avec les autres programmes. Un effort a été amorcé en ce sens en 2019 avec la production de PTBA conjoints, mais les efforts se sont affaiblis avec le temps et la charge de travail des équipes de programmes. Dans le prochain cycle de programmation, si la même approche de synergies et complémentarités est maintenue, la coordination devra être inscrite, financée et planifiée dans les programmes individuels afin que les agences en soient redevables.

## G. Recommandations

Avec la maturation du portefeuille du FONAREDD un certain nombre de leçons et de recommandations peuvent être soulevées. Celles-ci sont regroupées autour du mandat du FONAREDD et de la possibilité de les mettre en œuvre le plus rapidement possible.

### 1 – En termes de programmation

Un processus de programmation continu et ouvert devrait être enclenché de sorte à maintenir un vivier de programmes et projets qui pourraient être financés selon la disponibilité des financements. Les contraintes posées par CAFI en termes d'éligibilité, de modalités de mise en œuvre devraient être réglées dans ce processus afin de permettre au FONAREDD d'augmenter sa capacité d'absorption et de programmation. De plus, tous les bailleurs n'ont pas les mêmes contraintes et un effort devra être fait pour proposer la totalité des modalités de mise en œuvre du FONAREDD comme un menu de sélection pour les bailleurs.

Les PIREDD à moins de 15 Millions par province prouvent des limites en termes des impacts possibles, du fait des coûts opérationnels, de l'étendue des territoires concernés, de la diversité des thématiques et de la complexité des processus. Il s'ensuit que le FONAREDD devra cibler des PIREDD au minimum dans cette enveloppe, voire plus.

Les PIREDD et programmes sectoriels actuels visent pour la plupart à mettre en place les fondations que ce soit des secteurs ou des investissements. Il apparaît clairement que, dans son prochain cycle de programmation, le FONAREDD devra continuer l'appui à ces provinces et secteurs de manière soutenue pour capitaliser sur les acquis et mener les processus à terme.

La modalité actuelle de l'accord RDC/CAFI comporte un défi intrinsèque relatif à la responsabilité politique du gouvernement opposée par la responsabilité programmatique des agences. Par ailleurs, le business model comporte également une déperdition de financements importante du fait du grand nombre d'intermédiaires. Il serait utile pour le partenariat que l'évaluation à mi-parcours puisse se pencher sur ce modèle afin de chercher à l'améliorer.

Les transferts de financements en tranches avec des approbations conditionnées comportent elles aussi des défis et des opportunités. D'un côté, les tranches constituent un levier important pour pousser les agences à la performance. D'un autre côté, elles comportent des risques juridiques dans le cas où les financements ne seraient pas disponibles. C'est ainsi qu'il serait souhaitable d'évoluer vers une approbation des enveloppes globales par le COPIL du FONAREDD avec des décaissements annuels aux agences, déclenchés par le SE FONAREDD sur la base de l'avancement vis-à-vis des PTBA annuels. Une telle approche pourrait être testée sur un ou deux programmes afin d'en explorer la faisabilité.

L'ambition du plan d'investissement de lancer des programmes sectoriels et des programmes intégrés en même temps semble avoir sous-estimé (i) les cycles de programmation ; (ii) n'a pas été prise en compte dans la ventilation annuelle des contributions des bailleurs négociées avec le MPTF ; (iii) ne se matérialise pas dans la réalité. Les hypothèses selon lesquelles les différents programmes sectoriels pourraient se renforcer les uns les autres et appuyer les programmes intégrés a été mise au défi par le processus de programmation.

## **2 – En termes de mobilisation**

Le FONAREDD en 2019 est de plus en plus reconnu comme un acteur clé en RDC, notamment en ce qui concerne la coordination intersectorielle, le portage de messages politiques et la négociation des réformes. Il sera important de capitaliser sur cette réputation, de la maintenir et de l’user au mieux tant auprès des administrations et ministères nationaux qu’auprès des bailleurs. Le sérieux du suivi des programmes, la qualité de la programmation, les appuis techniques et l’orientation apportée aux différents programmes en sont la garantie.

CAFI et le FONAREDD se sont réparti les rôles, CAFI étant, en tant que plateforme de coordination des bailleurs, en charge de leur mobilisation. Toutefois, il apparaît que cette séparation de rôles et de fonctions n’est pas nécessairement optimale pour deux raisons (i) ceci résulte en une compétition entre les deux fonds dans le cas de bailleurs qui pourraient capitaliser directement le FONAREDD et sont réorientés vers CAFI ; (ii) la complémentarité entre les deux fonds n’est pas suffisamment exploitée du fait que plusieurs bailleurs disposent de financements bilatéraux déployés par leurs ambassades et/ou régionaux ou multilatéraux déployés par leurs capitales. Il est donc nécessaire pour les deux fonds de coordonner les approches afin de capitaliser sur leurs atouts respectifs et maximiser le potentiel de mobilisation pour le Plan d’Investissement.

## IX. Annexe A : Note sur la sur-programmation

*A insérer.*

## X. Annexe B : Hyperliens

*A insérer.*

XI. Annexe C : Rapport financier consolidé de l'Agent Administratif pour Le Fonds National REDD+

**Rapport financier consolidé de l'Agent Administratif pour  
Le Fonds National REDD+**

**Pour la période du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 décembre 2019**

Multi-Partner Trust Fund Office  
Bureau for Management Services  
United Nations Development Programme  
<http://mptf.undp.org>

**Mai 2019**

## ORGANISATIONS PARTICIPANTES



Enabel - Belgian  
Development  
Agency



Food and  
Agriculture  
Organization



World Bank



Japan International  
Cooperation  
Agency



United Nations  
Capital  
Development Fund



United Nations  
Development Fund



United Nations  
Population Fund



UN Centre for  
Human Settlement



UN Office for  
Project Services

## CONTRIBUTEURS



CAFI National Investment  
Framework



Swedish International  
Development Cooperation

## DEFINITIONS

### FINANCEMENT

Montant approuvé par le Comité de Pilotage pour un projet ou un programme.

### PROGRAMME/PROJET APPROUVÉ

Un Projet/Programme budget inclus, etc., approuvés par le Comité de Pilotage pour recevoir un financement.

### ENGAGEMENT DES BAILLEURS

Montant qu'un donneur s'est engagé à verser dans le fonds par le biais d'un accord contractuel (Arrangement Administratif Standard/SAA) signé avec le MPTF/O en sa qualité d'Agent Administratif du Fonds. Un engagement peut être à recouvrer ou payé.

### VERSEMENT DES CONTRIBUTEURS

Financement versé au MPTF/O pour le fonds par un Contributeur (bailleur) conformément au SAA signé

### TAUX D'EXÉCUTION FINANCIÈRE

Le pourcentage des fonds utilisés, calculés en comparant les dépenses rapportées par une organisation participante et les fonds nets lui transférés.

### LES COÛTS INDIRECTS

En général, il s'agit des coûts qui ne peuvent pas être directement liés à la mise en œuvre d'un programme ou activité d'une organisation participante. Le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) a établi les coûts indirects à 7% des coûts programmables

### MONTANT NET FINANCÉ

Montant transféré à une organisation participante, déduction faite de tout remboursement retourné au bureau du MPTF par une organisation participante

### ORGANISATION PARTICIPANTE

Une Agence du Système des Nations Unies ou une autre organisation intergouvernementale qui est Agence d'exécution du Fonds et a signé un Mémoire d'entente (MOU) avec le MPTF/O pour des financements particuliers.

### DÉPENSES DE PROJET

La somme des dépenses déclarées par toutes les organisations participantes pour un fonds, quelle que soit la base de comptabilité suivie par chaque organisation participante pour les rapports des donateurs.

### PROJECT/ PROGRAMME FINANCIÈREMENT CLOS

Un projet ou programme est considéré financièrement clos quand tous les engagements d'un projet opérationnellement ont été apurés et qu'aucun autre engagement financier ne peut être pris.

### CLÔTURE OPERATIONNELLE DES PROJETS/ PROGRAMMES

Un projet est considéré opérationnellement clos quand toutes les activités programmatiques pour lesquelles l'Organisation participante a reçu les financements ont été exécutées.

### DATE DE DÉBUT DU PROJET

Date du premier transfert de fonds à l'organisation participante par le MPTF/O.

### BUDGET TOTAL APPROUVÉ

Montant global approuvé par le Comité de Pilotage.

### MONTANT EN DOLLARS AMÉRICAINS

Les données financières dans le rapport sont enregistrées en dollars américain. A cause des arrondissements après les virgules, les chiffres totaux peuvent différer



## A. Introduction

Ce rapport annuel financier consolidé du Fonds National REDD de la RDC est rédigé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) bureau du Fonds Multipartenaire Conformément à ses obligations d'Agent administratif et aux termes des références et le mémorandum d'entente signé entre le PNUD/MPTF/O et les organisations participantes, et les arrangements administratifs standards (SAA) signés avec les bailleurs.

Le Bureau du Fonds Multipartenaire, en tant qu'Agent Administratif, signe des MOU avec les organisations participantes et les SAA avec les contributeurs. Ces Accords lui permette de recevoir, administrer, gérer les contributions et les transférer aux Organisations participantes.

L'Agent Administratif prépare et soumet un rapport annuel financier et consolidé ainsi que des états financiers réguliers, à transmettre aux contributeurs.

Ce rapport financier consolidé couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 et fournit des données financières sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des projets du Fonds National REDD+ de la RDC. Il est disponible sur le Gateway du MPTF/O (<http://mptf.undp.org/factsheet/fund/3CD00>).

Les données financières dans le rapport sont enregistrées en dollars américains et en raison de l'arrondissement des chiffres, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Ce chapitre présente les données financières et l'analyse du Fonds National REDD+ (FONAREDD). Ce rapport financier consolidé couvre la période du 1 janvier au 31 décembre 2019 et fournit des données financières sur les progrès accomplis des appuis financés par le FONAREDD. Les informations financières relatives à ce fonds sont également disponibles sur le portail du Bureau des fonds multipartenaires (GATEWAY) à l'adresse suivante : <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/3CD00>.

## B. Sommaire financier

### 1. SOURCES, UTILISATIONS, ET LE SOLDE DES FONDS

De manière cumulative, au 31 décembre 2019 le Fonds a été capitalisé pour un montant de **125,952,979** USD dont **123,600,000** USD Transférés par l'Initiative pour les Forêts de l'Afrique Centrale « CAFI », USD 1.657.376 de la Coopération Suédoise et USD **695,603** des intérêts générés par le Fonds.

Au 31 décembre 2019, **124,392,106** USD ont été transférés à neuf Organisations participantes qui ont déclarés USD **36,773,048** de dépenses. Les frais de l'Agent Administratif ont été facturés au taux approuvé d'un pourcent (1%) des dépôts et s'élèvent à USD 16.574. Le Tableau 114 donne un aperçu financier de l'ensemble des sources, des utilisations et le solde des fonds jusqu'au 31 décembre 2019.

Tableau 114 Aperçu financier au 31 décembre 2019 (en USD)<sup>20</sup>

	Année 2018 et précédente	Année 2019	cumulatif
<b>Sources de financement</b>			
Contributions des bailleurs	1,657,376		1,657,376
Contributions du MPTF	81,200,000	42,400,000	123,600,000
<b>Sous total des Contributions</b>	<b>82,857,376</b>	<b>42,400,000</b>	<b>125,257,376</b>

<sup>20</sup> Le total et les sous-totaux peuvent être différents de la somme des données en raison des arrondissements. Cela s'applique à l'ensemble des chiffres du présent rapport.

Revenu d'intérêts et de placements perçus par le fonds	528,756	166,847	695,603
Revenu des intérêts reçus des Organisations participantes	-	-	-
Remboursements versés par l'Agent administratif aux contributeurs	-	-	-
Solde du fonds transféré à un autre fonds	-	-	-
Autres revenus			
<b>Total: Sources des Fonds</b>	<b>83,386,132</b>	<b>42,566,847</b>	<b>125,952,979</b>
<b>Utilisation des financements</b>			
Transferts aux organisations participantes	73,827,041	46,955,659	120,782,700
Remboursements des Organisations participantes	-	-	-
<b>Montant net transféré</b>	<b>73,827,041</b>	<b>46,955,659</b>	<b>120,782,700</b>
Frais de l'Agent Administratif	-	16,574	16,574
Coût direct: (Comité de Pilotage, Secretariat, etc.)	1,588,210	2,021,196	3,609,406
Frais bancaires	2,104	110	2,214
Autres dépenses	-	-	-
<b>Total: utilisation des fonds</b>	<b>75,433,929</b>	<b>48,976,965</b>	<b>124,410,894</b>
<b>Variation du solde de trésorerie auprès de l'Agent administratif</b>	<b>7,952,204</b>	<b>(6,410,118)</b>	<b>1,542,086</b>
Solde des fonds en début d'exercice (1 <sup>er</sup> janvier)		7,952,204	-
<b>Solde des fonds en fin d'exercice (31 décembre)</b>	<b>7,952,204</b>	<b>1,542,086</b>	<b>1,542,086</b>
Montant net financé aux Organisations participantes	52,588,210	48,976,855	124,392,106
Dépenses des Organisations participantes (inclus les coûts directs)	5,637,134	21,958,767	36,773,048
<b>Solde de fonds auprès des organisations participantes</b>			<b>87,619,058</b>

## 2. LES CONTRIBUTIONS DES BAILLEURS DE FONDS

Tel que mentionné dans le Tableau 115 ci-bas, le FONAREDD est financé par 2 bailleurs de fonds. Ce Tableau fournit en outre des informations cumulatives sur les contributions reçues de tous les bailleurs de fonds ainsi que leurs engagements au 31 décembre 2019. Le tableau ne mentionne pas leurs engagements au-delà de 2019.

Tableau 115 Engagements et contributions des bailleurs de fonds au 31 décembre 2019 (en USD)

Bailleurs	Total Engagement	Cummulatif au 31-Dec-2018	Contribution pour l'année en cours Jan-Dec-2019	Total contribution
CAFI National Investment Framework	123,600,000	81,200,000	42,400,000	123,600,000
Swedish International Development Coopération	1,657,376	1,657,376	-	1,657,376
<b>Grand Total</b>	<b>125,257,376</b>	<b>82,857,376</b>	<b>42,400,000</b>	<b>125,257,376</b>

## 3. INTÉRÊTS PERÇUS

Outre les contributions des bailleurs de fonds, le FONAREDD perçoit également des fonds d'intérêts sur les revenus. Les intérêts sont perçus de deux manières : (a) sur le solde des fonds détenus par l'Agent administratif (les « revenus d'intérêts des fonds ») ; et (b) sur le solde des fonds détenus par les Organisations participantes

(les « revenus d'intérêts des Organisations ») lorsque leurs règlements financiers et règles de gestion financières autorisent le reversement d'intérêt à l'Agent administratif.

Au 31 décembre 2019, les revenus d'intérêts s'élèvent à 695,603 USD, et le solde des fonds détenus par les Organisations participantes n'a manifesté aucun intérêt.

Tableau 116 Revenu d'intérêts et de placements perçus, au 31 décembre 2018 (en USD)

Intérêts perçus	Cumulatifs au 31-Dec-2018	Année en Jan-Dec-2019	Total
<b>Agent administratif</b>			
Revenu d'intérêts et de placements perçus	528,756	166,847	695,603
<b>Total : intérêts perçus par le fonds</b>	<b>528,756</b>	<b>166,847</b>	<b>695,603</b>
<b>Organisation participante</b>			
<b>Total : intérêts perçus par les organisations</b>			
<b>Grand Total</b>	<b>528,756</b>	<b>166,847</b>	<b>695,603</b>

#### 4. TRANSFERTS DE FONDS ET DÉPENSES

Les allocations destinées aux Organisations participantes sont approuvées par le Comité de pilotage et versées par l'Agent administratif. Au 31 décembre 2019, l'Agent administratif a transféré **120,782,700** USD à neuf organisations participantes (voir la liste ci-dessous).

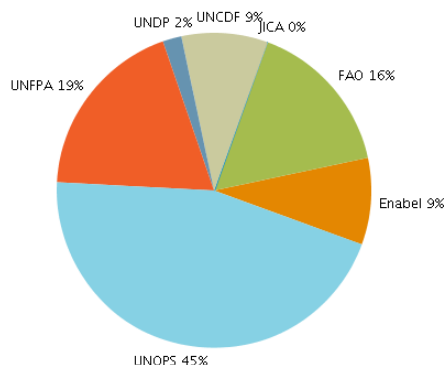
Le Tableau 117 fournit des informations supplémentaires sur les remboursements reçus par le Bureau des fonds multipartenaires et sur le montant net financé à chaque organisation participante.

Tableau 117 Transfert, remboursement et montant net financé, par Organisation participante, au 31 décembre 2019 (en USD)<sup>21</sup>

Organisation Participante	Cumulatif au 31 déc 2018			Anée en cours Jan-Dec-2019			Total		
	Transferts	remboursement	Montant net financé	Transferts	remboursement	Montant net financé	Transferts	remboursement	Montant net financé
Enabel				4,000,000		4,000,000	4,000,000		4,000,000
FAO	9,001,241		9,001,241	7,479,913		7,479,913	16,481,154		16,481,154
IBRD	25,000,000		25,000,000				25,000,000		25,000,000
JICA	3,000,000		3,000,000	168,041		168,041	3,168,041		3,168,041
UNCDF				4,174,200		4,174,200	4,174,200		4,174,200
UNDP	31,825,800		31,825,800	1,133,505		1,133,505	32,959,305		32,959,305
UNFPA				8,729,120		8,729,120	8,729,120		8,729,120
UNHABITAT	5,000,000		5,000,000				5,000,000		5,000,000
UNOPS				21,270,880		21,270,880	21,270,880		21,270,880
<b>Grand Total</b>	<b>73,827,041</b>		<b>73,827,041</b>	<b>46,955,659</b>		<b>46,955,659</b>	<b>120,782,700</b>		<b>120,782,700</b>

<sup>21</sup> Le total et les sous-totaux peuvent être différents de la somme des données en raison des arrondissements. Cela s'applique à l'ensemble des chiffres du présent rapport.

Graphique 37 Montant des transferts par Organisation participantes pour la période du 1 Janvier au 31 décembre 2019



## 5. DÉPENSES ET TAUX D'EXÉCUTION FINANCIER

Toutes les dépenses finales déclarées au titre de l'année 2019 ont été communiquées par le siège des Organisations participantes. Celles-ci ont été consolidées par le Bureau des fonds multipartenaires.

Les dépenses des projets sont exécutées et suivies par chaque organisation participante et sont rapportées conformément aux catégories harmonisées entre les agences. Les rapports des dépenses ont été soumis via le « MPTF office's online expenditure » et sont disponibles sur le MPTF Gateway à l'adresse suivantes : <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/3CD00>.

### a) DÉPENSES DÉCLARÉES PAR ORGANISATION PARTICIPANTE

En 2019, **46,955,659** USD ont été transférés aux organisations participantes dont **20,765,520** USD ont été déclarés comme dépenses.

Comme l'indique le Tableau 118 ci-dessous, le montant cumulé net des transferts s'élève à **120,782,700** USD et le montant cumulé des dépenses déclarées par les organisations participantes s'élève à **34,067,855** USD. Ceci correspond à un taux global d'exécution des dépenses du fonds de 28%.

Les trois agences avec le taux d'exécution financière y le plus haut sont UNHABITAT (93%), La FAO (49%) et la Banque Mondiale (28%)

Tableau 118 Montant net financé et dépenses déclarées par organisation participante et taux d'exécution financier, au 31 décembre 2019 (en USD)

Organisation Participante	Montant approuvé	Montant Net Financé	Dépenses			Taux d'exécution
			Cumulative jusqu'au 31-Dec-2017	Année en cours Jan-Dec-2018	Total	
Enabel	7,000,000	4,000,000		257,415	257,415	6.44
FAO	23,000,003	16,481,154	4,908,496	3,182,202	8,090,699	49.09
IBRD	39,000,000	25,000,000	3,825,808	3,195,391	7,021,199	28.08
JICA	3,168,041	3,168,041		60,149	60,149	1.90
UNCDF	6,957,050	4,174,200		472,657	472,657	11.32

UNDP	57,488,555	32,959,305	2,992,952	4,711,504	7,704,456	23.38
UNFPA	8,729,120	8,729,120		313,123	313,123	3.59
UNHABITAT	6,999,490	5,000,000	1,575,078	3,078,766	4,653,844	93.08
UNOPS	24,270,880	21,270,880		5,494,313	5,494,313	25.83
<b>Grand Total</b>	<b>176,613,139</b>	<b>120,782,700</b>	<b>13,302,335</b>	<b>20,765,520</b>	<b>34,067,855</b>	<b>28.21</b>

## b) DEPENSES PAR PROJET

Le Tableau 119 fournit des informations supplémentaires sur le montant net financé par projet, organisation participante et le niveau de dépense.

Tableau 119 Montant net financé par projet (en USD)

Secteur / numéro et Titre du Projet		Org. participante	Statut du projet	Montant approuvé	Montant net financé	Dépense	Taux d'exécution %
00103789	Finalisation et mise en œuvre du système national de surveillance des Forêts	FAO	On Going	10,000,003	9,001,241	7,367,682	81.85
00103801	Programme d'appui à la Société Civile	UNDP	On Going	3,000,000	2,000,000	1,125,607	56.28
00103850	Programme Intégré REDD+ du Mai-Ndombe (PIREDD Mai-Ndombe)	IBRD	On Going	30,000,000	20,000,000	5,866,438	29.33
00103851	Promouvoir la gestion durable des forêts par le renforcement des droits des Peuples Autochtones et de leur participation à REDD+	IBRD	On Going	2,000,000	1,000,000	5,703	0.57
00105031	Programme Intégré REDD+ du Sud Ubangi (PIREDD Sud Ubangi)	IBRD	On Going	7,000,000	4,000,000	1,149,058	28.73
00105282	Appui à la réforme de l'aménagement du territoire	UNDP	On Going	8,000,000	5,000,000	2,178,384	43.57
00105381	Programme d'appui à la réforme foncière	UNHABITAT	On Going	6,999,490	5,000,000	4,653,844	93.08
00107819	Programme Intégré Oriental (Ituri, Tshop et Bas-Uele)	UNDP	On Going	33,000,000	20,000,000	4,157,427	20.79
00113546	Energie	UNCDF	On Going	6,957,050	4,174,200	472,657	11.32
00113546	Energie	UNDP	On Going	8,042,950	4,825,800	73,512	1.52
00113547	PIREDD Kwilu	JICA	On Going	3,168,041	3,168,041	60,149	1.90
00115700	Programme Gestion Durable de l'Agriculture et de l'Elevage	FAO	On Going	3,000,000	1,479,913	317,307	21.44
00116875	Programme Planning Familial	UNFPA	On Going	8,729,120	8,729,120	313,123	3.59
00116875	Programme Planning Familial	UNOPS	On Going	24,270,880	21,270,880	5,494,313	25.83
00117080	PIREDD Mongala	Enabel	On Going	7,000,000	4,000,000	257,415	6.44
00117600	PIREDD Equateur	FAO	On Going	10,000,000	6,000,000	405,710	6.76
00117920	Secretariat Programme	UNDP	On Going	5,445,605	1,133,505	169,525	14.96
<b>Total</b>				<b>176,613,139</b>	<b>120,782,700</b>	<b>34,067,855</b>	<b>28.21</b>
<b>Grand Total</b>				<b>176,613,139</b>	<b>120,782,700</b>	<b>34,067,855</b>	<b>28.21</b>

### c) Dépenses par projet

Le Tableau 120 renseigne sur les fonds transférés par projet, les dépenses enregistrées et le taux d'exécutions financière.

Tableau 120 Dépenses par projet et par pays au 31 décembre 2019 (en USD)

Pays/ N° et titre du projet		Organisation participante	Montant approuvé	Montant net financé	Dépense	Taux d'exécution financière
<b>République Démocratique du Congo</b>						
00103789	Finalisation et mise en œuvre du système national de surveillance des Forêts	FAO	10,000,003	9,001,241	7,367,682	81.85
00103801	Programme d'appui à la Société Civile	UNDP	3,000,000	2,000,000	1,125,607	56.28
00103850	Programme Intégré REDD+ du Mai-Ndombe (PIREDD Mai-Ndombe)	IBRD	30,000,000	20,000,000	5,866,438	29.33
00103851	Promouvoir la gestion durable des forêts par le renforcement des droits des Peuples Autochtones et de leur participation à REDD+	IBRD	2,000,000	1,000,000	5,703	0.57
00105031	Programme Intégré REDD+ du Sud Ubangi (PIREDD Sud Ubangi)	IBRD	7,000,000	4,000,000	1,149,058	28.73
00105282	Appui à la réforme de l'aménagement du territoire	UNDP	8,000,000	5,000,000	2,178,384	43.57
00105381	Programme d'appui à la réforme foncière	UNHABITAT	6,999,490	5,000,000	4,653,844	93.08
00107819	Programme Intégré Oriental (Ituri, Tshop et Bas-Uele)	UNDP	33,000,000	20,000,000	4,157,427	20.79
00113546	Energie	UNCDF	6,957,050	4,174,200	472,657	11.32
00113546	Energie	UNDP	8,042,950	4,825,800	73,512	1.52
00113547	PIREDD Kwilu	JICA	3,168,041	3,168,041	60,149	1.90
00115700	Programme Gestion Durable de l'Agriculture et de l'Elevage	FAO	3,000,000	1,479,913	317,307	21.44
00116875	Programme Planning Familial	UNFPA	8,729,120	8,729,120	313,123	3.59
00116875	Programme Planning Familial	UNOPS	24,270,880	21,270,880	5,494,313	25.83
00117080	PIREDD Mongala	Enabel	7,000,000	4,000,000	257,415	6.44
00117600	PIREDD Equateur	FAO	10,000,000	6,000,000	405,710	6.76
00117920	Secretariat Programme	UNDP	5,445,605	1,133,505	169,525	14.96
<b>République Démocratique du Congo Total</b>			<b>176,613,139</b>	<b>120,782,700</b>	<b>34,067,855</b>	<b>28.21</b>
<b>Grand Total</b>			<b>176,613,139</b>	<b>120,782,700</b>	<b>34,067,855</b>	<b>28.21</b>

### d) Dépenses par catégories

Les dépenses de programme conjoint sont effectuées et contrôlées par chaque Organisation participante et sont déclarées selon les catégories convenues pour l'harmonisation inter-agence des rapports. En 2006, le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM) a établi six catégories selon lesquelles les entités des Nations Unies doivent déclarer les dépenses de programme inter-agence. À compter du 1er janvier 2012, le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des

Nations Unies (CCS) a modifié ces catégories à la suite de l'adoption des normes comptables internationales IPSAS. Ces catégories sont désormais au nombre de huit. Les nouvelles catégories sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les dépenses par GNUD pour chaque projet est repris à l'annexe 1 du présent rapport.

### Catégories de dépenses du CCS de 2012

1. Personnel
2. Provisions, produits et matériels
3. Équipement, véhicules, mobilier et dépréciation
4. Services contractuels
5. Déplacements
6. Transferts et subventions
7. Exploitation générale
8. Coûts indirects

Tableau 121 Dépenses par catégorie au 31 décembre 2019 (en USD)

Categories	Dépenses			% des coûts du programme
	Cumulative jusqu'au 31-Dec-2018	Année en cours Jan-Dec-2019	Total	
Coûts du personnel	2,548,399	2,080,050	4,628,448	14.72
Provisions, produits et matériels	193,091	212,461	405,552	1.29
Équipement, véhicules, mobilier et dépréciation	1,075,860	1,096,077	2,171,937	6.91
Services contractuels	4,238,867	8,628,917	12,867,784	40.92
Déplacements	860,167	1,842,550	2,702,717	8.59
Transferts et subventions	1,849,312	4,323,040	6,172,352	19.63
Exploitation générale	825,869	1,674,784	2,500,652	7.95
<b>Cout total du Programme</b>	<b>11,591,564</b>	<b>19,857,878</b>	<b>31,449,441</b>	<b>100.00</b>
Coûts indirects <sup>22</sup>	1,710,771	907,642	2,618,413	8.33
<b>Total</b>	<b>13,302,335</b>	<b>20,765,520</b>	<b>34,067,855</b>	

## 6. RECOUVREMENTS DES COÛTS

Les politiques de recouvrement des coûts du fonds sont déterminées par les dispositions applicables du document de projet du Fonds, du MOU conclu entre l'Agent administratif et les Organisations participantes et des accords administratifs types conclus entre l'Agent administratif et le contributeur, sur la base de taux approuvés par le GNUD. Les politiques en place, au 31 décembre 2019, étaient les suivantes :

<sup>22</sup> Le moment auquel les coûts indirects sont facturés à un programme conjoint dépend des règlements, règles ou politiques financières de chaque Organisation participante. Ces coûts peuvent être déduits immédiatement dès la réception d'un transfert basé sur le montant programmatique approuvé, ou ultérieurement en cours de la mise en œuvre. Par conséquent, le pourcentage des coûts indirects peut sembler dépasser le taux convenu de 7% applicable aux projets en cours. Lorsque tous les projets sont financièrement clôturés, ce chiffre ne doit pas dépasser 7%.

Frais de l'Agent administratif : des frais de 1% sont facturés lors du dépôt du contributeur et couvrent les services fournis au titre de ladite contribution pour toute la durée du fonds. De manière cumulative, **16,574 USD** ont été déduit au titre des frais de l'Agent administratif.

Coûts indirects des Organisations participantes : les Organisations participantes peuvent facturer des coûts indirects de 7%. Au cours de la période de référence **907,642 USD** ont été déduits au titre des coûts indirects par les Organisations participantes. Au total, les coûts indirects s'élèvent à **2,618,413 USD** au 31 décembre 2019.

## 7. TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ

Le Bureau MPTF continue à fournir des informations sur GATEWAY (<http://mptf.undp.org>) – une plateforme de partage des connaissances offrant en temps réel les données - l'information financière du système de comptabilité MPTF des contributions des bailleurs, budgets des programmes et les transferts aux Organisations participantes des Nations Unies. Tous les rapports narratifs sont publiés sur le site MPTF GATEWAY, avec des outils et des tableaux d'affichage des données financières et programmatiques. Il est conçu pour fournir de façon transparente et responsable des services de gestion de fonds pour renforcer la cohérence, l'efficacité et l'efficience. En outre, le FONAREDD dispose d'une page lui dédiée sur le site web du MPTF (<http://mptf.undp.org/factsheet/fund/3ML00>), avec une mise à jour des informations sur les activités du Fonds.

## 8. COÛTS DIRECTS

Le mécanisme de gouvernance du Fonds peut approuver une allocation au profit d'une Organisation participante pour couvrir les coûts liés aux services de secrétariat et aux tâches de coordination générale, ainsi que les évaluations au niveau du fonds. Ces allocations sont désignées « coûts directs ». Sur un total de **3,609,406 USD** affectés au budget du Secrétariat USD **2,021,196** ont été dépensés soit 75 %.

Tableau 122 Coût direct

Organisation participante	Montant Net Transféré	Dépenses	Taux d'exécution
UNDP	3,609,406	2,705,193	75%
<b>Total:</b>	<b>3,609,406</b>	<b>2,705,193</b>	<b>75%</b>



## 9. ANNEXE : DEPENSES PAR PROJET REPORTEES PAR CATEGORIES

N° du projet	Titre du projet	Catégories	Dépenses		
			Cumulative au 31-Dec-2018	Année en cours Jan - Dec 2019	Total
103789	Finalisation et mise en œuvre du système national de surveillance des Forêts	Coûts du personnel	1,250,660	841,381	2,092,042
		Provisions, produits et matériels	183,099	88,164	271,264
		Équipement, véhicules, mobilier et dépréciation	579,965	40,780	620,745
		Services contractuels	33,672	12,676	46,348
		Déplacements	401,104	758,376	1,159,480
		Transferts et subventions	1,839,403	367,674	2,207,076
		Exploitation générale	299,477	189,252	488,729
		<b>Cout total du Programme</b>	<b>4,587,380</b>	<b>2,298,305</b>	<b>6,885,684</b>
	Couts indirects	321,117	160,881	481,998	
	<b>Total</b>	<b>4,908,496</b>	<b>2,459,186</b>	<b>7,367,682</b>	
103801	Programme d'appui à la Société Civile	Coûts du personnel	3,473		3,473
		Provisions, produits et matériels		15,516	15,516
		Équipement, véhicules, mobilier et dépréciation	12,686	87,559	100,245
		Services contractuels	148,878	218,912	367,790
		Déplacements	134,324	211,428	345,752
		Transferts et subventions	9,909		9,909
		Exploitation générale	114,247	95,015	209,262
		<b>Cout total du Programme</b>	<b>423,516</b>	<b>628,431</b>	<b>1,051,947</b>
	Couts indirects	29,646	44,014	73,660	
	<b>Total</b>	<b>453,162</b>	<b>672,445</b>	<b>1,125,607</b>	
103850	Programme Intégré REDD+ du Mai-Ndombe (PIREDD Mai-Ndombe)	Coûts du personnel			
		Provisions, produits et matériels			
		Équipement, véhicules, mobilier et dépréciation			
		Services contractuels	1,875,442	3,080,117	4,955,559
		Déplacements			
		Transferts et subventions			
		Exploitation générale			
		<b>Cout total du Programme</b>	<b>1,875,442</b>		<b>4,955,559</b>
	Couts indirects	910,879		910,879	
	<b>Total</b>	<b>2,786,321</b>	<b>3,080,117</b>	<b>5,866,438</b>	
103851	Promouvoir la gestion durable des forêts par le renforcement des droits des Peuples Autochtones et de leur participation à REDD+	Coûts du personnel			
		Provisions, produits et matériels			
		Équipement, véhicules, mobilier et dépréciation			
		Services contractuels		5,703	5,703
		Déplacements			
		Transferts et subventions			
		Exploitation générale			
		<b>Cout total du Programme</b>			
	Couts indirects				
	<b>Total</b>		<b>5,703</b>	<b>5,703</b>	
105031		Coûts du personnel			

	Programme Intégré REDD+ du Sud Ubangi (PIREDD Sud Ubangi)	Provisions, produits et matériels Équipement, véhicules, mobilier et dépréciation Services contractuels Déplacements Transferts et subventions Exploitation générale	857,487	109,570	967,058
		<b>Cout total du Programme</b>	<b>857,487</b>		<b>967,058</b>
		Couts indirects	182,000		182,000
		<b>Total</b>	<b>1,039,487</b>	<b>109,570</b>	<b>1,149,058</b>
105282	Appui à la réforme de l'aménagement du territoire	Coûts du personnel Provisions, produits et matériels Équipement, véhicules, mobilier et dépréciation Services contractuels Déplacements Transferts et subventions Exploitation générale	40,942 466 168,583 491,821 29,211  26,912	3,360 3,823 66,629 523,718 430,404 3,510 246,495	44,302 4,289 235,211 1,015,539 459,614 3,510 273,407
		<b>Cout total du Programme</b>	<b>757,935</b>	<b>1,277,938</b>	<b>2,035,873</b>
		Couts indirects	53,056	89,456	142,511
		<b>Total</b>	<b>810,991</b>	<b>1,367,393</b>	<b>2,178,384</b>
105381	Programme d'appui à la réforme foncière	Coûts du personnel Provisions, produits et matériels Équipement, véhicules, mobilier et dépréciation Services contractuels Déplacements Transferts et subventions Exploitation générale	1,011,743 3,938 109,384 136,473 96,553  116,013	500,414 12,312 91,788 95,524 88,155 1,873,533 232,356	1,512,157 16,250 201,171 231,997 184,708 1,873,533 348,369
		<b>Cout total du Programme</b>	<b>1,474,104</b>	<b>2,894,081</b>	<b>4,368,185</b>
		Couts indirects	100,974	184,685	285,659
		<b>Total</b>	<b>1,575,078</b>	<b>3,078,766</b>	<b>4,653,844</b>
107819	Programme Intégré Oriental (Ituri, Tshop et Bas-Uele)	Coûts du personnel Provisions, produits et matériels Équipement, véhicules, mobilier et dépréciation Services contractuels Déplacements Transferts et subventions Exploitation générale	241,580 5,588 205,243 695,094 198,975  269,219	283,749 22,689 334,583 1,058,727 194,048  375,955	525,328 28,277 539,826 1,753,821 393,018  645,174
		<b>Cout total du Programme</b>	<b>1,615,700</b>	<b>2,269,745</b>	<b>3,885,445</b>
		Couts indirects	113,099	158,883	271,982
		<b>Total</b>	<b>1,728,799</b>	<b>2,428,628</b>	<b>4,157,427</b>
113546	Energie	Coûts du personnel Provisions, produits et matériels Équipement, véhicules, mobilier et dépréciation Services contractuels Déplacements Transferts et subventions Exploitation générale		197,690 3,204 17,100 206,071 61,390  24,985	197,691 3,204 17,100 206,071 61,390  24,985
		<b>Cout total du Programme</b>		<b>510,442</b>	<b>510,442</b>
		Couts indirects		35,728	35,728

		<b>Total</b>		<b>546,170</b>	546,170
113547	PIREDD Kwilu	Coûts du personnel			
		Provisions, produits et matériels		23,982	23,982
		Équipement, véhicules, mobilier et dépréciation		26,162	26,162
		Services contractuels			
		Déplacements			
		Transferts et subventions			
		Exploitation générale		10,005	10,005
		<b>Cout total du Programme</b>		<b>60,149</b>	<b>60,149</b>
		Couts indirects			
		<b>Total</b>		<b>60,149</b>	<b>60,149</b>
115700	Programme Gestion Durable de l'Agriculture et de l'Élevage	Coûts du personnel		49,400	49,400
		Provisions, produits et matériels		30,644	30,644
		Équipement, véhicules, mobilier et dépréciation		138,049	138,049
		Services contractuels			
		Déplacements		20,859	20,859
		Transferts et subventions			
		Exploitation générale		57,596	57,596
		<b>Cout total du Programme</b>		<b>296,548</b>	<b>296,548</b>
		Couts indirects		20,758	20,758
		<b>Total</b>		<b>317,307</b>	<b>317,307</b>
116875	Programme Planning Familial	Coûts du personnel		79,994	79,994
		Provisions, produits et matériels		2,850	2,850
		Équipement, véhicules, mobilier et dépréciation			
		Services contractuels		3,161,340	3,161,340
		Déplacements		5,053	5,053
		Transferts et subventions		2,078,323	2,078,323
		Exploitation générale		321,113	321,113
		<b>Cout total du Programme</b>		<b>5,648,673</b>	<b>5,648,673</b>
		Couts indirects		158,763	158,763
		<b>Total</b>		<b>5,807,436</b>	<b>5,807,436</b>
117080	PIREDD Mongala	Coûts du personnel		121,629	121,629
		Provisions, produits et matériels		3,245	3,245
		Équipement, véhicules, mobilier et dépréciation		26,793	26,793
		Services contractuels		5,751	5,751
		Déplacements		56,100	56,100
		Transferts et subventions			
		Exploitation générale		27,055	27,055
		<b>Cout total du Programme</b>		<b>240,574</b>	<b>240,574</b>
		Couts indirects		16,841	16,841
		<b>Total</b>		<b>257,415</b>	<b>257,415</b>
117600	PIREDD Equateur	Coûts du personnel		2,433	2,433
		Provisions, produits et matériels		8,880	8,880
		Équipement, véhicules, mobilier et dépréciation		263,783	263,783
		Services contractuels		16,742	16,742
		Déplacements		2,433	2,433
		Transferts et subventions			
		Exploitation générale		87,330	87,330

		<b>Cout total du Programme</b>		<b>379,168</b>	<b>379,168</b>
		Couts indirects		26,542	26,542
		<b>Total</b>		<b>405,710</b>	<b>405,710</b>
117920	Secretariat Programme	Coûts du personnel			
		Provisions, produits et matériels			
		Équipement, véhicules, mobilier et dépréciation			
		Services contractuels		150,807	150,807
		Déplacements			
		Transferts et subventions			
		Exploitation générale		7,628	7,628
		<b>Cout total du Programme</b>		<b>158,435</b>	<b>158,435</b>
		Couts indirects		11,090	11,090
		<b>Total</b>		<b>169,525</b>	<b>169,525</b>
105042	DRC Secretariat Direct Cost	Staff & Personnel Cost	319,668	251,437	571,105
		Supplies, Commodities, Materials	11,984	12,026	24,010
		Coûts du personnel	39,514	18,466	57,980
		Provisions, produits et matériels	720,115	453,123	1,173,238
		Équipement, véhicules, mobilier et dépréciation	95,166	137,500	232,666
		Services contractuels			
		Déplacements	229,287	240,253	469,540
		<b>Cout total du Programme</b>	<b>1,415,735</b>	<b>1,112,804</b>	<b>2,528,538</b>
		Couts indirects	96,211	80,443	176,655
		<b>Total</b>	<b>1,511,946</b>	<b>1,193,248</b>	<b>2,705,193</b>
<b>Grand Total</b>			<b>14,814,281</b>	<b>21,958,767</b>	<b>36,773,048</b>